



HAL
open science

La maison bourgeoise au XIXe siècle. Architecture et pratiques sociales

Claude Bauhain

► **To cite this version:**

Claude Bauhain. La maison bourgeoise au XIXe siècle. Architecture et pratiques sociales. [Rapport de recherche] 338/86, Ministère de l'urbanisme et du logement / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Ministère de l'industrie et de la recherche; Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH). 1986. <hal-01896613>

HAL Id: hal-01896613

<https://hal.science/hal-01896613v1>

Submitted on 16 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

338 bis

CENTRE DE RECHERCHE SUR L'HABITAT

LA MAISON BOURGEOISE AU XIX^{ème} SIECLE

ARCHITECTURE ET PRATIQUES SOCIALES

Claude BAUHAIN

1986

M.U.L. Direction de l'Architecture
Secrétariat de la Recherche Architecturale

CENTRE DE RECHERCHE SUR L'HABITAT

LA MAISON BOURGEOISE AU XIX^{ème} SIECLE

ARCHITECTURE ET PRATIQUES SOCIALES

Claude BAUHAIN

1986

**M.U.L. Direction de l'Architecture
Secrétariat de la Recherche Architecturale**

TABLE DES MATIERES

Introduction

PREMIERE PARTIE : Disposition et usage de la maison. Les traités de savoir-vivre et les manuels de la maîtresse de maison	7
1. Le début du siècle : les recommandations morales	9
2. Les années 1820, 1830 et 1840 : les devoirs de la maîtresse de maison, rationalité économique et représentation sociale	11
. Les devoirs de la maîtresse de maison	12
. La disposition des pièces de la maison et leur usage dans les manuels des années 1820 et 1830	15
. Les années 1840 : la rigueur comptable	28
. L'organisation du temps	30
3. Les années 1850. La rigueur et le bien-être chez soi	32
. Le resserrement des liens familiaux et le bien-être chez soi	32
. La disposition du logement et son usage	34
. L'organisation du temps	43
4. Les années 1860-70. La vie mondaine et l'intimité	46
. Les invitations aux repas	46
. Les visites et le jour de réception	47
. L'intimité familiale	50
. Le rythme de la vie	51
5. La fin du siècle : la science et le goût	54
. La science	55
. Le goût personnel	56
. Le choix d'un logement : l'hygiène et le statut social	58
. La disposition du logement	60
. L'espace destiné aux enfants	70
. L'organisation du temps	71
6. L'évolution des pratiques spatiales au cours du 19ème siècle	73

DEUXIEME PARTIE. L'organisation et la mise en forme de l'espace de la maison particulière au cours du XIXème siècle. Les recueils d'exemples d'architecture	79
1. L'organisation de l'espace repercute-t-elle l'évolution des pratiques sociales ?	82
. Les questions soulevées par l'étude des pratiques	82
. L'étude typologique de l'organisation de l'espace de réception	84
. Les types d'organisation de l'espace de réception	85
. Les programmes et l'évolution du lexique	102
2. Maisons de ville, maisons de campagne et habitations périurbaines	106
. La localisation de l'échantillon et le lexique utilisé	106
. L'organisation de l'espace de réception dans les maisons de ville et dans les maisons de campagne	110
3. Organisation de l'espace de réception et mise en forme architecturale	113
. L'organisation de l'espace héritée du XVIIIème siècle	115
. Le type dominant au milieu du XIXème siècle	128
. Les types dominants à la fin du siècle	136
. Les maisons à distribution centrale	154
Conclusion	157
Annexes	169
- Méthode	170
- Liste des traités de savoir-vivre dépouillés	183
- Mme de Staff : Description des résidences secondaires	185
- Liste des recueils analysés et dépouillés	187
- Liste des recueils analysés non retenus	189
- Grille de dépouillement	191
- Organisation de l'espace de réception	193
- Tableaux	195
- Bibliographie	211

INTRODUCTION

Pendant longtemps, la liaison entre production architecturale et pratiques sociales semblait aller de soi. Il n'en va plus de même aujourd'hui, et depuis une quinzaine d'années la réflexion sur cette question, initiée notamment par les travaux de H. Raymond et N. Haumont dans le champ de la sociologie et de B. Huet dans celui de l'architecture, s'est largement développée.

Notre objectif est d'éclairer cette question par une étude historique. Nous avons fait l'hypothèse que "l'habitation particulière bourgeoise en France au XIXème siècle" constitue un exemple privilégié de convergence entre des pratiques sociales qui se codifient et des modèles spatiaux en cours d'élaboration avec leurs variantes stylistiques. Il s'agit donc de faire apparaître les convergences et les décalages entre l'évolution des pratiques des habitants et celle de la production des architectes dans le domaine de l'habitation particulière bourgeoise, par une comparaison portant sur une durée d'un siècle.

Les grandes lignes de l'évolution des modèles sociaux au cours du XIXème siècle nous sont déjà connues par les travaux des historiens. Nous savons que la bourgeoisie a commencé de constituer aux XVIIème et XVIIIème siècles un modèle de famille où la vie familiale centrée sur l'enfant se sépare de l'activité professionnelle et se distancie de la vie collective (Ph. Ariès, J.L. Flandrin, R. Mousnier). Au XIXème siècle, se développeront l'intimité familiale, la sexualité conjugale et le mariage par choix mutuel des conjoints, avec la question controversée (E. Shorter) de l'évolution différentielle des modèles familiaux selon les classes sociales. Parallèlement, les travaux des historiens sur la bourgeoisie (en particulier ceux de

A. Daumard, de C. Chaline et de M. Perrot), sur la vie quotidienne et sur l'histoire des mentalités, nous éclairent sur les logiques qui commandent l'évolution des pratiques sociales bourgeoises. Des études plus particulières, portant notamment sur le vêtement (Ph. Perrot), le repas (J.P. Aron), les odeurs (A. Corbin), apportent des informations précieuses sur la codification des pratiques.

Mais, si l'on excepte les travaux d'A. Daumard, le thème de l'habitation n'est pas traité en tant que tel mais il est abordé transversalement à propos du mode de vie de différentes catégories de la population telles que les femmes, les enfants, les domestiques.

Les recherches historiques sur les pratiques de l'espace ont commencé à se développer avec les travaux de R.H. Guerrand. L'étude de M. Eleb-Vidal et A. Debarre-Blanchaud sur l'architecture domestique et les mentalités porte sur une longue période : du XVIème à la fin du XIXème siècle. Elle présente une approche générale de l'évolution des conceptions des architectes en matière d'architecture domestique à partir de l'étude des traités d'architecture. Située dans le même champ, notre étude s'en distingue en ce qu'elle porte sur un groupe social (la bourgeoisie) et sur une forme d'habitation (la maison particulière) bien délimités et qu'elle s'attache particulièrement à la question de la codification sociale et à celle de l'expression par les architectes de l'espace de représentation (entendu au sens de représentation d'un statut social).

Dans le domaine de l'histoire de l'architecture, les recherches concernant le XIXème siècle français ont porté plus sur le logement ouvrier (R. Guerrand, J.P. Frey) et ses filiations et sur les immeubles bourgeois que sur la maison bourgeoise. Quelques articles suggestifs ont cependant été publiés sur ce sujet (H. Bresler, B. Fortier).

Les recherches sur les types architecturaux (notamment C. Devillers, B. Huet, D. Druenne, N. Eleb, J. Castex, P. Céleste, P. Panerai) ont été au point de départ de la réflexion développée ici. Celle-ci s'en distingue cependant par une centration différente. En effet, les pratiques de l'espace en sont le point focal et les aspects constructifs n'ont pas pu être pris en considération.

Revenons, pour la préciser, à l'hypothèse de départ : la convergence dans les habitations particulières de la bourgeoisie au XIXème siècle entre des pratiques sociales qui se codifient et des modèles sociaux en cours d'élaboration. Celle-ci se complète d'hypothèses secondaires qui soulèvent des questions relatives à :

1) l'évolution des modèles et des pratiques sociales. La maison bourgeoise est le lieu d'une formalisation de la vie quotidienne. Celle-ci correspond à la codification d'un ensemble de pratiques d'affiliation et de différenciation entre groupes dans lesquelles les formes de représentation sociale jouent un rôle de premier plan. Mais en même temps qu'au sein de la famille bourgeoise se développent des relations plus intimes, la distanciation de la personne se creuse par rapport au groupe. Comment les différentes tendances et tensions qui traversent la bourgeoisie se conjuguent-elles au cours du temps dans une "logique" des pratiques en évolution, dans laquelle nous essaierons de mettre en évidence l'usage et la représentation de l'espace-temps ?

Comment, à quel niveau, ceux-ci se répercutent-ils sur l'organisation spatiale de la maison pour ses habitants ?

2) l'organisation spatiale de la maison. Une triple partition hiérarchisée de la vie quotidienne et des espaces de la maison se produit au cours du XIXème siècle :

- . la réception et l'espace de représentation,
- . la vie privée de la famille et l'espace de la privatisation et de l'intimité,
- . le monde des domestiques et l'espace de services.

Quelles en sont les phases ? La hiérarchie spatiale reste-t-elle en permanence dominée par la représentation dans les usages des habitants ? dans la production des architectes ? Comment les exigences de la représentation se conjuguent-elles aux différentes périodes avec celles de l'intimité ? Quelles en sont les répercussions sur l'organisation de l'espace ?

Est-il possible d'observer, dans la production des architectes, des types différenciés d'organisation de l'espace qui évoluent ou se succèdent au cours du siècle ?

3) l'articulation entre la maison et l'extérieur. Celle-ci est construite autour d'un paradoxe : fermeture-représentation, dans une société hiérarchisée par la fortune qui multiplie les signes ostentatoires et différentiels de la position sociale (vêtement, architecture, ameublement, code de politesse) et est amenée de ce fait à occulter, à séparer tout ce qui ne s'y inscrit pas.

L'équilibre entre les deux polarités se modifie-t-il au cours du XIXème siècle ? Comment leur évolution s'articule-t-elle à celle de l'implantation et des accès de la maison ? Comment est-elle liée aux formes d'expression de la représentation sociale par les architectes ?

4) la convergence entre l'évolution des projets des architectes et celle des pratiques. A cette époque, la logique implicite des architectes qui font partie de la bourgeoisie ne diffère pas, lorsqu'il s'agit de la maison bourgeoise, de celle des habitants et va dans le sens d'un renforcement de la hiérarchie qui la structure. L'expression de la représentation sociale sera donc prédominante, aussi, dans la production des architectes. A quels moyens ont-ils recours pour l'exprimer ? Comment ces moyens évoluent-ils au cours du siècle ?

* *

*

La méthode de recherche est une étude en parallèle, par périodes, de l'évolution des pratiques et de celle des projets des architectes. Cette recherche qui est le premier volet d'un travail plus large, porte sur deux corpus : du côté des pratiques, les traités de savoir-vivre ; du côté des architectes, les recueils d'exemples d'architecture.

Les traités de savoir-vivre et manuels destinés aux maîtresses de maison vont connaître une vogue qui ira en croissant tout au long du

XIXème siècle ; ils indiquent de la manière la plus détaillée comment se conduire et diriger sa maison. Confronté à la difficulté classique que pose l'étude historique des pratiques sociales, nous avons retenu ce corpus qui les réfracte sous une forme codifiée et contribue en même temps à les fixer.

Les recueils d'exemples d'architecture sont une forme de documents qui ont eu une importance particulière au XIXème siècle. Ils sont constitués de projets qui ont été construits, sélectionnés par les architectes, auteurs des recueils, comme des exemples dont peuvent s'inspirer les architectes et les personnes désireuses de faire construire.¹

¹ Cf. Méthode en annexe

...the first of these is the fact that the ...

...the second of these is the fact that the ...

...the third of these is the fact that the ...

...the fourth of these is the fact that the ...

...the fifth of these is the fact that the ...

...the sixth of these is the fact that the ...

...the seventh of these is the fact that the ...

...the eighth of these is the fact that the ...

...the ninth of these is the fact that the ...

...the tenth of these is the fact that the ...

PREMIERE PARTIE

DISPOSITION ET USAGE DE LA MAISON

**les traités de savoir-vivre
et les manuels de la maîtresse de maison**



1. LE DEBUT DU SIECLE : LES RECOMMANDATIONS MORALES

Les ouvrages de civilité et de savoir-vivre du début du siècle sont principalement des ouvrages de morale destinés à l'éducation des enfants. Les grands livres du XVIIIème siècle comme "Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne à l'usage des écoles chrétiennes de garçons" de J.B. de la Salle ou "L'Emile" de J.J. Rousseau sont réédités ; ils le seront tout au long du XIXème siècle. Lorsque des auteurs à succès, dont les ouvrages pour enfants et adolescents connurent de nombreuses rééditions, s'adressent aux femmes, le ton n'est guère différent et il s'agit de conseils moraux illustrés par des anecdotes plutôt que de textes nous informant sur les détails de la vie pratique, ainsi "Le magasin de jeunes dames ou instruction pour les personnes qui entrent dans le monde et se marient, leurs devoirs dans cet état et envers leurs enfants " par Madame Leprince de Beaumont" 1772, réédition 1811, ou "La mère gouvernante ou principes de politesse fondés sur les qualités du coeur", par Madame de Renneville 1812.

L'ouvrage en partie autobiographique de Madame Louise Béate Friedel qui connut 14 rééditions du début du siècle à 1819, est intéressant par les remaniements qu'y apporte cet auteur soucieux de conserver son audience en suivant l'évolution des moeurs et des préoccupations. Les "Mémoires d'une mère infortunée à ses filles" deviennent dans les dernières éditions "Mémoires d'une mère de famille ou conseils aux jeunes personnes". Dans les dernières éditions, le souci de l'organisation domestique gagne en importance, et les titres de chapitre tels que "Moyens de prévenir ou d'adoucir les désagréments du mariage", "Circonspection dans le choix d'un bon mari", "Règles de conduite dans quelques circonstances particulières de l'état conjugal", "Maris jaloux, femmes jalouses", "Conduite à tenir dans une union absolument malheureuse" disparaissent, alors que le chapitre sur "l'ordre et l'économie source du bonheur" prend une orientation plus pratique : "de l'habitude de l'ordre et d'une sage économie" suivi de "suites funestes de la prodigalité", "l'amour des richesses" et "la bienfaisance".

Concernant l'économie domestique, en 1805 (An XII) est publié le "Manuel de la ménagère à la ville et à la campagne et de la femme de basse cour" de Madame Gacon Dufour. Les conseils pratiques de cet ouvrage, plus ou moins remaniés, seront repris dans les nombreuses éditions des Manuels Roret jusqu'en 1852.

"Connaissant l'incertitude de la plupart des cultivateurs sur la tenue de leurs fermes, le choix, l'administration des terres et la conduite avec les ouvriers. Connaissant l'embarras de la presque totalité des mères de famille pour la direction de leur maison, soit à la ville, soit à la campagne", Madame Gacon Dufour se propose de les faire bénéficier des résultats de l'expérience qu'elle a acquise lorsqu'en ces temps troublés où de "douloureuses circonstances" l'ont obligée à "tirer parti de mon manoir d'une manière assez utile pour que je puisse élever ma famille et faire que mon époux s'accoutume à son sort en lui rendant la vie aussi douce que notre position le permet".

En cette période difficile, le calcul économique s'impose à ceux qui veulent tenir leur rang :

"Il y a deux choses dans une maison qui souvent entraînent sa perte : ce sont le défaut d'économie de la cuisine et la toilette de la maîtresse..."

"Il faut régler vos provisions et vos dépenses sur la quantité de monde que vous avez à nourrir. Plus vous avez de domestiques, plus vous devrez craindre le gaspillage. Il était d'usage autrefois de donner en viande de boucherie 1/2 livre par domestique et 1 livre par maître ; 9 livres de pain par semaine par domestique mâle, 8 livres par femmes, potage non compris plus légumes, gibier et volaille.

"Aujourd'hui, il est moins aisé d'établir cette règle, et beaucoup de maisons, quoique forcées à la représentation n'ont pas assez de fortune pour avoir de nombreux domestiques. Il faut donc avec le moins de dépense possible avoir un air d'opulence, puisqu'il est de mode de n'accorder de considération qu'à la richesse. Une maîtresse de maison n'est pas tenue de recevoir du monde tous les jours, ceux où elle est seule doivent compenser la dépense des autres.

"..La mère de famille peu aisée, qui sera forcée de calculer le plus strictement possible peut encore donner un certain air d'aisance à sa médiocrité... suppléer à l'abondance par la propreté. Que le seul plat qu'elle peut offrir à sa famille ait encore un air de recherche qui flatte".

Reflets de ces difficultés, les conseils pratiques sont relatifs à l'agriculture, à la cuisine économique à la ville et à la campagne, à la conservation des fruits, des grains, à la cheminée économique, enfin aux soins et à l'éducation des chiens et à l'éducation physique des enfants, mais l'auteur ne traite de l'aménagement et de l'ameublement de la maison qu'en ce qui concerne l'utilisation économique de la cuisine.

Nous retrouvons la même préoccupation de rationalité et d'économie dans les livres de cuisine de l'époque :

*"Chassons à jamais de nos tables
ces plats savamment détestables
... qui fort agréables à l'oeil
à l'estomac insupportables..."*

propose Louise B. Friedel en exergue du "Petit cuisinier habile - ou l'art d'apprêter les aliments avec délicatesse et économie" (1811, 8 rééd.) qui s'adresse aux fortunes modestes.

"Les hommes opulents peuvent apprendre dans mon ouvrage comment ils doivent tirer parti du produit de leur jardin, de leur basse-cour, de leur chasse ; comment ils peuvent sans beaucoup de frais avoir des mets exquis", indique A. de Beauvilliers dans l'introduction de "L'art du cuisinier" (1814) avant de nous donner les exemples de menus de tables dressées avec premier et deuxième service pour des repas pouvant s'échelonner de 8 à 40 couverts.

2. LES MANUELS DESTINES AUX JEUNES FEMMES AU COURS DES ANNEES 1820, 1830 ET 1840. LES DEVOIRS DE LA MAITRESSE DE MAISON : RATIONALITÉ, ÉCONOMIE ET REPRÉSENTATION SOCIALE

A partir de 1820 vont fleurir les manuels, guides et encyclopédies domestiques destinés principalement aux jeunes femmes. De 1820 à la fin des années 1840, le contenu des manuels dépouillés ne varie guère, cependant les devoirs et obligations de la maîtresse de maison y sont définis avec une précision de plus en plus

grande. Nous avons donc regroupé en une seule période les manuels parus au cours de ces trois décennies.

Dans les ouvrages publiés à partir des années 1820, s'affirme l'importance nouvelle accordée aux méthodes de gestion de la maison. Celle-ci est manifeste dans le titre même des ouvrages. Nous analyserons le "Manuel de la jeune femme -guide complet de la maîtresse de maison contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour diriger avec méthode, agrément et économie l'intérieur d'un ménage" par Madame de Genlis, 1829 et l'édition 1828 du Manuel Roret "Manuel complet de la maîtresse de maison et de la parfaite ménagère ou guide pratique pour la gestion d'une maison à la ville et à la campagne, contenant les moyens d'y maintenir le bon ordre et d'y établir l'abondance" par Madame Gacon Dufour augmenté par Madame Celnart. Ces deux ouvrages comportent d'importants chapitres sur la disposition de l'appartement et son ameublement, sur le chauffage, l'éclairage, le nettoyage et l'entretien de la maison et du mobilier. Nous compléterons cette analyse par celle du "Manuel complet de la bonne compagnie ou guide de la politesse et de la bienséance - dédié à la Société Française et à la jeunesse des deux sexes" autre manuel Roret de la même Madame Celnart qui date de cette période, mais dont nous n'avons pu analyser que l'édition révisée un peu plus tardive de 1832.

Dans le texte qui suit, nous signalerons ainsi les citations : G "Manuel de la jeune femme" ; R "Manuel complet de la maîtresse de maison et de la parfaite ménagère" ; C "Manuel complet de la bonne compagnie".

2.1. Les devoirs de la maîtresse de maison

La vie de la maîtresse de maison est définie par un ensemble de devoirs envers son mari et ses enfants, envers la société, devoirs qu'elle accomplira principalement en assurant la bonne tenue de sa maison.

"La jeune femme, à quelque condition qu'elle appartienne, quels que soient le rang, la fortune de son mari, doit s'appliquer à

surveiller exactement tout ce qui se fait dans l'intérieur de sa maison..." G

Cette surveillance s'exerce d'abord sur les dépenses :

"De concert avec son époux, la maîtresse de maison commencera à calculer ses revenus et ses dépenses : elle aura ce qu'il faut pour le loyer, le mobilier et son entretien, etc... elle allouera des frais des vêtements, de la nourriture ordinaire, et pour les dépenses.

"Lorsque vos domestiques font pour vous des achats de quelque importance, exigez des factures acquittées, et vérifiez en l'exactitude... Arrêtez tous les jours le compte de la cuisinière... Ayez un livre pour un compte personnel". G

La surveillance doit s'exercer sur les domestiques dans l'ensemble de leurs activités et de leurs comportements, et de cette manière la maîtresse de maison veillera à assurer l'ordre et la propreté :

"Un ordre sévère doit se trouver encore dans les armoires à linge, à habits, dans les commodes. Tous les objets ont leur place fixe et doivent y être..." G

Elle doit prendre soin de la santé de la famille en respectant l'hygiène domestique.

"Les soins à prendre pour conserver la santé de la famille ou la rappeler dès le premier signe d'indisposition sont d'importants et bien chers devoirs d'une maîtresse de maison... la salubrité du logement, la bonté de la nourriture, une exacte propreté sont les fondements de l'hygiène domestique..." R

Font partie de ces devoirs, les soins à donner au mari :

"Ces soins doivent se répéter tous les jours, être exacts, prévenants ; ils comprennent la conservation de la santé, la toilette etc...Il faut que ses vêtements soient constamment propres, de bon goût, et en nombre toujours suffisant dans ses armoires." G

et bien entendu les soins à donner aux enfants.

Le second volet des devoirs d'une maîtresse de maison est constitué par les devoirs de société et le soin de sa réputation.

"Dans la tenue d'une maison se trouvent compris les devoirs de société que l'on exerce chez soi". G

"Quelle que soit sa situation, une femme doit toujours se rappeler que plaire est sa destination". R

"Une femme doit, par-dessus tout avoir soin de sa réputation... Dans les soins que la bienséance nous oblige d'avoir de notre personne, plaire n'est qu'un accessoire, le but principal est d'indiquer par la propreté, la convenance des vêtements, que le bon ordre, le sentiment du bien, l'honnêteté en toutes choses dirigent nos pensées et nos actions..."

"Jusqu'à l'âge d'environ trente ans, une demoiselle ne doit jamais sortir sans être accompagnée... Les jeunes dames ont la liberté de faire seules les courses et les visites chez leurs connaissances mais elles ne peuvent se présenter en public sans leur mari ou une dame âgée. Elles ne doivent pas se montrer avec un homme de leur famille à moins que ce soit parent très proche ou d'un âge respectable..."

"Une dame ne doit point se présenter seule dans une bibliothèque, un musée à moins qu'elle n'y aille travailler comme artiste..."

"...Une jeune femme agirait d'une manière inconvenante si elle allait seule le soir chez quelqu'un, elle doit avoir soin qu'un domestique vienne la chercher ou bien prier la personne qu'elle visite de vouloir la faire accompagner..."

"Une personne du sexe (c'est-à-dire du sexe féminin) doit avoir une démarche modeste et mesurée... Le soin de la réputation des dames exige encore qu'elles aient un maintien modeste, qu'elles s'abstiennent d'avoir des manières agaçantes, des propos libres, qu'elles n'accueillent point les flatteurs..." C

La trame des devoirs de la femme est tracée : tenir sa maison, c'est-à-dire veiller au déroulement économique, ordonné et hygiénique de la vie domestique et accomplir au-dedans et au-dehors ses devoirs de société, c'est-à-dire représenter la famille en assurant à celle-ci sa bonne place dans le réseau des relations sociales dont elle fait partie.

Nous allons maintenant aborder la maison en nous interrogeant sur la manière dont s'y organisent la vie domestique et la vie des relations, en sachant que ce que nous saisissons ici n'est pas directement la pratique mais une image modèle de celle-ci qui semble faire l'objet d'un large consensus dans la petite et moyenne bourgeoisie, si l'on en juge par la vogue grandissante que vont connaître, au cours du XIX^{ème} siècle, les manuels et traités de savoir-vivre.

2.2. La disposition des pièces et leur usage d'après les manuels des années 1820-1830

A cette époque, en ville tout comme à la campagne, le logement est conçu pour un séjour de longue durée, mais nous verrons qu'un peu plus tard, au cours du XIX^{ème} siècle, l'on prendra en ville l'habitude de changer fréquemment de logements.

"D'après le calcul de son revenu, l'agrément de son époux, la quantité de sa famille, son état et ses relations...La maîtresse de maison doit choisir un logement sain, bien aéré, propre, convenable... Il faut surtout s'arranger de manière à faire un long séjour...Parce que dans une maison dont on a une longue habitude, tout se fait mieux et plus promptement et on trouve de doux souvenirs." R

2.2.1. La salle à manger et l'ordonnancement des repas

Commençons avec nos auteurs par la salle à manger. La situation de celle-ci nous renseigne d'emblée sur la fortune du maître de maison et éclaire le système de substitution qui régit l'espace de réception selon les degrés de fortune.

"Pour être commodément située, la salle à manger doit être placée entre la cuisine et le salon de compagnie, ou la chambre à coucher si la fortune du maître de maison est plus restreinte". R

"Si votre fortune est au-dessus de la médiocre, et que votre salle à manger serve de passage au salon et à votre chambre, une lampe à plusieurs mèches recouverte d'un globe en gaze, suspendue au milieu de la salle à manger, éclaire la table..." R

La salle à manger sert donc d'antichambre ou de seconde antichambre. Cependant, avoir une antichambre proprement dite présente:

"Plusieurs avantages, elle fait rentrer davantage la salle à manger dans l'appartement et la rend moins froide en hiver, en interceptant la communication entre l'air de l'escalier et celui qui pénètre dans l'appartement par les fenêtres... On y place une table sur laquelle on met de quoi écrire... Un poêle dans un coin touchant à

la salle à manger, des patères où les redingotes, les pelisses seront suspendues. Et quelques chaises". G

Ayant un double rôle, celui de salle à manger et d'antichambre, la salle à manger "est ordinairement meublée avec simplicité, même chez les personnes opulentes. Le sol est composé de dalles blanches et bleues ; les murs présentent des carreaux de couleur ou verte, ou jaune, soit au moyen d'une peinture à fresque ou d'un papier qui l'imité, les rideaux blancs. Un ou deux poëles chauffent cette pièce : si l'on est riche, et que l'on tienne à l'élégance, c'est une statue de pierre très blanche qui sert de tuyau ou de colonne... Deux ou trois petits degrés forment la base de la colonne ou le piédestal de la statue, et les personnes de goût ont coutume d'y placer de petits pots de fleurs..." R

Les normes relatives à son mobilier sont précises :

"La table ronde bien cirée, en acajou, en merisier ou en noyer, d'après les degrés de fortune, reste étalée au milieu de la salle, si elle est grande dans le cas contraire, les côtés sont rabattus, et la table est placée contre la muraille ; mais cela est beaucoup moins distingué. On place un tapis ou tout au moins un coussin sous la table. Un bas de buffet à table de marbre et des chaises de paille sont les meubles adaptés pour les salles à manger. On peut encore y placer deux fontaines semblables, de forme carrée, ayant de jolis robinets en cuivre brillant. Une servante, table percée pour recevoir les bouteilles, et que l'on place à côté de la grande table lorsqu'on a mis le couvert, est encore un petit meuble fort commode... Tâchez surtout d'avoir dans cette pièce une vaste armoire pratiquée dans le mur, et, s'il se peut, une office, dans laquelle vous placeriez la vaisselle de choix et autres objets qui ne servent pas journellement ; où vous pourriez mettre les provisions de sucre, épicerie, légumes fins, etc... les liqueurs spiritueux et rafraichissements.." R

L'office est le complément nécessaire de la salle à manger :

"C'est une pièce qui doit attenir à la salle à manger autant que possible... La croisée aura en dehors des persiennes, et en dedans de petits rideaux... Des armoires sont indispensables tout autour de cette petite salle. On y place une vaste table et quelques chaises. Les armoires de cette pièce serviront à renfermer les divers provisions de l'année... Tous les plats importants qui sont retirés de la table doivent être portés à l'office... Après le dîner, la maîtresse de maison va en faire l'inspection, et elle indique définitivement ceux qui doivent être gardés, et ceux qu'il convient d'envoyer à la cuisine.." G

La hiérarchie des repas est nettement marquée. Le dîner qui est le repas principal se prend à la salle à manger, le déjeuner aussi, mais celui-ci peut également être pris dans la chambre.

"Le déjeuner se sert sans nappe, il comporte principalement des cochonnailles, des viandes froides et même des entrées et hors-d'oeuvres. C'est souvent un dîner auquel il ne manque que le potage, et sans rôti ni salade...habituellement il est bon de couvrir la table d'une toile cirée.

"S'il est pris un peu plus tard, il porte le nom de déjeuner dînatoire, terminé par un café à la crème, chocolat à l'eau ou thé (servi avec des petits pains ou gâteaux). On sert assez communément du vin blanc à déjeuner, ce repas a lieu ordinairement de dix heures à midi ; mais une foule de circonstances font habituellement varier cette heure, je ne puis indiquer que celle des déjeuners où l'on reçoit. Pour les dîners, le couvert se met habituellement avec nappe, napperon que l'on remplace par une serviette lorsque la table est de petite dimension. On met une assiette plate seule à chaque place, les assiettes à soupe rassemblées, la maîtresse de maison les distribue à chacun à mesure qu'elle distribue le potage. Chez les grands, chaque convive a son plateau sur lequel se trouve son couvert, un verre ordinaire et un verre à pied en cristal, argent ou vermeil". R

Sur invitation se déroule le dîner de cérémonie. Pour un tel dîner l'ordonnancement de la table est particulièrement important, aussi une maîtresse de maison doit-elle

"Parfaitement connaître la symétrie, c'est-à-dire distinguer les hors d'oeuvre, entrées, entremets et les disposer convenablement entre eux". C

"Il est d'usage d'envelopper dans la serviette de chacun un pain frais d'une demi livre, le nom écrit sur une carte est placée sur la serviette. Pour un dîner de cérémonie, outre le verre ordinaire, on donne à chacun un verre de Bourgogne à la fin du 1er service ; souvent, un autre verre si l'on a une autre espèce de vin. Enfin, les verres de Champagne au dessert. Le café vient ensuite, puis le porte liqueur, mais il est de meilleur ton de les prendre au salon". R

Suivons maintenant le déroulement d'un dîner de cérémonie, de l'invitation à la visite de digestion :

"Quand on a décidé de donner un repas, on commence par choisir des convives qui pourront tous se plaire ensemble, ou se supporter du moins. Le dîner réglé, on fait, deux ou trois jours d'avance, une invitation verbale ou par écrit. On doit accepter ou refuser d'une manière franche et gracieuse, en apportant un motif raisonnable du refus sur lequel on ne doit plus revenir... L'invitation a dû marquer exactement l'heure de la réunion et vous devez arriver

à l'heure annoncée... Le couvert doit être tout prêt, et la maîtresse de maison au salon pour recevoir ces arrivants. Lorsque tout le monde est assemblé, un domestique annonce que l'on est servi... Les convives donnent le bras aux dames qu'ils conduisent dans la salle à manger... Arrivé auprès de la table, chaque convié salue respectueusement la dame qu'il conduit et qui s'incline également... Les deux messieurs les plus considérables sont placés auprès de la maîtresse de maison ainsi que les deux dames les plus honorées sont placées auprès du maître... Les plus jeunes conviés ou ceux d'un rang inférieur sont placés au bas bout de la table... Pour être à portée de veiller au service et à ce qu'il manque rien à leurs convives, les maîtres de la maison se placent ordinairement au centre de la table, l'un vis-à-vis de l'autre... Aussitôt que les conviés sont assis, la maîtresse de maison sert dans des assiettes placées en pile à sa gauche le potage... Le maître de maison découpe ou fait découper par quelques convives experts les grosses pièces pour en faire, ensuite, lui-même les honneurs... Pendant le premier service tout le monde se sert à boire à sa volonté, mais au second service, quand le maître de maison fait passer à la ronde le vin fin, il serait incivil de le refuser... Dès que le dessert paraît sur la table, les devoirs du maître de maison diminuent ainsi que ses droits... L'usage veut qu'à la fin du repas, les dames plongent les doigts dans leur verre plein d'eau, et les essuient avec leur serviette...

"C'est à la maîtresse de la maison à donner le signal de quitter la table; tous les convives se lèvent en offrant le bras aux dames, se rendent au salon où le café et les liqueurs les attendent... La politesse exige qu'on reste au moins une heure au salon après le dîner... Le maître de maison doit passer le premier... Après le dîner, on converse, on fait de la musique, le plus souvent on dresse des tables de jeux... Dans le cours de la soirée, la maîtresse de maison fait circuler un plateau de verres d'eau sucrée ou de sirops... Dans la huitaine qui suit le repas, chaque convive doit une visite à celui dont il a accepté l'invitation... Cette visite a reçu le nom assez trivial de "visite de digestion."

"La question de savoir s'il faut chanter à table est aujourd'hui résolue... On ne chante plus chez les gens du bel air et chez les riches de hautes classes de la société, mais on chante encore chez les bourgeois". C

Le rituel du dîner de cérémonie est fixé, et les grandes lignes de son ordonnance ne varieront pas sauf sur un point d'importance, la substitution du service à la russe au service à la française. Dans le service à la française tous les plats sont servis en même temps sur la table, dans le service à la russe ils sont servis successivement ; c'est la forme usitée de nos jours. Les détails par contre iront se modifiant selon la logique de la mode révélatrice du jeu toujours renouvelé des différences classantes, (P. Bourdieu). Celles-ci permettent aux groupes sociaux de se différencier de ceux qui viennent immédiatement après dans la hiérarchie sociale. Ainsi la mode de

chanter à table est en train de passer ; un peu plus tard, les rince-doigts seront tout à fait démodés.

2.2.2. Le salon et les degrés de richesse

"Le salon est en quelque sorte le théâtre de la société. C'est là surtout où brillent la politesse des manières, le talent de raconter d'une manière spirituelle, vive et animée. C'est au salon que la société française a conquis sa réputation européenne, et mérité le titre de modèle des sociétés spirituelles et polies, où la prééminence est au plus aimable". G

Il est donc primordial de savoir recevoir :

"Tout dans l'appartement, doit, autant que possible, offrir le confort anglais et la grâce française. Recevoir avec aisance et noblesse, faire en sorte que tout en vous, autour de vous, respire la bienséance et l'agrément... Un ordre parfait, une exquise propreté, une élégance qui se passe bien d'être somptueuse doivent distinguer l'entrée du logis, l'ameublement et la mise de la dame du lieu..."

C'est au salon qu'on reçoit, à défaut dans la chambre. La salle à manger, comme nous venons de le voir, est souvent un lieu de passage meublé avec simplicité, on ne peut donc y recevoir que si l'on ne dispose pas d'autre pièce.

"Dans une maison où il y a de l'aisance, il doit indispensablement se trouver un salon... Recevoir dans une salle à manger, n'est permis que chez celles qui ne peuvent faire les frais du mobilier d'une chambre ou d'un salon. La simplicité admise dans une pièce de ce genre, convenant à l'exiguité de leurs moyens". C

La forme et l'ameublement du salon sont définis :

"La forme carrée est agréable pour un salon ; les fenêtres regardent habituellement la porte, et la cheminée est placée sur un côté. Cette pièce doit être parquetée et de moyenne grandeur... Les meubles qui composent un salon sont généralement en acajou, et le plus souvent, les fauteuils et le canapé sont recouverts en velours d'Utrecht... Sur la cheminée, vous placez une pendule et quelques vases de porcelaine pour les fleurs... Votre salon doit être garni, en hiver, d'un beau tapis, plusieurs tableaux, des gravures rares et d'une valeur élevée..." G

Cependant, avoir un salon est un privilège auquel accèdent bien peu des lectrices de Madame Celnart (Manuel Roret), aussi les

renseigne-t-elle sans ambiguïté sur leur place dans la hiérarchie de la richesse mobilière :

"Le premier degré de richesse d'un salon est d'avoir des tentures en velours uni ou peint, des glaces du haut en bas des murailles, un plafond peint en ciel, de beaux divans de soie non couverts, parquet d'acajou, etc. Le second est d'être peint à fresque, avec colonnes et glaces intermédiaires, parquet de chêne enjolivé, causeuses au nombre de deux, quatre ou six ; fauteuils en soie recouverts. Le troisième degré consiste en une tenture de papier velouté, une seule ottomane ou causeuse en casimir ou drap imprimé de la nouvelle fabrication. Pour le quatrième degré, tenture de papier peint, point de causeuses, fauteuils et chaises rembourrés en velours d'Utrecht, toiles de Jouy, étoffes de crin. Dans les deux premiers, il est d'usage de placer, l'hiver, un beau tapis qui recouvre entièrement le parquet ; dans les autres, on se contente de mettre un tapis plus ou moins large devant la causeuse, la cheminée ; dans les derniers, on a de petits tapis carrés, ou même de jolies sparteries sous chaque fauteuil. J'oubliais de dire que le sol de ces simples salons est tantôt un parquet uni, ou de carreaux frottés et mis en couleur rouge ou couleur de bois : cette dernière est à la fois plus solide et plus distinguée... Un piano est presque obligé. Une glace, une superbe pendule sur la cheminée, une autre glace au-dessus du piano et de la console sont aussi de rigueur". R

Les accessoires, "affaire de luxe et de goût varient avec les localités, la mode et la fantaisie du propriétaire". Les doubles rideaux de soie ou de velours, ou la draperie supérieure qui y supplée dans les appartements plus modestes doivent être de la couleur de l'appartement.

"Dans les salons du quatrième degré, elles sont en toile ou cramoisi. En les garnissant de franges noires, cela produit un agréable effet." R

a) Comment substituer la chambre au salon

"Comme recevoir dans un salon de compagnie est le privilège de l'opulence et du bon ton, les petites fortunes, qui ne peuvent avoir en même temps cette pièce et une chambre à coucher, imaginent de faire servir la même chambre à ces deux fins. Pour cela, on place le lit dans une alcôve fermée, pratique aussi désagréable que malsaine. Du reste, un salon avec rideaux de calicot ou percale est ridicule. Les vieux et rares fauteuils, les nombreuses chaises de paille, les meubles de chambre à coucher, une commode et un secrétaire (qu'on y place ordinairement), la pendule en acajou, et les vases de fleurs artificielles communes, une table de jeu, achèvent de rendre burlesque, comme salon, cette pièce qui, dans sa simplicité, ferait une chambre à coucher très commode et très convenable. Si donc la maîtresse de maison peu fortunée veut écouter mes conseils, elle n'aura point de salon, et meublera agréablement sa chambre à coucher : sans affecter du faste, elle peut la décorer avec goût. Les

alcôves n'étant plus de mode, je lui conseillerai d'avoir un lit dans la chambre même, et de le faire en toile de Jouy peinte, avec franges assorties en laine et soie. Que ce lit soit à couronne avec deux flèches. L'étoffe des fauteuils doit être pareille aux draperies, et si les facultés pécuniaires ne le permettent pas, on peut avoir des fauteuils revêtus de l'étoffe la plus grossière."

Si le salon s'inscrit si fortement dans le dispositif des signes de classement social, c'est que les visites ont une place déterminante dans la stratégie sociale de la bourgeoisie de cette époque.

b) Les visites

Les visites sont une part importante des relations sociales dont on ne peut se dispenser sans perdre sa place dans la société :

"Les premières sont les visites dites : "Jour de l'an", ensuite visite d'amitié et visites de cérémonie et il a aussi des visites "d'affaires"... Au renouvellement de chaque année, l'usage et le devoir recommandent de nous présenter chez nos parents d'abord, ensuite chez nos protecteurs, nos amis et ceux qui nous ont marqué de la bienveillance... Les visites d'amitié se font à toute heure sans apprêts, sans toilette, une trop brillante parure y serait déplacée... Avec un ami, un parent qu'on traite comme tel, on ne compte pas les visites... Une visite de cérémonie ne se fait jamais sans compter et sans examiner quel intervalle on a mis à vous la rendre... Les visites de cérémonie doivent être courtes. Lorsque, dans une visite de demi-cérémonie, on insiste vivement pour que vous restiez, il convient de céder, mais de se lever ensuite peu d'instant après... Afin de ne point omettre de visites à rendre ou éviter d'en faire par mégarde de nouvelles, lorsque la précédente n'a point été rendue, les personnes très répandues dans le monde feront bien d'en tenir une petite note..." R

Sont également obligatoires les visites de noce, de condoléances, les visites d'adieu avant un voyage. Le rituel des visites de cérémonie fait l'objet de longues descriptions minutieuses, prévoyant les diverses situations qui peuvent advenir, nous n'en retiendrons que l'essentiel :

"Ayez le soin de ne faire les visites de cérémonie, ni avant midi, ni après cinq heures... Pour faire convenablement des visites cérémonieuses, il importe de n'avoir aucune légère indisposition qui nuise momentanément à votre figure, à votre voix etc... Après avoir fait une toilette soignée, les visiteurs se munissent de cartes, c'est-à-dire de petits billets de carte ou de carton, sur lequel leur nom est imprimé ou bien écrit." C

Suivons le visiteur :

"Lorsqu'un domestique répond que la personne est souffrante, qu'elle est en affaire ou à dîner, on agit de la même manière. On donne autant de cartes qu'il y a de personnes à voir dans la maison. Si l'on est introduit, on pose dans l'antichambre son parapluie, son manteau etc... En province, on le garde communément. On se fait ensuite annoncer par un domestique, si c'est l'usage de la maison..."
"Admis, un monsieur se présente le chapeau à la main, et s'avançant vers la personne, la salue avec grâce et respect. Dès qu'il lui voit faire le mouvement de chercher un siège pour le lui offrir, il s'empresse d'aller le prendre lui-même (une chaise ordinairement) ; il le place du côté de la porte d'entrée, et à quelque distance de la personne, à laquelle il laisse ainsi ce qu'on appelait le haut bout. Il ne s'assied que lorsqu'elle est assise, et, tenant son chapeau sur ses genoux, ne se balance point, ne s'enfonce point sur sa chaise, mais garde un maintien aisé, honnête et décent. Il serait familier et de mauvais ton de se débarrasser de son chapeau, de sa canne, avant que le maître ou surtout la maîtresse de la maison ne vous ait invité à le faire...le lit ne doit être ni touché, ni approché par un homme. Le chapeau se place de préférence sur le bas d'une console, d'un guéridon. Ces conseils regardent aussi les dames. Depuis une quinzaine d'années, elles ont pris l'habitude de quitter leur chapeau et leur schall ; mais cela suppose assez d'intimité pour qu'elles s'en abstiennent chez des personnes peu connues. Si on les y engage elles refusent..." C

En ce qui concerne les dames, lors d'une visite demi-cérémonieuse,

"Si elles sont un peu liées avec la personne qu'elles visitent et qu'elles désirent se débarrasser, elles en demandent la permission que l'on accorde en se levant pour les aider à quitter chapeau et schall. Un fauteuil, un meuble éloigné doit recevoir ces objets ; ils ne peuvent être placés sur le lit que lorsque la maîtresse de la maison les y met elle-même".

"Les visites de cérémonies doivent être courtes... Si en entrant, vous avez trouvé des personnes étrangères, une conversation engagée, contentez-vous du peu de mots que vous adresseront le maître ou la maîtresse de la maison..." C

Et maintenant, comment recevoir avec nuances ?

"Dès que l'on voit entrer quelqu'un annoncé ou non, on se lève, on va vers lui, on l'engage à s'asseoir... Si c'est un homme, on lui offre un fauteuil ou une chaise rembourrée, un vieillard, on insiste pour qu'il accepte le fauteuil, une dame on la prie de s'asseoir sur l'ottomane..."

3Si c'est le maître de maison qui reçoit, il prendra une chaise et s'assiéra à peu de distance de ce meuble. Si c'est la maîtresse et qu'elle soit intime avec la dame qui la visite, elle se mettra auprès d'elle. Si plusieurs dames viennent à la fois, c'est la plus distinguée par son

rang à qui l'on donne cette place... Une maîtresse de maison doit veiller avec sollicitude à ce que l'on n'éprouve aucune gêne chez elle... Si c'est une dame qu'il faille accompagner, le maître de maison lui prend la main, la passe sous son bras, et la guide jusqu'au bas de l'escalier... En province, on reconduit ainsi tous ou presque tous les visiteurs, jusqu'à la porte de la rue. Autrefois, on engageait les gens à se rafraîchir avec de très solides comestibles. Une telle proposition exciterait aujourd'hui la risée...

Aujourd'hui, on n'offre aux visiteurs que dans trois circonstances : pendant les grandes chaleurs, on invite à prendre un verre de sirop, un verre d'eau à la glace... Si quelqu'un fait de la lecture, on lui fait apporter un verre d'eau sucrée... Et on propose de l'eau de fleurs d'orange à une dame qui se trouve subitement indisposée. Si quelqu'un veut se rafraîchir, il prie la maîtresse de maison de bien vouloir lui permettre de sonner. D'après l'affirmative, il mande au domestique qui se présente ce dont il a besoin". C

On reçoit donc les visites au salon, mais la chambre peut y être substituée, et cela devait se produire bien souvent si l'on en croit l'injonction répétée.

"On ne place pas indifféremment son chapeau en le quittant ; le mettre sur un lit est une incivilité ".

C'est au salon que l'on reçoit les visites, et c'est là que l'on reçoit aussi avant et après le dîner ses invités, que l'on reçoit pour un bal, un concert, mais aussi pour une *"simple soirée sans apprêts dans laquelle on adopte le costume des promenades d'été"*. Il est fréquent, surtout après le dîner, que l'on joue, mais *"ce serait s'exposer au mépris que de proposer de jouer gros jeu... Quand la maîtresse de maison a fait dresser les tables de jeu, elle prend autant de cartes que chaque jeu demande de joueurs et les présente aux personnes de la société en commençant par celles qu'elle veut honorer. Accepter une carte, c'est prendre l'engagement de jouer. L'assortiment des joueurs demande beaucoup d'attention... La partie la plus honorable, celle de la maîtresse de la maison ne peut jamais se refuser à moins que l'on ne sache pas manier les cartes... Les dettes de jeu sont sacrées, on les appelle "dettes d'honneur". C*

Il est aussi des réunions moins formelles, et parmi celles-ci, le thé :

"L'hiver les réunions sont fréquentes, elles se répètent dans toutes les classes. On se rassemble pour faire quelques-unes de ces

parties où l'esprit est activé, délassé sans aucun dommage pour la bourse. On se réunit pour causer... Les femmes se mêlent peu à ces conversations, mais elles écoutent et jugent nettement. De temps en temps, cependant elles y jettent un mot aimable et elles empêchent ces entretiens... de devenir des discussions. Différents rafraîchissements sont urgents et doivent être préparés d'avance... ceux d'orgeat et de groseille sont du goût de tout le monde ; le punch doit être fait immédiatement. Procurez vous plusieurs assiettes de gâteaux, des échaudés, une brioche ; et lorsque vous donnez un thé... un pain rond de gruau en pâte ferme que vous divisez en tartines très minces beurrées. Faites faire de la musique dans les moments d'intervalle de la conversation..." G

Il est fréquent de jouer à des petits jeux de société :

"Ces jeux, appelés innocents, plaisent en général aux personnes des deux sexes, parce qu'ils donnent du mouvement, qu'ils exigent de l'activité et de la mémoire, et qu'ils exercent l'esprit. Un jeune homme ne doit point prendre une demoiselle par la taille, ni s'emparer d'un ruban ou d'un bouquet, ni s'attacher exclusivement à la même personne... Les choix des jeux divers appartiennent aux dames. Celle qui reçoit doit veiller à les varier dès qu'elle s'aperçoit qu'un jeu perd de son intérêt, elle doit proposer un autre... Dans les jeux de société, les pénitences qu'on impose à celui qui doit retirer un gage consiste, assez souvent, à embrasser une ou plusieurs dames de la compagnie..." C

2.2.3. Les chambres et leurs dépendances

a) Les chambres à coucher

Dès que la fortune le permet, Monsieur et Madame ont chacun une chambre aux caractéristiques nettement distinctes.

La chambre de Madame *"doit être bien éclairée et baignée des premiers rayons du soleil ; la position du levant ou du midi... Le lit est en acajou, mais d'une élégance simple. Les rideaux qui le surmontent en toile de Jouy... La forme de ce lit peut être à bateau... Elle doit avoir une commode carré, fermante, à coins ronds et à dessus de marbre, elle doit être placée vis-à-vis de la cheminée. Un chiffonnier ou une armoire à glace, puis un secrétaire et une causeuse. Une table pour le travail de l'aiguille, une bergère, quatre fauteuils et quelques chaises... Le marbre supérieur ou l'appui de la cheminée doit être surmonté par une glace, et ornée d'une pendule élégante, de vases de*

même goût et quelques flacons... Une petite bibliothèque est fort bien utile dans sa chambre..." G

Nous l'avons vu la mode de l'alcôve est passée, et celle-ci apparaît malsaine :

"On a beau ouvrir les grandes portes de l'alcôve pendant la nuit, l'air n'y peut jamais circuler, puisqu'alors les croisées sont fermées ; les laisser ouvertes quand on sort est un assujettissement... C'est bien encore pire lorsqu'on est malade : ces portes ouvrant dans la chambre gênent extrêmement..." R

"La chambre destinée au maître de la maison doit avoir un aspect plus simple et plus sévère qu'aucune autre de l'appartement... Le maître de la maison trouve toujours du linge blanc, ses vêtements brossés et en ordre, placés sous sa main et à l'abri de la poussière... La chambre doit être toujours propre avec de beaux meubles en petit nombre : une table à écrire, une commode, un secrétaire, une bibliothèque et une grande table recouverte d'un tapis vert... Un canapé en drap ordinaire ; c'est le lit de la journée. Deux fauteuils et des chaises en gondoles... Une glace, enchâssée, une pendule ordinaire et deux vases... Point d'alcôve, point de rideau au lit... Le lit et sa forme seront simples, en rapport avec les autres meubles..." G

Une chambre à coucher ne s'entend point sans les dégagements qui en sont le complément indispensable :

"Une chambre à coucher ne présentera jamais ce bel ordre si agréable à l'oeil, et qui donne une idée si favorable de la maîtresse de maison, si elle est dépourvue des dégagement nécessaires, c'est-à-dire d'armoires à porte-manteaux, indispensables pour suspendre les robes garnies, de soie et les robes empesées, ainsi que pour ranger les fichus et collerettes à tuyaux. Une armoire semblable, quoique disposée et fermée avec moins de soin, est encore très utile pour suspendre les vêtements du matin et ceux que l'on n'a point le temps de plier. La maîtresse de maison ne doit négliger aucun moyen de tout ranger promptement et complètement. Lorsqu'elle serait extrêmement simple dans sa parure, elle devrait être recherchée dans sa propreté, et par conséquent avoir un cabinet de toilette qui, en outre, lui aidera beaucoup à ranger ses effets et à dégager sa chambre. On y met la table de nuit, les oreillers, la veilleuse pendant le jour. Une table garnie de tiroirs, une toilette portative à miroir carré, une cuvette avec son aiguière, une petite fontaine filtrante, quelques porte-manteaux pour suspendre les vêtements et peignoirs, un dégagement pour conduire à la garde-robe, tel doit être le simple cabinet de toilette d'une modeste maîtresse de maison. Ce n'est que là qu'il peut et doit se trouver de petits tabourets en paille ou couverts d'étoffes pour mettre les pieds. Les coussins les remplacent dans les appartements".

Le terme garde-robe désigne usuellement le petit cabinet où est rangée la "garde-robe meuble" qui sert de lieu d'aisance et à la puanteur et l'insalubrité de laquelle de nombreux inventeurs se sont proposés de remédier jusqu'à la généralisation des toilettes desservies par une canalisation.

b) La chambre de bain

"Cette pièce est très commode dans toutes sortes de cas, et fréquemment en usage dans les familles où la propreté du corps est surveillée comme une chose qui rentre dans la médecine essentielle... Le bain peut être chauffé au moyen d'un cylindre. A Paris, il est facile de faire venir chez soi l'eau toute chaude, en prenant un abonnement dans la plus prochaine maison de bain". G

L'usage du bain n'est pourtant point si fréquent et nos auteurs insistent sur le rôle de la propreté corporelle et du bain dans la prévention des maladies. Ils recommandent des bains à rythme régulier :

"A moins que vous n'habitiez Paris, et que votre fortune ne soit fort restreinte, ayez une baignoire chez vous ; qu'elle soit placée dans un cabinet simple et propre, bien aéré surtout. Au moyen des fourneaux, des cheminées économiques, des caléfacteurs à bains, il vous sera facile de faire chauffer l'eau à peu de frais... Vous ferez adopter chez vous l'usage de prendre des bains au plus tous les huit jours, pendant les grandes chaleurs, et au moins tous les mois pendant l'hiver : il sera bon d'avoir une petite baignoire d'enfant. Indépendamment de ces deux baignoires, il vous faut avoir un fauteuil à demi-bains, et un seau à bains de pieds ; je vous conseille de prendre l'un et l'autre en fer-blanc fort épais, montés sur un châssis de bois pour éviter les chocs.."

2.2.4. Les espaces de service, le chauffage et l'éclairage

Les rapports entre maîtres et domestiques au XIX^{ème} siècle ont déjà été étudiés, je ne reprendrai donc pas l'analyse de ce thème qui est largement développé dans les traités de savoir-vivre et me contenterai d'en indiquer les principales implications dans l'organisation de l'espace et du temps de la maisonnée.

a) La cuisine

Elle est le domaine des domestiques. La maîtresse de maison doit y exercer une surveillance efficace, veiller à sa propreté et contrôler les nombreuses dépenses qu'elle occasionne.

Les prescriptions concernant son aménagement, le mobilier et les ustensiles qu'elle recèle, sont largement développées, nous n'en retiendrons que les deux points suivants :

"La cuisine doit tout d'abord attirer les soins de la ménagère ; elle doit être bien dallée ou carrelée, afin qu'on puisse laver fréquemment le sol... Une grande cuisine a l'avantage de servir de buanderie, ce qui, Paris excepté, offre beaucoup d'économie..." "Les fourneaux sont la partie essentielle de la cuisine ; que la tablette des vôtres soit toujours placée devant une fenêtre pour deux motifs : le premier, parce qu'en l'ouvrant on laisse échapper les vapeurs délétères du charbon, et que le feu s'anime et s'entretient ; le second, parce qu'en y voyant mieux, on peut juger du degré de cuisson des ragoûts, et mettre l'assaisonnement sans se tromper... L'ouverture des fourneaux doit être d'inégale grandeur pour qu'on ait la facilité d'y placer des casseroles plus ou moins grandes". R

b) La lingerie

"Lorsque le nombre de membres de la famille et la disposition du logement permettent de consacrer une chambre exclusive au linge, on doit choisir pour cette destination une des pièces les mieux éclairées et les plus sèches, ayant une cheminée... Il est urgent que des armoires garnies de tablettes soient disposées autour de la pièce dont le centre est occupé par une grande table à demeure destinée au repassage... Avant de serrer le linge dans les armoires, il faut s'assurer qu'il soit parfaitement sec et bien raccommoé". G

c) Le chauffage et l'éclairage

Le chauffage est sommaire, la période de chauffe brève et en général seules quelques-unes des pièces de l'appartement sont chauffées, encore ne le sont-elles pas d'une façon continue.

"Tout le monde sait qu'outre les cheminées ordinaires, on a les poêles et les cheminées portatives... La maîtresse de maison ne négligera point ces accessoires ; mais elle prendra garde surtout, et avant toutes choses, à se garantir de la fumée, car c'est un supplice, un dégât, que nul motif ne peut faire endurer..." R

Le tirage des cheminées laisse en effet souvent à désirer et le dépouillement des revues du début du XIX^{ème} siècle fait apparaître de nombreux articles consacrés aux moyens d'améliorer la disposition et la structure des cheminées et des conduits de fumée.

Le chauffage est une source importante de dépenses et la maîtresse de maison doit contrôler le choix des combustibles correspondant aux différents usages et la dépense qui en est faite par les domestiques. L'éclairage est lui aussi différencié, chandelles ou lampes à huile pour la cuisine et les besoins journaliers de la maison, bougies pour le salon.

2.3. La rigueur comptable s'impose à partir des années 1840

Les manuels publiés jusqu'à la fin des années 1840, parmi lesquels nous trouvons plusieurs rééditions, se situent dans le prolongement des tendances de la période précédente, cependant, les obligations qui y sont définies vont en s'accroissant. Nous l'illustrerons par des instructions relatives au contrôle des dépenses, à la surveillance des domestiques et à la comptabilité des visites extraites du livre d'Alida de Savignac "La jeune maîtresse de maison" 1836 réédité en 1848.

a) Le contrôle des dépenses

"L'économie est une belle chose que l'on doit cacher avec autant de soin qu'une laide..."

"Il faut régler à l'avance les dépenses toujours à peu près les mêmes; quant aux fantaisies, c'est justement pour ne point s'y livrer en aveugle qu'il est bon de compter avec soi-même. Ainsi, la maîtresse de la maison écrit à la colonne des recettes deux mille francs pour un mois. Sa recette est ainsi ronde et en bloc parce qu'elle n'est pas chargée de la gestion des biens, fardeau qui ne retombe sur la femme que lors que celle-ci n'a plus ni père ni mari".

C'est en tout premier lieu sur les dépenses de table que doit s'exercer le contrôle de la maîtresse de maison :

"Connaître le prix des denrées est un point bien important pour une maîtresse de maison... Le grand art de la maîtresse de maison

consiste à savoir aider du talent son cuisinier, varier ses menus, et surtout tirer parti des plats entamés pour en faire des mascarades..."

Celle-ci doit veiller à la bonne utilisation des restes et régler avec économie la table des domestiques :

"Les cinq plats dont se compose notre dîner sont servis en même temps sur des plats couverts, posés sur des réchauds. Les deux plats de viande de boucherie et le plat de légumes passent de droit à la table des domestiques, le plat de poisson ou de volaille, avec l'entremet sucré sont mis à part... Le second déjeuner des domestiques de réserve comme le nôtre, sur la desserte de la veille ; on ajoute à leur plat de viande des noix, des pommes ou du fromage, au lieu que l'on nous sert des compotes, des confitures ou de beaux fruits, débris de la desserte de veille. Le déjeuner est un repas sans façon auquel pourtant on doit donner bon air... Les règles de dépenses se modifient les jours maigres ou l'argent des sept livres de viande sert à acheter du poisson, des oeufs et un plat de légumes de plus pour la table des domestiques".

Mais la surveillance qu'elle exerce doit s'appliquer avec précision à tous les aspects de la vie domestique :

"Une bonne maîtresse de maison doit bien connaître ses armoires et être toujours en état d'indiquer la position de chaque objet . Cette même surveillance doit s'appliquer à toute la vaisselle, aux équipages, à la tenue des appartements et des domestiques..."

b) La comptabilité des visites

Celle-ci doit être rigoureuse sinon la maîtresse de maison encourt le risque de compromettre la situation de la famille :

"Avec les gens que l'on reçoit, il y a un échange presque continuel de visites et d'invitations qui exige de n'être jamais en arrière de politesse. Une visite de cérémonie doit être rendue dans la même semaine... Tout dîner reçu, toute invitation de bal demande lorsque l'on tient une maison, une politesse pareille ; c'est une grossièreté de ne point recevoir à son domicile qui vous a reçu, ou même qui vous a prié à une fête... Un simple remerciement suffit si l'on n'accepte pas, pour répondre à une invitation de bal faite de la part d'une personne qui n'est jamais venue chez vous, et chez laquelle on est jamais allé. Mais si l'on accepte une visite avant, le bal est nécessaire et une après et mettre un nom de plus sur sa liste pour les jours de grande réunion... Au moment de son départ, ou lors de son arrivée, il ne faut pas négliger de faire de visites, ou d'envoyer des cartes à toutes les personnes que l'on a reçues chez soi, ou chez lesquelles on a été admis... Les jeunes gens non mariés sont seuls exclus de cette formalité, on ne leur doit point de visite de congé,

même par carte... Un individu, homme ou femme qui, après une absence, ne vous fait point part de son retour, témoigne par là se retirer de votre maison et désirer vous éloigner de la sienne."

Cependant cette sociabilité formelle n'est pas la seule et l'existence de cercles plus intimes s'affirme :

"Lorsque l'on est à la tête d'une maison, il faut partager sa société en trois classes : aux intimes, les preuves d'amitié, les prévenances, les procédés, toutes choses que le coeur dicte assez bien ordinaire... Les gens que l'on reçoit... Ceux que l'on rencontre."

2.4. L'organisation du temps

La vie quotidienne est scandée par le rythme cyclique des nettoyages :

"Chaque semaine, la maîtresse de maison fixera un jour quelconque... Ce jour là, on mettra sur les parquets et les meubles d'acajou, de merisier, noyer etc... le mélange de cire blanche et d'essence de térébenthine... On frotera bien ensuite avec une brosse dure, puis un chiffon de laine..."

"Chaque mois, aux nettoyages de la semaine, on ajoute ceux-ci : battre les fauteuils et les chaises hors des chambres... nettoyer les vitres, les verres bombes des pendules, des vases etc..."

"Chaque année, le changement des saisons exige encore un soin particulier des appartements... Il faut faire blanchir les housses de fauteuils, les rideaux des fenêtres et de lit... Il est indispensable de choisir un beau jour pour cette opération". R

Il revient à la femme de rythmer la vie quotidienne de la maisonnée :

"La maîtresse de maison de campagne, comme celle de la ville, présidera à l'arrangement des chambres, au lever, à l'habillement de ses enfants : elle déjeunera avec son mari, et tâchera d'oublier en cet instant les tracasseries du ménage, afin de lui montrer un visage serein, de le distraire par un entretien agréable. C'est à la sage conduite d'une maison, au bien-être intérieur, à l'accroissement des épargnes, que l'on doit reconnaître qu'une femme est bonne ménagère, et non point à l'air affairé, aux doléances sur le prix des objets, aux fastidieux récits des détails domestiques. Par le même motif, la maîtresse de maison soignera sa personne avec la plus minutieuse propreté, et une élégance simple et gracieuse ; le temps qu'elle y consacrerait sera pris après le déjeuner."

C'est en effet le changement de toilette qui marque le plus fortement le rythme quotidien et, si un certain négligé est habituel le matin, l'après-midi, les toilettes élégantes mais bien inconfortables de l'époque sont de mise.

"La bienséance exige que nous soyons toujours vêtus d'une manière propre et décente. La tenue du lever pour un homme est le bonnet de coton ou foulard, la robe de chambre ou le gilet à manche. Pour la dame, le petit bonnet de percale, la camisole ou la robe d'étoffe commune... Une femme de bon genre ne peut sortir dans le costume de son lever, ni avec un tablier, un bonnet etc... Un homme bien né ne peut pas non plus se montrer dans la rue en veste, gilet etc... les visites du matin pour les dames doivent avoir lieu en négligé élégant et simple. Les messieurs s'en acquittent en redingote, en bottes et pantalon, ainsi que pour leurs courses journalières et les visites du milieu de la journée... Pour les dames, il leur faut une toilette un peu plus soignée..."

Les visites de cérémonies, celles du soir, les assemblées surtout, exigent chez les uns une mise plus recherchée, chez les autres une parure brillante... Les dames déjà vieilles doivent s'abstenir des couleurs éclatantes, des modes très nouvelles, des ornements gracieux... La simplicité sévère des vêtements masculins n'établit que très peu de différences entre la mise des jeunes gens et celle des hommes âgés."

La vie mondaine est réglée par les visites et les réceptions et, pour ceux encore bien peu nombreux qui en ont les moyens, par l'alternance vie urbaine/séjour à la campagne.

A travers les traités de savoir-vivre, la famille bourgeoise des années 1820-1840, apparaît liée par le devoir et relativement ouverte sur l'extérieur. Les obligations sociales sont définies. Le déroulement du dîner de cérémonie et celui des visites de cérémonie sont fixés dans leurs grandes lignes, mais l'usage des temps et des lieux reste souple. La salle à manger peut servir d'antichambre, l'horaire et le lieu du déjeuner sont variables. Le salon atteste directement de la richesse des maîtres de maison, mais la chambre peut y être substituée, non la salle à manger trop simple pour cela, puisque son statut est proche de celui de l'antichambre.

3. LES ANNÉES 1850. LA RIGUEUR ET LE BIEN-ETRE CHEZ SOI

Au cours des années 1850 va paraître une floraison de nouveaux manuels et traités. Reflet des conditions socio-économiques de l'époque, les lecteurs de ceux-ci appartiennent à une classe plus aisée, ou qui souhaite être considérée comme telle, et qui cherche à appuyer son ascension sociale sur le respect des convenances. Nous n'avons pas les éléments suffisants pour connaître le milieu social des lecteurs de ces manuels, mais si nous les comparons à ceux de la période précédente, les textes d'introduction, le mode de vie qui y est décrit, le contenu des conseils pratiques permettent de penser qu'ils s'adressent à des couches plus aisées.

Nous avons retenu pour cette période l'édition 1852 du "Manuel Roret, Nouveau manuel complet de la maîtresse de maison ou lettres sur l'économie domestique" de Madame Pariset, suivi d'un appendice par Madame Gacon-Dufour, Celnart" (RP) car cette édition renouvelée fait apparaître des changements substantiels quant à l'organisation et l'ameublement de la maison, et deux manuels de savoir-vivre : "Le guide manuel de la bonne compagnie du bon ton et de la politesse" de Pierre Boitard (PB) 1851 qui sera réédité (4ème édition en 1886) et le "Manuel du savoir-vivre ou l'art de se conduire selon les convenances et les usages du monde dans toutes les circonstances de la vie et dans les diverses religions de la société " (AM) par Alfred Meilheurat 1852, également réédité (10ème édition 1876).

3.1. Le resserrement des liens familiaux et le bien-être chez soi.

C'est à cette période que se répercute, dans nos manuels, le resserrement des rapports familiaux et des rapports conjugaux comme nous le verrons plus en détail avec l'étude des chambres.

Dans l'accomplissement de ses devoirs et tout en restant à la place subordonnée qui est la sienne, la femme va passer à la recherche du bonheur :

"Celle qui, comme nous, veut se livrer à l'honorable occupation de gouverner sa maison pour le bonheur de son mari et celui de ses enfants: bonheur dont le sien résulte et dépend". RP

Un souci nouveau du bien-être et du confort se fait jour, lié à la notion de chez soi :

"Le vrai bon goût consiste à choisir les choses utiles, commodes, durables, et qui surtout ont entre elles un rapport bien établi. Je crois que cette concordance fait partie essentielle de ce que les Anglais expriment par le mot comfortable. Elle plait à l'oeil, elle donne une sorte de repos à l'esprit, et constitue en grande partie ce bien-être duquel je vous parlais. Il ne faut jamais la perdre de vue, car elle contribue en partie à la santé de l'âme, et tout ce qui peut y concourir doit être observé soigneusement. Partout où j'ai trouvé cet accord parfait, partout où cette présence de la raison, jointe au bon goût, s'est montrée à moi, j'ai senti besoin de rester ou de revenir. C'est là précisément, ma chère enfant, le sentiment impérieux qu'il faut qu'une femme éprouve pour son chez-elle. Là, elle doit se trouver mieux que partout, là, elle doit rester le plus possible." RP

Ce passage illustre également la conception du goût alors dominante. Le bon goût consiste pour la bourgeoisie de cette époque à respecter les normes, et à choisir des choses qui ont entre elles un "rapport bien établi", celui que l'on s'attend à trouver et qui est dicté par les convenances. Le goût s'inscrit ici dans une conception de la gestion domestique où l'économie passe avant la mode et où la préférence est donnée aux objets utiles et durables. Nous verrons qu'il n'en ira pas toujours de même et qu'à la fin du siècle, la conception du goût va profondément se modifier.

Il va sans dire que les voies de ce bonheur domestique continuent de passer par la tenue d'une comptabilité rigoureuse des dépenses et une surveillance des domestiques qui va gagner en précision (répartition des tâches et encadrement de l'emploi du temps).

3.2. La disposition du logement et son usage

A l'époque, et tout particulièrement à Paris, il devient difficile de trouver un logement convenable et "il faut s'accommoder avec la nécessité". La location est habituelle (on peut très bien être propriétaire d'immeubles locatifs et locataire de son propre logement) et nos manuels dispensent des conseils relatifs aux baux de location. Ceux-ci deviendront de plus en plus précis au cours des périodes suivantes.

Sous l'influence des hygiénistes, le soleil est recherché, et rompant avec une ancienne tradition, le midi va être considéré comme une orientation préférentielle :

"Qu'il y ait de l'air, du soleil et pas d'humidité si vous tenez à votre santé". PB

"Le levant ou le couchant sont tolérables, mais le midi avant tout. Non seulement la santé doit être le motif très-puissant de cette préférence, mais il est certaines dispositions mélancoliques de l'esprit qui ne résistent point à l'aimable clarté du soleil, et que son absence ne peut que prolonger et augmenter. Tâcher donc d'occuper un de ces appartements doubles, et assez bien entendus pour que toutes les pièces, qui sont les moins habitées, telles que l'antichambre, l'office, les garde-robes, la pièce destinée aux armoires, au repassage, soient au nord, et les pièces habitées au midi". RP

La recherche du bien-être et du confort doivent guider le choix du logement, pour lequel la disposition conseillée continue d'être une disposition classique avec les chambres intégrées à l'espace de réception ouvrant sur le salon :

"Il est utile et même nécessaire d'avoir deux chambres à coucher qui ordinairement sont séparées par le salon... Une des conditions les plus commodes d'un logement est que les deux appartements (les chambres et les cabinets attenants) que le salon sépare ressortent l'un et l'autre dans la salle à manger. Cette disposition fait éviter la confusion dans le service et donne une grande liberté de circuler chez soi... La salle à manger est souvent précédée d'une antichambre ce qui est très bien entendu... Tâchez donc qu'il y en ait une, fût-elle fort petite à votre salle à manger... Il sera indispensable d'avoir une pièce à côté de celle-ci destinée à resserrer... Les chambres de vos domestiques doivent autant que possible être à portée de la vôtre. Je vous conseille encore de vous ménager une chambre destinée uniquement à serrer le linge et les provisions..., et au repassage. Malheureusement, à Paris, les cuisines sont éloignées des

appartements. On y gagne sans doute de n'avoir pas l'odeur et le bruit; mais la surveillance de la maîtresse de maison devient plus difficile... Tâchez donc que la vôtre soit éloignée de vous le moins possible, qu'elle soit claire, aérée ; qu'il y ait auprès un office sombre et frais..." RP

Nous allons étudier comment le resserrement des liens familiaux et la nouvelle conception du bien-être chez soi se répercutent sur l'usage des différentes pièces de la maison et sur leur ameublement :

"Un appartement confortable ne peut pas se composer de moins de pièces que celles que nous allons énumérer : un grand salon pour soirées, un petit salon ou parloir pour la conversation, le jeu, un boudoir pour madame où elle puisse recevoir son coiffeur, la chambre à coucher de madame où par les soirées froides les amis intimes se tiennent autour du feu, le cabinet de monsieur, où il est censé travailler et où les fournisseurs et employés de la maison sont admis à lui présenter leurs comptes, sa chambre à coucher, une vaste salle à manger, un office, une cuisine grande, claire et commode avec escalier particulier, une vaste antichambre, les chambres des enfants, des bonnes, de la femme de chambre etc... et le tout au 1er étage, au second pour le plus haut.

Il faut encore que cet appartement soit situé dans un quartier habité par des gens de bon ton, comme par exemple la Chaussée d'Antin, le quartier Laffitte, le faubourg St Germain... on peut avoir tout cela pour 5000 à 6000 francs par an." PB

3.2.1. L'antichambre

La façon de recevoir se formalisant, celle-ci gagne en importance.

"Faites construire dans son pourtour des coffres à couvercle rembourrés, et recouverts de velours d'Utrecht commun. Ces coffres, ayant forme de banquettes, seront remplis de bois nécessaire à la consommation de chaque jour pour votre appartement. Qu'une table de noyer soit à demeure dans cette pièce. Ayez soin qu'il y ait toujours sur cette table des plumes, du papier et un encrier simple, mais tenu proprement. Beaucoup de gens répugnent à écrire chez un portier ce qu'ils auraient voulu dire à ceux qu'ils ne trouvent pas chez eux ; et on encourt le risque que les allants et les venants ne sachent ce qui a été écrit que pour une seule personne. Lorsque vous sortirez, donnez vos ordres pour qu'un de vos domestiques reste toujours, et fasse écrire dans l'antichambre ceux qui le désireront. Qu'il y ait autour de votre antichambre plusieurs patères, où s'accrochent les manteaux, les pelisses, etc, quelques chaises de paille près de la table ; un petit poêle, si celui de la salle à manger ne communique pas dans cette première pièce par des bouches de chaleur ; des rideaux simples de calicot à la fenêtre".

3.2.2. La salle à manger et les repas

La privatisation de la salle à manger est sans doute la plus importante transformation intervenue à cette période dans l'organisation de l'espace de la maison. En effet, celle-ci perd son rôle de seconde antichambre et désormais *"il est de mauvais ton de faire traverser une salle à manger ou une salle à coucher à son visiteur pour le conduire au salon"* AM

Ce nouveau statut de la salle à manger correspond à la privatisation des repas, et l'avantage de l'antichambre est de permettre une certaine protection de la salle à manger :

"Les domestiques hommes ne se tiennent pas dans celle-ci, et enfin, on n'est pas importuné pendant les repas par les gens qui peuvent venir à cette heure-là". RP

La salle à manger va donc gagner en raffinement, tout en restant simple, et l'office continue d'en être le complément indispensable.

"Une boiserie peinte en marbre, composant des armoires et des buffets, est une des dispositions les plus commodes d'une salle à manger. A son défaut, il est bon de faire établir des tables dans les espaces convenables. Ces tablettes en marbre blanc sont élégantes et propres. On peut les remplacer par des tablettes de bois recouvertes en toile cirée. La tenture d'une salle à manger qui n'est pas boisée doit être simple et de couleur claire : le papier qui imite le marbre blanc est celui que je préférerais ." RP

"Dans votre salle à manger, des tableaux représentant des fruits, des scènes de table, pas de meubles superflus... Trop de luxe y serait ridicule." AM

Le mobilier est resté le même, buffet, chaises, table ronde ou ovale à rallonges placée au milieu de la pièce :

"Une chose à laquelle il faut veiller soigneusement, c'est qu'aussitôt après le repas et avant le dîner des gens, la salle à manger n'ait pas le moindre air de désordre, qu'il n'y reste que la table recouverte de sa toile cirée et les chaises rangées."

L'usage des lampes se généralise, il convient donc d'en suspendre une au milieu de la salle à manger, mais celui des petites

tables appelées servantes est passé de mode. Les petits coussins sous les pieds, eux, font partie du confort obligé.

"Je vous recommande, outre le tapis qui se met sous la table d'avoir de petits tabourets de paille, ou, ce qui serait plus magnifique, des coussins carrés et rembourrés ; mais qu'ils soient de paille ou d'étoffe, il en faut pour vous et pour les femmes qui dîneront avec vous. Il est essentiel pour qu'une femme soit commodément assise, qu'elle ait les pieds un peu élevés, et vous ferez bien d'habituer vos domestiques à mettre à chaque place que doivent occuper les femmes que vous aurez à dîner un de ces tabourets ou coussins, lorsqu'ils mettront le couvert." RP

La hiérarchie des repas va se précisant :

"Je ne connais que trois classes de dîner : 1) le dîner d'apparat ou de grande cérémonie que seule la classe très riche peut donner : 2) le dîner bourgeois ou de cérémonie qui appartient à une honnête aisance : 3) le dîner de famille qui peut s'arranger avec la médiocrité de fortune.

"Votre bonne et un domestique peuvent suffire au service d'un dîner bourgeois de cérémonie... La première règle de politesse à table, pour un maître ou une maîtresse de maison, est de ne jamais offrir un dîner sans cérémonie, à moins que ce soit à des amis intimes..." PB

La recherche du bien-être conduit à une amélioration du service à la française qui avait pour inconvénient d'amener à manger froids les plats tous disposés à l'avance sur la table :

"On place aujourd'hui les plats sur des réchauds d'argent pour leur conserver leur chaleur." AM

Les règles du dîner de cérémonie, que nous avons déjà indiquées, n'ont guère varié et chaque détail en est décrit avec un grand luxe de précisions, ainsi le rituel du café :

"Le café que l'on sert après dîner de cérémonie doit être de la meilleure qualité possible, c'est-à-dire le "moka"... Il doit être, au moment où on le sert, clair, fort et très chaud... Après dîner, lorsque tout le monde est rentré au salon, un domestique apporte le café qu'il dispose sur une console. La maîtresse de la maison s'empare de la cafetière et emplit chaque tasse ; s'il y a peu de monde, elle présente elle-même les tasses suivie des domestiques. Généralement, les messieurs prennent le café debout... Dès qu'une dame a fini son café, un monsieur doit prendre sa tasse et la porter sur la console, afin de lui éviter la peine de se déranger... Il n'est permis de se retirer qu'une heure au plus tôt après avoir pris le café..." PB

De nouveaux usages font leur apparition :

"L'usage du bol, (une sorte de punch), après le repas, est d'assez mauvais goût (il est importé d'Angleterre). Une autre mode nouvellement adoptée permet aux hommes de quitter quelques instants la compagnie et d'aller fumer leur cigare.." AM

3.2.3. Le salon

Il semble que les lecteurs des traités de savoir-vivre appartiennent maintenant à des catégories plus aisées et que, pour elles, disposer d'un salon, aille de soi. Nos auteurs estompent les nuances de la hiérarchie des richesses à propos du salon dont l'ameublement s'est bien peu modifié :

"Si votre salon n'est pas boisé, choisissez de préférence, pour la tenture, un papier dont la couleur sera en même temps claire et gaie ; il faut seulement que la bordure se rapporte à la couleur du meuble, et c'est ce que tous les marchands de papier savent parfaitement assortir. Un salon de moyenne grandeur est assez meublé avec un canapé ou un divan, deux bergères, six fauteuils et quatre chaises. On peut y ajouter quelques chaises basses pareilles au meuble ; car je vous le répète, ces chaises sont le perfectionnement de la commodité pour les femmes, et je ne veux pas les oublier, ayant toujours le confortable en vue. Si vous mettez votre piano dans le salon, comme cela se fait ordinairement, sa place est en face de la cheminée : alors, au lieu d'un canapé, vous pourriez en avoir deux petits, appelés causeuses, une à chaque côté du piano." RP

Le velours d'Utrecht perfectionné dans ses dessins et sa teinture devient le complément usuel du meuble d'acajou. Pour la couleur, Madame Pariset préfère l'amarante à la fois riche et solide.

"Une console propre et simple doit occuper l'entre-deux des fenêtres: une glace au-dessus, faisant face à la porte, serait d'un très bon effet ; une autre glace sur la cheminée est indispensable ; s'il y en a une troisième vis-à-vis, ou du-dessus du canapé ou du piano, votre salon en sera plus élégant. Une pendule sur la cheminée est un objet trop nécessaire pour qu'on puisse se dispenser de l'y avoir. On y ajoutait autrefois des porcelaines ; tous ces ornements sont passés de mode, et le bon goût y a gagné. Il suffit de placer aux deux coins de la cheminée deux girandoles. Je vous engage à avoir pour le devant de votre cheminée un des garde-cendres qui font partie des chenets, et qui y tiennent. La table ronde à dessus de marbre et à galerie, qui sert à prendre le café, et qui est un des meubles les plus nécessaires d'un salon". RP

A l'exception de la table de tric-trac, les tables à jeu sont des éléments mobiles que l'on replie et range dans l'office.

a) Les visites

Nous ne reprendrons pas la description du cérémonial des visites qui n'a guère changé : la nuance la plus importante est dans l'usage des cartes de visite dont la forme obéit à des modes changeantes, et que l'on tend, de plus en plus, à substituer à certaines visites de cérémonie.

"Les visites, après bals ou soirées et de jour de l'an se font dans le mois. Il est d'usage de faire ces dernières par carte, cette carte doit être envoyée par la poste si l'on est éloigné, la faire porter si on habite la localité .." AM

Lorsqu'on rend visite, celle-ci doit être courte :

"L'art suprême du visiteur est de savoir se retirer à propos... Une visite de cérémonie ne dure jamais plus de dix à quinze minutes à moins des circonstances extraordinaires". PB

"Une visite doit être courte, si quelqu'un est annoncé, saluez et retirez-vous, à moins que vous ne soyez en grande connaissance avec les maîtres de maison... La visite de condoléance doit être la plus courte de toutes, il est de mauvais ton d'entasser des consolations banales..." AM

b) Les soirées

L'usage de donner des soirées s'est développé et il en est de différentes sortes, de plus ou moins intimes :

"Il y a quelques années, l'anglomanie avait amené à Paris la mode des soirées nombreuses, peu choisies, mêlées ... se nommait un raout ... Cette stupide mode est passée et la société commence à se choisir. On ne connaît aujourd'hui que les petites soirées et les grandes soirées musicales ou dansantes..." PB

"Pour les petites soirées, une gate-frais, un vrai plaisir en font tous les frais, ce sont là les soirées les plus agréables. Les soirées dansantes, ou grandes soirées exigent une toilette plus élégante... Pour bal ou concert, faites des invitations au moins huit jours à l'avance, afin que les dames aient le temps de préparer leur toilette... Les maîtres de maison doivent faire quelques invitations

hasardées, car ses invitées : dames et demoiselles, jeunes ou vieilles, laides ou belles doivent toutes danser.." PB

"Quelques soirées sont coupées agréablement par un fin de repas... En sortant d'une soirée, n'allez jamais chercher où est le maître de la maison... Sortez sans déranger personne et sans vous faire remarquer... A Paris, une lettre d'invitation à une soirée signifie ordinairement que vous êtes invité pour tout l'hiver..." AM

3.2.4. La chambre de Madame et la chambre de Monsieur

La norme reste, lorsqu'on le peut, de faire chambre à part : chambre de Madame et chambre de Monsieur. Cependant, nous l'avons vu les sentiments qui lient les époux se nuancent avec les répercussions sur l'usage des lieux :

"J'ignore s'il entrera dans les arrangements de votre mari et les vôtres de faire chambre à part... Je vous dirai cependant que je crois qu'il est utile et même nécessaire d'avoir deux chambres à coucher. Il y a des cas de maladie où il n'est bon ni pour l'un, ni pour l'autre d'être même dans deux lits jumeaux. Il n'y a point de sentiments qui mette à l'abri d'un trop grand rapprochement dans certains détails de la vie journalière... Ainsi habitant avec votre mari dans la même chambre à coucher ayez deux lits plutôt qu'un."

a) La chambre de Madame

La chambre de Madame continue d'être une pièce où l'on peut recevoir et le mobilier en est le même que dans les années 1820. Seules ont changé la garniture du lit et les tables de nuit ; la mode est maintenant aux tables carrés ou rondes à dessus de marbre sans rebords.

"Préférez donc, croyez-moi, l'ancienne méthode des tables à rebords, et pensez point surtout à faire l'ornement de votre chambre d'un meuble qui doit disparaître en même temps que tout ce qui sert à l'usage de la nuit, comme veilleuse, les oreillers, lavabo, etc..." RP

Annexe à la chambre de Madame, outre les garde-robes et cabinet de toilette, est une petite pièce plus intime, boudoir ou cabinet:

"Des petits meubles en bois de citronnier sont charmants dans le boudoir d'une femme. Les tableaux d'après Boucher et Wateau sont les plus jolis dessus de porte." AM

"Ayez, s'il est possible, près de votre chambre et dans la même exposition, un cabinet de retraite propre, simple et commode. Ces boudoirs, dont le nom seul indique le ridicule, et qui ne sont que des objets de luxe et de frivolité... Le cabinet que je désire que vous ayez près de votre chambre, est une des pièces les plus nécessaires au perfectionnement d'un appartement. C'est là, comme je vous l'ai déjà dit que vous devez vous retirer pour mettre ordre à vos affaires, pour vous occuper de quelques lectures instructives qui ne sont jamais superflues ; à plus forte raison, à l'âge où vous êtes. Ce sera donc faire très-sagement de donner chaque jour, une heure ou deux à ces louables occupations. Un secrétaire, une petite bibliothèque, seront donc les principaux meubles de ce cabinet. Un lit de repos, large et commode, garni de plusieurs coussins, doit aussi y trouver place car quelque jeune que soit une femme, elle est malheureusement assujettie à des souffrances qui nécessitent souvent le repos et le silence ; l'âge ne fait que les accroître. Il faut donc qu'elle se ménage un soulagement, et c'en est un bien efficace que le meuble dont je vous parle. Joignez-y deux chaises ou deux tabourets en x, un tapis de moquette fond vert, parsemé de fleurs, quelques vues de paysages peintes ou gravées. Au moyen de cet arrangement, vous aurez une retraite agréable et commode. Que ce petit réduit soit nettoyé, et préparé aussi pour le moment de votre lever, afin que vous puissiez vous y réfugier pendant l'arrangement du reste de la maison." R

b) La chambre de Monsieur

D'emblée celle-ci est marquée du signe de la virilité :

"L'aspect de l'appartement occupé par un homme doit avoir quelques chose de plus sérieux, je dirais même de plus sévère que celui de l'appartement destiné à une femme. Le goût, la propreté doivent y être également observés, mais il ne doit s'y rencontrer que des choses absolument nécessaires : une bibliothèque, un secrétaire, un bureau, une pendule, et enfin un meuble d'étoffe propre et solide telle que le drap."

Lorsque la famille est suffisamment aisée, Monsieur dispose, outre sa chambre, d'un cabinet de travail :

"Le cabinet de travail doit être sans prétention. Une bibliothèque de livres choisis, quelques petits tableaux, une ou deux statuettes, des sièges fort simples, un paysage pour dessus de porte, un petit bureau à pieds tournés, voilà l'ameublement du cabinet... Le cabinet de travail doit être placé derrière les appartements de grande réception. On reçoit dans son cabinet les intimes, les collègues. Le salon est réservé aux visiteurs de cérémonie... Beaucoup de personnes

cependant reçoivent dans leur cabinet les personnes de distinction qu'elles voient pour la première fois... Il est assez d'usage de faire passer le visiteur par plusieurs appartements avant qu'il arrive au cabinet de la personne qui le reçoit, c'est un moyen de montrer la richesse de son ameublement, la beauté des tableaux qui décorent les pièces, le bon goût et le luxe du maître de maison.. AM

Si la condition est plus modeste, la même pièce servira en même temps de chambre et de cabinet de travail :

"Cette chambre destinée à votre mari, s'il ne l'habite pas peut être considérée comme une pièce de réserve et lui servir de cabinet et de bibliothèque... Je vous réitère le conseil de comprendre dans ce meuble un canapé qui par sa construction devient un lit au besoin. Les porte-manteaux, l'armoire au linge de corps, les planches propres à recevoir ce qui est nécessaire à la toilette, enfin les bottes, les souliers, etc..., doivent être établis dans un cabinet de dégagement. Sans doute, il lui sera commode d'y passer en se levant et d'y trouver tout ce qui peut lui être nécessaire... que le cabinet de votre mari soit préparé avant son lever ; qu'il puisse s'y trouver commodément et en repos, et qu'il doive à vos soins et votre surveillance le premier bien-être de chaque jour". RP

3.2.5. Les chambres des domestiques

"Les chambres de vos domestiques doivent autant que possible être à portée des vôtres, celle de votre femme de chambre surtout. Veillez à ce que cette dernière soit éclairée et puisse recevoir un poêle si elle n'a pas de cheminée."... "Je n'ai rien à vous dire à l'égard des chambres de vos domestiques. Vous saurez aussi bien que moi que celle d'une femme doit être plus soignée que celle d'un homme, qui ne doit y rester que le temps du sommeil ; tandis qu'une femme peut travailler dans la sienne, et a plus d'effets à serrer. L'habitude de surveiller de temps en temps et par vous-même la tenue et la propreté de ces chambres, est une des meilleures et des plus nécessaires que vous puissiez prendre. Non-seulement, elle fera partie de l'ordre que vous maintiendrez dans votre maison, mais, par cette inspection inattendue vous pourrez peut être découvrir quelques petites infidélités qui, sans elle, ne viendraient jamais à votre connaissance." RP

3.2.6. Les espaces de service, le chauffage et l'éclairage

Dans la cuisine, la modernisation concerne le fourneau :

"Dans une cuisine, le fourneau d'Harel est aussi commode qu'économique. Dans une grande cuisine, ce fourneau se bâtit sur

place... Il cuit mieux les mets puisqu'il les cuit plus proprement, il les maintient chauds très longtemps après qu'ils sont faits.." RP

L'éclairage et surtout le chauffage apparaissent comme des services de dépenses considérables qu'il s'agit de contrôler par un choix judicieux de moyens :

"L'huile, la chandelle et la bougie forment les trois objets de la dépense que nécessite l'éclairage d'une maison... Le pernicieux usage des lampes rend la consommation de l'huile brûlée la plus considérable des trois..." RP

"Un domestique qui s'entend au service doit savoir faire le feu, et dès le matin il faut qu'il le dresse dans chaque pièce avant de la nettoyer... Depuis quelques années, par une économie que je crois entendue, quelques personnes font usage de bûches faites avec de l'argile mélangée de poussière de charbon de terre... Le prix actuel du bois de chauffage rend donc cette dépense effrayante. Les poëles, quelques petits qu'ils soient, ont tous les avantages que l'on peut désirer et pas un inconvénient..."

3.3. L'organisation du temps

L'ordre et la régularité sont les premières vertus d'une maison bourgeoise. Par la stricte régulation du temps qu'elle saura s'imposer, la maîtresse de maison règlera et ordonnera l'emploi du temps de ses domestiques.

"Un des points les plus essentiels pour l'ordre d'une maison est d'y établir la régularité... Dans une ferme, le maître et la maîtresse se lèvent chaque jour à la même heure. Leur premier soin est de diriger chaque serviteur au travail qui lui appartient. Les repas sont préparés et pris avec la même régularité... Le repas de chaque soir est pris à l'heure habituelle et ne dure qu'un temps limité... Les jours se succèdent ainsi dans un ordre qui n'est jamais interrompu... L'heure à laquelle on dîne à Paris se retarde chaque jour davantage. On y dînait, il y a trente ans, à quatre heures au plus tard, maintenant c'est à cinq au plus tôt, souvent à six ou à sept..."

"...Pendant le temps que durera le premier repas de la journée, le domestique s'occupera de nettoyer et d'arranger le salon, ainsi que votre cabinet particulier... Pendant le moment du dessert, le domestique si c'est en hiver, doit ranimer le feu du salon et allumer les lampes... Immédiatement après votre dîner..., il doit ranger avec le plus grand soin tout ce qui concerne le couvert de la table que vous venez de quitter et rétablir l'ordre dans la salle à manger... Après avoir dîné, le domestique, sans nul délai, s'occupera de

l'arrangement de l'argenterie et des porcelaines... De les essuyer, d'en vérifier le compte et de les remettre en place... Avant de mettre le couvert du dîner et de préparer le dessert, le domestique doit quitter ses habits du matin, se vêtir de ceux de la journée, soigner ses cheveux, laver ses mains, son visage afin de se présenter au service de la table avec toute la propreté possible. Il doit faire ce service adroitement, silencieusement, respectueusement, et ne jamais se permettre de parler à moins qu'on l'interroge..." RP

Comme nous l'avons vu précédemment, la grande coupure de la journée est marquée par le changement de toilette, entre la toilette simple du matin et celle recherchée de l'après midi. Aussi à Paris n'est-il pas séant de se présenter, surtout chez une dame, avant midi. En province la matinée se termine plus tôt, souvent vers 11 heures.

La régulation du temps, d'un temps bien employé, contrôlé où à chaque heure correspond sa tâche est une construction de la bourgeoisie du XIXème siècle. Celle-ci va l'imposer à ses ouvriers, à ses domestiques, l'inculquer à ses enfants comme une valeur morale. Voici la journée d'une jeune fille, telle que la décrit Madame Caroline Emieux-Fourbet dans "Le ménagier français" 1859 :

"Je me lève à sept heures en hiver, à six heures en été ; ma toilette, ma prière, l'arrangement de ma petite chambre m'occupent d'abord, puis je fais un tour dans le jardin, tout en accordant quelques soins à mes plantes de prédilection ou en faisant une lecture. A huit heures, j'entre dans la chambre de ma mère, où l'on apporte pour nous deux et pour mon père le chocolat qui forme notre premier déjeuner. Ce léger repas nous prend à peine vingt minutes. J'emploie le temps qui reste jusqu'à neuf heures à seconder ma mère dans quelques occupations de ménage. A neuf heures, je rentre dans ma chambre, que Julie a eu soin de faire en mon absence ; je me mets à mon secrétaire et je consacre une heure, soit à quelque exercice littéraire, soit à l'étude de l'anglais, soit enfin à l'écriture, chère Marie, ces longues lettres que ma mère juge plus utiles encore pour moi que pour toi. A dix heures j'étudie mon piano. De onze heures à midi, je prends une leçon à laquelle ma mère assiste. Un jour c'est une leçon de musique, le lendemain une leçon d'anglais, le troisième jour une leçon de dessin ; ce qui fait deux leçons par semaine de chaque chose. Sans doute ce serait peu pour une commençante, mais à mon âge, on ne peut guère consacrer que la matinée à l'étude. A midi a lieu le second déjeuner. Ma toilette me prend ensuite une demi-heure, puis je suis libre de sortir avec ma mère, de travailler à l'aiguille ou de recevoir mes amies. A six heures, nous dînons. Dans la soirée, je fais ordinairement encore un peu de musique ; je lis pendant que ma mère travaille ; puis je travaille à mon tour pendant qu'elle veut bien faire la lecture. De temps en temps, quelques personnes viennent égayer notre cercle de famille ; alors on cause, on fait une partie. Quelquefois aussi nous sortons, mais pour nous rendre chez des amis

qui nous permettent d'apporter notre travail et de ne pas faire de toilette. Les réunions plus brillantes ne se renouvellent pour nous que quatre ou cinq fois dans le courant de l'hiver. Tout cela n'est-il pas bien entendu ? et le temps peut-il me paraître long au milieu d'occupations si variées ? Non, assurément ; je trouve, au contraire, qu'il passe toujours trop vite. Il n'en est pas ainsi pour les personnes chez lesquelles rien n'est fixé d'avance et qui en sont à se demander chaque matin, que ferai-je aujourd'hui ? Ou celles-là passent leur temps à flâner, ou bien elles se passionnent pour une chose et négligent toutes les autres ; puis, comme cette passion n'a pas pour fondement un goût réel, une vocation, elles y renoncent bientôt, adoptent une autre occupation qui, à son tour fait place à troisième, et elles oublient complètement leurs premiers travaux, n'en retirent aucun fruit. Par surcroît, il arrive un jour où l'on a tout passé en revue, où l'on est dégoûté de tout ; l'ennui se fait sentir, l'ennui, mal terrible et mauvais conseiller... Mais voilà que je rédige un chapitre de morale ; comme cette morale est le fruit des leçons que me donne ma bonne mère, tu la pardonnes."

L'éducation des jeunes filles est en effet une des tâches de la mère de famille qui doit veiller à leur conduite et les préparer au mariage. L'éducation des jeunes gens est pour sa plus grande part déléguée aux établissements d'enseignement qu'ils fréquentent souvent comme internes.

Au cours des années 1850, s'affirme donc comme une valeur sociale bourgeoise la recherche du bien-être chez soi et d'une certaine forme de bonheur domestique qui correspond à un resserrement des liens familiaux.

Du point de vue de l'organisation spatiale, la conséquence la plus importante en est la privatisation de la salle à manger qui perd ses fonctions multiples pour devenir le lieu spécifique des repas que l'on souhaite désormais prendre sans être dérangé.

L'évolution de la sexualité et de l'intimité conjugales et le passage à la chambre à coucher conjugale se réalisent, si nous suivons ces textes, en plusieurs étapes. La première, qui correspond à cette période des années 1850, est un changement dans la pratique (la chambre de Madame peut devenir quotidiennement "celle où dort le couple), cependant que la norme d'organisation de l'espace reste inchangée avec deux appartements distincts, pour Monsieur et pour Madame. La chambre de Madame reste un pièce où l'on peut recevoir.

4. LES ANNÉES 1860 ET 1870. LA VIE MONDAINE ET L'INTIMITÉ

Les pratiques évoluent lentement en suivant les grandes lignes qui se sont établies au cours des périodes précédentes.

Nous ne reprendrons donc pas la description détaillée de l'organisation de l'ameublement et de l'usage des différentes parties de la maison, car celle-ci serait trop répétitive et fastidieuse.

La gestion domestique continue de se rationaliser et les indications de nos manuels concernent, outre la rédaction des baux de location, celle des polices d'assurance incendie qu'ils recommandent.

La caractéristique la plus importante de cette période est le développement de l'intimité. Celui-ci a pour conséquence certains changements dans le déroulement de la vie mondaine dont l'organisation temporelle devient de plus en plus rigoureuse, préservant ainsi les moments de l'intimité. C'est ce processus que nous allons essayer d'éclairer à partir de citations empruntées au "Code du cérémonial et guide des gens du monde dans toutes les circonstances de la vie" par la Comtesse de Bassainville (B) 1867 (33ème éd. en 1888) et du "Nouveau savoir-vivre universel" : Tome 1, "Le savoir-vivre en toutes circonstances de la vie" (1874), Tome II "La science du monde" 1876, par Madame Louise d'Alq (A) (35 éditions jusqu'en 1885).

4.1. Les invitations aux repas

Le formalisme des repas dits de cérémonie semble aller en s'accroissant :

"Quand on invite du monde à dîner les invitations doivent être envoyées au moins huit jours à l'avance. On n'invite jamais par lettre écrite ni à un déjeuner ni à un souper ni à un réveillon, cette invitation doit être faite verbalement dans une visite." A

"Il est indispensable de répondre positivement ou négativement à une invitation à dîner, ce n'est plus comme un bal ou une soirée.

"Accepter une invitation à dîner, c'est s'engager à rendre un repas si on tient maison ou à offrir un élégant cadeau à la maîtresse de céans si l'on est célibataire. Ayant dîné dans une maison, on doit à la huitaine une visite de digestion à laquelle les cartes peuvent suppléer, on doit également une visite de remerciement, s'en abstenir serait vouloir rompre les relations, on a plus de latitude pour la faire..."

"La mode anglaise d'adopter aux dîners privés le corsage décolleté pour les dames tend à s'acclimater en France. Les hommes sont absolument tenus d'être en habit noir et cravate blanche.

"L'habitude anglaise d'arriver à l'heure précise au dîner est tout à fait adoptée parmi nous maintenant, il est aussi impoli d'arriver une demi heure trop tôt que dix minutes trop tard... Les maîtres de maison ne peuvent accorder plus de cinq minutes de grâce à un retardataire sans risquer de blesser les invités déjà arrivés."

De Paris à la province les usages sont un peu différents :

"Les invitations aux déjeuners dits à la fourchette, peu usités à Paris, le sont bien davantage en province. Dans notre capitale, les maîtresses de maison... envoient leurs maris déjeuner avec leurs amis au cabaret style élégant pour désigner la Maison Dorée, Tertain ou Bréhant . En province... les déjeuners dînatoires sont à la mode ; on se met à table à onze heures ou midi pour n'en sortir qu'à trois heures ; naturellement, le soir un souper remplace le dîner." A

En ce qui concerne les repas eux-mêmes, le service à la russe tend à supplanter le service à la française "moins formaliste et moins cérémonieux". Le repas à la française est un repas à plusieurs services, généralement deux, où tous les plats d'un service sont disposés en même temps sur la table. Dans le service à la russe, les plats sont servis successivement ; c'est l'ordonnancement des repas qui a prévalu et s'est transmis jusqu'à nous.

4.2. Les visites et le jour de réception

Le jour de réception d'une maîtresse de maison est un jour de la semaine, fixé pour la saison, où elle reste chez elle pour recevoir les visites que l'on rendait auparavant n'importe quel jour de la semaine aux heures convenables de l'après-midi. Cet usage, qui commençait à se répandre au cours de la période précédente, s'est maintenant généralisé. Il va introduire aussi pour conséquence un changement dans la pratique du salon. Les sièges d'un salon bourgeois étaient en

effet recouverts de housses, destinées à les protéger, et que l'on enlevait seulement lorsqu'une réception était prévue ; une visite était donc reçue au salon, les sièges étant revêtus de leurs housses. Avec l'usage du jour de réception, les visites seront attendues à rythme régulier et les housses deviendront mobiles.

"Il est un usage adopté par tout le monde aujourd'hui, quoiqu'il soit contraire à la politesse, c'est celui de prendre un jour pour recevoir des visites. Il est ridicule de prendre un jour, si l'on n'a pas de salon. On ne laisse pas les housses sur ses meubles les jours de réception. On ne doit jamais recevoir dans sa chambre à coucher, au jour choisi pour ses réceptions. La maîtresse de maison ne doit pas se mettre une grande toilette ce jour là... Un homme qui a pris un jour ne doit pas recevoir ce jour là dans son cabinet, à moins qu'il n'ait pas de salon ou que les visites soient d'affaires." B

"Lorsque la personne a un jour de réception y aller, ce jour-là, sous peine de paraître désirer ne pas la trouver chez elle.

"Une seconde visite arrivant rester quelques minutes encore afin de ne pas avoir l'air de fuir, néanmoins ne jamais attendre pour s'en aller le départ de la personne arrivée après vous, c'est de règle même dans une grande intimité. Une visite de cérémonie dure de quinze à vingt minutes ; entre amies, si c'est jour de réception, il est poli d'attendre qu'une autre visite arrive." A

L'horaire des visites s'est raccourci et la distinction se marque entre les visites de l'après-midi et les visites du soir :

"Ne jamais faire de visites avant deux heures de l'après-midi, ni après six heures, avant on risquerait de troubler les occupations du matin, la toilette, après, on aurait l'air d'un convive à dîner" A

"Les heures choisies pour rendre visite varient selon le pays où l'on se trouve. Les visites du soir sont faites habituellement par les hommes, à moins que ce ne soit dans les maisons qui reçoivent par huitaine ou quinzaine. Les femmes y vont alors passer une demi-heure ou une heure, et cela compte comme visite. Pour ces visites, les toilettes habillées sont indispensables. Pour les visites de jour, une jolie toilette est de bon goût, mais il faut éviter de mettre celle du soir." B

La façon de recevoir s'est diversifiée et codifiée, les réunions que l'on appelle soirées intimes ou thés sont à la mode :

"Ces réunions sont excessivement agréables, en cela qu'elles sont bien moins dispendieuses que les dîners, et moins cérémonieuses que les bals. On peut y convier facilement plus de monde qu'aux premiers, et il n'est pas besoin de la cohue des derniers. Elles

n'occasionnent aucun dérangement et on s'y amuse d'autant mieux, que l'intimité et le sans-gêne y règnent. Les réunions portant les dénominations de thé, de sauterie, se composent de six à trente personnes environ, plus nombreuses, ce sont des soirées ; de quatre-vingts ou cent personnes, ce sont des bals si l'on y danse, ou des soirées musicales si l'on y fait de la musique.

"Les thés se répètent généralement tous les huit jours ou tous les quinze jours, et prennent le nom de huitaines et quinzaines. On adresse des invitations à toutes les personnes de sa société, six à sept jours avant la première réunion, en stipulant qu'on recevra toutes les semaines tous les quinze jours. L'invitation est valable pour toute la saison. Lorsqu'on cesse, il faut avoir soin de prévenir tout son monde, avant que la dernière réception ait eu lieu. Même lorsqu'on ne donne le thé qu'un fois par mois, on peut faire une invitation pour la saison.

"Ces invitations de saison sont moins cérémonieuses que des invitations spéciales ; elles engagent moins ceux que l'on convie. Ainsi, on n'est pas tenu d'aller à toutes les réceptions. Mais il est de la plus stricte politesse d'y répondre au moins une fois, à la première ou à la seconde, ou une fois vers la fin. S'il s'agit de huitaines, il faut au moins y assister trois fois. A moins d'être très intimes, on n'assiste pas à chaque huitaine ou à chaque quinzaine. Les intimes ne manquent jamais, et forment un noyau précieux à la maîtresse de maison. Ce noyau se compose de huit à dix personnes familières dans la famille, qui secondent la maîtresse de maison et amusent les autres personnes s'il en vient, mettent de l'entrain, et s'il n'en vient pas, sont très heureux de passer la soirée entre intimes.

"Chaque personne de ce noyau reçoit généralement aussi un jour de la semaine ; on se retrouve les uns chez les autres, et on passe des soirées charmantes ; lorsqu'on est entre soi, on travaille, on fait la partie, et de la musique. Lorsque arrivent des personnes moins familières, l'ouvrage est mis de côté, et après la musique, on établit une sauterie, pendant que les parents font leur whist." A

Voici en quoi consistent les huitaines, appelées thés ou réceptions :

"Les toilettes sont celles adoptées pour dîners ou concerts. Pour les femmes, la robe montante, ouverte devant, en velours ou en soie, et pour les jeunes filles, la robe de mousseline, de laine, de gaze, avec corsage décolleté et fichu, manches Louis XVI demi-longues composent une toilette très seyante. Pas de guirlandes pour coiffures, mais des fleurs et des noeuds de rubans dans les cheveux, tout au plus une robe de mousseline blanche demi-montante.

"Les hommes sont en habit, mais peuvent porter le pantalon gris et la cravate noire ; gants couleur suède ou gris-perle. Dans les réceptions tout à fait intimes, ils peuvent être en redingote croisée.

"A Paris, on arrive à ce genre de réunions vers neuf heures et demie du soir, on se retire à minuit environ. Il est donc facile de se rendre à une invitation de bal en en sortant, d'autant plus qu'il est facultatif de s'esquiver plus tôt, le thé est servi vers onze heures ; on le sert de plusieurs façons. Certaines personnes en font presque un

souper ; alors on passe dans la salle à manger. Le thé proprement dit se sert au salon ; c'est ainsi qu'il cause le moins de dérangement.

*"Ce que j'ai vu de plus commode à cet effet, c'est une table légère, dite américaine, formée de deux grands plateaux de laque superposés, avec une poignée de chaque côté pour la porter. Sur le plateau supérieur, sont disposés d'autres petits plateaux, sur lesquels on place la bouilloire sur son réchaud à l'esprit-de-vin, la théière, le pot à crème, le sucrier avec sa pince ; les tasses sont rangées tout autour."*A

L'une des tâches de la maîtresse de maison est d'éviter l'ennui à ses invités et de prévoir des occupations qui remédient aux conversations défailtantes.

"Quand on a chez soi de ces réceptions ordinaires le soir, on doit faire collection de tout ce qui peut amuser les visiteurs. Ainsi il faut se procurer des albums nouveaux, les revues à la mode, les journaux illustrés etc, parce que les visiteurs étant nombreux, on ne saurait comment occuper tant de monde à la fois, et une bonne maîtresse de maison doit à tout prix chasser l'ennui de chez elle. Tout d'abord, elle doit s'occuper des personnes âgées et assortir les joueurs ; puis, quand ils sont établis à leur table, elle songe à occuper et à amuser la jeunesse. Si ce jeune public est trop bruyant pour se plaire aux jeux assis, elle lui fait jouer des charades, et au besoin sacrifie un peu de ses chiffons pour en faire des costumes. Il y a encore les jeux de mémoire, les jeux d'esprit et ceux qu'on appelle les jeux innocents ; mais ces derniers ne sont admis que dans l'intimité et entre jeunes filles."

Les historiens ont montré les changements intervenus dans le statut des enfants et des jeunes gens au sein de la famille. Ce texte est indicatif de la manière dont ces jeunes gens commencent à prendre dans la vie de relation une place spécifique, liée à leur classe d'âge. Il montre aussi la place grandissante que prend à l'époque la notion d'intimité avec le "noyau" des amis intimes, familiers de la maison.

4.3. L'intimité familiale

L'intimité familiale est désormais une valeur reconnue, elle va être protégée et prendre sa place dans l'emploi du temps.

"Pour rendre visite, à moins d'invitation contraire, on évite les dimanches et jours de fête consacrés à la famille..

"Dans un salon, on supprime les petits cadres de photographie de famille, et tous les petits souvenirs intimes qui appartiennent à la chambre à coucher ou tout au plus au cabinet de travail.. " A

Des petites fêtes de famille s'organisent autour des enfants :

"Depuis quelques années, on tend beaucoup surtout dans la haute société parisienne à adopter la coutume étrangère de faire des arbres de Noël pour les enfants et d'offrir des cadeaux pour cette fête, réservant pour le premier jour de l'année des bonbons et de beaux bouquets de fleurs naturelles, c'est une innovation anglaise... Une longue veillée étant défavorable à la santé des enfants, je conseille un petit réveillon autour d'un arbre de Noël à neuf heures du soir.." A

Etant reconnue avec ses temps et ses lieux, l'intimité familiale va du même coup faire l'objet d'une codification :

"Le savoir-vivre veut donc qu'en famille, on observe les mêmes usages qu'entre étrangers soit dans le choix des places à table, soit à la promenade, dans la conversation etc..."

"Les hommes ne se mettent pas en habit pour déjeuner, mais en redingote. la veste n'est permise que lorsqu'on est seul avec sa femme et ses enfants, la robe de chambre est permise pour la maîtresse de maison, mais... elle est trop déshabillée et sans façon pour recevoir des convives, il faut choisir de préférences ces charmantes toilettes mixtes... Il est reçu qu'une mère fasse passer ses enfants devant elle pour entrer dans une voiture ou dans une porte, jusqu'à leur première communion. Après cet âge, les garçons ne passeront qu'après leur mère, mais pour les filles... jusqu'à l'âge de 21 ans, elles passent toujours devant leurs parents parce qu'on suppose que ceux-ci doivent toujours avoir les yeux sur elles." A

4.4. Le rythme de la vie

La saison mondaine est courte, rythmée par l'alternance entre séjour urbain et séjour à la campagne ou en villégiature qui semble gagner des cercles de plus en plus larges de la bourgeoisie :

"Au retour de la campagne, on rend visite aux personnes avec lesquelles on désire rester en bonnes relations... On doit également des visites d'adieu à ses amis avant de partir en vacances ou en voyages. Quand vous arrivez à la campagne, vous devez une visite aux voisins qui sont arrivés avant vous, vous devez attendre la visite de ceux qui arrivent après vous." B

Nous terminerons en évoquant la journée d'une Parisienne :

"N'a-t-elle pas à régir sa maison, à surveiller ses domestiques, à visiter sa lingerie, à s'occuper de la santé, de la toilette et de l'éducation de ses enfants ? Ne faut-il pas qu'elle trouve le temps de chiffonner ses chapeaux et ses toilettes, qui lui donnent, à bon marché, une apparence si élégante ; de faire, à la machine à coudre, le linge de la famille ; d'organiser son appartement, car c'est elle, la plupart du temps, qui est tapissier et valet de chambre ; de faire de longues courses dans Paris, pour acheter à meilleur marché ce dont elle a besoin ; de cultiver son piano, de faire ses visites, de se montrer aux ventes de charité, aux sermons, dans tous les endroits fashionables, et enfin d'être belle et parée, gaie et au courant de tout pour l'heure où son mari rentrera ? Mon Dieu, oui ! les Parisiennes n'ont pas une minute à perdre, et n'en perdent pas une seule, je vous assure ! Passer les meilleures heures de la journée à manger ou à causer, leur semblerait monstrueux. Après quatre heures, c'est différent ; la femme devient mondaine, au point qu'on s'y trompe, et qu'on oublie les qualités solides de la première." A

Nous constatons dans ces textes que l'affirmation de l'intimité et la protection de celle-ci passent par une distinction de plus en plus nette entre la vie de relation sociale obligée et les sphères intimes. Dans la sociabilité bourgeoise de l'époque, le réseau des relations sociales et la place que l'on y occupe continuent d'être déterminants pour l'avenir social et économique de la famille et les stratégies matrimoniales y occupent une place centrale. Les règles relatives à la demande en mariage, aux fiançailles, au mariage qui est d'abord une affaire de famille constituent une part très importante des traités de savoir-vivre. Nous n'avons mentionné ici que ce qui s'inscrit dans le rythme courant de la vie quotidienne, les visites de noce. Ce sont les visites obligatoires que le couple doit rendre dans les mois qui suivent le mariage à toutes les familles avec lesquelles il va être en relation, et qui sont destinées à conforter la position sociale dont le rapprochement des deux familles qui ouvre la perspective au jeune couple. Or c'est la participation au réseau des relations formalisées que nous avons décrites qui assure la position sociale, et c'est à partir de cet impératif que se hiérarchisent les pratiques de la vie domestique. L'intégration du second pôle, celui de l'intimité, se réalise au moyen d'une organisation qui tend à circonscrire d'une façon de plus en plus précise les relations formalisées, et du même coup renforce le statut de cette part de la sociabilité qui n'étant plus diffuse mais circonscrite à des temps et des lieux précis prend, comme nous venons de le voir, la forme d'un mode de représentation de plus

en plus codifié. Sont prescrits le moment, la durée, le lieu, le costume, la gestuelle, le thème des conversations qui conviennent au rôle tenu par chacun dans le système d'échange. Cette codification connaît aussi des ellipses et des raccourcis dont le meilleur exemple est le dépôt d'une carte qui tient lieu de visite.

Tout ce dispositif préserve la distinction avec l'autre sphère de la vie sociale, celle de l'intimité. De l'analyse des textes que nous venons de faire se dégage le fait que l'intimité ne se réduit pas comme on le dit souvent à l'intimité familiale, c'est plutôt une tonalité qui colore l'ensemble des zones de la vie sociale qui échappent aux rapports obligés. Ceux-ci sont de deux types : rapports avec le milieu social auquel on appartient (lui-même hiérarchisé) et rapports de domination hiérarchique avec les ouvriers ou les employés et dans la sphère domestique avec les domestiques, les commerçants. L'intimité connaît donc comme nous venons de le voir plusieurs degrés : intimité familiale et intimité avec les enfants, amis intimes et petit cercle d'amis.

Si, dans ce chapitre, nous n'avons guère mentionné l'intimité conjugale, c'est que dès la période précédente, elle s'affirmait à travers la question controversée du lit et de la chambre conjugale, et que rien de nouveau n'est apparu sur ce point dans la période analysée. Par contre le succès que connaît, dès sa parution en 1866, l'ouvrage de G. Droz "Monsieur, Madame et Bébé" (33 rééditions), est révélateur des nouvelles tendances de l'intimité conjugale. Cet ouvrage intermédiaire entre le roman et le traité de savoir-vivre imagé d'anecdotes, traite de la sexualité conjugale, avec bien entendu le langage allusif de rigueur. L'auteur prône, à l'encontre des images dominantes, des relations sexuelles entre mari et femme inspirées de celles qui existent entre un amant et sa maîtresse. A l'encontre également de l'image de la sévérité masculine, il fait l'apologie d'un amour paternel sensualiste et sentimental :

"L'amour paternel n'est pas de l'amour pour rien, il a ses folies, ses faiblesses, il est puéril ou sublime, il ne s'analyse pas, ne s'explique pas : il se ressent, je m'y laissais aller délicieusement".

C'est donc au cours de la période des années 1860-70, que les traités de savoir-vivre, par l'affirmation de l'intimité et des différents degrés de celle-ci, répercutent avec le plus de netteté les transformations de la conception de la personne et de la vie familiale qui caractérisent le XIX^{ème} siècle.

Derrière la personne identifiée à son rôle social, la reconnaissance des amitiés intimes et du petit cercle légitime les manifestations d'une individualité aux affinités électives. Mais, de ce fait même, la dualité intimité-représentation sociale tend à prendre la forme d'une dissociation spatiale et temporelle. Encore convient-il de ne pas se laisser prendre à ce que ce schéma a de trop rigide, et si nous nous sommes un peu attardé sur la description des "réunions intimes", c'est pour montrer aussi comment les "amis intimes" apparaissent comme un étayage de la vie sociale.

En même temps, reconnue et légitimée, la sphère de l'intimité entre de ce fait dans la codification comme nous l'avons montré à propos de l'intimité familiale.

5. LA FIN DU SIECLE : LA SCIENCE ET LE GOUT

La production d'ouvrages traitant du savoir-vivre est considérable durant les vingt dernières années du XIX^{ème} siècle.

Pendant ces vingt dernières années, la production d'ouvrages traitant du savoir-vivre va continuer d'augmenter. Mais la connotation a changé, et ceux qui ne s'intitulent plus "traités", "guides" ou "manuels", s'intitulent "l'art de ..." ou, tout simplement, "le savoir-vivre...".

Parmi ceux-ci, nous citerons dans le texte qui va suivre "Le savoir-faire et le savoir-vivre dans les diverses circonstances de la vie-guide pratique de la vie usuelle à l'usage des jeunes filles" C. Juranville (J) 1879 (28^{ème} édition 1919), "Le maître et la maîtresse de maison", Louise d'Alq (AM) 1882, "Le savoir-vivre et ses usages dans la société actuelle ou guide de la bienséance pour tous les âges et dans les principales circonstances de la vie", par Madame de Grandmaison

(GR), 1892, "La maîtresse de maison" par la Baronne de Staff (S), 1892, réédité jusqu'en 1931 (29ème édition).

De cette période, nous retiendrons deux tendances : d'une part, un ton nouveau qui annonce celui de l'enseignement ménager du début du XXème siècle avec la volonté de traiter de celui-ci comme d'une science ; d'autre part, l'affirmation du goût personnel comme norme de l'élégance en matière d'ameublement et d'aménagement de la maison.

5.1. La science

Nous citerons d'assez larges extraits de l'introduction de l'ouvrage de Mademoiselle Juranville car ils illustrent parfaitement cette aspiration vers une "science du ménage" qui, tout en les formulant en un nouveau langage, continue de requérir de la femme les mêmes qualités qu'auparavant.

C'est en s'appuyant sur des connaissances que la maîtresse de maison va réaliser les tâches qui n'ont cessé d'être les siennes.

"Il faut que tout ce qui est relatif aux affaires domestiques soit pour la femme un sujet d'instruction... La connaissance usuelle et pratique de tout ce qui concerne la science du ménage est pour les femmes d'une nécessité absolue... Une mère de famille doit savoir exécuter tout ce qu'elle ordonne... Son dédain ou son ignorance de tous les détails, de tous les devoirs qui seuls rendent les femmes utiles, respectables, nécessaires est la preuve d'une mauvaise éducation et d'une âme peu élevée... Il faut faire entrer les jeunes filles dans tous les détails des soins domestiques. Il faut les convaincre que toutes les occupations d'une femme de ménage forment une partie importante de ses devoirs et rien n'est plus précieux et plus aimable dans une famille qu'une femme qui connaît et remplit ses devoirs..." J

Ces connaissances relèvent soit de la science,

"On appelle hygiène la science qui nous apprend à conserver la santé, à diminuer le nombre et la gravité des maladies et à augmenter la somme des jours que la providence a départi à chacun de nous... La plupart des maladies qui nous frappent tiennent à l'abus que nous faisons de notre santé et à l'influence des milieux dans lesquels nous vivons... La femme, en effet, par les bonnes habitudes qu'elle fait prendre, par la nourriture qu'elle prépare, a une grande influence sur la santé de tous ceux qui l'entourent." J

soit d'un savoir organisé, l'économie domestique :

"L'économie domestique ou privée a pour objet de procurer le plus de bien-être avec le moins de dépense possible. Elle exige des femmes une réunion de qualités également nécessaires : l'ordre, la propreté, la prévoyance, la régularité, l'amour du travail et le dévouement... Si vos revenus fixes ne sont pas suffisants pour tous vos besoins, travaillez, gagnez de l'argent. Toutes les fois que vous le pourrez, payez comptant : vous serez mieux servie, vous paierez moins cher et vous ne risquerez pas de dépenser au delà de vos ressources... Dans un ménage, la maîtresse de maison inscrit jour par jour les dépenses qui ont été faites... A la fin de l'année, elle dresse son bilan dans un résumé clair, exact et fidèle... D'après le bilan des recettes et des dépenses, établi à la fin de l'année, le mari et la femme se concertent. S'il y a déficit, ils examinent ce qu'on peut retrancher, ici ou là, pour les dépenses à venir..." J

Résolument moderne, lorsqu'elle s'adresse à des jeunes filles de condition modeste, Mademoiselle de Juranville va jusqu'à leur conseiller de travailler si leurs revenus sont insuffisants.

D'une façon plus diffuse, tous les manuels de l'époque, même les plus mondains, se réclament de l'hygiène, plus particulièrement à propos de la cuisine, de l'aération et de la ventilation de la maison, du chauffage, des bains et des soins à donner aux enfants.

5.2. Le goût personnel

Les normes ont changé, et le bon goût ne consiste plus seulement à respecter une disposition canonique, mais à introduire par rapport à celle-ci des variations personnelles qui attesteront des qualités artistiques et de la sensibilité de celle qui les a réalisées. Voici donc un nouveau sujet d'études pour nos jeunes femmes.

"L'art et le goût ont leurs règles, leurs principes, il faut chercher à les connaître." S

Nous sommes en effet en plein dans la période des styles. Il faut savoir les assortir (à chaque pièce convient son style), et les rapprocher pour créer des assortiments et des effets personnels :

"J'ai visité dernièrement un très riche mobilier tout neuf, installé dans un de nos appartements de la chaussée d'Antin, véritables bonbonnières dorées et coloriées, petits Trianons en miniature... Pour ce genre d'appartements, il est un programme connu de tous les tapissiers : bois doré, style Louis XVI ou Louis XIV au choix... On peut se commander un mobilier sans le voir ; il ressemble à celui du premier étage de la maison d'à côté. Ce genre obtient la préférence surtout des étrangers, des parvenus, qui aiment ce qui brille, ce qui coûte cher, et se méfient de leur propre goût, ou n'ont pas de temps à consacrer à faire un choix. On est ébloui, mais rien n'y parle au coeur, rien n'y dévoile un sentiment quelconque. Tout y est bien d'accord, du même style, du même genre, on ne peut en disconvenir, mais il ne s'y trouve aucune de ces combinaisons heureuses, dénonçant du tact, de la délicatesse, un souhait réalisé, une attention pour quelqu'un : le fauteuil de la grand'mère dérangerait la symétrie du salon; il est impossible de l'y introduire... A propos de sentiment, je ne puis m'empêcher de songer à une femme aussi spirituelle que charmante, de ma connaissance, qui, lorsqu'elle voyage et se trouve en appartement garni, s'empresse aussitôt de tout remuer, au grand désespoir des logeurs. Elle s'approprie ainsi toute chose, elle les identifie pour ainsi dire avec elle-même ; elle sait s'en faire un cadre, où ressortent mieux ses perfections physiques et morales. Elle est partout at home." AM

La disposition de la maison apparaît donc maintenant comme révélatrice du statut social, cela va sans dire, mais ce qui est nouveau, de la personne même qui l'a conçue :

"Rien ne dévoile le caractère d'une personne quelconque, femme ou homme de n'importe quel âge, comme l'arrangement de son intérieur. On peut diviser en deux classes la disposition d'un appartement : l'une concernant l'apparence, l'autre concernant le coeur... Pour la première, le placement des meubles est beaucoup à considérer. Met-on un très petit buffet au milieu d'un grand mur, il sera écrasé. Entre deux fenêtres, déjà profondes, il faut éviter une armoire haute et épaisse, sous peine de faire paraître l'enfoncement plus considérable... Entre deux fenêtres, un meuble bas, à hauteur d'appui, est ce qui convient le mieux... On suspend les glaces et les tableaux par de grosses ganses de la couleur de l'ameublement... Un petit canapé, une causeuse ou une chaise longue sont très agréables à trouver au coin de la cheminée en hiver... Les chaises volantes se rangent autour des tables. Dans une pièce, un tapis, cloué ou non, un foyer devant la cheminée et une carpeite devant le lit ou le canapé sont tout de même nécessaires. La deuxième (concernant le coeur). Ce n'est ni la richesse, ni la magnificence des meubles qui révèlent à l'observateur le caractère de celui qui l'occupe, son goût pur et distingué, ses qualités, ses vertus ; mais bien leur disposition et leur tenue..." AM

Car, bien entendu saine gestion, ordre et propreté restent la toile de fond des vertus ménagères :

"On n'imagine pas combien, il dépend des maîtres de céans de rendre, sans aucune dépense et simplement par la disposition des objets, leur maison confortable, élégante, sinon luxueuse. Deux choses sont indispensables dans un appartement, c'est la propreté et l'ordre." AM

"La jeune maîtresse de maison pensera avant tout au bien-être des siens et, grâce à son goût et à son ingéniosité, elle saura quand même rendre son intérieur agréable... Avant de se décider à choisir la moindre chose, elle devra réfléchir, étudier, comparer... Elle trouvera en son mari un excellent collaborateur..." S

Les principes d'organisation de la maison, le statut et l'organisation des différentes pièces, relèvent, tout comme auparavant, de normes de groupes, mais celles-ci incluent désormais la nécessité de variations et les références aux styles.

5.3. Le choix d'un logement : L'hygiène et le statut social

Les historiens ont souligné la grande mobilité des logements urbains au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, nous en retrouvons ici l'écho :

"En province, si l'on ne meurt plus guère dans la maison de ses pères, on a, la plupart du temps, une maison à soi, que de grands changements seuls amènent à faire quitter... Plus nous allons, moins cet état de choses est fréquent. Nos habitations deviennent des campements, nous sommes toujours prêts à partir pour d'autres régions à la moindre alerte... où nous souffrons, jouissons et mourons, inconnus de nos voisins et sans avoir rien à espérer d'eux, de même qu'ils ne nous inspirent aucun intérêt..." A M

L'hygiène doit, sous peine des pires dangers, être le premier guide dans le choix d'une habitation :

"Il est préférable de choisir sa demeure éloignée du centre de la ville. On y respire un air plus pur, on y entend moins de bruit, et la course qu'on est obligé de faire pour aller en ville ménage un exercice salubre... Qu'il s'agisse d'une maison entière ou d'un appartement, d'un hôtel somptueux ou d'un étroit logement, la meilleure exposition est le levant... Il ne faut pas oublier, non plus, que le soleil levant, venant, après la fraîcheur de la nuit, sécher la rosée, est plus bienfaisant que le soleil couchant dont les rayons affaiblis ne modèrent pas suffisamment la chaleur des journées d'été

pour que nous puissions en apprécier les agréments... Or, l'humidité est excessivement à craindre dans une habitation, parce qu'elle est très nuisible à la santé. Les petits enfants surtout sont victimes et peuvent en contracter des infirmités pour toute leur vie. Les vieillards ne la supportent pas ; quant aux adultes, ils peuvent y résister... La salubrité d'un appartement est donc une des principales conditions qu'on doit rechercher... Au rez-de-chaussée ne doivent se trouver que des pièces qu'on habite très passagèrement : salle de billard, fumoir, salle de bain, salle à manger tout au plus, salle de réception. Jamais de chambre à coucher au rez-de-chaussée, pas plus à la campagne qu'à la ville. Dans la distribution d'un appartement, c'est donc la commodité et la salubrité qu'on doit chercher. On examinera si les fenêtres sont garnies, à l'extérieur, de persiennes pour préserver des ardeurs du soleil, et à l'intérieur, de volets pour atténuer le froid et le bruit du dehors." AM

"Pour s'assurer une habitation saine, on donnera un peu moins au luxe et à l'élégance... Un logis commode et dont la maladie ne guette pas sans cesse les habitants peut être simple... Je voudrais ces pièces vastes, bien aérées pourvues de bonnes cheminées pouvant se clore parfaitement après des heures de ventilation et d'une hauteur mesurant au moins trois mètres... difficile de réunir toutes ces conditions de salubrité... Et je n'ai pas parlé de la distribution des eaux, de l'eau même, des conduites, descentes et puisards, toutes choses d'une haute importance qui doivent être examinées." S

"Une cuisine doit être vaste et claire afin de pouvoir être toujours tenue dans un état de propreté parfaite... A cet effet, on y établira au moins un robinet d'eau... A côté de la cuisine se trouvent les offices, la buanderie, puis le bûcher et les caveaux..." AM

Si l'importance accordée à l'hygiène est nouvelle, il va sans dire que dans le choix d'un logement, le premier impératif reste de choisir une habitation qui témoigne de l'appartenance de groupe.

Quelles que soient les circonstances, dans le choix d'un logement, sont à éviter absolument un immeuble ou un logement de mauvaise apparence, incompatibles avec le statut social de personnes convenables, c'est-à-dire appartenant à la bourgeoisie :

"Une personne qui a été bien élevée, quelle que soit la simplicité de la vie à laquelle elle est destinée, ne se résignera jamais à installer son nid dans une maison de mauvaise apparence... Elle évitera les appartements auxquels on n'accède que par des escaliers obscurs, humides, dont les murs suintent et dont les marches, ennemies jurées de la cire, sont peu ou mal lavées... Le même sentiment de dignité et de convenance présidera au choix de l'appartement. On ne le prendra pas trop doté de recoins, de saillies irrégulières, des cabinets noirs ou de jours de souffrance déparant une pièce principale, trop muni de couloirs sombres, ni dépourvu d'antichambre." GR

5.4. La disposition du logement

La difficulté de se loger, surtout à Paris, est devenue telle que nos auteurs ne s'étendent guère sur la disposition du logement. Mais les quelques indications ou contre-indications qu'ils donnent sont suffisantes pour montrer à quel point, depuis les années 1850, le logement s'est privatisé.

La séparation entre l'espace de réception, l'espace plus intime des chambres et celui des domestiques s'est accentuée.

Il serait maintenant inacceptable qu'une chambre serve de passage vers les pièces de réception, car c'est "*l'inviolabilité du foyer domestique*" qu'il s'agit de protéger, et pour cela, une antichambre s'avère indispensable :

"On ne le prendra pas dépourvu d'antichambre. Ce point surtout a une importance capitale pour qui veut conserver l'inviolabilité du foyer domestique... Plus inacceptable serait l'entrée directe dans une chambre à coucher, ou le passage dans cette chambre pour se rendre au salon ou à la salle à manger." GR

En ce qui concerne l'espace de réception proprement dit, le changement principal est le rôle déterminant que prend la distinction entre le public et le privé, et aussi l'importance nouvelle de la salle à manger.

"La salle à manger doit être autant que possible contiguë au salon de réception afin de faciliter le passage de l'un dans l'autre... Les bibliothèques, fumoirs, salle de billard se disposent aux alentours de la salle à manger. Les cabinets de travail ainsi que les salles d'étude ont leur place entre les chambres à coucher et les salons. La cuisine, l'office et tout ce qui est dépendances doit être tenu éloigné et hors de la vue..." AM

Nous allons voir comment comment cette distinction s'applique aux différentes pièces de la maison.

5.4.1. Les antichambres et les vestibules

L'ameublement en est sobre, mais "un peu de décoration y est indispensable", car ces pièces doivent être accueillantes :

"Ces pièces préliminaires, l'antichambre et le vestibule, ne sont plus vides et nues comme il y a un demi-siècle... Elles sont maintenant souriantes, accueillantes ; elles rendent aussi quelques services, encore différentes en cela des anciennes entrées... On utilise l'antichambre en y installant un large coffre en bois. Une table est indispensable, elle est rangée le long du mur.

"On dépose sur cette table de quoi écrire... On n'y trouve quelques chaises de forme originale, une lanterne tombant du plafond et qu'on allume le soir, un tube en porcelaine japonaise pour recevoir les parapluies des visiteurs...au mur des crochets pour suspendre les vêtements superflus des allants et venants... Une pelote garnie d'épingles est fort utile... Un tapis, des portières donnent à l'antichambre un aspect confortable. Si l'on peut, on garnira les fenêtres de grands rideaux... C'est dans l'antichambre qu'on accroche le baromètre. Une horloge et un miroir y font bien. On ne place jamais des tableaux dans les antichambres, mais on y admet de belles statues." S

Le style recommandé est le Louis XIII, et le champ laissé à la fantaisie de la maîtresse de maison bien limité :

"Le genre sévère y domine généralement. Je crois n'en avoir jamais vu en Pompadour. Le style Louis XIII est préféré. Des escabeaux en chêne sculpté, une ou plusieurs banquettes formant coffres à bois, une table à écrire, parfois un bahut, selon la dimension de la pièce. Voilà sa composition... Un point fondamental est l'arrangement de la fenêtre. Heureuses les maîtresses de maison lorsqu'elles trouvent dans cette pièce, au lieu d'ouvertures régulières, quelque oeil-de-boeuf, une demi-fenêtre, une lucarne rompant la symétrie ordinaire, et permettant de se livrer un peu à la fantaisie . Règle générale, on ne met point de rideaux de vitrage dans une antichambre ni dans un vestibule. Les grands rideaux n'y sont même guère qu'à l'état de baldaquins et ne doivent, sous aucun prétexte, être en mousseline. Les vitraux peints assortissent le style de la pièce... Pour les tentures, on adopte de préférence la nuance cuir ou verte et comme étoffe le cuir, gaufré, la tapisserie verdure ou la cretonne. Une suspension en verre dépoli ou en imitation de vitraux peints et renfermant une lampe, ou un bec de gaz, sert de luminaire. On peut parfaitement placer des fleurs dans une antichambre et encore davantage dans un vestibule... Une horloge, et non une pendule, peut seule y être admise. Jamais de bronze doré. On ne mettra pas de carpepe dans une antichambre, mais on y mettra très bien un tapis entier, ou un passage au milieu, en linoleum ou en natte de chine. La table ne se place pas au centre de la pièce, comme dans une salle à manger, mais le long d'un mur ou dans un coin. Il ne faut pas oublier non plus que des porte-manteaux font partie de l'ameublement indispensable d'une antichambre. Un petit miroir y trouvera aussi sa place, mais jamais une glace. En somme, les dorures en seront généralement exclues." AM

5.4.2. Le salon

Le temps n'est plus à la description d'un mobilier type, mais aux conseils sur l'art et la manière de rendre la maison agréable, de choisir et d'assortir :

"Le salon est ce qu'on peut, pas toujours ce qu'on voudrait... Parfois, il faut s'en passer. Il ne faut pas remplir le salon de bibelots pour ne pas le faire ressembler à un bric à brac... On ne met pas non plus un meuble dans une pièce par la seule raison qu'il est beau ou pour faire du remplissage. Chaque objet doit avoir son but réel et apparent... Le petit salon est plus coquet, plus fantaisiste. Comme son nom l'indique le petit salon n'est qu'un diminutif du grand... On n'y trouve toujours une vitrine renfermant des livres, d'élégantes corbeilles à ouvrages, parfois un chevalet une table à écrire etc... Son aspect est tout intime, on s'y sent chez soi, même les visiteurs... La maîtresse de maison y a un fauteuil particulier et différencié à un coin de la cheminée. Le milieu de la pièce doit être autant que possible dégagé de meubles, de tables par exemple, pour faciliter les allées et venues... Le salon n'aura aucune vie et manquera d'élégance si l'on n'y distribue des fleurs." S

"Il y a de ces salons où les meubles recouverts de leurs housses blanches et rangés au long du mur donnent un aspect glacé et morne qui éteint toute gaieté dans l'esprit d'une personne qui entre... Notre salon de réception sera grand et vaste, nous aimerions à y placer des sièges bien commodes, des tabourets, des confortables profonds, des chauffeuses basses et des chaises volantes... On place d'ordinaire de chaque côté deux petits canapés reliés entre eux par des fauteuils. Une chiffonnière en marqueterie de Boule ou une liseuse, dans l'enfoncement formé par la cheminée supportant la coupe de porcelaine de Chine, où sont jetées les cartes de visite, lettres d'invitations etc... sur ses tables sont posés le roman nouveau, la revue qui vient de paraître... Un coin est destiné à la causerie intime et il s'y trouve à cet effet un tête à tête et quelques poufs ronds. Dans un autre coin à l'écart sont les tables de tric-trac et de whist. Puis de l'autre côté, on voit un piano demi-queue et le pupitre pour le violoniste." A

Les tableaux se multiplient et en même temps les conseils pour tirer de ceux-ci le meilleur effet, et surtout pour les situer à la place qui doit être la leur :

"La peinture reproduit à nos yeux les objets les plus chers à nos coeurs... Non seulement les tableaux meublent un appartement, mais l'égaient, l'animent, le peuplent pour ainsi dire... Dans le salon, les panneaux représentant des fleurs, des allégories, ainsi que des têtes de fantaisie, les portraits de famille. Dans les grands salons, bien

officiels, on ne place pas de tableaux mais seulement des panneaux. Si l'on n'a pas une galerie, le petit salon peut en tenir lieu. C'est là que se trouvent réunis le tableau de chevalier, la peinture d'histoire, les grandes toiles, aussi bien que les cadres microscopiques. Là sont admis les photographies, les gravures, les fusains..." A M

La mode de l'ancien permet de conjuguer investissement et qualité de coeur :

"En ce moment les bois sculptés sont démodés ; les ménagères ont trouvé que ce n'était que nids à poussière ; aussi l'enthousiasme pour l'un s'en est suivi. Plus de bronze, mais des cuivres lisses et des bois cirés. Le palissandre, qui a détrôné l'acajou moderne, est lui-même répudié aujourd'hui, pour le bois peint et ciré, les marqueteries de bois et les ornements en métal. Une commode d'occasion en vieil acajou, style Louis XVI, d'une centaine de francs, est de bien meilleur goût qu'une de palissandre, genre moderne, de 300 francs. Les plats des meubles se font en bois ciré et les moulures en bois vernis ; on obtient ainsi des effets charmants... Pour meubles de salon très riches, je recommanderai particulièrement les cabinets en émaux cloisonnés, style François Ier, qui sont supérieurs au genre Boulle et moins vulgaires. Le bois peint verni blanc, ou ciré avec filet or ou de couleur, est plus nouveau que les anciens bois de palissandre ou dorés. Mais il n'a absolument d'autre valeur que celle que lui donne la vogue du moment." AM

Nous ne reprendrons pas la description du cérémonial des visites, qui est décrit dans chaque livre avec un grand luxe de détails. Voici les derniers préparatifs à faire avant l'arrivée de visiteurs :

"Les salons, le vestibule, l'antichambre brillent du grand luxe de la propreté, on y entretient un bon feu ou une grande fraîcheur. La maîtresse de maison passe l'inspection avant qu'il soit trop tard pour exécuter les retouches... Le valet de chambre est en habit pour ouvrir les portes aux visiteurs et les introduire au salon... La maîtresse de maison revêt une jolie toilette dite "de réception" ou une robe de ville dont elle agrémente un peu le corsage... Elle doit être prête de bonne heure..." S

5.4.3. La salle à manger et l'éloignement des domestiques

Le principe reste le même, réaliser une variante personnelle en respectant les règles admises :

"La salle à manger peut être gaie ou sévère, cela dépend des goûts, riche ou simple, cela dépend des ressources... Les seuls meubles

qui y conviennent, en dehors de la grande table et les chaises, sont des buffets des panetières ou des tables servantes... Les fleurs sont admises pour la décoration de la salle à manger. Les vieilles faïences, les vieux étains. Là comme partout dans la maison, et même plus que partout dans la maison, il faut veiller à ne pas heurter les styles, à ne pas mélanger le joli et l'imposant." S

"Pour la salle à manger, le vieux noyer sculpté a la vogue, mais est d'un prix excessif, on peut le remplacer par le chêne. Les tables à manger, n'importe en quel bois, ne se font plus qu'à un seul pied au milieu, lequel se partage quand on ouvre la table pour mettre des allonges. Pour assortir le style Louis XIII, elles se font carrées."

L'intimité familiale est, nous l'avons vu, entrée dans la codification, et parallèlement aux repas de cérémonie, le repas de famille fait l'objet de prescriptions :

"Le couvert sera mis non seulement avec soin, mais aussi avec goût... Tout à table devra, de par la magie féminine, flatter les yeux en même temps que le palais du chef de famille et aussi des enfants... Comme dans les jours de plus grandes fêtes, tout ce qui concourt au service de table de famille sera d'une propreté méticuleuse, exquise... Chaque membre de famille a son rond de serviette différencié. Le domestique circule de convive en convive en commençant par la mère, puis le père ; les filles se servent ensuite et enfin les garçons. Si un aïeul, une tante âgée, etc...vit avec la famille, c'est à ce parent que le plat est présenté en premier lieu. S'il n'y a pas de bonne, la mère doit avoir près d'elle une petite table à deux étages pour faciliter le service et éviter une foule d'allées et venues qui ennuient le mari" S

L'un des changements les plus importants intervenus dans la vie de la maisonnée est la distance qui s'est progressivement établie avec les domestiques. Au cours des années 1840-50, une meilleure surveillance et un meilleur service requéraient une certaine proximité, il n'en va plus ainsi, et les méthodes d'appel à distance se perfectionnent :

"La mode de sonnettes commence à passer ; depuis quelques années, on avait remplacé les cordons de sonnette et les fils de fer par des boutons électriques. Maintenant on en revient, non pas à la sonnette à main, mais au timbre à main. On a toujours conservé pour la salle à manger la sonnette ou le timbre à main, car, après tout, il est assez désagréable de se déranger pour aller trouver le cordon de sonnette. C'est ce même motif qui est cause de la grande faveur dont les timbres électriques à main commencent à jouir, et il est à présumer que les autres genres de sonnettes tomberont en désuétude ; on peut donc dès maintenant supprimer les frais de leur établissement, si l'on veut. Les cordons ou les boutons de sonnette se plaçaient et se placent, car on en verra longtemps encore, de chaque

côté de la cheminée, auprès du lit, auprès d'un canapé. Dans certains pays, en Belgique, en Allemagne, on les place auprès des portes. Le timbre a le désagrément de ne pouvoir être entendu à une certaine distance et à travers plusieurs pièces dont les portes sont fermées. Mais dans les grandes maisons, on pratique beaucoup les porte-voix, et ceci est excellent, car non seulement on se fait entendre facilement, mais encore les dérangements sont évités. Dans toute maison où la cuisine ne se trouve pas de plain-pied avec le salon et la salle à manger, un porte-voix à portée de la maîtresse de maison est excessivement commode : celle-ci peut donner ses ordres, sans même que ses convives s'en aperçoivent. Le téléphone viendra bientôt aussi à notre aide, n'en doutons pas ! .." AM

Les règles de l'étiquette entre maîtres et domestiques sont destinées à bien marquer la distance qui les sépare :

"Les domestiques ne disent jamais bonjour, ni bonsoir aux maîtres, ni leur demandent des nouvelles de leur santé en tout, les subalternes doivent ne rien proposer ni demander, mais attendre qu'on leur donne des ordres... Lorsqu'un domestique ouvre la porte à un visiteur, il le fait entrer et referme la porte derrière lui, puis s'empresse de le précéder afin d'ouvrir les autres portes devant lui, et le précède enfin dans la pièce où il l'annonce, puis s'efface pour le laisser passer et sort... Un domestique ne doit jamais présenter dans sa main un objet quelconque, surtout s'il est inévitable qu'on pose sa main où il a posé la sienne... Les domestiques ne doivent jamais entrer sans frapper dans une pièce où se trouvent ses maîtres... Evidemment, ils ne frappent pas lorsqu'on reçoit et qu'il s'agit d'introduire des visites..." AM

"Les domestiques ne restent pas assis devant leurs maîtres, à moins d'exigences particulières de leur service... Il est d'usage que les domestiques parlent aux maîtres à la troisième personne. La fille unique ou aînée est appelée par les domestiques : Mademoiselle. Pour les plus jeunes filles, on ajoute le prénom, ainsi que pour les garçons... Un mari parlant de sa femme aux domestiques la désigne par "Madame"..." GR

"Quand un domestique est appelé à soutenir les pas de son maître, à le faire descendre de voiture, il ne lui offre pas la main, mais l'avant-bras... Le domestique, cocher ou valet de pied, au-dehors, ne se découvre pas la tête pour parler à son maître... Le cocher qui conduit son maître ne salue personne..." S

5.4.4. Les autres pièces de réception

Depuis longtemps déjà le cabinet de travail, s'il restait lié à la chambre de Monsieur faisant partie de son appartement, devait pouvoir être accessible sans passer par cette chambre. Il en va

désormais de même du boudoir devenu plus rare ; autrefois prolongement plus intime de la chambre, il fait la transition entre la chambre et les autres pièces, ou s'en dissocie. Aussi verrons-nous maintenant l'ensemble des pièces de réception autres que les salons et la salle à manger, traité comme un ensemble, devenu lui-aussi, indépendant des chambres. Pour le cabinet de travail et la bibliothèque, à la sobriété caractéristique de l'image masculine s'ajoute la recherche du confort :

"On décore ces pièces selon ses goûts et on les meuble selon l'idée qu'on se fait du confort permettant de travailler à l'aise... Rien ne doit blesser, fatiguer l'oeil dans le sanctuaire du travail. Une certaine simplicité de lignes, une grande douceur de tons y sont donc recommandées." S

Le cabinet de travail peut cependant avoir un caractère plus intime :

"Le cabinet de travail reçoit également toute espèce de tableaux, de gravures, de photographies artistiques, d'aquarelles, de paysages, souvenirs des amis absents et des pays lointains qu'on a parcourus... Dans ces pièces intimes, il nous est permis de ne pas considérer la valeur intrinsèque de l'objet, mais seulement celle, bien plus précieuse, que lui a acquise, à nos yeux, l'heure de mélancolie ou de joie qu'il nous rappelle." A M

Le fumoir, le boudoir et la salle de billard sont accessoires dans une maison ou un appartement :

"Le fumoir exige toujours des meubles, des tapis, des tentures d'orient... Le fumoir est le boudoir masculin... Le boudoir ne sera jamais démodé, tant qu'on y emploiera les styles Louis XV et Louis XVI..."

"La salle de billard requiert surtout une grande étendue. Elle ne peut avoir moins de sept mètres afin que les joueurs puissent circuler autour du billard... Sur les murailles tapissées gaiement, on suspend une sorte de cadre destiné à recevoir les billets et les queues après jeu. Tous les autres jeux : damier, échiquier, jacquet peuvent trouver asile dans cette salle." S

5.4.5. Les chambres à coucher : la privatisation

La privatisation s'est accrue, et les chambres ne font plus partie "d'appartements", mais entrent dans l'ensemble des chambres à

coucher. Il est cependant admis de recevoir les intimes dans sa chambre. Les liens du couple se sont resserrés et Monsieur et Madame tendent à faire chambre commune. L'on distinguera maintenant, la chambre du maître, la nursery ou chambre d'enfant, la chambre de jeune fille, et éventuellement celle du jeune homme, la chambre d'amis :

"Dans une habitation quelconque, maison ou appartement, il ne se trouve généralement qu'une seule belle chambre à coucher, dite "chambre de maître". Les autres sont des chambres secondaires dites "chambres d'amis ou d'enfants". La chambre de maître, qui est une chambre commune à Madame et à Monsieur, mais qui appartient plus particulièrement à Madame, doit avoir deux fenêtres. Elle est parée et rangée de façon à pouvoir y recevoir au besoin... Les chambres d'enfants viennent après celles des parents : celles des amis peuvent et doivent même, au contraire, être éloignées." S

Et bien entendu, il en va de même des chambres de domestiques, le timbre permettant d'appeler ceux-ci en cas de besoin. Le mobilier de la chambre à coucher a changé et il convient d'acheter une "chambre à coucher", même si cela demande des sacrifices :

"Avec les grands lits Louis XIV dont la tête se place contre le mur, les armoires à glace se font à trois battants ou trois corps réunis sous une seule corniche... Celles qui achètent un mobilier neuf de chambre à coucher s'imposeront plutôt un sacrifice, à prélever, par exemple, sur le budget de leur toilette, pour l'avoir aussi agréable à la vue que bon et utile." AM

Les étoffes garnissant la chambre suivent une mode changeante:

"La nuance à la mode, pour chambre à coucher élégante ou boudoir, est fond noir avec ramages de couleurs neutres ; c'est très riche et original. J'ai vu des poufs tout en satin noir capitonnés, ornés de boutons de ganses et de glands cramoisi et orangé, sortant tout à fait de la vulgarité. Les femmes coquettes prétendent que ces nuances font mieux ressortir leur carnation et leurs toilettes."

L'hygiène doit régner en maîtresse dans la chambre à coucher, mais ses exigences sont difficiles à concilier avec celle de la mode qui est au capiton :

"La chambre à coucher doit être simple, claire, peu meublée. Il ne faut pas de tapis cloué... L'atmosphère de cette pièce doit être aussi pure que possible... pas de tentures, papier d'une nuance douce à l'oeil. La meilleure forme du lit est celle dite debout... parce que l'air circule alentour. Du ciel s'échapperont des pentes étroites, prolongées, accordées pour la décoration, mais drapées de façon à bien dégager le chevet... Pas de bibelots dans la chambre à coucher... Quelques sièges, pas capitonnés, une chaise longue, un ou deux meubles, une table à écrire, une lampe veilleuse suspendue, une glace ou un miroir, une pendule simple de bon goût, des flambeaux, une coupe pour recevoir les bijoux... La chambre à coucher devrait faire face au soleil levant... Lorsqu'on n'est pas forcé d'habiter sa chambre toute la journée, on en laisse les fenêtres ouvertes jusqu'au coucher. Toutefois en hiver, on les fermera une heure avant... La chambre habitée dans la journée sera ouverte quelques instants avant le coucher pour y renouveler l'air." S

Et il convient particulièrement de prendre garde à ne pas avoir froid au moment du coucher :

"Il est terrible pour la santé de coucher dans un lit froid et surtout humide. Même en été, les draps humides mettent la vie en péril... On chauffera les lits au moyen de briques chauffées, insérées dans de doubles enveloppes. Il est vraiment absurde de quitter le salon ou une salle à manger surchauffée pour entrer dans une chambre à coucher glacée, et s'y dévêtir d'habits épais, confortables et chauds, pour les remplacer par vêtement léger de calicot..." S

En effet, maintenant on ne vit plus dans la chambre, et la salle à manger ou le salon sont chauffés de préférence à celle-ci. Nous avons déjà décrit la chambre de jeune fille de la période précédente, sa simplicité se vêt d'une nouvelle mode :

"Les chambres de jeunes filles ou de jeunes gens en général ne sont pas aussi vastes, il est préférable de placer le lit dans une encoignure qu'au milieu d'un mur. Le ciel-de-lit ondulé, large à la tête du lit et étroit au pied, soutient les rideaux montés à plis par devant, ainsi que la pièce plate en étoffe, tombant derrière. Les lits se font bas... Le lit pour la chambre de jeune fille doit être étroit, deux pieds à deux pieds et demi. Il se compose d'un sommier, d'un seul matelas, moitié crin, moitié laine, d'un traversin et d'un oreiller avec taie festonnée. Pour une chambre de jeune fille qu'on n'établit nécessairement que pour peu de temps et dans laquelle il serait de mauvais goût de placer des meubles trop riches ainsi que des dorures, le bois verni blanc est délicieux." AM

Tout prépare et conduit au mariage et les stratégies matrimoniales sont un élément essentiel du réseau des relations sociales. Les recommandations relatives au mariage, choix du

conjoint, demande, fiançailles, contrat, cérémonie continuent de représenter une part importante des manuels de savoir-vivre.

5.4.6. Le confort et la modernisation de la cuisine

Les deux éléments clefs du confort sont l'amélioration des systèmes d'évacuation des W.C. et la diffusion de l'eau courante. Les chambres n'auront donc plus besoin de ces embarrassantes garde-robes. Cette évolution, conjuguée à celle de la privatisation des chambres à coucher, va amener à une simplification des annexes des chambres, celles-ci se réduiront en général au cabinet de toilette :

"C'est le confort qui règnera en maître dans cette pièce. Les toilettes de marbre n'y sont pas indispensables. Mais on aura des seaux en bon état pour recevoir les eaux dites de toilette, des brocs pour contenir l'eau propre, des cuvettes, des pots. Des tubes, des porte-serviettes, des boîtes à brosses etc... Un grand coffret pour y enfermer les peignes et les brosses à tête. Des sacs pour les brosses à habits. Des armoires à linge... Un tapis de linoleum est indispensable dans un cabinet de toilette organisé d'une façon pratique." S

"Il est à conseiller, si on s'installe pour quelque temps, un aménagement fort utile et dont l'agrément compense bien vite la dépense qu'il occasionne, c'est de faire arriver l'eau dans les cabinets de toilette..." AM

En même temps, les salles de bains connaissent une diffusion un peu plus large :

"Si on possède ce luxe si enviable d'une salle de bain en sa maison, cette pièce pourra être simple, mais on l'installera avec quelques raffinements de confort... Je recommande particulièrement: un chauffe-linge, un chauffe-bain, une armoire peut être très utile. On y enferme le linge dit de bains, les provisions de savons de toilette, de son, etc..." S

La lingerie continue d'être considérée comme une pièce indispensable.

L'organisation de la cuisine, elle aussi, s'est améliorée et doit suivre les règles de l'hygiène :

"Une cuisine n'a pas besoin d'être immense, lorsqu'on ne possède pas de nombreux personnel, mais il est indispensable qu'elle soit claire et aérée... Les fourneaux à charbon de terre avec réservoir d'eau et four sont excellents et économiques dans les grandes familles; ils ont le défaut qu'il est difficile de modérer la dépense, s'il n'a pas lieu d'en faire beaucoup. Mais de n'importe quel fourneau qu'il s'agisse, il doit être muni de couvercles et de petites portes pour pouvoir étouffer le feu à volonté. La cheminée à faire cuire sur le gril, et à placer la coquille pour le rôti, doit bien tirer, afin que l'odeur ne revienne pas dans l'appartement. Toute cuisine tant soit peu bien ordonnée est munie d'un évier pour laver la vaisselle, avec conduit grillé et fermé par un petit couvercle pour conduire les eaux en dehors. Sous cet évier se trouve une sorte de petite armoire où l'on enferme le baquet à ordures. Sur la pierre à laver outre un robinet d'eau excessivement commode, il y a un égouttoir à vaisselle. L'ameublement d'une cuisine se compose : d'une table-buffet, d'un placard ou armoire, d'une fontaine à filtre, d'un garde-manger accroché en dehors devant la fenêtre, d'autant de chaises qu'il y a de domestiques.

"..Si la cuisine n'est pas éclairée par un bec de gaz, une lampe est nécessaire ; en outre, il faut un bougeoir, une boîte de sel, une poivrière, un râpoir..." AM

5.5. L'espace destiné aux enfants

Fait nouveau, les manuels de la fin du siècle traitent de l'espace destiné aux enfants. Nous sommes loin de l'époque (1805) où Madame Gacon Dufour écrivait *"J'ai toujours vu avec une sorte de peine la manière dont étaient conduits les enfants... heureuse, si j'ai pu apporter quelque allègement au sort des malheureux enfants..."*

Tout au long du siècle, l'éducation a fait, dans les manuels, l'objet de conseils moraux et de conseils pratiques relatifs à l'accouchement, au choix des nourrices, à l'allaitement, aux soins à donner aux enfants en bas âge, à la santé et à la toilette des enfants. Mais c'est seulement à la fin du siècle qu'apparaît une préoccupation pour l'aménagement particulier de l'espace qui leur est destiné. Le berceau doit être placé près du lit maternel, le bébé rejoindra ensuite ses aînés dans la chambre d'enfants :

"Ce doux meuble a sa place auprès du lit maternel. On le dispose dans le même sens et on en prend les mêmes soins... L'enfant dort sur un petit matelas de varech, il en faut deux de rechange. La varech et l'enveloppe doit être lavées presque chaque jour... Une petite peau d'agneau, il en faut plusieurs, un oreiller... Les rideaux du berceau doivent être en mousseline. Un gros noeud rose pour les filles, bleu

pour les garçons ou crème pour les uns et les autres, attache ces rideaux à la flèche qui les soutient. Dès que bébé ne tète plus, on l'installe dans la chambre d'enfants... La nursery est exposée, si possible, au sud ou au sud-est... Elle est contiguë à la chambre de la mère et communique directement avec cette pièce... Son ameublement est compris de la même façon. Il y a une armoire où l'on arrange le linge et tous les petits objets concernant la toilette du bébé ou des bébés. Un coffre destiné aux jouets, chaque enfant à son lit. Les photographies, les portraits sont remplacés par des gravures de bon goût... Pas de pendule ni de chaise longue, mais des petits sièges appropriés à la taille enfantine... On installe dans leur chambre tout ce qui est nécessaire aux débrouillages, à toute la toilette. Tout l'ensemble de la nursery doit être clair et gai..." S

5.6. L'organisation du temps

Le rythme de vie reste celui que nous avons décrit au chapitre précédent, mais l'horaire des visites de l'après-midi s'est encore raccourci : pas avant trois heures, ni après cinq heures et demie.

"Le terme de visites de convenance désigne celles qui tiennent le milieu entre les visites de cérémonie et les visites intimes. Elles s'appliquent aux personnes qui peuvent se traiter de connaissance et vont se voir tous les deux ou trois mois, à leur jour..." GR

5.6.1. La régulation du temps des domestiques et la surveillance.

Dans les bonnes maisons, les règles de la maison, écrites, précisent les tâches de chacun des domestiques, et le moment où ils doivent les accomplir :

"Lorsqu'on engage des domestiques, il faut faire des conditions bien déterminées ; rien de vague, ni d'ambigu. Leur détailler sans réticence l'ouvrage qui leur incombera, leur lire les règles de la maison, le gage qu'ils auront, fixer leurs jours de sortie et la position qu'on leur fera s'ils font leur devoir..." MC

Le changement de costume des domestiques scande les moments de la journée :

"Les tabliers de femme de chambre sont festonnés, brodés, garnis de dentelle. Elles en ont d'autres, tout uni, pour les heures du service matinal, pour les rangements et les nettoyages. La femme de

chambre porte un chapeau pour sortir avec sa maîtresse et aussi pour les courses au dehors. Sa toilette doit être simple, de ton discret, mais, comme coupe et forme, elle ne doit pas s'éloigner de la mode. Si l'on n'a pas de valet de chambre, la femme de chambre sert à table, en tablier blanc, coiffée d'un bonnet tout blanc ou en cheveux. Le matin, le valet de chambre porte des gilets rayés à longues manches noires et un tablier blanc. C'est dans ce costume qu'il sert à table, au déjeuner, à moins qu'il y ait des invités. Les gants étant supprimés à ce domestique pour les déjeuners de famille, on lui fera prendre l'habitude de se laver les mains avant d'entrer dans la salle à manger pour dresser le couvert. - Pour le dîner, si la famille vit avec une certaine étiquette, le valet de chambre sera en habit, gilet blanc et cravate blanche, il portera des gants de coton blanc qui permettent de manier aisément les choses. Dans les cas où l'on tolérerait le gilet à dîner entre soi, l'habit est de rigueur lorsqu'on a des convives étrangers."

Le contrôle est une tâche essentielle de la maîtresse de maison :

"Une maîtresse de maison doit non seulement commander ses domestiques, mais aussi les regarder souvent exécuter ses ordres pour vérifier de quelle façon ils agissent et ne pas se contenter de leurs affirmations..." AM

C'est elle qui détient les clefs et contrôle les provisions :

"Des domestiques arrivant dans une maison et trouvant certaines règles adoptées concernant les clefs ne s'en offusqueront pas : s'ils sont plusieurs, ils doivent même réclamer cette mesure... Il est indispensable que la maîtresse de maison reçoive elle-même ces provisions, en contrôle le poids, le prix et les qualités ; puis qu'elle les serre dans une armoire dont seule elle a la chef, et qu'ensuite elle en délivre, chaque semaine ou chaque jour, la quantité voulue à ses domestiques... Si le mari achète les combustibles, c'est la femme qui en surveille la distribution et l'emploi."

5.6.2. Le rythme annuel : la villégiature

L'habitude de quitter la ville en été gagne des couches plus larges :

"La villégiature était autrefois un luxe de grand seigneur et de riche financier... Les petits bourgeois, les commerçants, les ouvriers subissaient le terrible juillet et le brûlant août dans leur demeure étroite, au milieu de la ville où l'air respirable manquait, où l'heure de midi était si lourde, si désespérément mélancolique... Aujourd'hui, quand l'été est venu, c'est une véritable passion d'air pur, de frondaisons épaisses, d'herbe fraîche qui saisit tout le monde sans exception. Autrefois, on pouvait, à la rigueur, se passer de cette

communication avec la nature qu'on sent nécessaire, indispensable à notre époque... C'était aux temps où l'on ignorait cette terrible âpreté de la lutte pour l'existence, où la vie n'avait pas encore pris les allures outrancières que nous lui connaissons, on n'avait pas encore les moyens de locomotion, toujours plus rapides moins dispendieux, qui sont aujourd'hui à la portée de tous, de presque tous... L'amour, la pénétration de la nature vont rajeunir l'humanité." S

Madame de Staff distingue cinq types de villégiatures : le château, la villa, le cottage, la maisonnette et la location.

Les descriptions qu'elle donne du château, de la villa, du cottage et de la maisonnette aux volets verts schématiques, mais intéressantes par l'immédiateté de la liaison qu'elle y établit entre architecture et mode de vie, sont renvoyées en annexe (annexe 3)

Nous citerons par contre ses commentaires sur la location, car ceux-ci nous éclairent sur les modalités de l'appropriation qui sont désormais liés à l'expression des goûts personnels, et sur l'importance symbolique que de ce fait l'ameublement a acquis :

"Mieux vaut cent fois cet humble cottage, bien personnel, que certaines installations estivales où rien ne vous appartient, où non seulement la maison n'est pas à vous, mais encore ni les meubles, ni le linge, ni la literie! - qui servent chaque année à des locataires différents, - ou tout est banal comme une chambre d'auberge, - où l'on ne reconnaît nulle part la marque d'un goût, d'un caractère, où, dans le jardin qui environne la maison, on n'a pas le droit d'ensemencer la terre.

"Tenez, je préférerais, je crois, louer un appartement à 400 francs à 1200 francs, dans une de ces grandes maisons des villages entourant Paris, qui sont habitées par plusieurs locataires ; un appartement où je serais dans mes meubles, dans mon lit ! Je pourrais, au moins, tailler des roses et planter des pommiers dans le carré de jardin qui me serait attribué avec cet appartement." S

6. L'EVOLUTION DES PRATIQUES SPATIALES AU COURS DU XIXEME SIECLE.

L'analyse des traités de savoir-vivre et manuels de la maîtresse de maison fait apparaître différentes phases dans l'évolution des modes de vie bourgeois et dans l'organisation, l'usage de la maison tout au cours du XIXème siècle.

Les recherches récentes des historiens ont montré comment la famille bourgeoise s'est lentement formée en prenant ses distances par rapport à une vie collective dont les familles ouvrières et paysannes restent longtemps très proches. Nous en connaissons les grands traits : la famille bourgeoise "se retire en son privé" ; centrée sur l'enfant, elle valorise le sentiment de la famille et développe des relations sociales qui privilégient la représentation, car à leur fondement, la fortune s'est substituée au système enchevêtré des "conditions" et des relations lignagières et d'appartenance.

Le modèle de famille qui s'est lentement formé dans les milieux bourgeois aux XVIIème et XVIIIème siècles, va à la fois se formaliser et connaître une large diffusion au XIXème siècle.

Ce que montrent les traités de savoir-vivre, c'est l'impact sur les modèles bourgeois de ce que E. Shorter a appelé la révolution sentimentale, rapprochement entre les époux et coloration par l'intimité des relations familiales et amicales. C'est par le développement de l'intimité, l'expression du goût et la conception nouvelle du décor de la maison comme projection de la personnalité des maîtres de maison que se manifeste dans la sphère de l'espace domestique l'évolution individualiste de la conception de la personne caractéristique du XIXème siècle.

Reste à préciser comment ces transformations s'articulent à celles de l'organisation et des pratiques de l'espace domestique. L'analyse des traités de savoir-vivre et manuels de la maîtresse de maison fait apparaître différentes phases dans l'évolution de l'organisation et de l'usage de la maison tout au cours du XIXème siècle. Le fait dominant en est avec l'émergence du chez soi et de l'intimité, la séparation qui s'effectue entre les temps et les lieux des visites et réceptions correspondant aux obligations sociales et ceux de la sociabilité plus intime.

Quelles en sont les répercussions sur l'organisation spatiales de la maison ?

Ce sont principalement la salle à manger et la chambre dont le statut et l'usage vont se modifier. En premier temps, c'est la salle à manger qui, dès les années 1840, cesse de jouer le rôle d'antichambre ou de seconde antichambre pour se privatiser : distance avec les visiteurs et distance avec les domestiques. Le changement de statut de la chambre passe par deux phases, tout d'abord (années 1840-50) la distribution considérée comme la meilleure reste inchangée : appartement de Madame et appartement de Monsieur, mais les liens conjugaux se resserrent, l'usage se modifie et il est de plus en plus fréquent que Monsieur partage la chambre de Madame, mais dès le lever chacun regagne ses appartements.

Avant ces transformations, en 1820-40, on recevait certaines visites dans sa chambre, et lorsqu'il n'y avait pas de salon, la chambre de Madame pouvait en tenir lieu, rappelons que le mobilier de chambre à coucher comporte une bergère, quatre fauteuils, quelques chaises. Et au cours des années 1860, la chambre continuera d'être un lieu où l'on reçoit les amis les plus intimes, en même temps que l'on prendra l'habitude de les recevoir aussi dans le salon.

C'est aux environs des années 1880 que la chambre devient "chambre à coucher", son mobilier se modifie avec les grands lits qui commencent d'être placés : la tête se place contre le mur, alors qu'auparavant ils s'appuyaient latéralement contre le mur, et les armoires à glace. Elle cesse d'être le lieu principal de la vie quotidienne de la maîtresse de maison qui ne se tient toute la journée dans la chambre que si elle y est "forcée".

Le salon, pièce de réception, est et reste la pièce la plus importante de la maison, celle qui classe socialement les maîtres de maison. Deux choses vont changer : son accès et son ameublement. La séquence d'entrée se transforme du fait de la privatisation. Certes, il est toujours souhaitable de montrer le luxe de sa demeure par un long parcours menant au salon, mais le statut de la salle à manger et de la chambre se modifiant, il deviendra inacceptable de traverser l'une de ces pièces pour parvenir au salon, ou au cabinet de travail car celui-ci est aussi une pièce de réception, bien qu'il ne convienne pas aux visites de cérémonie.

L'ameublement du salon classe socialement les maîtres de maison. Au début du siècle, la disposition canonique est unique, ce sont le prix et la qualité du mobilier et des éléments décoratifs qui varient. A la fin du siècle, les règles d'ameublement du salon deviennent beaucoup plus floues, il faut choisir un style, et le salon doit être marqué par la personnalité des maîtres de maison, le cachet personnel fait désormais partie des conventions. Cependant si l'ancienne disposition canonique est abandonnée, la marge de variation est étroite, et les principes d'organisation du salon restent les mêmes, en conformité avec un cérémonial de visites dont les grandes lignes n'ont pas changé mais dont la codification va se faire de plus en plus précise et conserver des formes différenciées qui s'échelonnent du cérémonial à l'intime.

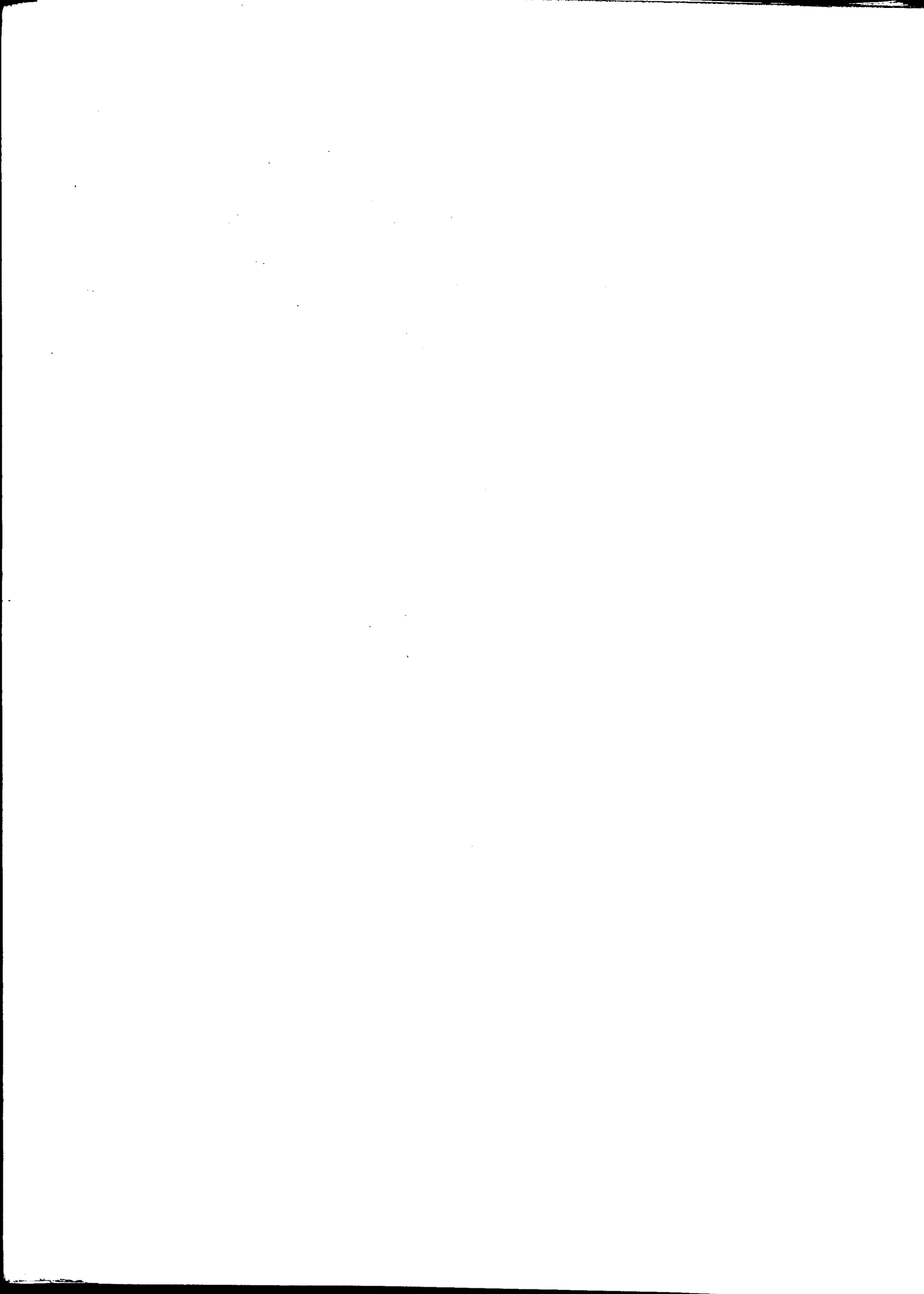
A la fin du siècle, l'usage du salon ou du petit salon devient plus large, les visites que l'on avait coutume de recevoir dans sa chambre le sont désormais au salon, et l'on commence à abandonner les housses qui recouvraient les meubles du salon en dehors des jours de réception.

Le souci du confort prend de l'importance dans les années 1840, mais le sens large de ce mot va du capiton au cabinet de toilette en passant par le rangement des armoires et les petits meubles accessoires. Le souci de l'hygiène est manifeste dès les années 1820 et les exigences de propreté se multiplient jusqu'à l'obsession. Cependant ce n'est que vers les années 1880 que les cabinets d'aisance s'amélioreront, que les cabinets de toilette se renouvelleront et commenceront à avoir l'eau courante, cela avec un net retard sur l'équipement en eau de la cuisine. L'insistance mise à recommander et justifier des bains, les préoccupations qu'ils requièrent attestent de leur rareté et à la fin du siècle, la salle de bain continue d'être un luxe.

Tout au long du siècle, les considérations relatives à la position de la cuisine dans la maison sont tiraillées entre deux exigences contradictoires : éloignement et surveillance, aussi les traités nous

renseignent-ils bien mal sur ce point malgré de longs chapitres consacrés à l'aménagement et à l'usage de la cuisine.

Dans les rapports avec les domestiques apparaît une constante: la surveillance, dont ils doivent faire l'objet au cours du siècle, devient plus méthodique et plus précise. D'autre part, les progrès de l'intimité se traduisent par une distanciation de plus en plus marquée avec les domestiques, au niveau de l'organisation de la maison ; celle-ci se manifeste par le rejet hors de l'appartement de la chambre de la femme de chambre ou du valet de chambre et par le perfectionnement des méthodes d'appel à distance (sonnette, timbre, liaison acoustique). La logique de la distanciation apparaît avec clarté, mais ses répercussions sur la distribution des maisons avec le dédoublement des circulations (couloirs et escaliers de service) ne sont évoquées que de façon allusive.



DEUXIEME PARTIE

L'ORGANISATION ET LA MISE EN FORME DE L'ESPACE

DE LA MAISON PARTICULIERE

AU COURS DU XIX^{ème} SIECLE

les recueils d'exemples d'architecture



Au cours du XIXème siècle, la conception de l'habitation se modifiera substantiellement en relation avec l'évolution des pratiques sociales.

La distribution sera l'objet d'un important travail d'élaboration de la part les architectes tout au long du XIXème siècle et les auteurs des recueils d'exemples d'architecture considèrent que sur ce point, les architectes français sont les meilleurs d'Europe. Cependant, la distribution n'est pas leur préoccupation première et il a fallu écarter de l'analyse de nombreux recueils qui présentaient des élévations sans y adjoindre les plans correspondants. Dans les recueils analysés, la distribution n'est le fil directeur du choix des exemples que pour un seul auteur, César Daly (1860-70). Celui-ci classe selon leur coût, en 1ère, 2ème et 3ème classe, des hôtels particuliers, des villas, des maisons à loyer, complète chaque fois les exemples qu'il a détaillés par une planche de "parallèle" où figurent seulement des plans présentés à la même échelle. (Un "parallèle" est une planche comparative d'exemples d'architecture, généralement présentés à la même échelle.)

L'intérêt porté à la distribution des maisons est une des raisons du succès du premier recueil d'exemples d'architecture du XIXème siècle. Les auteurs du compte rendu de l'ouvrage dans "Le journal des bâtiments civils, des monuments et des arts" (n°50, 1802) en soulignent la nouveauté :

"Il n'existe presque pas de matériaux de ce genre pour faciliter l'étude de l'architecture ; car excepté... les notions trop superficielles de Vitruve, de Palladio et quelques anciens auteurs, sur les convenances locales et la distribution des palais et maisons particulières ; les jeunes architectes n'ont d'autres données dans l'art de la distribution que celles des jolies maisons qui existent dans Paris et ses environs et dans lesquelles il n'est pas toujours possible de pénétrer".

Ce recueil de J.C. Krafft, architecte, et N. Ransonnette, graveur, s'intitule "Nouvelle architecture française ou collection des édifices publics et maisons particulières bâtis à Paris depuis 25 à 30 ans". De même que la plupart de ceux qui lui succéderont, il sera vendu par livraisons (publication mensuelle de 18 cahiers de 6 estampes). Il comporte un texte explicatif trilingue (français, anglais, allemand).

Comme nous le savons les courants qui traversent l'architecture, tout au long du XIXème siècle, sont européens et les références aux exemples étrangers, principalement italiens, au début du siècle vont aller en se diversifiant.

Le texte comprend une introduction et une brève explication de chaque exemple ; l'auteur précise qu'il ne s'agit pas là d'une critique. Les exemples choisis s'échelonnent sur les 30 dernières années du XVIIIème siècle, la parution du recueil date de 1802. Les exemples sont datés, avec plan, élévation et souvent coupe et détails, nom de l'architecte, du propriétaire et localisation des exemples. Les légendes sont détaillées. Les recueils qui paraîtront par la suite sont loin d'être aussi complets, et dans la plupart des cas ne mentionnent pas les dates de construction.

Dans la perspective choisie -étude de la diffusion de modèles- les dates retenues pour l'analyse par périodes sont celles de parution des recueils et non celles de la construction des maisons, puisqu'une des raisons du choix du corpus des recueils est la valeur de modèles de référence que confère à ces exemples de constructions leur diffusion.

1. L'ORGANISATION DE L'ESPACE REPERCUTE-T-ELLE L'EVOLUTION DES PRATIQUES SOCIALES ?

1.1. Les questions soulevées par l'étude des pratiques

Les résultats de l'étude de la première partie ont orienté le questionnement sur les exemples d'architecture, nous conduisant à analyser successivement le traitement de l'espace de la représentation sociale, celui des espaces de la personne, et celui de l'espace des domestiques.

- L'espace de la représentation sociale

Du début à la fin du XIXème siècle, la hiérarchie des préoccupations relatives à l'habitation est dominée par le souci de la

représentation sociale. On a donc retenu pour premier thème d'analyse l'organisation de l'espace de réception et celle de la séquence d'entrée. Comment l'espace de réception est-il qualifié dans les projets des architectes ? Dans les programmes importants des riches habitations, lorsqu'il existe un ensemble de pièces de réception, présentent-elles des signes distinctifs ? Comment sont-elles organisées ? Les projets d'architectes reflètent-ils ou anticipent-ils l'évolution vers la privatisation et le changement de statut de pièces telles que la salle à manger ?

L'étude des traités de savoir-vivre attire particulièrement l'attention sur la place occupée par la salle à manger dans la distribution, l'intégration des chambres à l'espace de réception et l'interdépendance des différentes pièces : pièces commandées, variations du système des enfilades.

- L'espace de la personne

Le développement de l'intimité familiale et l'évolution de la conception de la personne se répercutent sur l'organisation de la maison : on étudiera donc l'espace de la personne et son articulation aux lieux de vie familiale.

Ici deux questions principales :

. comment s'effectuent la privatisation de la chambre et le passage d'une organisation en appartement (de Monsieur, de Madame, etc...) aux chambres à coucher ; y a-t-il des formes de transition entre ces deux modes de distribution ?

. quel va être le devenir des pièces personnelles, telles que le boudoir, le cabinet de travail, la bibliothèque qui dans un premier temps faisaient partie des appartements ? Ces pièces personnelles marquées du sceau de la féminité ou de la masculinité vont-elles disparaître au moment où s'affirme l'individualité, et où les goûts personnels font l'objet d'une reconnaissance sociale ?

- L'espace des domestiques

L'évolution des rapports avec les domestiques et la rationalisation de la gestion de l'économie familiale se répercutent sur l'organisation des services et sur celle de l'espace attribué aux domestiques, sur son imbrication plus ou moins étroite à celui des maîtres, .

I.2. L'étude typologique de l'espace de réception

Une première étude comparative des distributions de l'espace de réception aux différentes périodes a permis de constater :

- que certains modes d'organisation de la distribution se retrouvaient tout au long du XIXème siècle, avec des mises en forme architecturales très différentes caractéristiques des styles et des conceptions architecturales qui se sont succédés ;

- que d'autres modes d'organisation de la distribution semblaient particuliers à certaines périodes.

L'étude des types d'organisation de l'espace de réception a comporté deux phases.

Tout d'abord, une étude comparative approfondie des distributions figurant dans trois recueils aux dates échelonnées, Normand Ainé (1837), Viollet-le-Duc (1875) et P. Planat "Hôtels privés" (1889) a permis de mettre en évidence différents types de distribution et leurs variantes et un certain nombre de cas particuliers.

Pour cette étude, nous nous sommes basé sur les plans et sur la nomination des pièces par les architectes.

Les critères retenus à l'issue de cette analyse sont :

- la distribution des pièces de réception (salons, salle à manger, salles, cabinets et billards, etc...) ;

- la distribution de l'entrée et des pièces d'introduction (aménagements extérieurs de l'entrée, vestibules, antichambres, escaliers, etc...) ;

Plus précisément ont été pris en compte :

- . leur répartition sur un ou deux étages,
- . la communication entre ces pièces (enfilades, espaces de transition).
- . les formes d'organisation de l'ensemble de la réception en un ou plusieurs ensembles liés.

En une seconde phase, l'ensemble du corpus a été analysé et mis en fiches à partir de ce premier cadre d'analyse qui a été complété. cf. annexe 1)

I.3. Les types d'organisation de l'espace de réception

Nous donnerons tout d'abord une présentation rapide des principaux types d'organisation de l'espace de réception dégagés au cours de l'étude, puis, dans le chapitre suivant, nous reviendrons plus en détail sur les caractéristiques particulières de chacun d'entre eux.

Un des objectifs de l'étude par types était de permettre une comparaison sur la longue période. Les résultats de l'analyse par maison ont été regroupés pour chaque traité dans un tableau récapitulatif chronologique (annexe 8, tableau 1) où sont indiquées la date de parution du recueil et l'indication des dates entre lesquelles s'échelonne la construction des maisons. Celle-ci n'est connue que pour une partie des recueils, principalement ceux du début du siècle.

Les résultats ont été regroupés séparément d'une part pour les maisons de ville et d'autre part pour les maisons de campagne et habitations périurbaines.

Des tableaux récapitulatifs ont été établis en regroupant ces résultats par périodes. Le découpage par période avait au départ été prévu identique pour les deux corpus : 1800 à 1819 ; 1820 à 1839 ; 1840 à 1859 ; 1860 à 1879 ; 1880 à 1899. Mais plutôt qu'un regroupement a priori, on a préféré fixer les regroupements à partir des

rapprochements qui se dégagent de l'étude du tableau récapitulatif chronologique par recueil, car ils permettent de suivre de plus près l'évolution du corpus. Les périodes de référence sont les suivantes : 1800 à 1824 ; 1825 à 1849 ; 1850 à 1869 ; 1870 à 1879 ; 1880 à 1899.

Les tableaux récapitulatifs par période ont été établis pour l'ensemble des habitations (annexe 8, tableau 2) et séparément pour les maisons de ville et pour les maisons de campagne et habitations périurbaines (annexe 8, tableaux 3, 4). Les similitudes des résultats obtenus pour ces deux genres d'habitations sont suffisantes pour qu'il soit possible de les traiter comme un corpus unique.

L'ensemble des habitations analysées ont été regroupées en cinq types principaux :

- un type hérité du XVIIIème siècle, le type I ;
- un type caractéristique du milieu du XIXème siècle, le type II ;
- deux types qui se constituent pendant la seconde moitié du XIXème siècle, les types III et IV ;
- enfin un type peu fréquent V, de maison soit à atrium, soit organisée autour d'une pièce centrale à coupole.

Les figures 1 à 5 sont une représentation schématique d'exemples illustratifs de chacun de ces types.

Les cas particuliers représentent 14% de l'échantillon, des particularités liées au programme, à la forme de la parcelle ou à la distribution ne permettent pas de les faire entrer dans un regroupement.

1.3.1. L'organisation de l'espace héritée du XVIIIème siècle : le type I.

Le type I est caractérisé par une distribution avec un axe de symétrie marqué et une enfilade chambre-pièce de réception principale. Plus précisément, il comporte une pièce de réception (le plus souvent un salon, quelquefois une seconde antichambre) placée dans l'axe et articulant en enfilade d'une part d'autres pièces de réception (salon, salle à manger, etc...), et d'autre part des chambres à fonction de réception (cf. Figure 1). C'est le type dominant : 40 % des exemples dans le recueil d'exemples de la fin du XVIIIème siècle

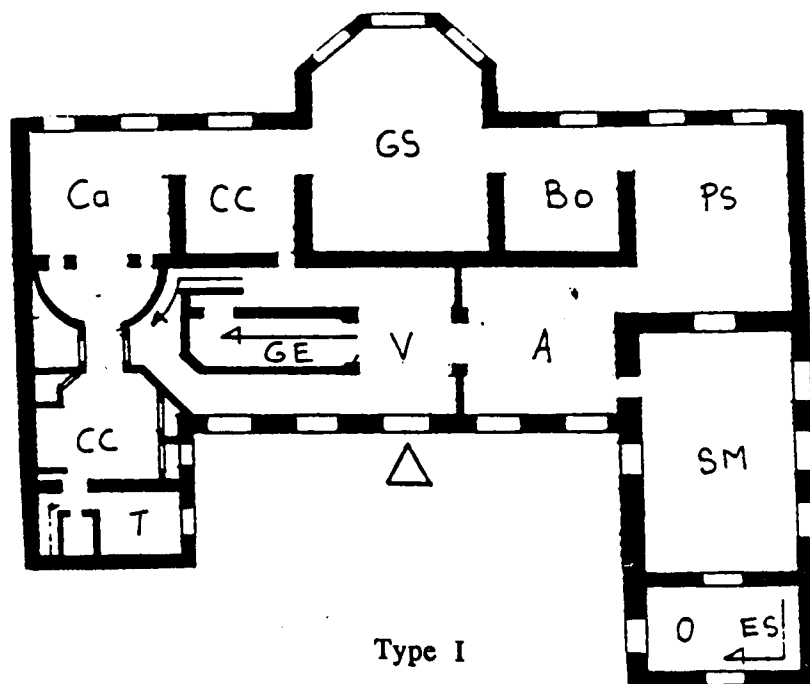
publié par Krafft en 1802 et 63% avec ses variantes. De moins en moins fréquent (le type I sans ses variantes représente 16% en 1825-49 ; 12% en 1850-69 ; 5% en 1870-79 ; 2% en 1880-99), ce type se maintiendra cependant jusqu'à la fin du siècle (annexe 8, Tableau 2).

A des programmes plus réduits et des parcelles plus petites correspondent des variantes I-1 et I-2 avec enfilade traversante salon-salle à manger sur laquelle ouvrent des chambres (enfilades latérales) et I-4 avec salle à manger au rez-de-chaussée et salon en enfilade sur les chambres au 1er étage.

Le type I figurait déjà dans les distributions d'hôtels aristocratiques et de maisons de campagne présentés par Briseux dans "L'architecture moderne ou l'art de bâtir pour toutes sortes de personnes" 1727 et dans "L'art de bâtir les maisons de campagne" 1743 (Il s'agit dans ces ouvrages de variations sur des propositions de plans, et non de relevés).

La variante I-3 correspond aussi à une distribution présentée dans cet ouvrage. La pièce de réception axée y est prolongée de part et d'autre par une chambre en enfilade, distribution qui est aussi celle d'hôtels particuliers présentés par le même auteur. Nous n'avons rencontré que quatre exemples de cette distribution, tous pour des maisons de campagne. Mais si l'on en croit les traités de savoir-vivre, cette dernière distribution est restée celle de nombreuses demeures bourgeoises au cours de la première moitié du XIXème siècle.

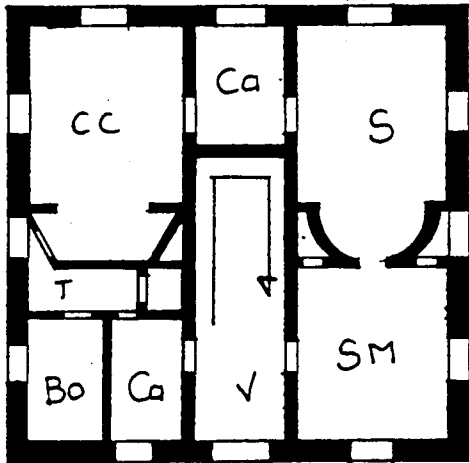
La variante I-4, maison urbaine à porte cochère avec salle à manger au rez-de-chaussée et pièces de réception au 1er étage, est de même une des distributions typiques de l'hôtel bourgeois chez Briseux. Mais dans ce cas, avec des distributions similaires, un glissement de nom significatif s'est effectué et l'antichambre ou le cabinet du XVIIIème siècle deviennent salon au XIXème siècle.



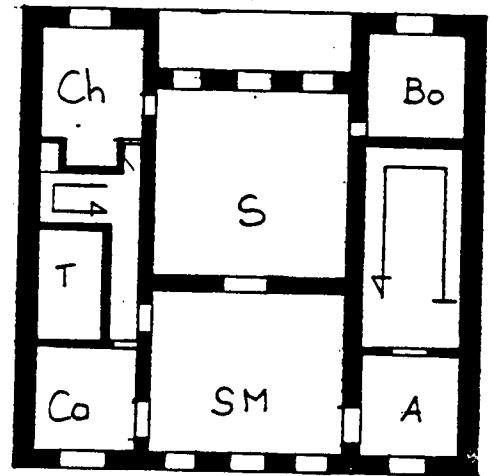
Le Type I et ses variantes

Représentation schématique d'exemples de plans
de l'étage de réception

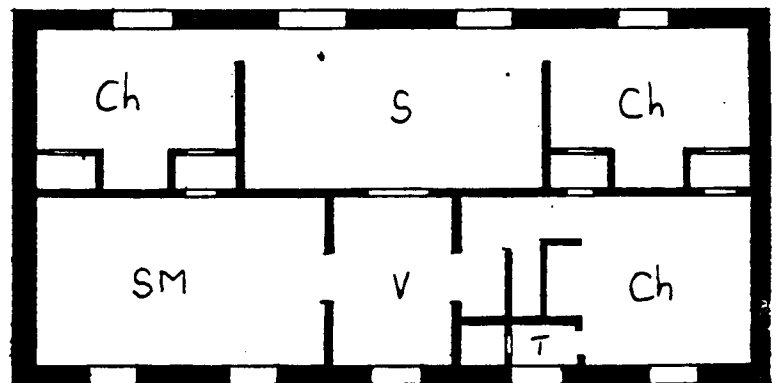
(Figure 1)



Variante I-1 : Exemple tiré du recueil II
Plan du rez-de-chaussée

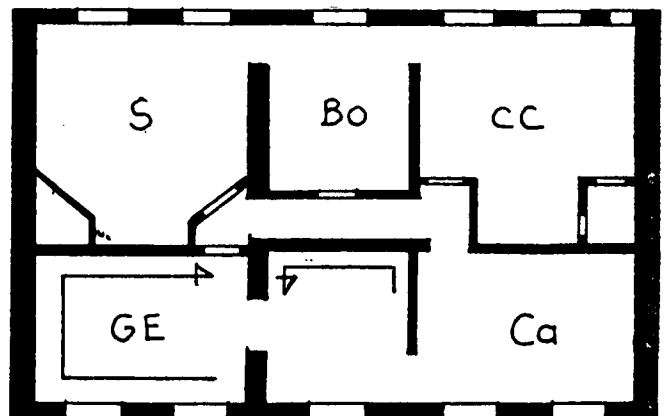


Variante I-2 : Exemple tiré du recueil II
Plan du 1er étage



Variante I-3 : Exemple tiré du recueil VI
Plan du rez-de-chaussée

- Entrée
- A Antichambre
- ES Escalier
- GE Grand escalier
- SM Salle à manger
- S Salon
- GS Grand Salon
- PS Petit Salon
- B Billard
- CC Chambre à coucher
- Bo Boudoir
- Ca Cabinet
- T Toilette
- O Office



Variante I-4 : Exemple tiré du recueil IV
Plan du 1er étage
Salle à manger au rez-de-chaussée

(Figure 1 suite)

1.3.2. L'organisation de l'espace du milieu du XIX^{ème} siècle : le type II

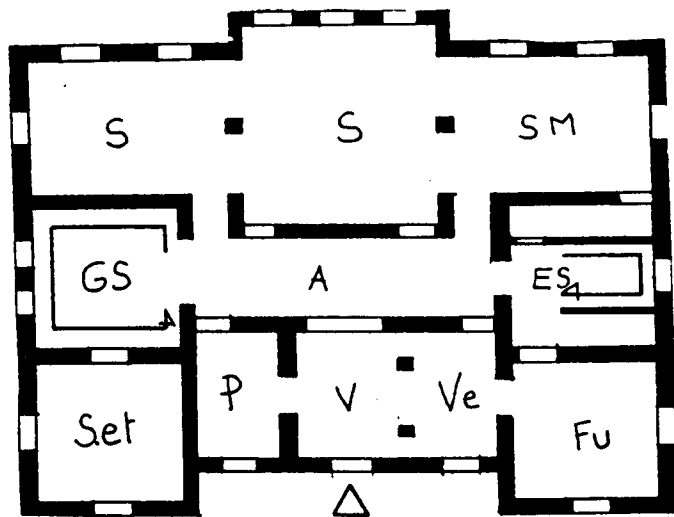
Le type II est caractérisé par une distribution axée sur un salon ouvrant de part et d'autre en enfilade sur deux autres pièces de réception, les appartements privés ou les chambres sont au premier étage. La cuisine et ses annexes sont en sous-sol. L'entrée est généralement dans l'axe, mais il existe des variantes avec une entrée latérale (fin du siècle) ou deux entrées latérales avec effet de symétrie (début de siècle).

Nous rencontrons le type II tout au long du XIX^{ème} siècle. C'est le type qui, entre 1825 et 1879, connaît sa plus grande diffusion : (2% en 1800-1824 ; 20% en 1825-1849 ; 20% en 1850-1869 ; 25 % en 1870-1879 ; 7% en 1880-1899, sans ses variantes).

Il correspond à des programmes importants de demeures qui comportent parfois plusieurs corps de bâtiment et des pièces annexes telles que bibliothèque, billard, salon de musique, etc...). Avec ses variantes, il représente 12% en 1800-1824 ; 30% en 1825-1849 ; 28% en 1850-1869 ; 21% en 1870-1879 ; 11% en 1880-1899.

Les variantes II-1 et II-2 correspondent à des adaptations de cette distribution à des parcelles plus petites ou à des programmes réduits (cf. figure 2).

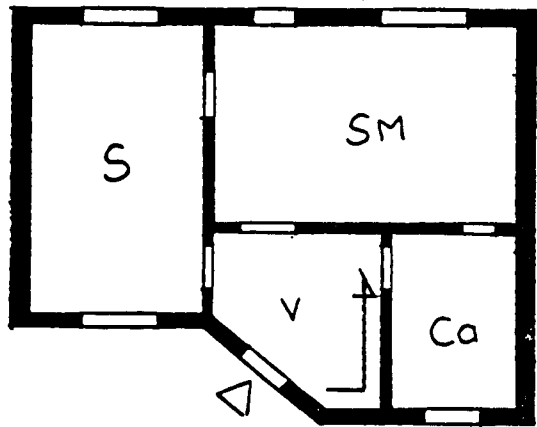
Dans le recueil le plus ancien (J.C. Krafft 1802) figure seulement un exemple du type II proprement dit et quelques exemples de variantes correspondant à des programmes réduits. Une variante du type impose la référence aux distributions du XVIII^{ème} siècle et fait transition avec le type précédent. Dans cette variante qui correspond à des hôtels particuliers aristocratiques ou à de grandes maisons de campagne, les trois pièces en enfilade sont prolongées symétriquement par deux chambres ouvrant sur les pièces de réception mais situées soit dans des ailes, soit dans des bâtiments en retour. Il s'agit là d'une distribution dont nous trouvons quelques exemples dans "L'art de bâtir les maisons de campagne" Briseux 1743. Dans cet ouvrage, les trois pièces de réception axées apparaissent comme l'amplification d'une distribution alors plus fréquente, que nous avons présentée plus haut (variante I-3).



Le Type II et ses variantes

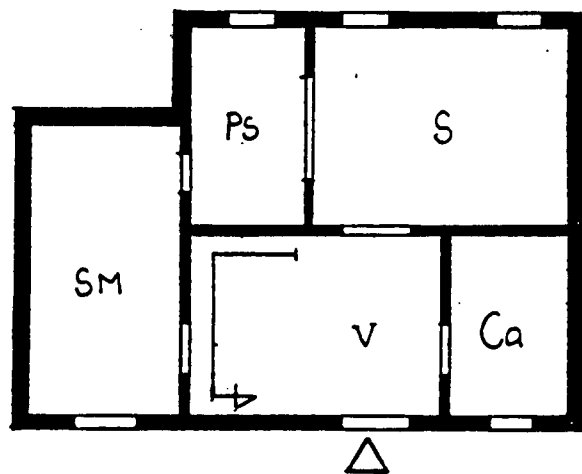
Représentation schématique d'exemples de plans

(Figure 2)



Variante II-1 : Exemple tiré du recueil XIII
Plan du rez-de-chaussée

- △ Entrée
- A Antichambre
- V Vestibule
- Ve Vestiaire
- P Parloir
- Es Escalier
- GE Grand escalier
- SM Salle à manger
- S Salon
- Fu Fumoir
- Set Salle d'études



Variante II-2 : Exemple tiré du recueil IV
Plan du rez-de-chaussée

1.3.3. L'organisation de l'espace de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Les types III et IV

Ces types répercutent la privatisation de l'espace : la réception est complètement séparée des chambres qui se trouvent renvoyées à l'étage supérieur, ou sinon séparées des pièces de réception par un corridor.

La distribution de l'espace de réception s'organise en deux types principaux liés à des variations d'usage : dans l'un, le type III, la privatisation de la salle à manger apparaît comme une dominante et la salle à manger est indépendante ; dans l'autre, le type IV, le passage du salon à la salle à manger, moment important du repas de cérémonie est privilégié et la communication est directe entre ces deux pièces.

Les distributions de type III sont caractérisées par la privatisation de la salle à manger qui ne communique plus avec les autres pièces de réception, alors même que la disposition d'ensemble le permettrait aisément (cf. figure 3).

Le type III, avec ses variantes, représente : 4% en 1800-1824 ; 6% en 1825-1849 ; 8% en 1850-1869 ; 18% en 1870-1879 ; 17% en 1880-1899.

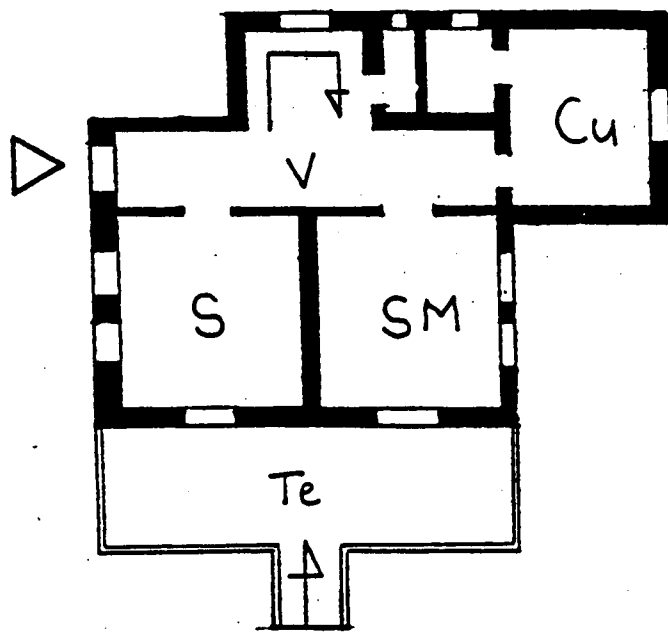
Les distributions les plus anciennes correspondent à la variante III-2 où la salle à manger était séparée du salon par le vestibule. Dans ce cas, il semble que la disposition ait plutôt été dictée par les impératifs de la symétrie et de la mise en valeur d'une entrée placée dans l'axe, qui sont difficilement conciliables dans une maison de petite dimension avec la réalisation d'une enfilade entre des pièces principales suffisamment grandes.

Les distributions de type IV sont les plus fréquentes à la fin du XIX^{ème} siècle. Elles se diffusent très rapidement à partir des années 1850 (cf. figure 4). Le type IV et ses variantes représentent : 2% en 1800-1824 ; 4% en 1825-49 ; 35% en 1850-69 ; 33 % en 1870-79 ; 55% en 1880-1899).

Dans les habitations du type IV, l'ensemble salon-salle à manger domine la hiérarchie spatiale, et les pièces d'entrée perdent en importance. Le salon communique largement avec la salle à manger, avec renvoi en enfilade sur les fenêtres ou sur des éléments ornementaux. Cette disposition semble une adaptation de celle du type II : l'enfilade des trois pièces principales de réception axées, faisant place, une fois la symétrie rompue, et aussi dans des parcelles plus petites, à une articulation en angle. Le salon ouvre alors le plus souvent sur une autre pièce de réception. Cependant, -indice d'une privatisation grandissante- dans un certain nombre d'exemples, il n'existe pas de communication entre cette pièce et le salon.

Nous avons retenu, pour le type caractéristique, la disposition dans laquelle l'ensemble salon-salle à manger est disposé frontalement par rapport à l'entrée. Dans la variante IV-1, la disposition est la même, avec cuisine à l'étage des pièces de réception. Dans les variantes IV-2 et IV-3, l'ensemble salon-salle à manger est disposé latéralement par rapport à l'entrée. Dans la variante IV-3, le salon et la salle à manger sont les seules pièces de réception. Dans la variante IV-4, le billard joue un rôle d'articulation.

Une autre tendance caractéristique de la fin du XIXème siècle est le déplacement de la cuisine qui, conformément aux préoccupations hygiénistes commence à remonter du sous-sol, où elle était cantonnée depuis le début du siècle, au rez-de-chaussée -étage des pièces de réception- avec les filtres que cela impose. Le changement de situation de la cuisine apparaît, dans un certain nombre de cas, pour chacun des types de distribution, à la fin du siècle. Pour ne pas multiplier les variantes, c'est seulement pour une des variantes du type IV qui est retenue comme critère la situation de la cuisine.

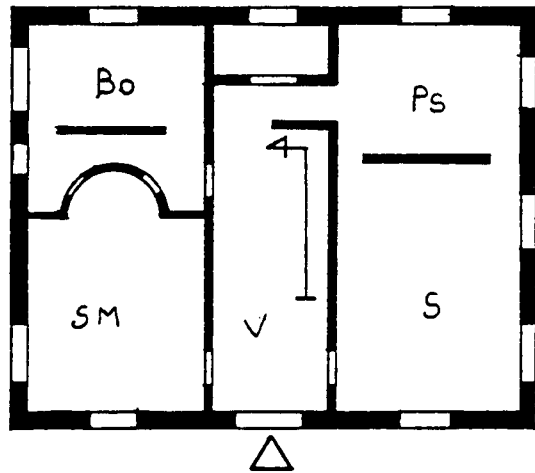


Type III

Le Type III et ses deux variantes

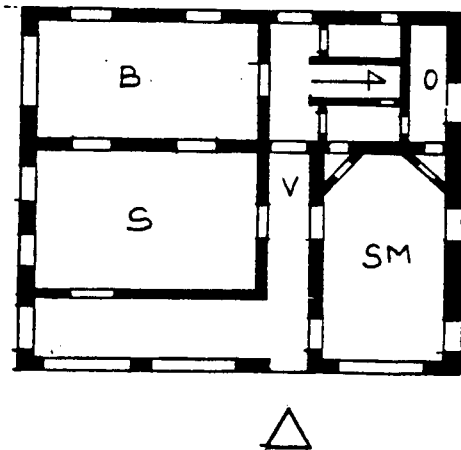
Représentation schématique d'exemples de plans
au rez-de-chaussée

(Figure 3)



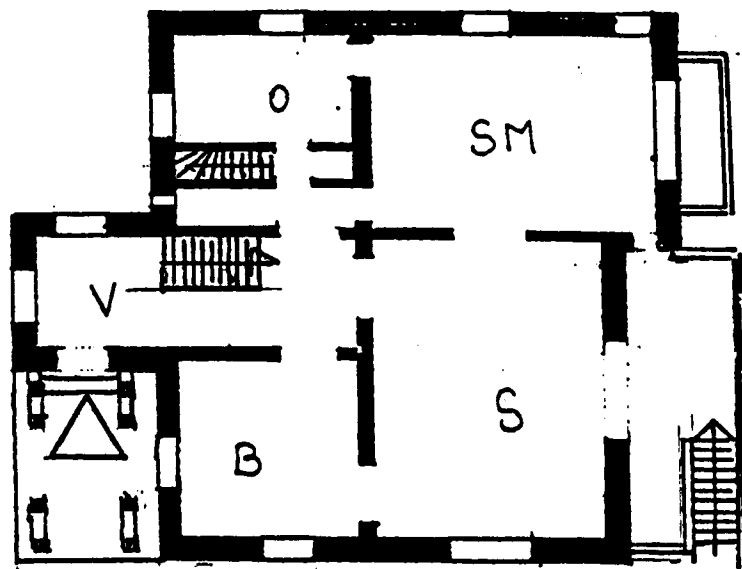
Variante III-1 : Exemple tiré du recueil IV
Plan du rez-de-chaussée

- Δ Entrée
- Cu Cuisine
- E Escalier
- V Vestibule
- SM Salle à manger
- Ps Petit salon
- S Salon
- B Billard
- O Office



Variante III-2 : Exemple tiré du recueil X
Plan du rez-de-chaussée

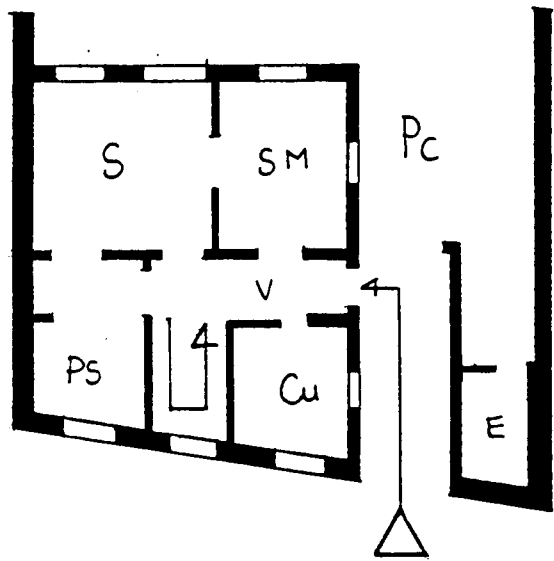
(Figure 3 suite)



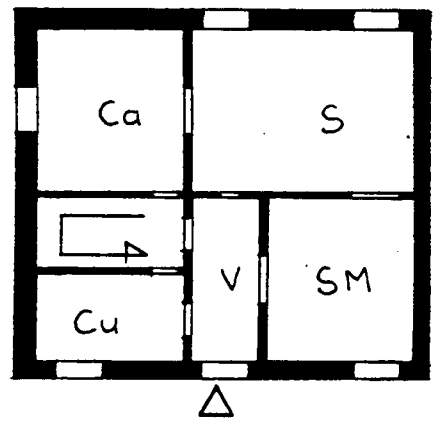
Type IV : Exemple tiré du recueil X
Plan du rez-de-chaussée

Le Type IV et ses variantes
Représentation schématique d'exemples de plans
au rez-de-chaussée

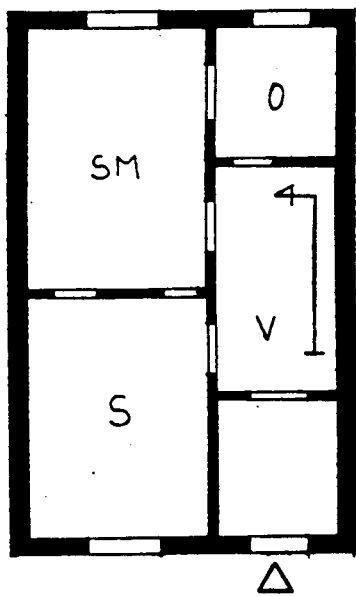
(Figure 4)



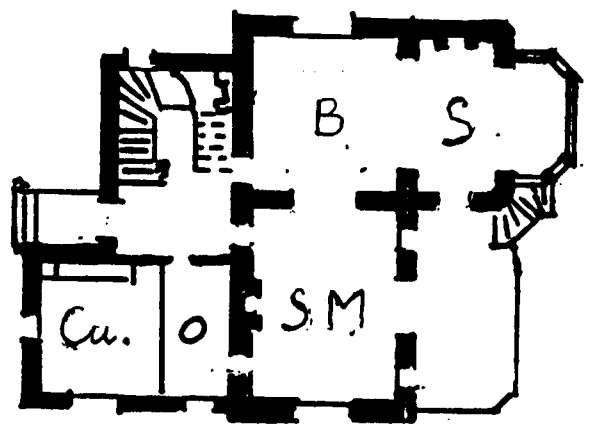
Variante IV-1 : Exemple tiré du recueil VI
Plan du rez-de-chaussée



Variante IV-2 : Exemple tiré du recueil VI
Plan du rez-de-chaussée



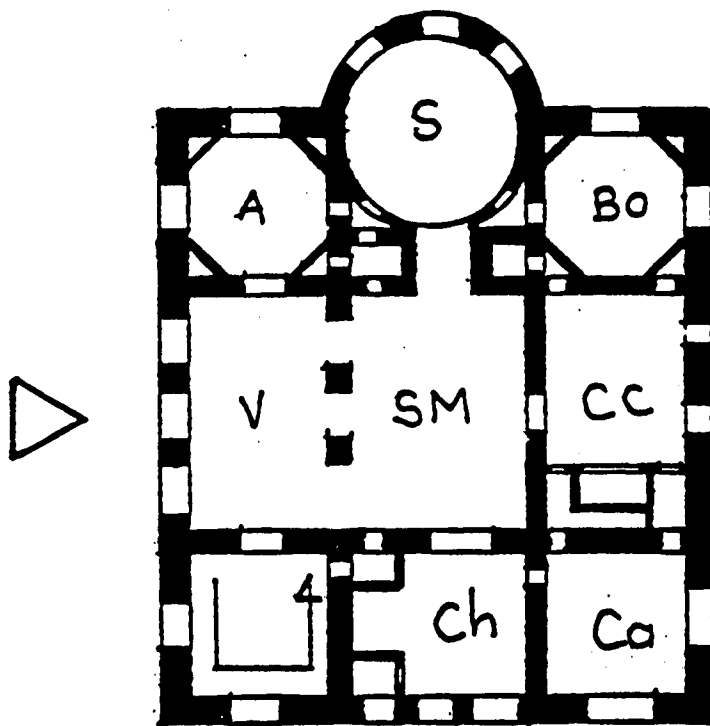
Variante IV-3 : Exemple tiré du recueil XIII
Plan du rez-de-chaussée



Variante IV-4 : Exemple tiré du recueil XII
Plan du rez-de-chaussée

1.3.4. Les maisons à pièce centrale distributive : le type V

Ce type de distribution inspiré de l'antique vient à la mode, surtout pour les maisons de campagne, à la fin du XVIIIème siècle et dans les premières années du XIXème siècle. Il le sera de nouveau à la fin du siècle, avec des mises en forme architecturales très différentes, mais il ne connaîtra jamais de diffusion notable. Nous avons rattaché à ce type, certaines maisons du début du siècle, qui sans avoir véritablement d'atrium sont organisées autour d'une grande pièce centrale à coupole (cf. figure 5).



Type V : Exemple tiré du recueil II
Plan du rez-de-chaussée

Le Type V

Représentation schématique d'un exemple de plan
au rez-de-chaussée

(Figure 5)

1.4. Les programmes et l'évolution du lexique

D'un recueil à l'autre, les auteurs maintiennent une diversité dans la gamme des habitations présentées mais les lacunes de l'information ne nous permettent pas de suivre l'évolution des programmes par une comparaison suffisamment étayée des programmes d'habitations de dimensions équivalentes aux différentes périodes.

L'évolution du lexique utilisé par les architectes pour désigner les différentes pièces de l'habitation nous renseigne, d'une manière indirecte, sur les grandes tendances de l'évolution des programmes. Encore faut-il ne pas faire de nominalisme, et savoir que certaines appellations ont perduré alors que leur signification se modifiait. Cependant l'abandon de certains termes, l'apparition de désignations nouvelles nous paraissent significatifs. Le relevé des désignations utilisées a été effectué pour chacun des recueils dépouillés. Deux ouvrages sont apparus particulièrement intéressants par le soin apporté à la rédaction des légendes : celui de J.C. Krafft (1802) et celui de Viollet-le-Duc (1875). En effet, ils présentent tous deux un ensemble important de programmes variés avec une légende complète pour chacun des plans présentés.

Les lexiques utilisés dans l'un et l'autre ouvrage ont été tenu à terme, et le fond commun s'est avéré considérable. Le lexique des termes utilisés par J.C. Krafft est donné en annexe (Annexe 7). Nous nous contenterons d'indiquer ici les changements intervenus dans le vocabulaire utilisé pour désigner les différentes parties de la maison :

- **Les espaces de transition** entre l'intérieur et l'extérieur.
 - . n'apparaissent plus : péristyle, portique,
 - . sont nouveaux : porche, vérandah, marquise, entrée de service, sortie de service.

- L'usage du terme **vestibule** se généralise et tend à se substituer à antichambre.

- Le terme **antichambre** reste utilisé mais sans qualificatif.
 - . n'apparaissent plus : antichambre du matin, deuxième antichambre, antichambre des domestiques,
 - . sont nouveaux : la succession vestiaire, lavabos, privés et le vestiaire des domestiques.

- **Les salons** perdent leur diversité, restent seuls : salon, petit salon, grand salon.
 - . n'apparaissent plus : salon de compagnie, second salon, grand salon de compagnie et de jeu, salon à l'italienne, grand salon d'été, salon d'hiver, salon d'automne,
 - . n'apparaissent plus les pièces "servant de" telles que galerie servant de salon de compagnie, antichambre servant de salle à manger.

- **La salle à manger** a son nom fixé, plus de salle du déjeuner ou de "servant de salle à manger".

- **Les boudoirs**, un seul boudoir apparaît dans les exemples cités par Viollet-le-Duc.
 - . est nouveau : le fumoir,
 - . n'apparaît plus : le café.

- **Les cabinets** : seul reste le cabinet de travail.
 - . n'apparaissent plus les petits cabinets, arrière cabinets, cabinet de lecture, cabinet secret, serre papier.
 - . sont nouveaux : le secrétaire (une fois), salle d'étude des enfants, salon de travail.

- Les bibliothèques, billards, jardins d'hiver, les serres se maintiennent.

. est nouveau : le jardin couvert.

- Les chambres : chambre à coucher, chambre à coucher pour Monsieur, chambre à coucher pour Madame se maintiennent, la chambre pour les enfants (une fois chez J.C. Krafft) devient un plus fréquente avec parfois une chambre de gouvernante.

. est nouvelle : la chambre d'amis.

. n'apparaissent plus : les garde-robes avec leurs différents usages : garde-robe à robe, armoire et garde-robe, garde-robe à l'anglaise ; s'y substituent quelques vestiaire ou dépôt.

- Les cabinets de toilette se généralisent ; à la salle de bain s'ajoute la douche (une fois).

- Les chambres des domestiques avec parfois leur spécificité: chambre de cocher, de la femme de chambre demeurent sans changement.

- Les lieux : aux lieux à l'anglaise, lieux d'aisance, latrines, garde-robe à l'anglaise se substituent les waters-closets et les privés.

- Les circulations : les escaliers sont sans changement: escalier, grand escalier ; la qualification des petits escaliers change : à l'escalier de dégagement, escalier pour descendre à l'office se substitue l'escalier de service.

. sont nouveaux : l'escalier d'amis et l'ascenseur,

. disparaissent : les escaliers dérobés et passages secrets.

. se maintiennent : des dégagements et passages.

. est nouveau : le passage de service.

Le terme corridor n'est pas utilisé par Viollet-le-Duc.

Le terme galerie garde un sens très large.

- Les dépendances :

Le vocabulaire change peu.

La salle commune n'apparaît plus.

- . se maintient : la salle des gens
- . se maintiennent : les termes de cuisines, offices, argenterie, garde manger, magasins, dépôt, laverie, buanderie, lingerie, cave à bois, cave à vin, bûches,
- . nouveau terme : la cave à combustibles, auparavant charbonnier ou bûcher.
- . sont nouveaux : le monte plats, l'appentis vitrés, le calorifère
- . aux écuries, remises, selleries et ateliers s'ajoute la désignation sur le plan d'un lieu spécifique pour le fumier.

Dans les recueils postérieurs à celui de Viollet-le-Duc, est à noter l'apparition du terme hall ; celui-ci désigne une grande pièce, quelquefois la pièce qui fait suite à l'entrée, quelquefois celle qui tient lieu de salon. Le terme salle revient pour désigner, sans précisions complémentaires, certaines pièces d'une maison de campagne.

Ce qui se dégage le plus nettement de cette comparaison lexicale est l'abandon des qualificatifs. Celui-ci me paraît correspondre à une fixation des termes qui perdent le caractère polyvalent qui correspondait à un usage relativement diffus pour prendre le sens plus précis qui correspond à une assignation plus fonctionnelle de l'usage. Les exemples les plus clairs sont ceux de la salle à manger, de l'antichambre et du cabinet.

Par ailleurs, les espaces de transition entre l'intérieur et l'extérieur sont ceux pour lesquels le renouvellement du vocabulaire est le plus important, ce qui attire l'attention sur la séquence d'entrée comme un point sensible de l'évolution spatiale.

2. MAISONS DE VILLE, MAISONS DE CAMPAGNE ET HABITATIONS PÉRIURBAINES

Existe-il des différences significatives dans l'organisation de l'espace de réception entre les maisons de ville et les maisons de campagne ?

Avant de répondre à cette question, il convient d'essayer de définir plus précisément ces termes.

2.1. La localisation de l'échantillon et le lexique utilisé

Pour distinguer maisons de ville et maisons de campagne ou habitations périurbaines, nous avons chaque fois suivi le classement ou les nominations utilisés par les auteurs des recueils.

a) Les maisons de ville

L'échantillon des maisons de ville est principalement parisien. Jusqu'en 1870, toutes les maisons de ville sont situées à Paris ou à sa proximité immédiate, à l'exception de trois maisons du recueil de Duval et Kaufmann (1850). Après 1870, l'échantillon continue d'être à large dominante parisienne, dix-sept maisons seulement sur un total de quatre vingt onze sont situées dans des villes de province.

L'appellation des maisons de ville est simple et ne change pas - hôtel ou maison-. Peuvent s'y ajouter des qualificatifs "petit", "privé" ou "particulier". L'appellation "maisons jumelles" désigne deux corps de bâtiment ayant même forme, même élévation et des distributions similaires. Le terme de maison, sans qualificatif, désigne généralement une maison urbaine, soit une maison privée, soit une maison à loyer, la précision ne figure pas toujours dans les désignations utilisées dans les recueils. Krafft, en 1802, réserve le terme "hôtel particulier" aux grands hôtels aristocratiques. Thiollet, en 1830, donne un lexique dans lequel il précise la distinction entre un hôtel et une simple maison.

"Les grandes maisons de maître... On les nomme hôtels, synonymes de palais. Il sont destinés aux grands hommes en place. On grave quelquefois sur la porte Hôtel de ... Ces maisons ne peuvent être divisées entre plusieurs propriétaires. La distribution ne peut convenir qu'à la famille qui l'occupe. Le corps du bâtiment est rarement sur la rue, il est situé entre cour et jardin ; quelquefois ce sont de jolis pavillons isolés, souvent deux ailes de bâtiment faisant pavillons sur la rue et réunies par une grande porte d'entrée."

La distinction restera pertinente jusqu'à la fin du siècle, encore que le sens du terme aille en s'élargissant, et que la situation entre cour et jardin, si elle reste un référent, soit de plus en plus difficilement conciliable avec l'évolution du coût des terrains et du parcellaire urbain.

b) Les maisons de campagne et habitations périurbaines

En ce qui concerne les maisons de campagne et habitations périurbaines, le parisianisme est tout aussi marqué jusqu'en 1875 ; elles sont toutes situées aux environs de Paris et dans les départements voisins. Après cette date, le champ d'investigation s'élargit : 108 habitations sur les 146 analysées pour cette période sont situées dans des régions plus éloignées, mais pour une bonne partie d'entre elles dans les zones d'extension de la villégiature parisienne, en particulier sur les côtes normandes.

L'appellation de ces maisons va varier au cours du temps : au début du siècle, les termes génériques étaient maison de campagne, et maison de plaisance, les auteurs de la fin du siècle utiliseront les termes d'habitations suburbaines ou périurbaines.

Dans chaque recueil, les termes choisis pour désigner ces maisons vont varier. Dans le premier recueil analysé par Krafft 1829, les maisons citées dont les dates de construction s'échelonnent depuis 1780 sont désignées par les termes suivants :

- Cazin
- Château
- Pavillon
- Ferme d'agrément
- Maison de campagne

- Maison, maison restaurée, maison d'après l'antique, petite maison.

S'y ajoutaient différentes sortes de constructions secondaires dans un parc dont les constructions pittoresques et les petites chaumières.

Au premier abord, il paraît simple de s'appuyer sur ces désignations pour constituer une typologie, mais le lexique varie d'un auteur à l'autre ; les désignations s'appuient tantôt sur l'usage, tantôt sur les styles de vie, tantôt sur le style architectural.

Pour illustrer le flou de ces nominations, nous citerons deux brefs extraits du texte de présentation du recueil de Duval et Kaufmann 1852 :

"Cette maison, en forme de chalet... ce chalet qui rappelle le cottage anglais"...

"Voilà vraiment un cazin à l'italienne, il a toute la commodité d'une maison de ville et tout l'agrément d'une maison de campagne..."

et donnerons la liste des termes utilisés dans un autre recueil ("Habitations champêtres, recueil de maisons, villas, chalets, pavillons, kiosque, parcs et jardins" Victor Petit, 1880) pour désigner les habitations qui y sont présentées :

- Pavillon, pavillon de parc, petit pavillon de jardin, pavillon rustique, pavillon champêtre
- Villa, villa italienne
- Chalet, chalet suisse, chalet rustique
- Maison
- Maison bourgeoise
- Maison de plaisance, habitation de plaisance (avec tourelles)
- Maison de campagne, maison champêtre, habitation de campagne
- Maison en bois
- Bastide, mas
- Banc rustique, cabane rustique, cabane et pont rustique
- Chaumière anglaise
- Château
- Belvédère, belvédère rustique

- Maison suisse, maison anglaise, maison hollandaise, maison gothique
- Maison de garde chasse, maison de jardinier, maison de régisseur, maison de garde
- Environs de ...
- Parc de ... avec vue lointaine de la maison
- Maison et parc anglais
- Orangerie, ancienne orangerie, glacière
- Ferme
- Remise, hangar
- Ecurie et remise.

De cette multiplicité d'appellation, le terme de villa tend à s'imposer comme terme générique. C'est en ce sens que Daly l'utilise; Viollet-le-Duc, lui, distinguera entre maisons de campagne et villa, définissant cette dernière comme intermédiaire entre la maison de campagne par sa situation et l'hôtel particulier par son organisation. A la fin du siècle, Planat et Wulliam et Farge utiliseront les désignations suivantes : villa, maison de campagne, propriété, château, petit manoir, cottage, chalet, petite maison.

D'après la localisation et l'appellation de ces maisons, et aussi d'après l'appartenance parisienne de beaucoup des architectes qui les ont construites, nous avons de bonnes raisons de penser qu'il s'agit de résidences principales ou secondaires d'une bourgeoisie urbaine en sa large majorité parisienne, mais il n'existe pas d'informations suffisantes pour l'affirmer.

Les travaux des historiens sur le XIXème siècle nous confortent dans cette idée. A un certain niveau d'aisance, il était fréquent déjà dans la première moitié du XIXème siècle, que les familles bourgeoises possèdent une résidence secondaire qui pouvait être très proche de la capitale, et un certain nombre d'entre elles vont y établir leur résidence principale. En ce qui concerne les maisons de campagne qui pouvaient être des résidences principales, l'usage est aussi attesté de passer quelques mois d'hiver en ville soit dans un pied à terre fixe, soit dans un appartement loué pour quelques mois. Nous avons donc de bonnes raisons de supposer que les mêmes groupes sociaux sont à

l'origine de la commande des maisons de ville et des maisons de campagne recensées dans les recueils d'architecture.

2.2. L'organisation de l'espace de réception dans les maisons de ville et dans les maisons de campagne

La première conclusion qui s'impose lorsque nous comparons, par périodes, pour l'ensemble de l'échantillon, les types d'organisation de l'espace de réception pour les maisons de ville et pour les maisons de campagne est leur grande similitude.

Pour chacune des périodes retenues dans l'analyse (1800-1824 ; 1825-1849 ; 1850-1869 ; 1870-1879 ; 1880-1899) qui correspondent aux périodes de parution des recueils d'exemples, les résultats de l'étude typologique ont été regroupés séparément pour les maisons de ville et pour les maisons de campagne et habitations périurbaines (cf. annexe 8, tableaux 3, 4). Cependant, pour la première période 1800-1824, nous ne disposons que d'un recueil sur les maisons de ville parisiennes. La comparaison porte donc sur la période qui s'étend de 1825 à 1899, soit 401 des 453 habitations étudiées : 160 maisons de ville et 241 maisons de campagne.

Les résultats de l'analyse par type montrent que les grandes lignes de l'évolution sont les mêmes, mais que celle-ci a été un peu plus rapide pour les maisons de campagne. Le Tableau 1 (cf. annexe 8) est une présentation résumée de l'évolution par période de chacun des types, les résultats sont exprimés en pourcentage.

Avant d'analyser en détail ces résultats, rappelons brièvement les caractéristiques des types d'organisation de l'espace de réception décrits plus haut (Fig. 1 à 5).

Les types I (Fig. 1) sont caractérisés par un système d'enfilade où la pièce placée dans l'axe articule d'une part les autres pièces de réception et d'autre part les chambres, avec un axe de symétrie fortement marqué.

Les types II sont caractérisés par une organisation en enfilade des pièces de réception et un axe de symétrie fortement marqué (Fig. 2).

Le type III (Fig. 3) se caractérise par la privatisation de la salle à manger, et le type IV (Fig.4) par une enfilade salon-salle à manger, la séparation des chambres et de l'espace de réception étant nettement marquée dans les deux cas.

Le type V (Fig. 5) correspond à une distribution à atrium.

Au cours de la période 1825-1849, les distributions de types III et IV font figure d'exception. Le type II prédomine pour les maisons de ville (38 %), le type I pour les maisons de campagne (39 %). Tant pour les maisons de ville que pour les maisons de campagne, les types principaux prédominent largement, mais la distribution est dispersée et les variantes I-1, I-2, I-4 et II-1, II-2 sont représentées (cf. Annexe 8, tableaux 3, 4)).

Au cours de la période 1850-1869, le type IV et ses variantes s'affirment tant pour les maisons de ville (37%) que pour les maisons de plaisance et de campagne (33%). Les variantes IV-2 et IV-3 sont les plus fréquentes. Le type IV n'était représenté que par un nombre restreint d'exemples (4% à 6% pour la période précédente 1825-1849). Le type II se maintient 21% en ville et 28 % à la campagne. La différence la plus importante concerne le type I qui continue de représenter plus du tiers de l'échantillon des maisons de ville mais commence d'être abandonné pour les maisons de campagne (13%), le type principal se maintenant mieux que ses variantes.

Pour cette période, les maisons de ville dans notre échantillon sont peu nombreuses (19 exemples) car les recueils répercutent la tendance dominante de l'architecture urbaine, l'expansion des maisons à loyer, et peu d'exemples de maisons particulières y figurent. Pour pallier à cet inconvénient, on a ajouté les 22 maisons figurant sur les planches des "parallèles" d'hôtels privés du recueil de Daly pour lesquelles nous disposons seulement des plans sans les élévations. Les tendances observées sont confirmées puisque les résultats obtenus sur cet échantillon complété (41 maisons) sont à peu de chose près les mêmes que pour l'échantillon de 19 exemples (types I, 30% ; II, 24% ; III, 10% ; IV, 34%; V, 0% ; cas particuliers 2%).

Au cours de la période 1870-1879, les tendances précédentes se confirment. Deux points sont à souligner: le déclin du type I qui est déjà presque abandonné pour les maisons périurbaines (4%) et commence de l'être pour les maisons de ville (13%), et le développement du type III pour les maisons périurbaines : 25% (10% pour les maisons de ville), la variante III-3 à terrasse étant spécifiquement périurbaine.

La dernière période 1880-1899, se caractérise par la prédominance du type IV, centré sur l'ensemble salon-salle à manger, qui représente 61% des maisons périurbaines et 43% des maisons de ville. Les variantes IV-1, cuisine au rez-de-chaussée (10% périurbain et 0% ville) et IV-2, dispositions moins régulières (25% périurbain et 2% ville) étant caractéristiques des habitations périurbaines, la variante IV-3 (7% périurbain et 27% ville) caractéristique des habitations urbaines. On a considéré comme une variante particulière IV-4, une disposition qui apparaît à cette période et est liée à la vogue du billard. Il s'agit de maisons de campagne dans lesquelles le billard ouvrant en enfilade sur la salle à manger occupe la place qui était dans les distributions analogues celle du grand salon.

Le type III caractérisé par la privatisation de la salle à manger se stabilise, tout en restant minoritaire (18% et 17%).

Les types plus anciens, type I (6% et 1%) et type II (18% et 7%), se maintiennent mieux pour les maisons de ville que pour les maisons de campagne. Enfin, les maisons à atrium types V reviennent à la mode et nous en rencontrons quelques exemples.

Sur l'ensemble de la période considérée, il n'apparaît donc pas de différence majeure dans l'organisation de l'espace de réception entre les maisons de ville et les maisons de campagne ou habitations périurbaines. Il semble bien, comme indiqué au début de ce chapitre, qu'il s'agisse des mêmes groupes sociaux qui, à la ville comme à la campagne, ont une vie de réception. L'analyse des traités de savoir-vivre confirme cette hypothèse. En effet, ceux-ci montrent la

continuité du cérémonial des visites, indiquant quelles sont en arrivant à la campagne, les personnes auxquelles on doit rendre visite et celles dont on doit attendre la visite, et comment il convient de prendre congé à la fin du séjour campagnard. Les obligations sociales y restent les mêmes qu'à la ville, avec une légère détente en ce qui concerne les toilettes, moins apprêtées, mais avec en plus les obligations réciproques qu'implique la présence d'hôtes à la maison puisqu'il était d'usage de faire des invitations pour quelques jours lorsqu'on disposait d'une maison de campagne ou d'une villégiature. Il n'est donc pas surprenant que, commandée par les mêmes usages, l'organisation de l'espace de réception soit similaire et évolue parallèlement à la ville et à la campagne.

Cependant, si l'évolution de l'espace de réception suit les mêmes grandes phases dans les deux cas, c'est dans l'architecture des habitations périurbaines que se manifestent d'abord les tendances au changement. Surtout après 1850, les types III et IV s'y diffusent plus rapidement avec une tendance à privilégier l'intimité et une organisation plus simple et plus hygiénique du service, avec le passage de la cuisine du sous-sol au rez-de-chaussée. Comme le montre l'étude de leurs variantes, c'est seulement à la fin du XIX^{ème} siècle que nous voyons se dessiner des formes d'organisation de l'espace caractéristiques de la localisation urbaine ou périurbaine.

3. ORGANISATION DE L'ESPACE DE RÉCEPTION ET MISE EN FORME ARCHITECTURALE

L'exposé qui suit s'ordonne autour de deux questions :

- existe-t-il des décalages entre le rythme d'évolution des types d'organisation de l'espace de réception et celui des formes architecturales ? La liaison entre le type d'organisation de l'espace et les traits stylistiques de la mise en forme architecturale est-elle systématique au cours du XIX^{ème} siècle, en particulier pour les types hérités ? Ou bien les styles ou les conceptions architecturales

dominants s'imposent-ils, à différents moments, de façon similaire quel que soit le type d'organisation de l'espace ?

- lorsqu'un type d'organisation de l'espace peut être observé sur une durée d'un siècle comme cela est le cas pour le type II, comment évolue-il ? Existe-t-il une évolution liée à des éléments plus fins, tels que la disposition des ouvertures, par exemple, qui permettraient de comprendre comment le type peut se maintenir, tout en s'adaptant aux transformations de l'usage ?

L'organisation de l'espace d'une habitation ne peut pas être traitée indépendamment de la disposition de celle-ci par rapport à son environnement. Cette question est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de l'espace de réception, c'est-à-dire de la manière dont à travers l'habitation ses occupants se situent par rapport à leur milieu social.

Au départ de la recherche, on pensait étudier à la fois les types d'espace de réception et les types d'implantation dans la parcelle. L'importance de l'échantillon retenu n'a pas permis de mener à bien ce double travail. Pour l'implantation dans la parcelle, n'ont pu être menés à bien que le recensement des exemples pour lesquels cette donnée est disponible, et un certain nombre d'études de cas. Celles-ci ont permis de constater les grandes lignes de l'évolution, sans en préciser les étapes. C'est sur ces premiers résultats que l'on s'appuiera dans le travail qui suit. L'implantation de l'habitation dans la parcelle est en effet indispensable pour comprendre quelle image de ses habitants la maison offre aux passants et comment s'organise la séquence d'entrée, première phase de la réception.

Pour tenter de répondre à ces questions, chacun des types d'organisation de l'espace de réception est présenté par des exemples correspondant aux différentes périodes et aux mises en forme architecturales caractéristiques de celles-ci. Pour la clarté de l'exposé, l'ordre chronologique d'apparition des types a paru préférable.

3.1. L'organisation de l'espace héritée du XVIIIème siècle. Le type I.

Le trait le plus spécifique en est l'intégration des chambres à l'espace de réception.

3.1.1. Présentation d'exemples

Le type I

Il correspond à des programmes importants. la distribution se déploie avec ampleur. Après des exemples échelonnés dans le temps, nous présenterons des exemples des variantes correspondant à des programmes plus restreints.

Pour la période 1800-1824, une maison (Exemple 1, Krafft I) située entre cour et jardin illustre le type. Les écuries et dépendances ouvrent sur cour et sont reprises dans son ordonnancement géométrique.

Dans la façade de l'habitation, l'accent est mis sur l'entrée soulignée par un porche à colonnes auquel on accède par un perron à double escalier symétrique.

L'espace de réception est organisé autour d'un grand salon rond placé dans l'axe de symétrie. Il ouvre d'un côté sur une chambre, de l'autre sur le billard. Dans cet exemple, comme dans la plupart des exemples du type I de cette période, il n'y a pas d'accès direct de l'entrée au salon. On accède à celui-ci en parcourant plusieurs pièces dont la salle à manger, ce qui correspond à une forme de mise en valeur de l'espace de réception que l'on dénommera "l'allongement des trajets".

A la composition symétrique de la façade conforme aux canons de la fin du XVIIIème siècle correspond, à l'intérieur, un travail différencié de la géométrie des différentes pièces.

Pour la période 1825-1849, trois exemples du type I sont présentés : une maison de campagne et deux maisons de ville.

Toutes trois sont situées entre cour et jardin. La façade sur rue est celle des écuries et remises ou bâtiments de service qui encadrent la porte cochère placée dans l'axe de la cour. La maison de campagne (Exemple 2, Krafft II) est de facture néo-classique.

Examinons par quels moyens les architectes ont mis en valeur l'espace de réception.

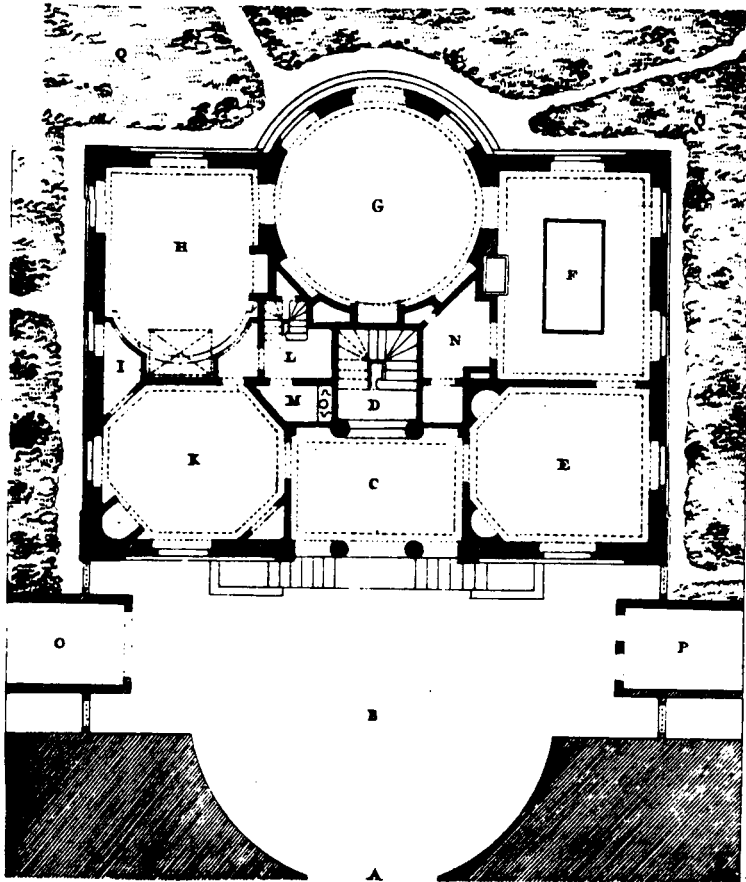
Le premier temps de la séquence d'entrée est le franchissement de la porte cochère (cf. Plan Général) ; nous n'en avons pas le détail. L'entrée se détache de la façade, traitée avec sobriété. Elle se compose d'un porche (deux colonnes surmontées d'un fronton) qui surplombe l'escalier d'entrée et le perron. Le traitement de la cour, sur laquelle ouvrent remises et écuries, vise à un effet imposant : traitement des remises et écuries visibles sur l'élévation du côté jardin, plantations régulières en bordure de cours prévues par l'architecte.

L'antichambre monumentalisée par une colonnade donne directement sur le grand salon carré placé dans l'axe. Ce grand salon dessert, par une enfilade du côté fenêtre, la salle à manger et une chambre à coucher situées de part et d'autre. C'est une pièce de réception qui ne peut être privatisée : elle sert de passage obligé pour se rendre de la maison au jardin, et se rendre dans la chambre et dans la salle à manger symétriques, qui complètent l'espace de réception. Il existe cependant un doublement de l'accès à ces deux pièces pour le service (garde-robes pour la chambre, office pour la salle à manger).

La monumentalisation de l'espace de réception est complétée par le volume des pièces ; la hauteur sous-plafond du rez-de-chaussée (4,30 m ; cf. coupe) est le double de celle des pièces du 1er étage. La somptuosité de l'étage de réception est complétée par le décor des boiseries, trumeaux, glaces qui contraste avec la simplicité du traitement des chambres du 1er étage (cf. coupe).

Le traitement de la façade sur jardin (grand escalier, haute colonnade avec fronton) confirme la hiérarchisation d'un espace conçu d'abord pour la réception et la représentation sociale.

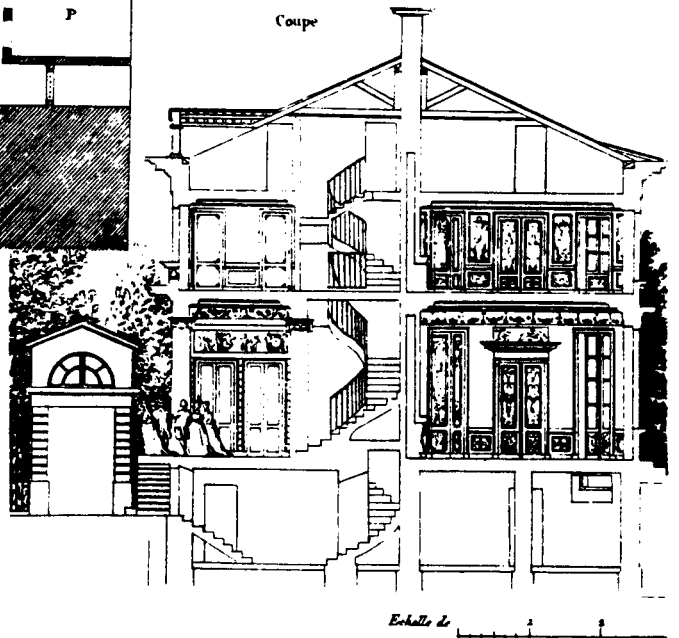
Les deux hôtels urbains relèvent de la même conception de l'espace de réception. Le premier (Exemple 3) situé 18 rue de Londres (Krafft III) est un petit hôtel. Cependant, "*sa distribution permet de*



Exemple 1

- G Grand salon
- E Salle à manger
- F Billard
- C Antichambre
- H Ch. à coucher
- K Boudoir
- D Grand escalier
- A Porte cochère

Plan du Rez-de-Chaussée N°1



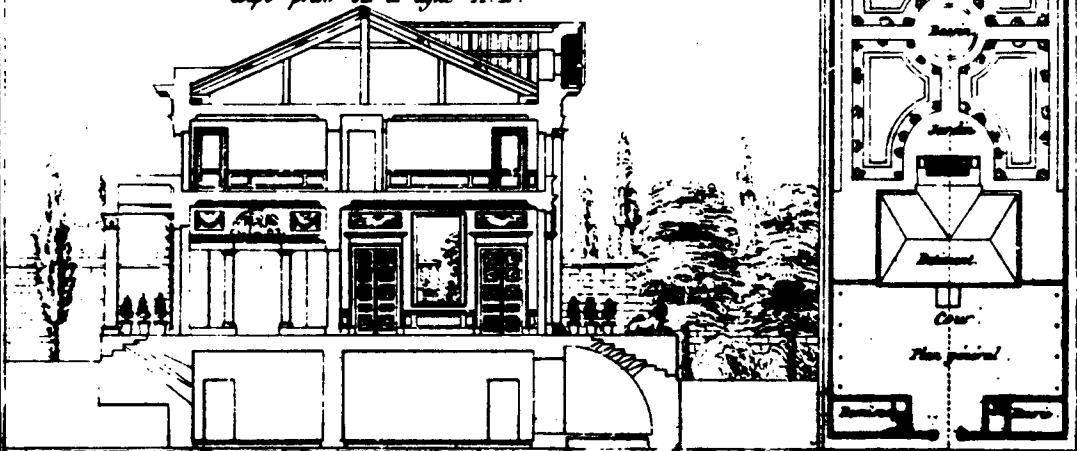
Elevation du Côté du Jardin



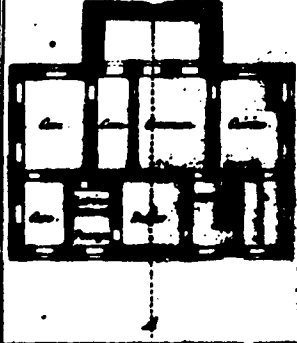
Elevation du Côté de l'Entrée



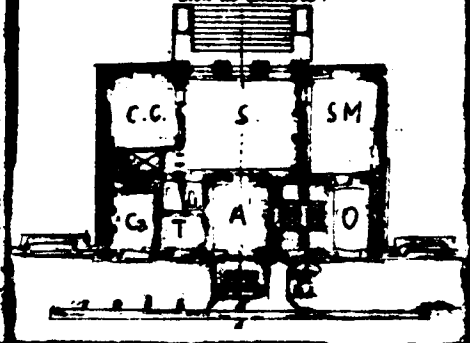
Coupe prise sur la ligne A. B.



Plan des Caves et Office



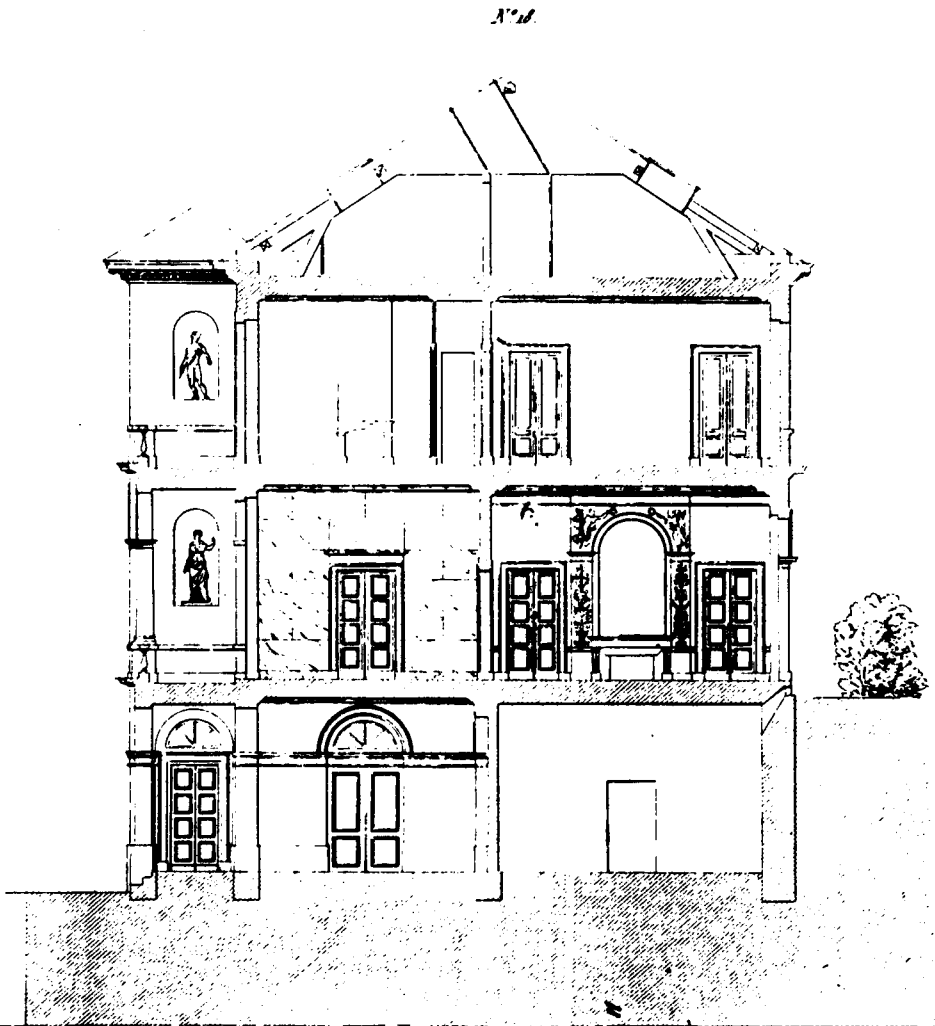
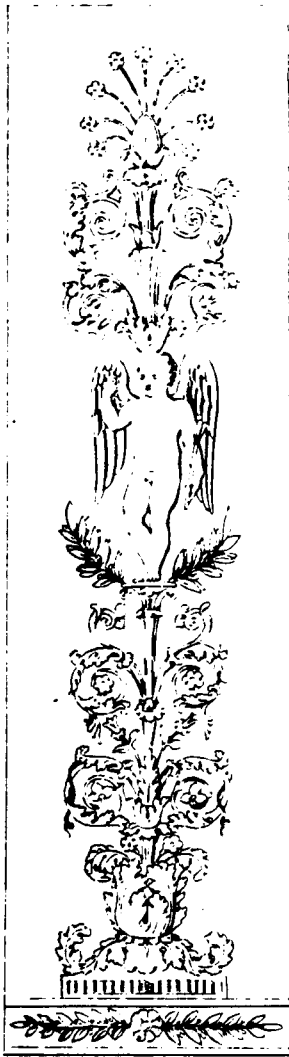
Plan de l'Entresol



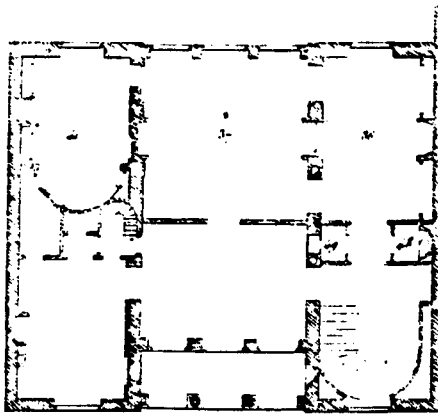
Exemple 2

- S Salon
- SM Salle à manger
- A Antichambre
- O Office
- Ca Cabinet
- CC Ch. à coucher
- T Toilette

Fig. 1.



des et dessin par Thibaut.



- 37 Grand Salon
- 36 Salon
- 41 Ch. à coucher

Exemple 3

1er étage

recevoir et de tenir une grande étiquette". Le second (Exemple 4), l'hôtel de Chastellux situé 25 rue de Varennes, par A. Leclerc (1828), Normand IV), est illustratif du déploiement des pièces de réception d'un grand hôtel particulier, c'est l'exemple que nous avons schématisé pour illustrer le type I.

Pour chacun de ces hôtels, la première approche de la maison, la porte cochère sur rue, est soulignée par un encadrement de colonnes et un traitement monumental de la façade sur rue. L'originalité de celle de l'hôtel du 18 rue de Londres décorée de "*deux grands bas reliefs moulés sur les modèles grecs*" est soulignée par les auteurs du recueil : "*Elle produit un effet agréable et neuf.* "

Le terrain de la rue de Londres présente une dénivellation ; l'étage de réception est donc situé au premier étage côté cour, celui-ci correspond au niveau jardin. On y accède par un porche à colonnade suivi d'une antichambre donnant accès au grand escalier qui débouche à l'étage sur une seconde antichambre. Celle-ci donne accès au grand salon carré qui, comme dans l'exemple précédent, ouvre par une enfilade côté fenêtre, d'une part sur la chambre, d'autre part sur un autre salon auquel on peut aussi accéder directement depuis l'escalier. La chambre n'est pas privatisée. C'est une pièce commandée accessible soit pour le grand salon, soit au travers d'une garde-robe par une pièce non nommée, qui sert de salle à manger si l'on en juge par sa situation au-dessus de la cuisine. La chambre est cependant en retrait par rapport à l'espace de réception majeur. Celui-ci est formé des deux salons entre lesquels l'enfilade répétée symétriquement par rapport au panneau central se complète de l'effet de correspondance des deux glaces placées sur les cheminées de ces deux pièces à travers une glace sans tain. Le décor, peint en couleurs de renommées de victoires et d'arabesques, se renvoie ainsi d'une pièce à l'autre. La hauteur sous plafond est hiérarchisée : 4 m 20 à l'étage de réception, 3 m 45 au 2ème étage ; l'ampleur des volumes était alors une caractéristique de l'étage de réception.

Sans répéter pour l'hôtel de Chastellux l'analyse de l'organisation spatiale constitutive du type I, nous soulignerons trois points relatifs à la distribution de cet hôtel.

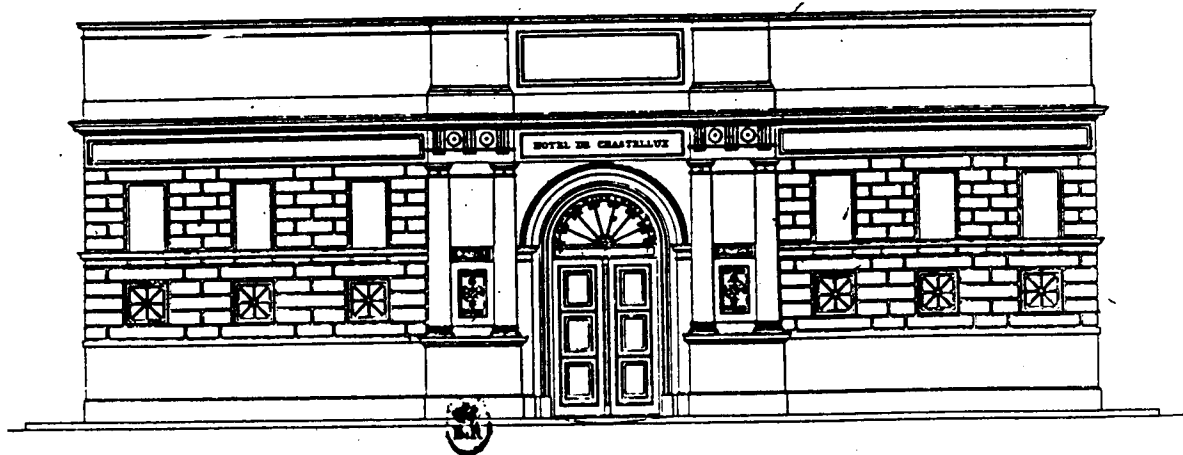
Le premier point est l'allongement volontaire de la séquence d'entrée. Il était aisé d'ouvrir un accès direct du vestibule au grand salon. Cependant, pour parvenir à ce grand salon, il faut obligatoirement passer par une antichambre (6), puis par le petit salon (12), enfin par le boudoir (11). Dans l'antichambre (Cf. Première partie), se tiennent des domestiques. Cette antichambre ouvre sur le petit salon et aussi sur la salle à manger (13), qui, placée en haut de l'enfilade des salons et proche des cuisines, peut aussi servir de seconde antichambre. La succession des salons permet de faire attendre les visiteurs, et lorsque ceux-ci les traversent, ils témoignent par leur ameublement de la richesse des maîtres de maison.

Le second point est la disposition de "la chambre à coucher" de Madame (9) et du boudoir (11) de part et d'autre du grand salon (10), significatif de l'intégration de ces deux pièces à l'espace de réception.

Le troisième point est le doublement des circulations. Celui-ci n'a pas été jugé utile pour l'aile des salons, mais il l'a été pour le cabinet de Monsieur qui est également accessible par l'enfilade principale. Rappelons que le cabinet de Monsieur doit être accessible directement, car c'est là qu'il reçoit les fournisseurs et autres personnes de peu d'importance, mais ce cabinet fait aussi partie des pièces de réception et on peut être amené à y recevoir des personnes considérables.

Le second accès des chambres de Monsieur et de Madame correspond au service avec des dégagements, lieux à l'anglaise (W.C.), un cabinet de toilette pour Monsieur, et des escaliers de service qui conduisent vraisemblablement en entre-sol aux chambres des domestiques personnels, et à une extension des pièces annexes de la chambre. La relation avec les domestiques que suppose cette organisation de l'espace correspond bien à celle que nous avons vu décrite dans les traités de savoir-vivre de la même époque où la qualité du service requérait la présence proche de ceux-ci.

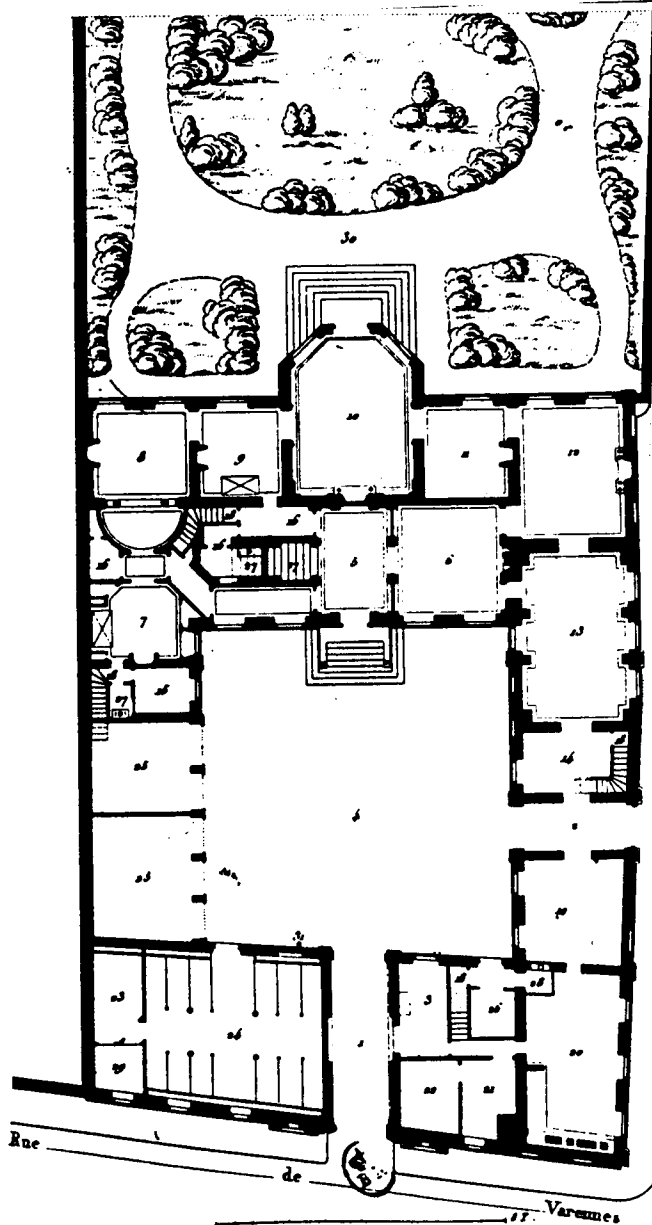
Hôtel de Chastellux, rue de Varennes, N° 25.



Échelle de 1/50

Renvoi du Plan

- 1 Passage de la porte-cochère
- 2 Pas. pour la sortie des voitures
- 3 Concierge
- 4 Cour
- 5 Vestibule
- 6 Antichambre
- 7 Chambre à coucher de Mr.
- 8 Cabinet de Mr.
- 9 Chambre à coucher de Mme
- 10 Grand Salon
- 11 Boudoir
- 12 Petit Salon
- 13 Salle à manger
- 14 Office
- 15 Cabinet de toilette
- 16 Dégagements
- 17 Grand escalier
- 18 Escaliers de service
- 19 Office des domestiques
- 20 Cuisine
- 21 Lavoir
- 22 Garde-manger
- 23 Logement du cocher
- 24 Ecurie
- 25 Remises
- 26 Sellerie
- 27 Anglaise
- 28 Latrines
- 29 Fumier
- 30 Jardin
- 31 Pompe



Rue de Varennes

Rue de Vanneau

Échelle de 1/50

Pour la période 1870-1879, un exemple tardif de disposition de type I est présenté.

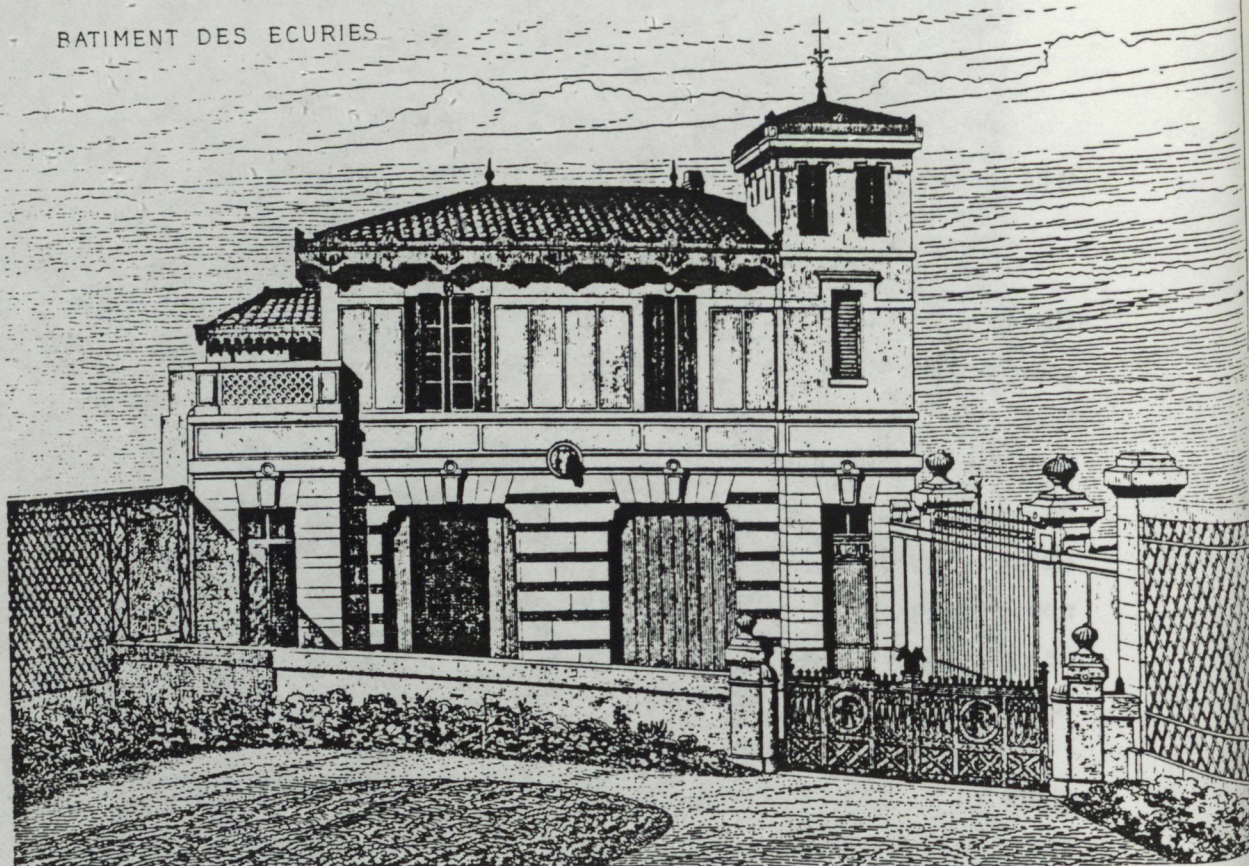
Il s'agit d'une villa à Palavas (Exemples 5 et 5b) par Léopold Carlier (Viollet-le-Duc XI). La villa dispose de deux entrées fermées de grilles permettant aux voitures de déposer les visiteurs au pied des escaliers conduisant aux vestibules, mais à la différence des exemples précédents, les écuries et remises sont renvoyées dans une courette de service séparée par un muret bas du jardin qui entoure la maison. Cette disposition n'est pas seulement liée à la forme de la parcelle, et nous retrouverons la séparation de l'entrée principale et de la cour de service qui est caractéristique de la conception de l'espace de réception à la fin du XIX^{ème} siècle.

Dans la villa même, la conception de l'espace de réception n'est guère différente de celle de la maison de campagne des années 1825-1849 avec mise en valeur de l'entrée ici par deux escaliers symétriques qui donnent accès aux vestibules ouvrant directement sur le grand salon. Celui-ci donne de part et d'autre en enfilade sur la salle à manger et la chambre symétrique. Ici, l'enfilade est redoublée parallèlement sur le salon et ouverture sur la Galerie, ouverture sur la mer. Comme précédemment, le grand salon commande la chambre et la salle à manger. La façade sur mer, équivalente à la façade sur jardin dans l'exemple précédent, est traitée avec somptuosité : colonnade, statues, grand escalier. Cependant, le style diffère et est inspiré des villas italiennes. Nous ne disposons pas de coupes, mais la façade montre à l'évidence que la grande hauteur sous plafond reste un élément marquant de l'espace de réception.

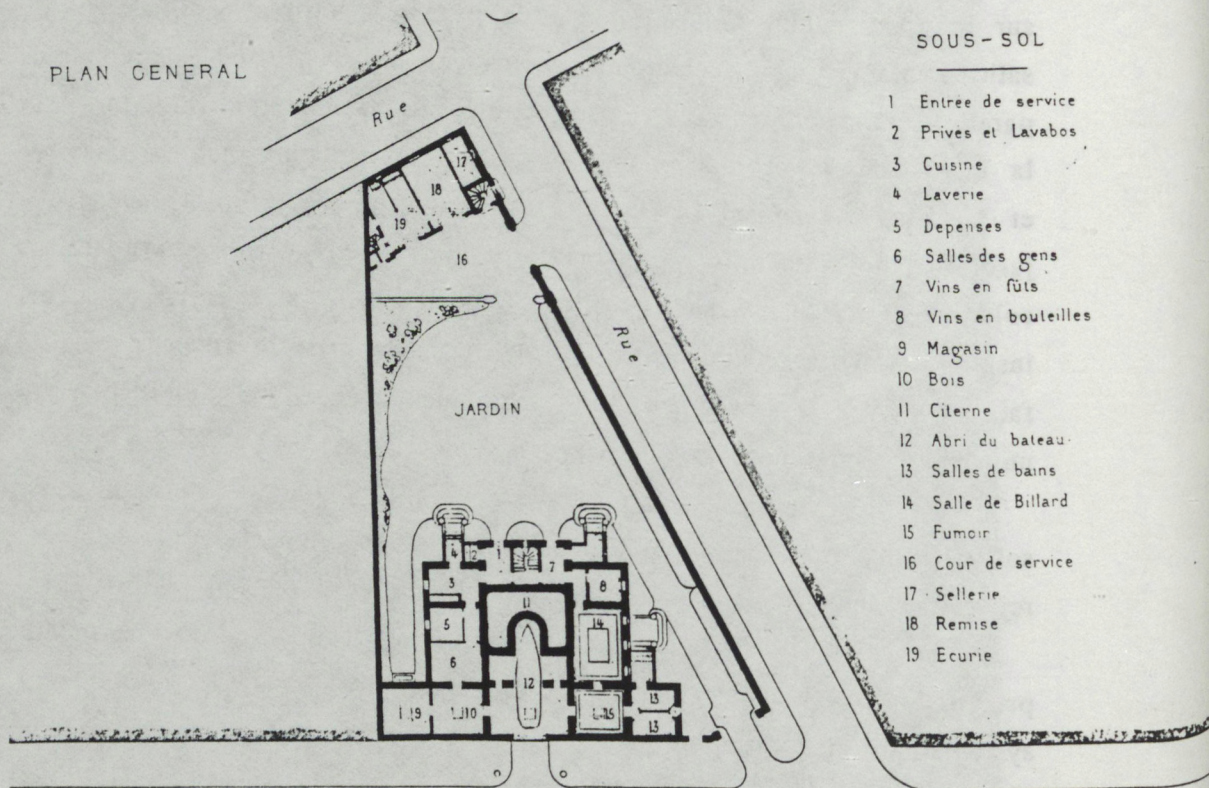
Les pièces de réception annexes, billard et fumoir, sont au sous-sol et il n'existe pas de W.C. à l'étage de réception, les "privés" sont rejetés au sous-sol (privés et lavabos) et au 1^{er} étage (privés).

Les différences avec la disposition précédente correspondent principalement à l'éloignement des domestiques, avec le doublement systématique des circulations et la transformation des annexes de la chambre à coucher qui se réduisent à un grand cabinet de toilette, avec le renvoi des chambres des serviteurs personnels. Cet exemple, résidence d'été, illustre donc une première étape de la privatisation

BATIMENT DES ECURIES



PLAN GENERAL



SOUS-SOL

- 1 Entrée de service
- 2 Privés et Lavabos
- 3 Cuisine
- 4 Laverie
- 5 Dépenses
- 6 Salles des gens
- 7 Vins en fûts
- 8 Vins en bouteilles
- 9 Magasin
- 10 Bois
- 11 Citerne
- 12 Abri du bateau
- 13 Salles de bains
- 14 Salle de Billard
- 15 Fumoir
- 16 Cour de service
- 17 Sellerie
- 18 Remise
- 19 Ecurie

PLAGE

Echelle de 0 2 4 6 8 12 14 16 metres

P Faure del.

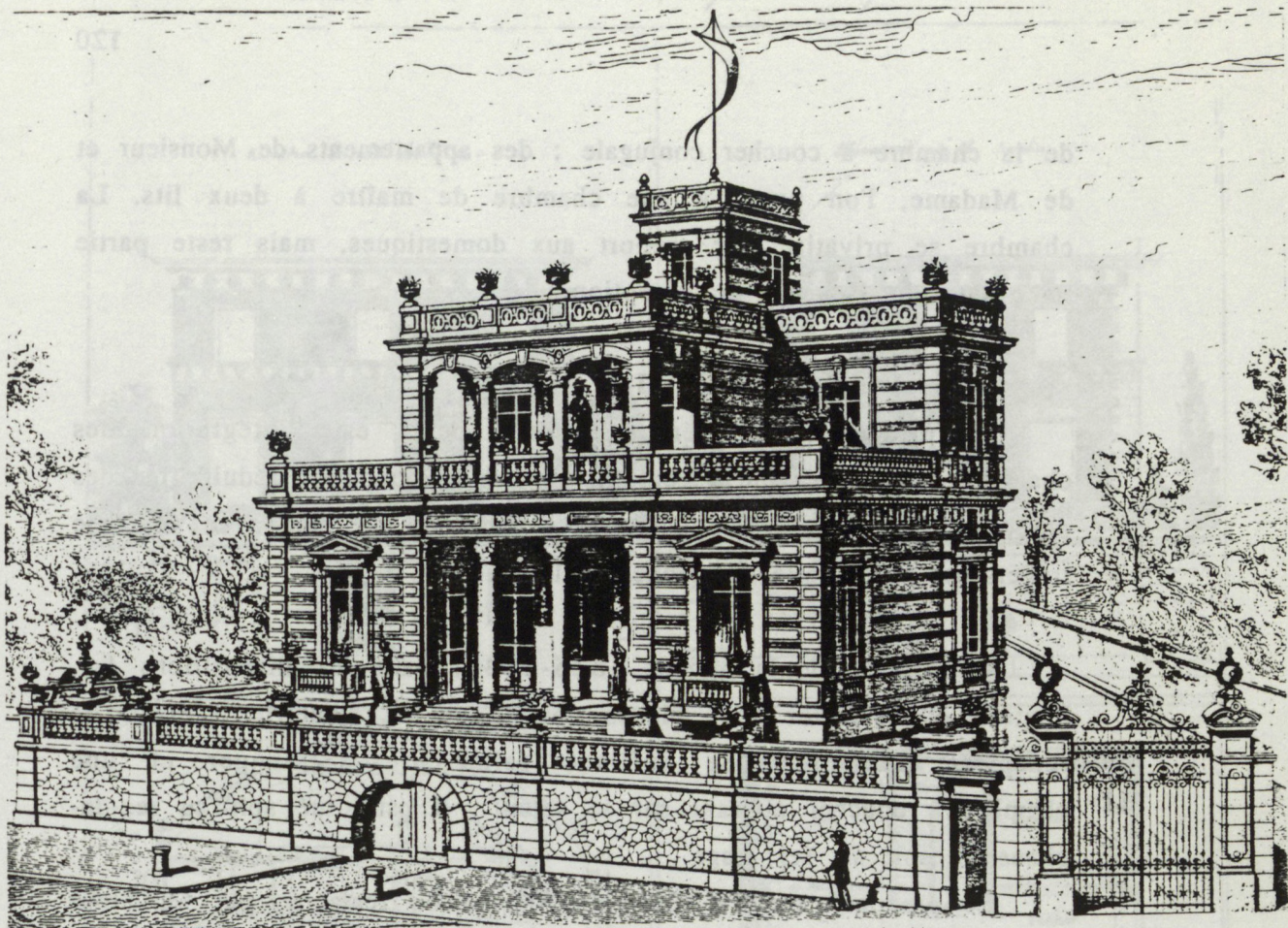
M^r LEOPOLD CARLIER, ARCH^{te}

Sergent

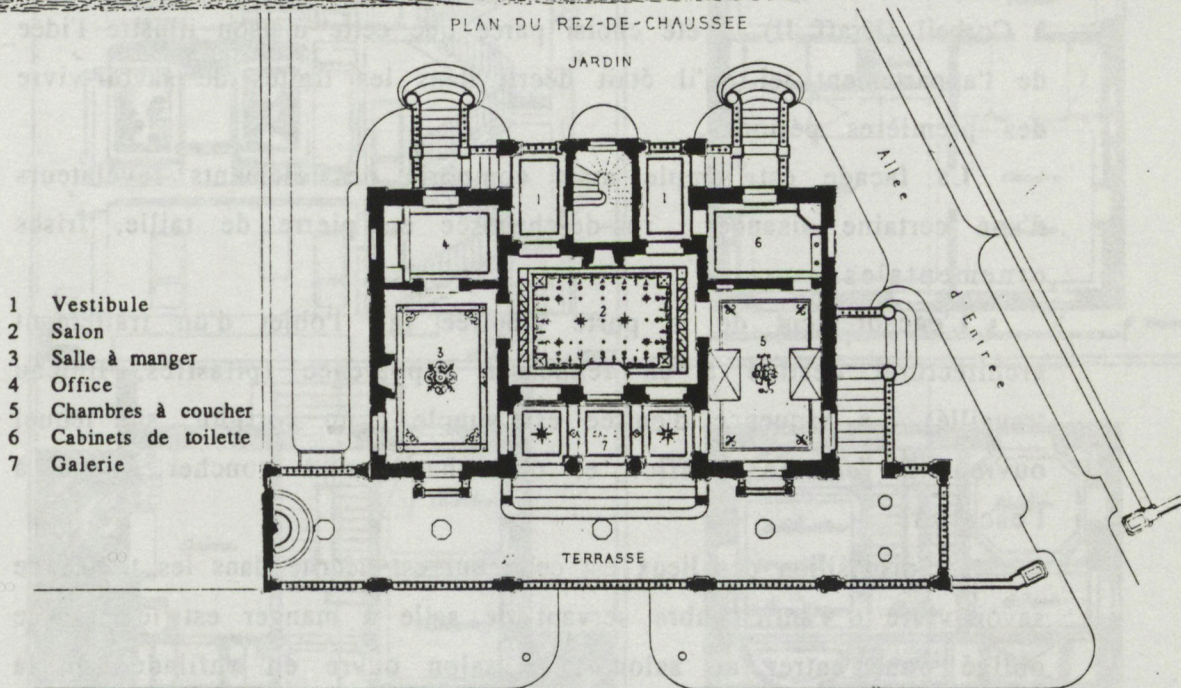
VILLA

A PALAVAS (HERAULT)

Exemple 5



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



- 1 Vestibule
- 2 Salon
- 3 Salle à manger
- 4 Office
- 5 Chambres à coucher
- 6 Cabinets de toilette
- 7 Galerie

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 metres

A. Stark del.

M^r LEOPOLD CARLIER, ARCH^{te}

Maurage J^{ne} sc

VILLA
A PALAVAS — (HERAULT)

Exemple 5 b

VIA MOPEL et C^{ie} Libraires

Imp. Lemercier et C^{ie} Paris

de la chambre à coucher conjugale : des appartements de Monsieur et de Madame, l'on passe à une chambre de maître à deux lits. La chambre se privatise par rapport aux domestiques, mais reste partie intégrante de l'espace de réception.

Les variantes I-1 et I-2.

La principale caractéristique du type I est l'intégration des chambres à l'espace de réception. A des programmes réduits ou des parcelles étroites correspondent deux variantes, l'une avec enfilade traversante salon-salle à manger (I-1 et I-2).

- Au cours de la période 1825-1849, dans les dispositions I-1, l'entrée et l'escalier sont placés dans l'axe de symétrie. L'étage de réception comporte une enfilade salon-salle à manger et une chambre à coucher ouvrant sur le salon ; il est situé soit au rez-de-chaussée, soit au 1er étage.

Le premier exemple (Exemple 6), maison restaurée par M. Stouf à Corbeil (Kraff II), a été choisi parce que cette maison illustre l'idée de l'appartement tel qu'il était décrit dans les traités de savoir-vivre des premières périodes.

La façade est simple mais comporte des éléments révélateurs d'une certaine aisance : rez-de-chaussée en pierre de taille, frises ornementales.

L'encadrement de la porte d'entrée fait l'objet d'un traitement architectural destiné à en rehausser l'apparence (pilastres, linteau travaillé). La séquence d'entrée est simple : un corridor, sur lequel ouvrent la cuisine, l'office et des chambres à coucher, mène à l'escalier.

La disposition des lieux est celle qui est décrite dans les traités de savoir-vivre : l'antichambre servant de salle à manger est le passage obligé pour entrer au salon ; le salon ouvre en enfilade sur la chambre à coucher. Notons que l'enfilade, qui relie seulement deux pièces et non trois comme dans les cas précédents, est ici placée au centre du panneau dans l'axe des cheminées avec jeu de glaces (cf. Coupes). Le lit placé en alcôve libère l'espace de la chambre pour la réception. La pièce la plus privée est le boudoir accessible par un

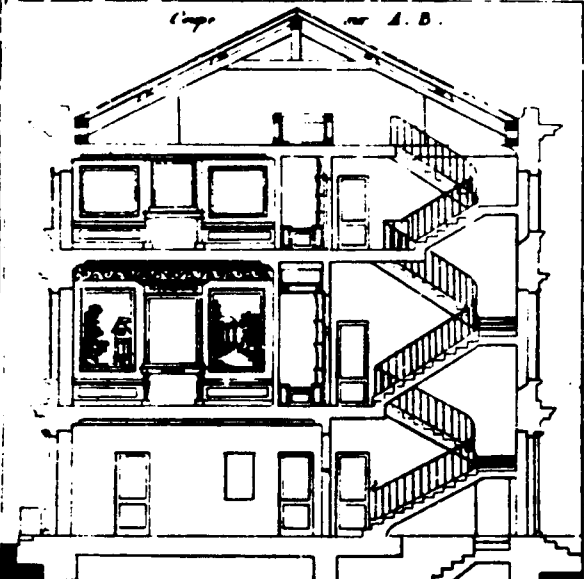
Élévation du côté de la R. e.



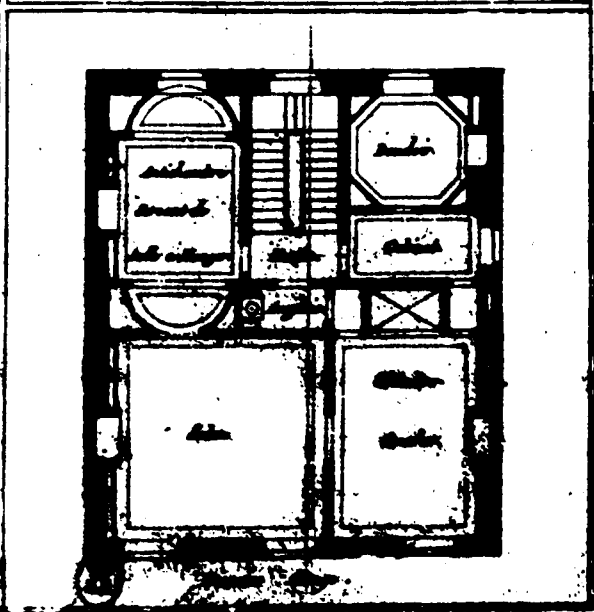
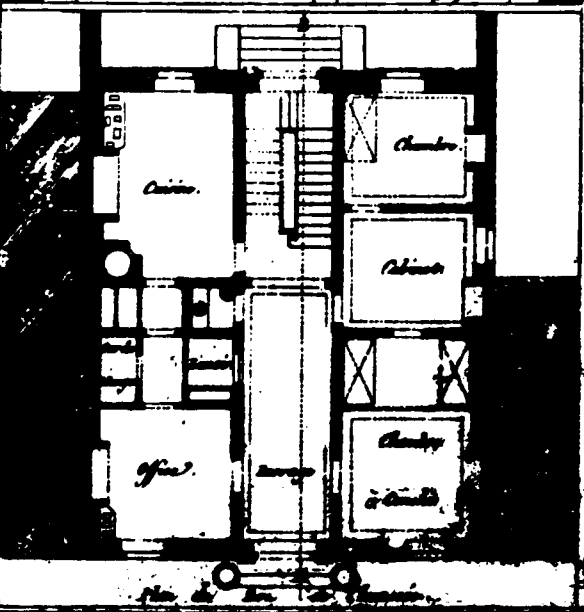
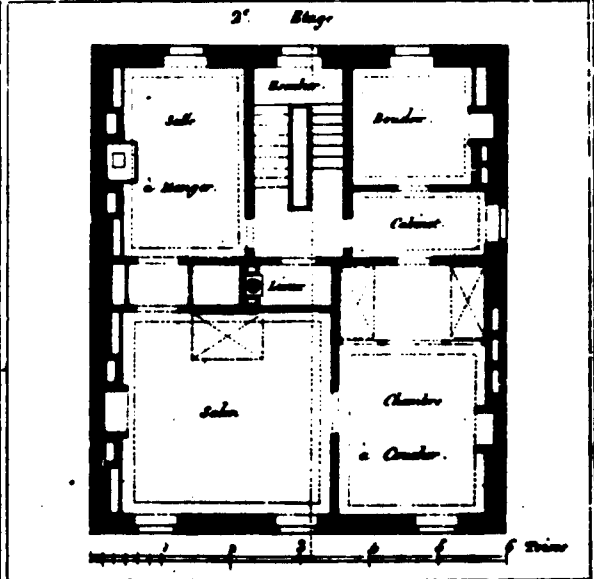
Élévation côté du Jardin



Coupe sur A. B.



1^{er} Etage



cabinet, soit depuis le palier, soit depuis la chambre en traversant la garde-robe.

La même disposition se répète à l'étage au-dessus avec adjonction d'un lit dans le salon, et alcôve comportant deux lits dans la chambre à coucher. Cette maison des années 1830 est donc illustrative du double rôle de la salle à manger qui sert d'antichambre, et l'on comprend mieux ainsi la simplicité requise pour l'ameublement de cette pièce. Elle illustre bien aussi la conception que l'on se faisait alors de la chambre à coucher, pièce ouverte à la réception qui n'était complète qu'avec ses annexes : garde-robes et cabinet ou boudoir, pièces qui sont dans ce cas retirées et plus privées que la chambre.

Dans cet exemple, à partir d'un plan qui se répète, la hiérarchie entre l'étage de réception et le second étage est marquée :

- par le volume des pièces hauteur sous plafond (3 m 88 au 1er et 2 m 50 au 2ème étage) ;
- par le remodelage de la forme des pièces (antichambre ovale et salon octogonal) ;
- par le traitement des plafonds, boiseries et tentures (Cf. Coupe).

Le deuxième exemple (Exemple 7) qui a été schématisé pour l'exemple type, est une maison de campagne par Mandar. Elle date des dernières années du XVIIIème siècle (Krafft II). Nous ne reviendrons pas sur la disposition de l'étage de réception qui est semblable à celle de l'exemple précédent, à ceci près qu'un cabinet assure la liaison entre le salon et la chambre à coucher, et permet la sortie sur le jardin, et que le boudoir accessible seulement par la garde-robe est plus privé.

Plus somptueuse que la précédente, cette maison comporte un traitement des entrées, avec couverture du perron par un porche à deux colonnes, cela du côté de l'entrée et du côté du jardin. Il existe une dénivellation qui a permis d'installer un billard et des serres en sous-sol.

L'étage des chambres du premier a fait, d'après la coupe, l'objet d'un traitement décoratif particulièrement soigné, la hauteur sous plafond est identique à celle du rez-de-chaussée. Ces deux éléments

correspondent au statut d'espace de représentation des chambres qui sont organisées en appartements avec antichambre et cabinets.

Pour la période 1850-1869, l'exemple de disposition I-1 est une maison de plaisance (Exemple 8) à Maisons Laffitte par Ch. Duval (Duval et Kaufmann VI).

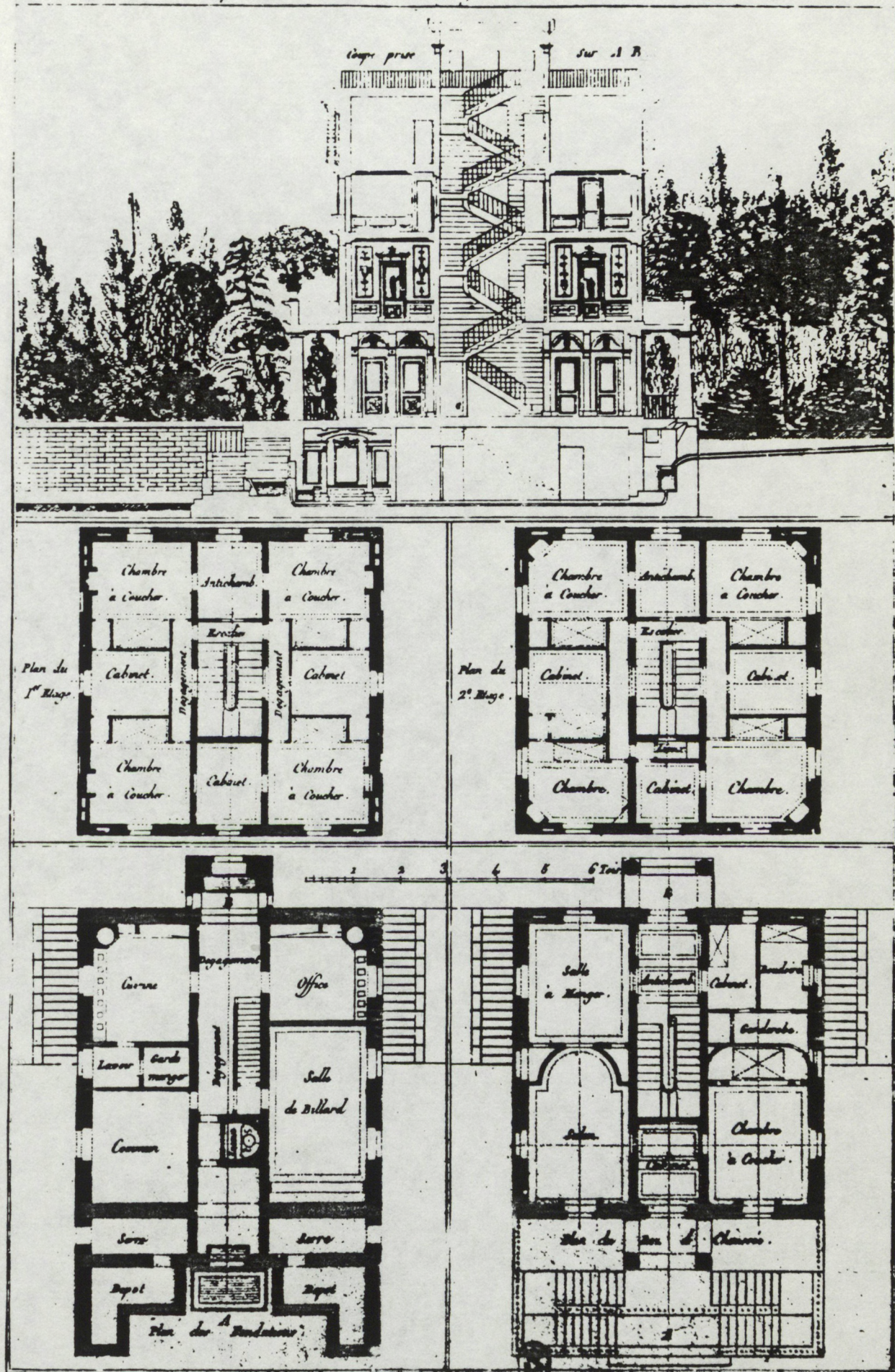
A la différence des précédentes, l'architecture de cette habitation simple vise au pittoresque plus qu'à la somptuosité. Les références au chalet suisse (toit saillant supporté par des petits pilastres rustiques, revêtement en planches) ont selon les auteurs du recueil *"quelque chose de neuf et d'original qui plaît à l'imagination"*. Cependant, même pour un esprit ouvert à l'éclectisme, la liaison entre le rez-de-chaussé et le premier étage fait problème, et les persiennes du rez-de-chaussée connotées de *"vulgaires"*, vont à l'encontre de l'effet recherché. Dans cet exemple, le décor éclectique semble plaqué sur une disposition des ouvertures qui reste aussi classique que l'est la distribution.

Du vestibule, on accède à droite à la salle à manger qui sert d'antichambre au salon, pièce commandée. L'accès à la chambre à coucher se fait depuis le salon par une enfilade qui traverse un cabinet donnant sur le jardin. Il s'agit d'une chambre à alcôve, disposition qui facilite l'usage de cette pièce pour la réception.

Du vestibule, on accède, à gauche, à la cuisine qui, dans ce programme réduit, est située à l'étage de réception dans le corps de logis principal, ce qui est fort rare dans les habitations que nous avons analysées à cette période. Il n'existe pas de doublement des circulations pour le service, et le fait que l'accès de service à la chambre se fasse par la cuisine est exceptionnel.

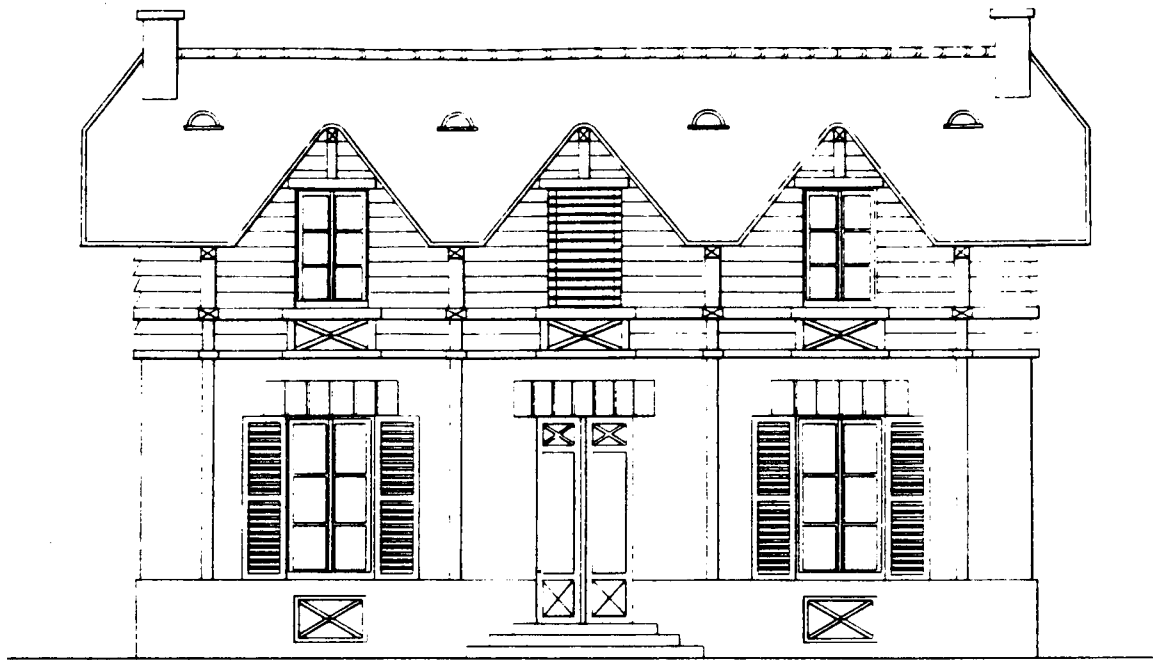
Dans la disposition de cette maison de plaisance des années 1850, n'apparaît donc pas le souci de privatisation de l'espace, pas plus à l'égard des domestiques que des hôtes éventuels. La priorité semble avoir été accordée à la recherche d'un espace de réception de dimension convenable (séquence : vestibule agrandi par la cage d'escalier, salle à manger, salon prolongé par l'enfilade cabinet-chambre) pour une famille qui jouit d'une certaine aisance, si l'on en

5. Plan et coupe d'une Maison de campagne commandée par M. de Malmaison en 1792 par M. de ...
 par M. de ... architecte et ingénieur en chef des Ponts et Chaussées

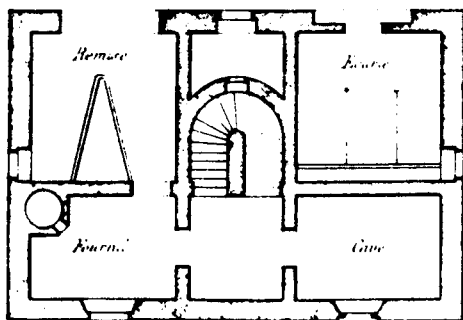
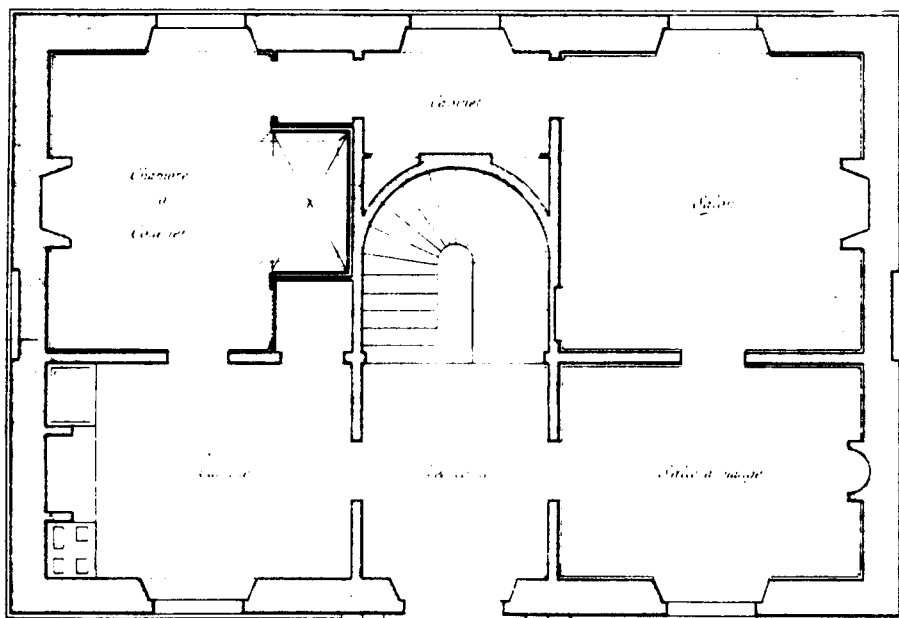


Exemple 7

Elevation



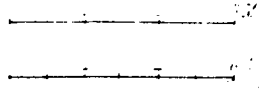
Plan du Res-de-chaussée



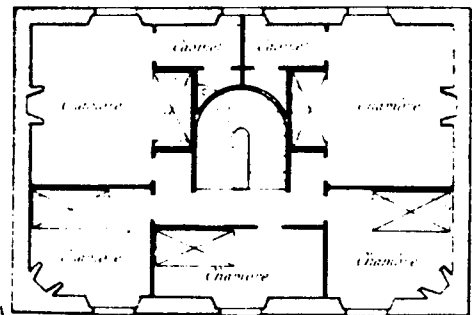
Etage souterrain

Voir plan coup

Echelles



Publie par l'ance aine



1^{er} Etage

Ch. Duval arch

juge par son équipage (écurie pour trois chevaux et remise pour la voiture).

Pour la période 1870-1879, l'exemple de disposition I-1 est un hôtel privé à Issy (Exemple 9) par M. Sorets (Viollet-le-Duc XI) situé dans une parcelle étroite. L'hôtel implanté sur rue est appuyé contre le mitoyen, permettant de dégager latéralement une cour sur laquelle se trouve le perron d'entrée, et derrière un jardin.

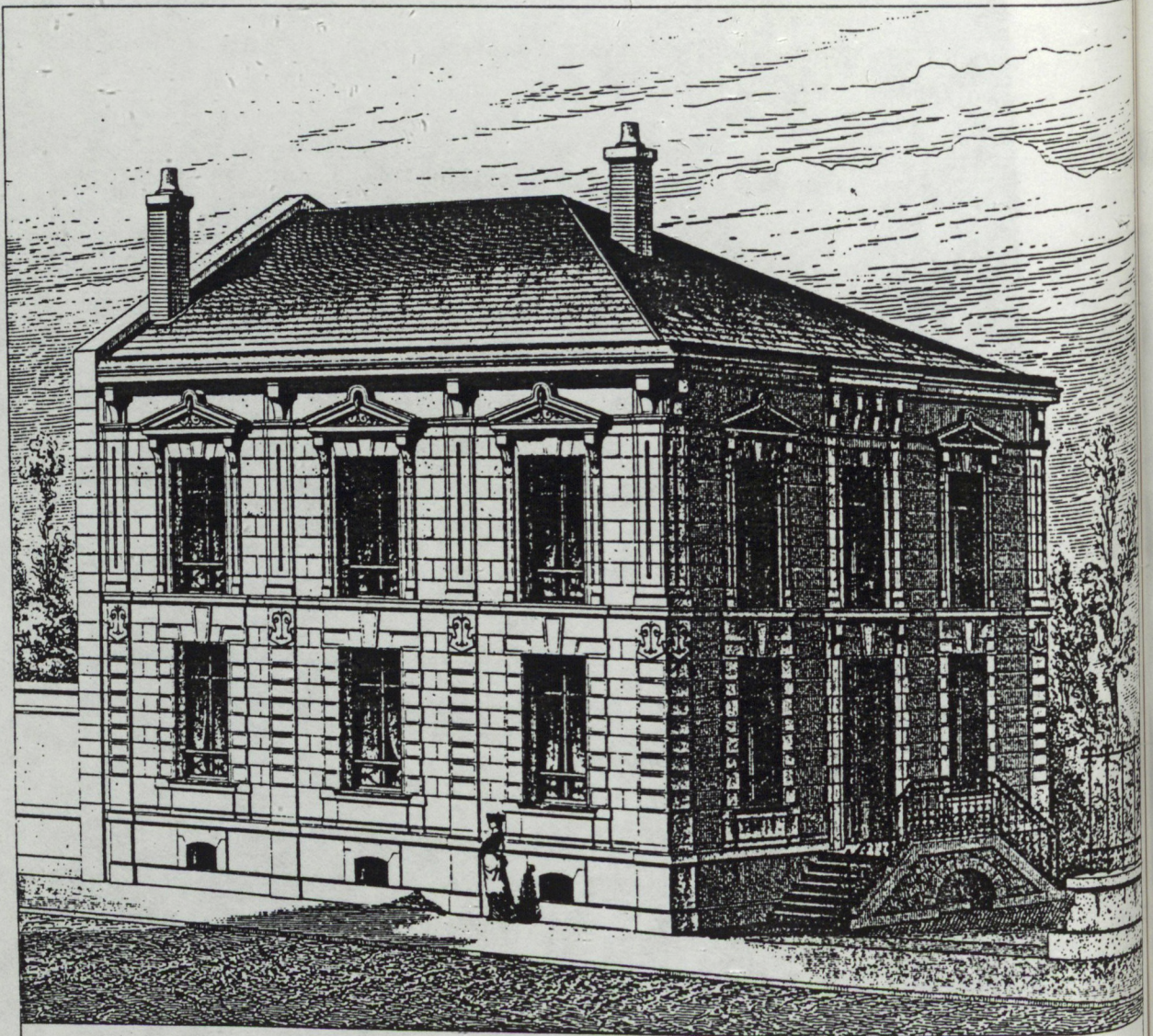
Le choix apparaît clair. C'est la valorisation des pièces de réception, mais ici dans les contraintes d'un programme réduit. La disposition le long du mitoyen permet, en constituant une cour, de privatiser l'entrée. Celle-ci est soulignée par le perron à double escalier et par la modénature de la porte et de la fenêtre qui la surmonte.

La réception s'étend sur les deux étages avec une salle à manger ouvrant sur un petit salon qui commande une chambre au rez-de-chaussée, et le grand salon ouvrant sur la chambre principale au premier. Les portes de communication destinées à permettre une éventuelle amplification de l'espace de réception ne constituent pas à proprement parler d'enfilade (mal situées par rapport aux axes de symétrie, elles ne comportent pas d'éléments de renvoi tels que cheminée ou fenêtre).

Dans cet exemple, la privatisation des chambres, qui pourtant commence à s'inscrire dans les moeurs, ne semble pas prise en compte, car la mise en valeur de l'espace de représentation passe en premier.

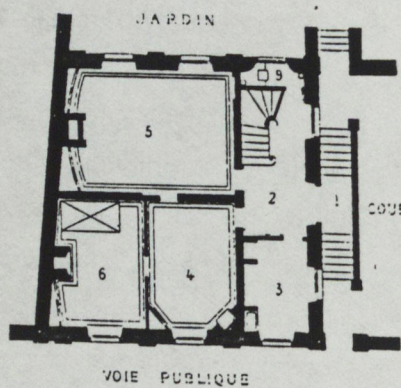
- La variante I-2 est illustrée par deux exemples datant de la période 1825-1849 ; une maison de campagne aux environs de Noyons (Exemple 10) par Ollivier, et une maison de campagne (Exemple 11), restaurée par Loison (Krafft II) relèvent, quant à l'usage, des mêmes analyses que les exemples précédents.

La variante est architecturale et correspond à des maisons un peu plus importantes que les précédentes, ce qui permet de placer l'escalier latéralement, et de réserver la travée centrale de l'étage de réception à l'enfilade salon-salle à manger. Cette disposition permet

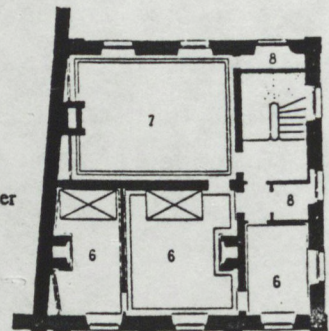


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

PLAN DU PREMIER ETAGE



- 1 Perron
- 2 Vestibule
- 3 Cuisine
- 4 Petit Salon
- 5 Salle à manger
- 6 Chambres à coucher
- 7 Grand Salon
- 8 Cabinets
- 9 Privés



Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 8 10 12 mètres

M^e Coic del.

M^e SORETS ARCH^{te}

Ch Bury sc

HOTEL PRIVE
A ISSY (SEINE)

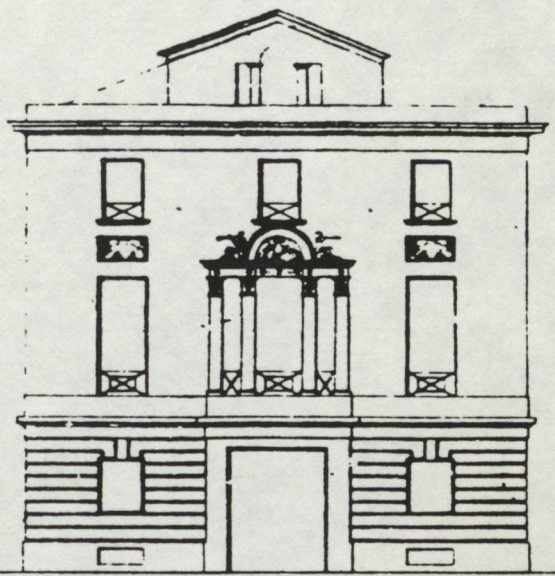
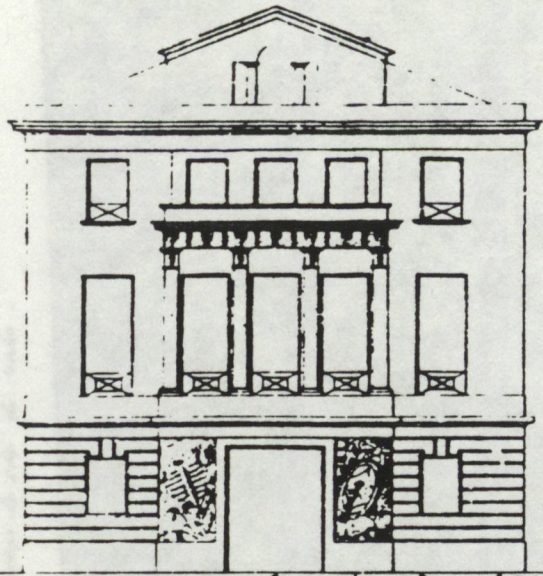
Exemple 9

A. MOREL et C^{ie} Editeurs

Imp Lemerrier et C^{ie} Paris

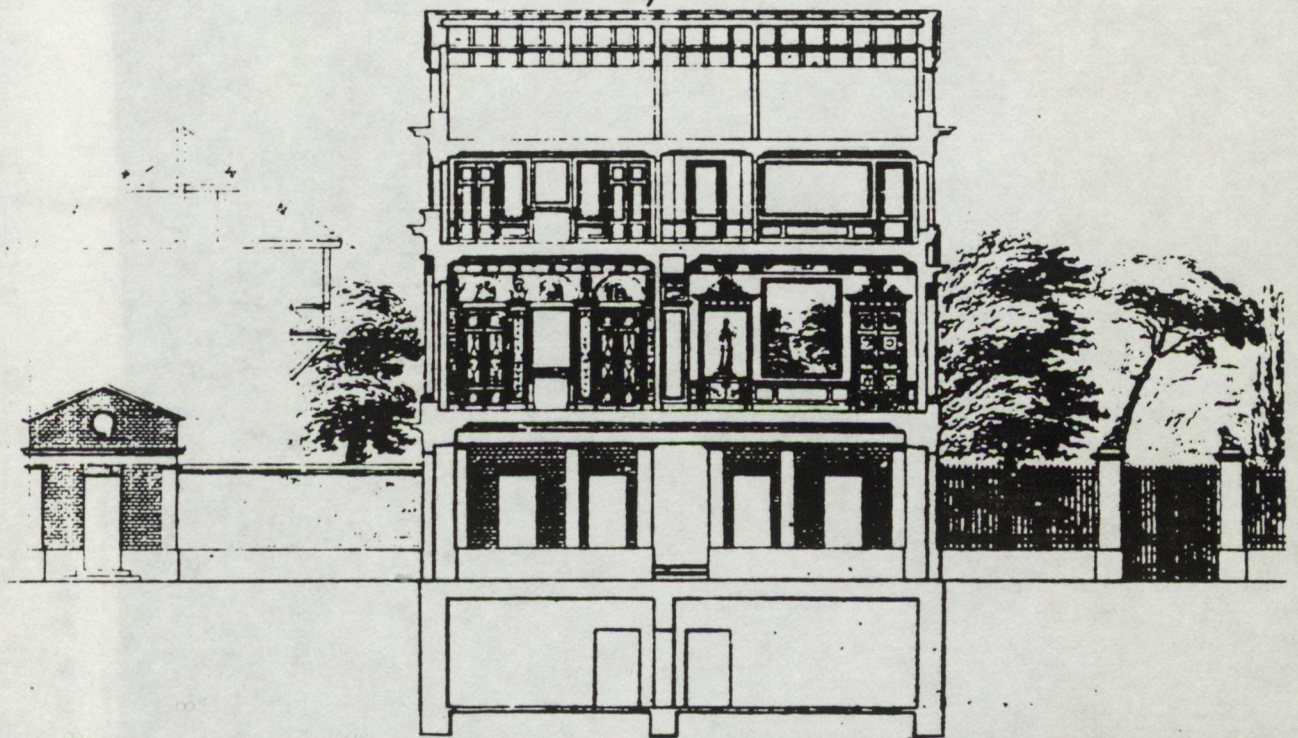
Elevation de coté de l'Estrie

Elevation de coté de la Cour

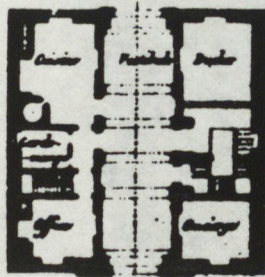


1 2 3 4 5 6 Toises

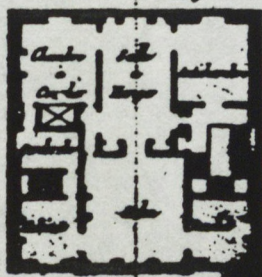
Coupe



Plan de Rez-de-chaussée



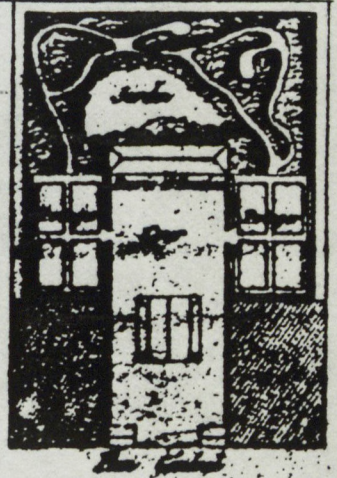
Plan de 1^{er} Etage



Plan de 2^o Etage

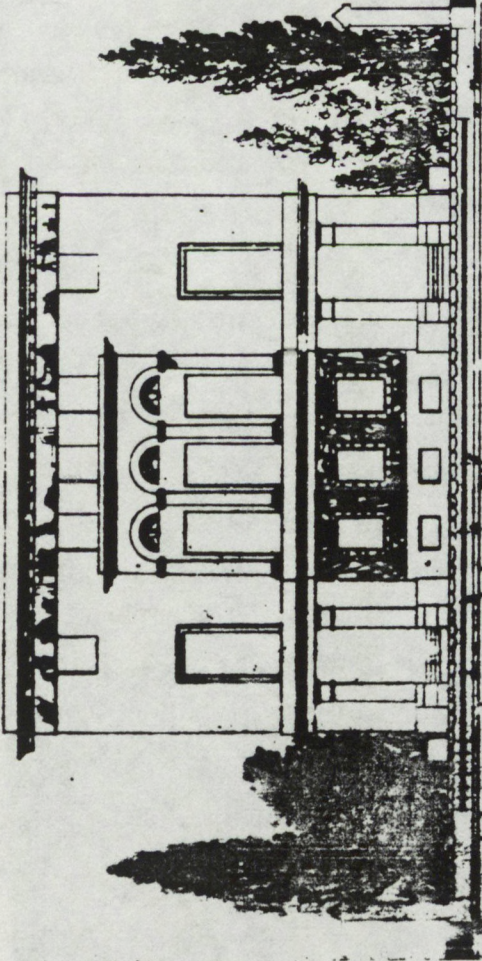


1 2 3 4 5 6 Toises

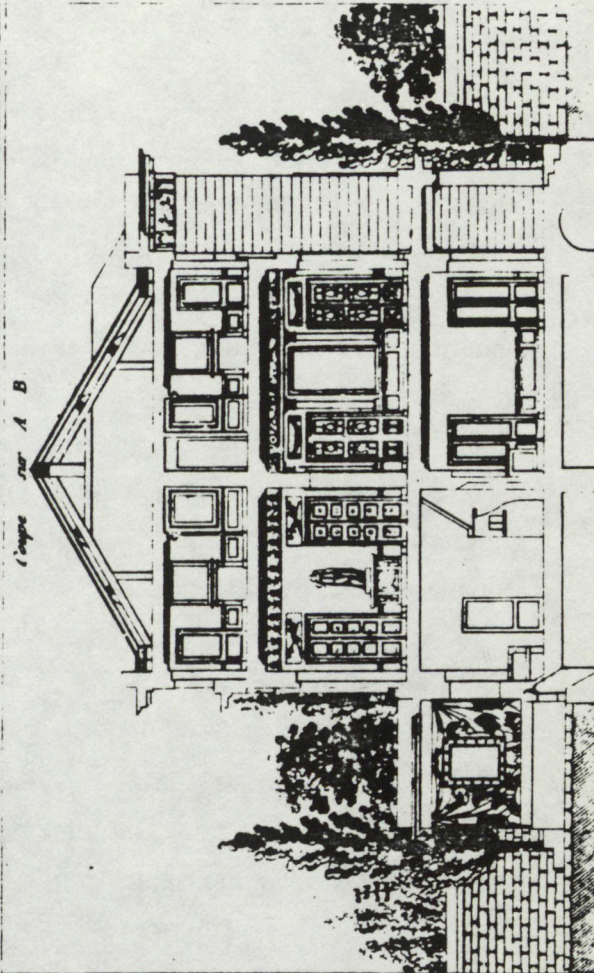
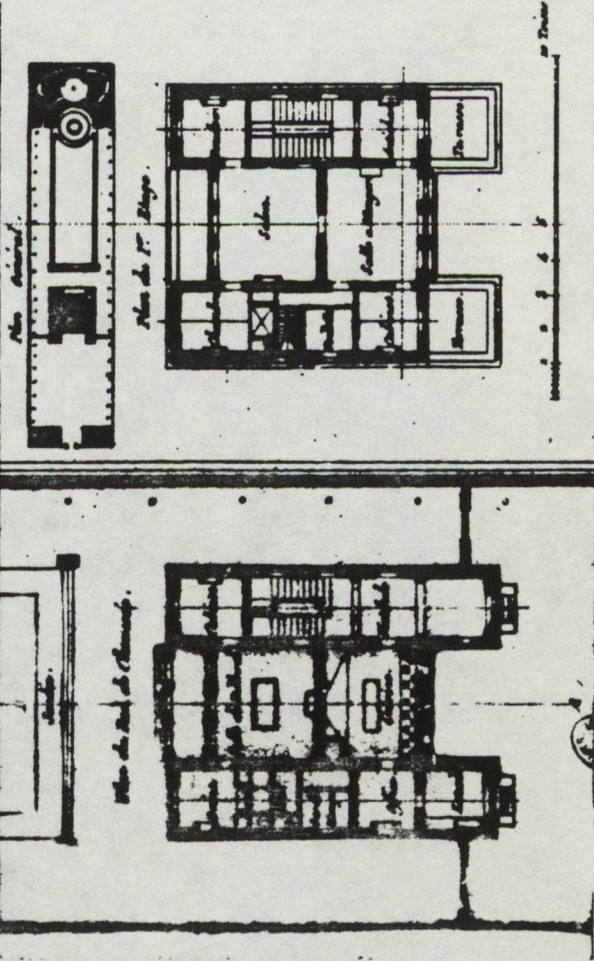
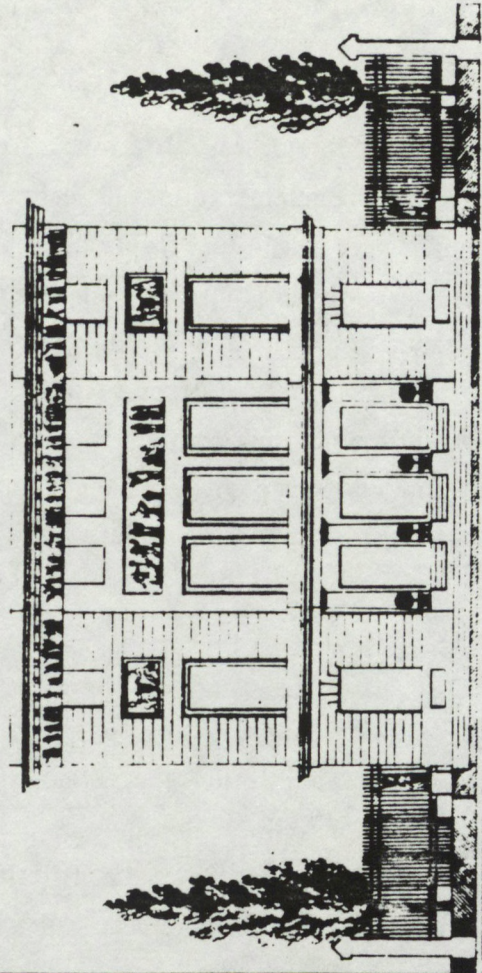


Plans Coupe et Elevations d'une Maison de l'Compagnie d'Architecture, à l'Yvermouin.

Elevation de côté de la Cour.



Elevation de côté de la rue.



de ménager des vues en enfilade complémentaires le long des fenêtres sur la chambre et l'antichambre, et également sur le cabinet et le boudoir, ce qui complète l'ampleur de l'espace de réception.

L'exemple 11 est intéressant tant par son implantation au centre d'une cour architecturée, que par sa disposition : entrée à couvert par un passage cocher traversant l'immeuble, et disposition de l'habitation au premier étage avec vue lointaine sur le jardin anglais. Il relève d'une conception de la maison de campagne distancée par rapport à la nature qui disparaîtra complètement au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

La variante I-3

Elle se caractérise par un grand salon dans l'axe ouvrant en enfilade sur deux chambres symétriques. Bien que peu fréquente dans notre échantillon (seulement 4 maisons de campagne), cette distribution est intéressante parce qu'elle se situe dans la filiation d'une distribution fréquente au XVIII^{ème} siècle et parce qu'elle illustre l'intégration des chambres à coucher à l'espace de réception.

Nous en donnons deux exemples : l'un d'une maison de campagne néo-classique par M. Hervé avec salon à coupole (Exemple 12), l'autre d'une maison de plaisance à l'italienne par Duval (Exemple 13).

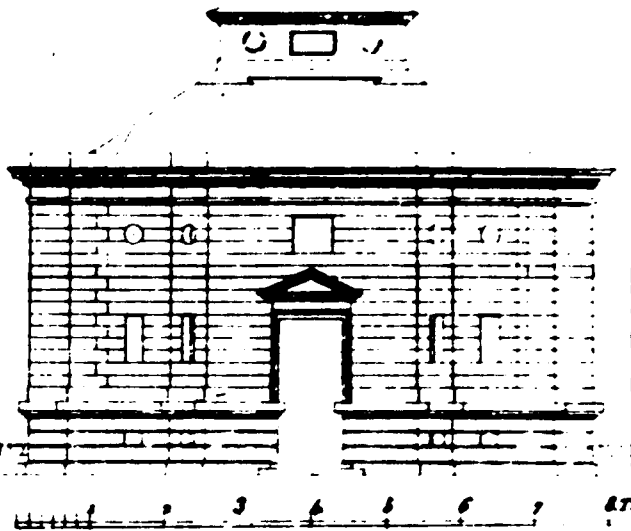
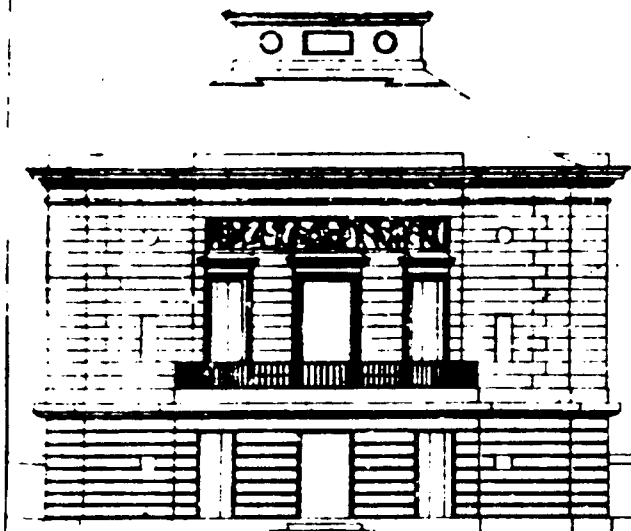
La variante I-4

Il s'agit d'habitations dont l'espace de réception s'organise sur deux étages. La salle à manger est située au rez-de-chaussée où se trouve également la cuisine ; le salon, la chambre à coucher et d'autres pièces sont situées au premier étage.

Les deux exemples sont des maisons de ville (Normand III) toutes deux avec façade sur rue et entrée dans l'axe ouvrant sur un passage, passage piéton vers le jardin pour la première (Exemple 14) par Debret construite en 1824, située 5 rue de l'Est, passage de porte cochère pour la seconde (exemple 15a et b) par Dussillon, construite en 1835, située 8 rue Vanneau.

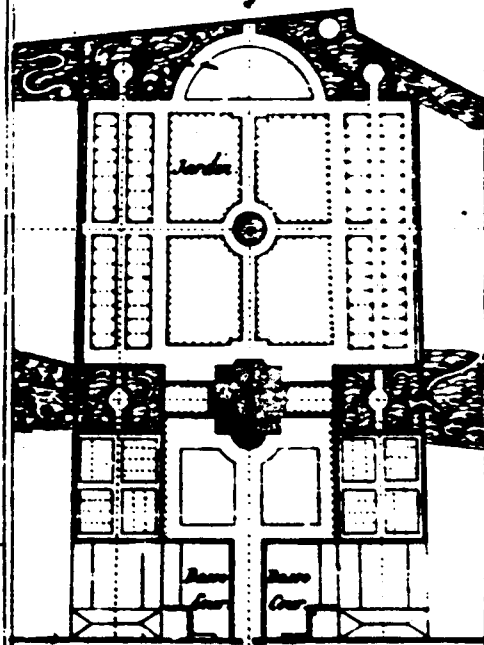
Elevation du côté de la Cour.

Elevation du côté du Jardin.



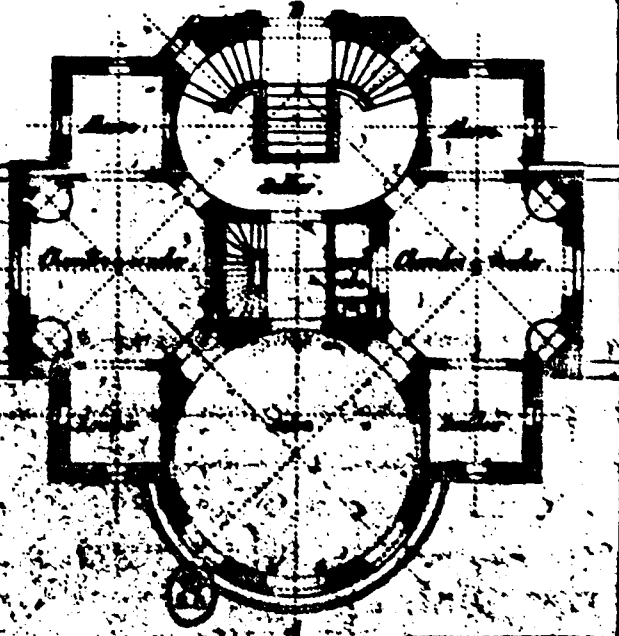
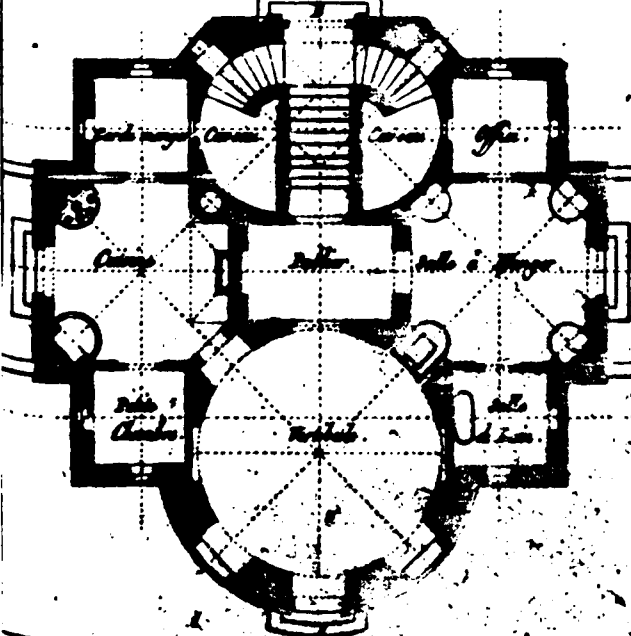
Coupe sur la ligne A. B.

Plan général.

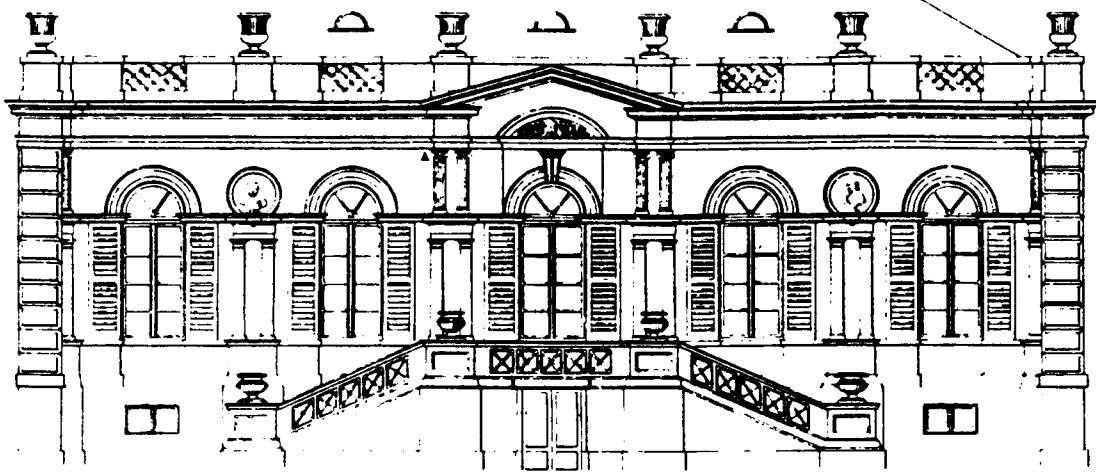


Plan du rez-de-Chaussée.

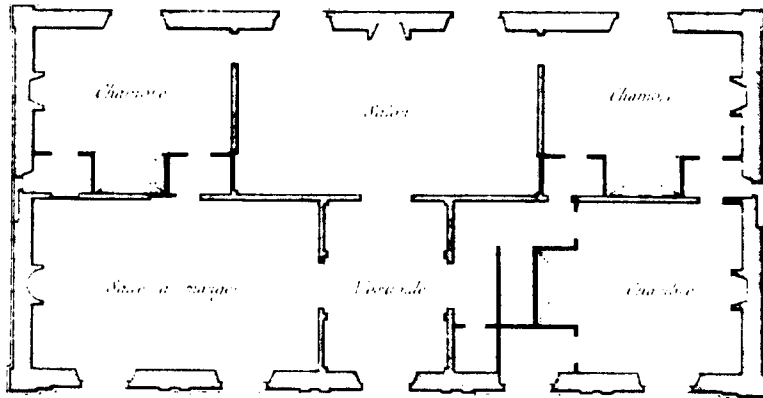
Plan du 1^{er} Etage.



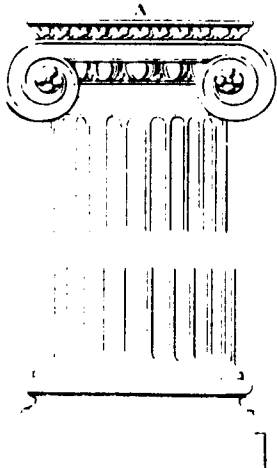
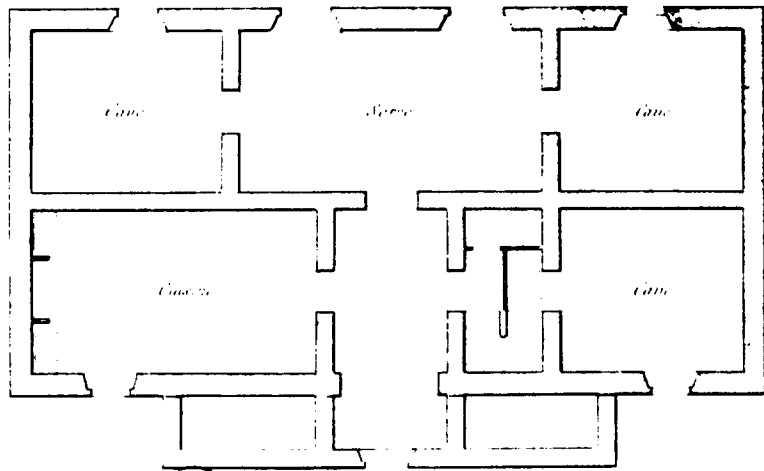
Elevation.



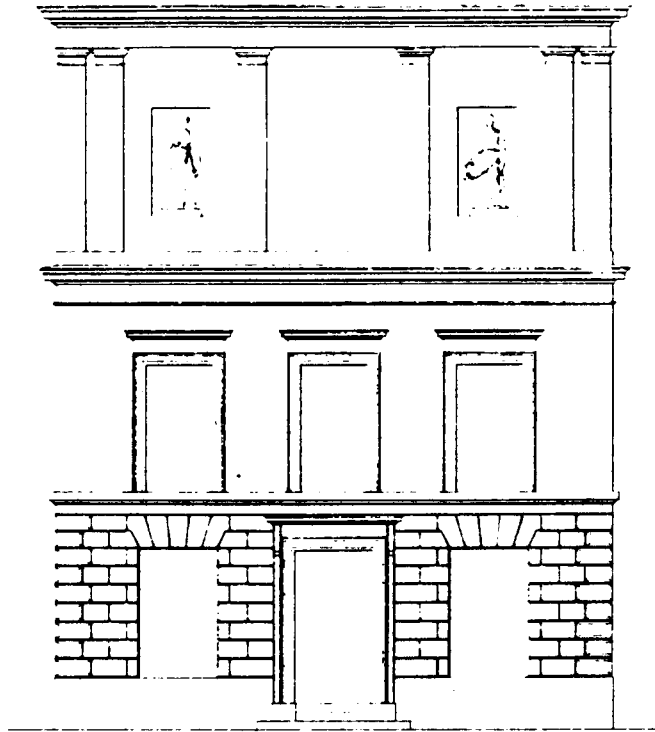
Plan du Rez de chaussée.



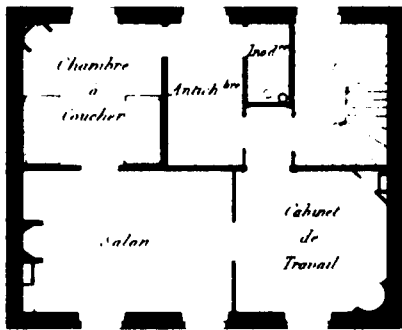
Etage demi-souterrain.



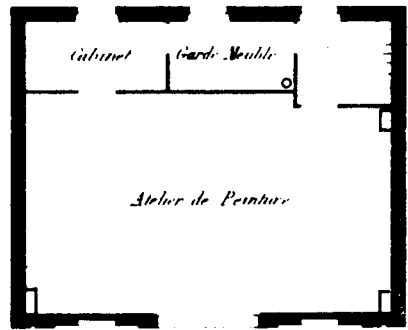
Exemple 13



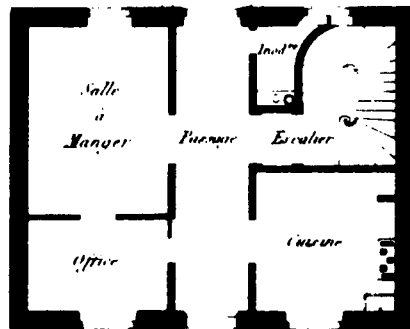
Elevation sur la rue



Plan du 1^{er} Etage



Plan du 2^{ème} Etage



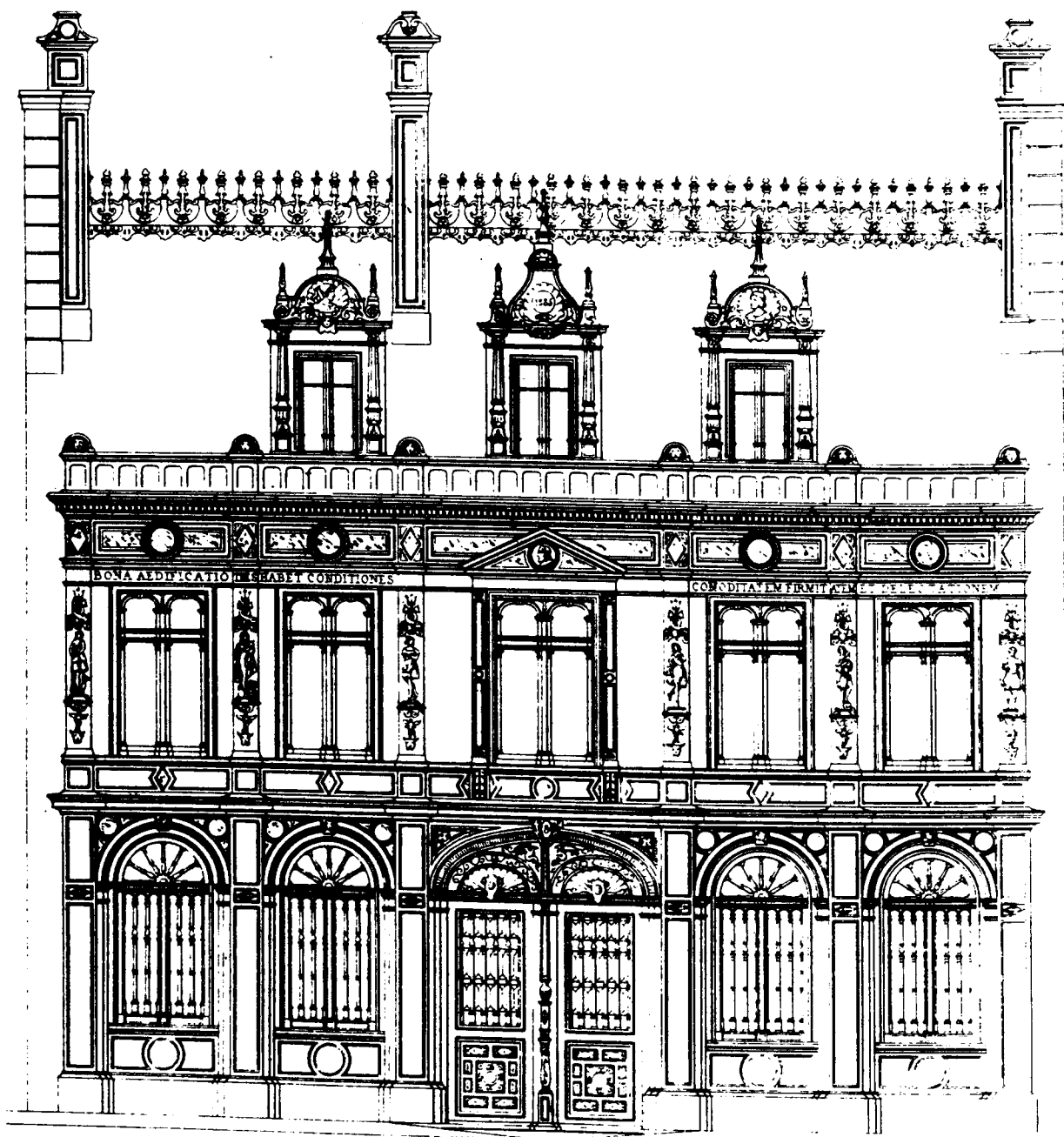
Plan du rez-de-chaussée



Lebel arch

Echelle de

N° 16



Echelle de

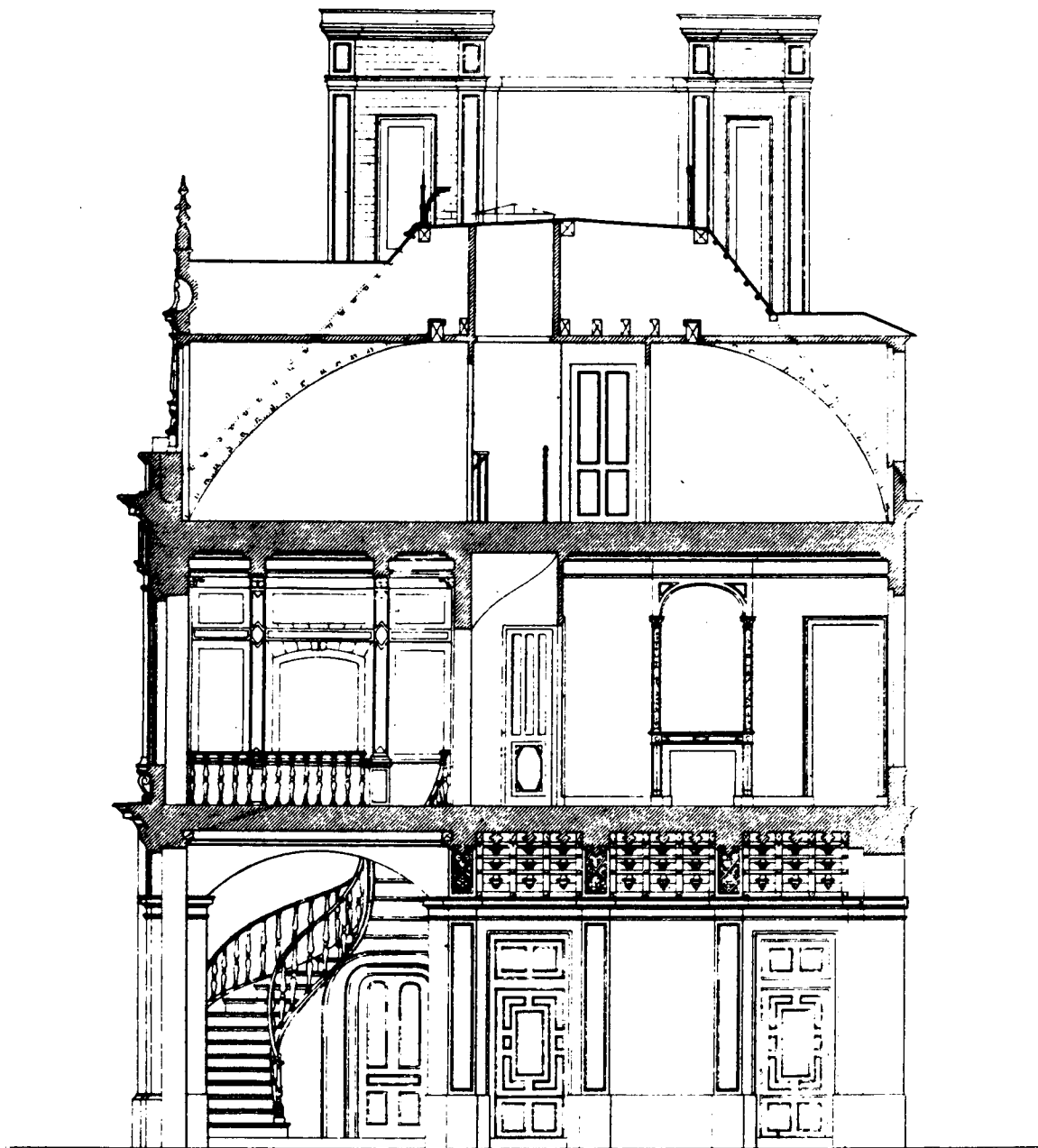
4 T.

La sculpture par Molchnicht.

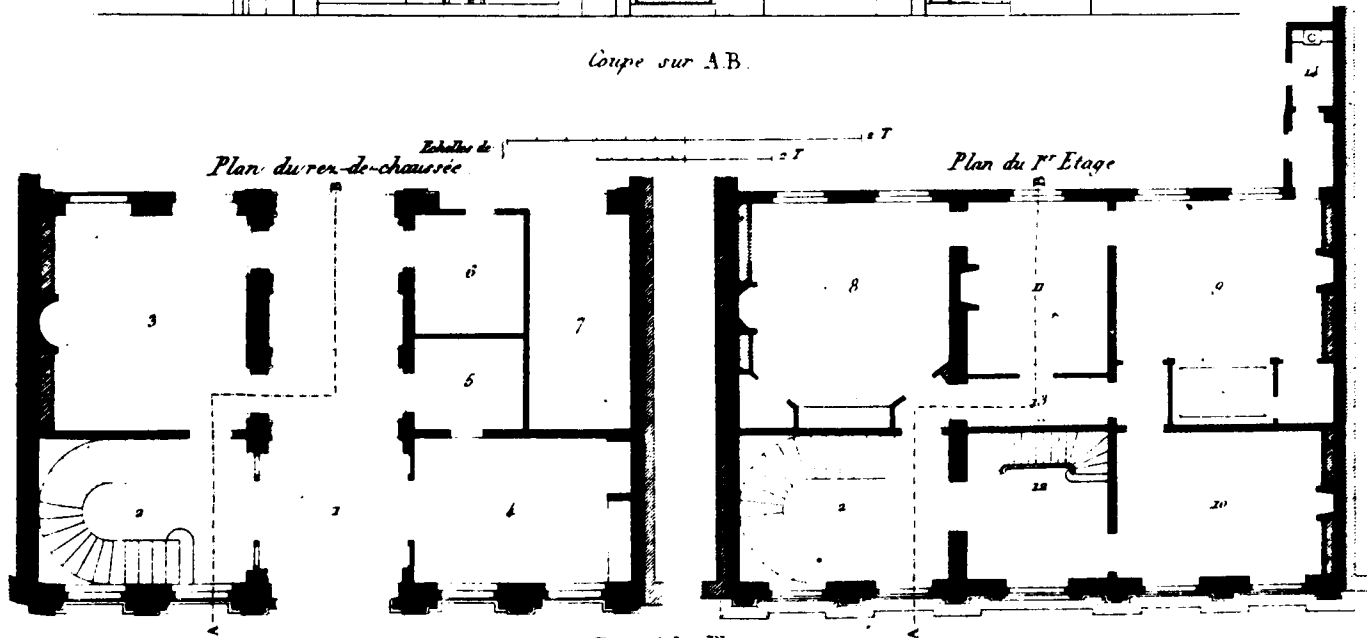
Elevation

Exemple 15 a

Ent
Duro



Coupe sur A.B.



Renvoi des Plans.

1 Entrée. 2 Escaliers. 3 Salle à manger. 4 Cuisine. 5 Office. 6 Concierge. 7 Rénier. 8 Salon. 9 Chambre à coucher. 10 Cabinet. 11 Boudoir. 12 Escalier de service. 13 Dess. 14 Applique. 15 Dess. de cabinet. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.



Exemple 15 b

Maison rue de Vanneau N° 8.

La maison du 5 rue de l'Est est celle d'un peintre ; l'élément fort de la façade néo-classique est l'étage de l'atelier souligné de pilastres et orné de motifs emblématiques.

La cuisine et l'office ouvrent directement sur le passage qui donne accès à la salle à manger et à l'escalier principal dont les ouvertures se font face. Pour la disposition du premier étage, est à noter la graduation de la séquence d'entrée : du palier, un dégagement ouvre d'un côté sur le cabinet de travail qui donne accès au salon, et de l'autre sur l'antichambre qui précède la chambre. Les deux principales enfilades sont l'une, du cabinet de travail au salon en milieu de panneau dans l'axe de la cheminée, l'autre du salon à la chambre à coucher dans l'axe des fenêtres.

La disposition très ramassée permet cependant de répondre à deux exigences importantes de l'époque : mise en valeur de l'espace de réception (parcours menant au salon, et amplification de celui-ci par le système des enfilades) et organisation de la chambre en appartement avec une antichambre et des lieux d'aisance dénommés ici inodores.

La maison rue Vanneau est remarquable par sa façade sculptée néo-renaissance. Au rez-de-chaussée, sur le passage cocher ouvrent d'un côté les services et de l'autre l'espace de réception, grand escalier et salle à manger, avec un accès direct du vestibule de l'escalier à la salle à manger. Un effet de grandeur est recherché avec le volume de la cage d'escalier car l'escalier s'arrête au 1er étage et c'est un petit escalier de service, partant d'une antichambre dans la travée centrale, qui dessert les chambres mansardées du deuxième étage.

Au premier étage, un corridor double les circulations de l'enfilade sur cour -salon, boudoir, chambre à coucher-, le boudoir faisant sans doute office d'antichambre ; sur rue est situé le cabinet de travail accessible par l'antichambre d'où part l'escalier de service et par le corridor. La chambre à alcôve, pourvue de garde-robes, peut être disponible pour recevoir.

Dans cet exemple, la distribution avec un corridor qui permet une certaine privatisation et le doublement des circulations pour le service, a donc été choisie au détriment de la grandeur de la séquence

d'entrée. La hauteur sous plafond de l'étage de réception est modérée (2 m 90). L'effet de représentation, dans la séquence d'entrée, est assuré par la façade sculptée et par le traitement du passage cocher et de l'escalier.

3.1.2. Les principales caractéristiques de l'évolution du type I

Les maisons de type I appartiennent pour la plupart à la première moitié du XIXème siècle, et leur nombre commence à décroître au cours des années 1850-1869.

Cette période correspond-elle à des changements importants dans la mise en forme architecturale ? Tant pour l'organisation de l'espace que pour la mise en forme, la primauté est accordée sur toute la période considérée à la mise en valeur de l'espace de réception. Les architectes attachent une attention particulière au traitement des entrées qui sont souvent l'élément dominant de la façade. La surélévation qui correspond à l'usage généralisé du sous-sol pour les services permet de jouer sur la mise en évidence du perron souvent surmonté d'un porche dans les dispositions entre cour et jardin.

Les façades urbaines comportent une monumentalisation de la porte cochère, dont l'effet est renforcé dans les dispositions entre cour et jardin par le traitement architectural de la cour à la géométrie régulière.

Dans les dispositions entre cour et jardin, le contraste est marqué entre la façade sur cour plus sévère et fermée et la façade sur jardin qui est celle des pièces de réception principales. Sur cette façade, l'effet des percements souvent soulignés de portiques ou de pilastres, marque le caractère ostentatoire de ces pièces. A l'intérieur de l'habitation, l'ampleur des volumes est la première marque de l'espace de réception. L'étage de réception se reconnaît d'abord à sa hauteur sous plafond supérieure à celle des autres étages, mais ce sont aussi les volumes de l'escalier et des antichambres et vestibules qui contribuent à rehausser l'effet de la séquence d'entrée.

La géométrie des différentes pièces suit les règles établies de la tradition architecturale que nous avons trouvées reprises dans les

traités de savoir-vivre, salon de préférence carré, salle à manger rectangulaire. Dans plusieurs exemples, le travail secondaire sur la géométrie des pièces -arrondi, pans coupés, alcôves- permet, outre son effet décoratif, de rétablir la symétrie et de ménager des placards et petites pièces annexes.

Le système des enfilades, dont nous avons analysé différentes dispositions, liées aux axes de symétrie et au renvoi à des éléments fixes d'architecture ou de décoration, est un dispositif architectural constitutif de la représentation dans ce type d'organisation de l'espace.

Le traitement décoratif des pièces de réception (plafonds et parquets, boiseries, glaces, trumeaux, etc.), que nous n'analysons pas ici, est également du ressort de l'architecte.

Les méthodes de mise en valeur de l'espace de réception, nous avons pu le constater sur les exemples, ne se modifient pas sensiblement. Il n'en va pas de même pour les styles architecturaux. Ceux-ci commencent à se diversifier (ex. la maison Renaissance) au cours de la période 1825-1849, et cette diversité ira en s'accroissant. Mais il semble que, pour les types I l'éclectisme porte surtout sur la décoration des façades, la composition et l'ordonnement des percements restant classiques.

En ce qui concerne l'usage, la transformation la plus sensible est la distanciation progressive prise par rapport aux domestiques dont l'effet sur les distributions est un doublement des circulations par des escaliers de service ou des dégagements. Ceux-ci sont de plus en plus fréquents sans qu'il soit cependant possible de marquer une ligne de clivage nette dans leur diffusion.

3.2. Le type dominant au milieu du XIX^{ème} siècle : Le type II.

Les principales caractéristiques en sont la disposition des pièces de réception en enfilade autour du salon et un axe de symétrie fortement marqué.

3.2.1. Présentation d'exemples

Le type II

Il correspond à des programmes importants, et offre par conséquent les illustrations les plus développées de cette organisation de l'espace.

Pour la période 1824-1849, le type II est illustré par une maison de ville et deux maisons de campagne.

La maison de ville (Exemple 16) Hôtel rue Saint Dominique Saint-Germain par Froelicher (Normand IV)- a été construite en 1829. Elle est située entre cour et jardin et la séquence d'entrée est analogue à celles qui ont déjà été analysées. En façade, l'entrée placée dans l'axe de symétrie est soulignée par l'ampleur de l'escalier d'accès qui avance dans la cour et par la légère avancée du vestibule encadré de quatre pilastres.

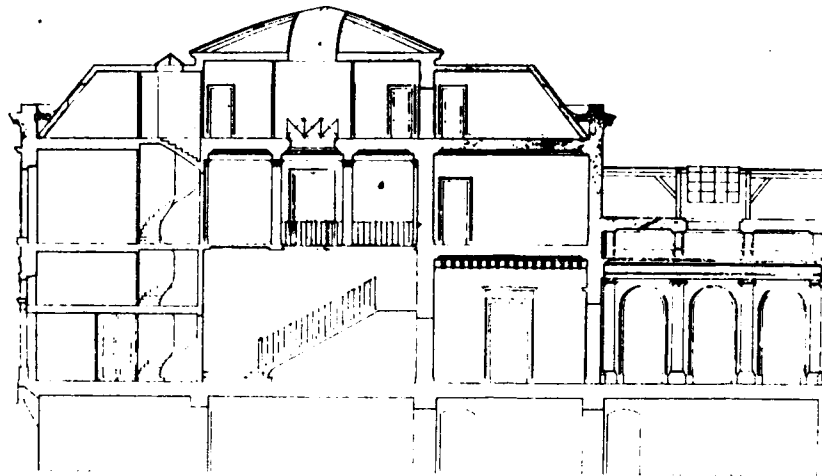
Du côté jardin, le grand salon placé dans l'axe de symétrie ouvre par une double enfilade sur le billard et sur le salon. Selon le principe de l'allongement des trajets déjà expliqué pour l'exemple 4, l'accès au salon (7) se fait soit par l'antichambre (5) et le billard (9), soit par l'antichambre des domestiques (10) et le petit salon (8).

La salle à manger (6) est située dans un corps de bâtiment placé en retrait pour ne pas rompre l'effet de symétrie. Elle communique avec le billard par une porte placée dans le prolongement de l'enfilade du fond. L'office (11) qui la relie à l'antichambre (5) n'étant pas une pièce de réception, la salle à manger ne joue donc pas le rôle de lieu de passage ou d'attente.

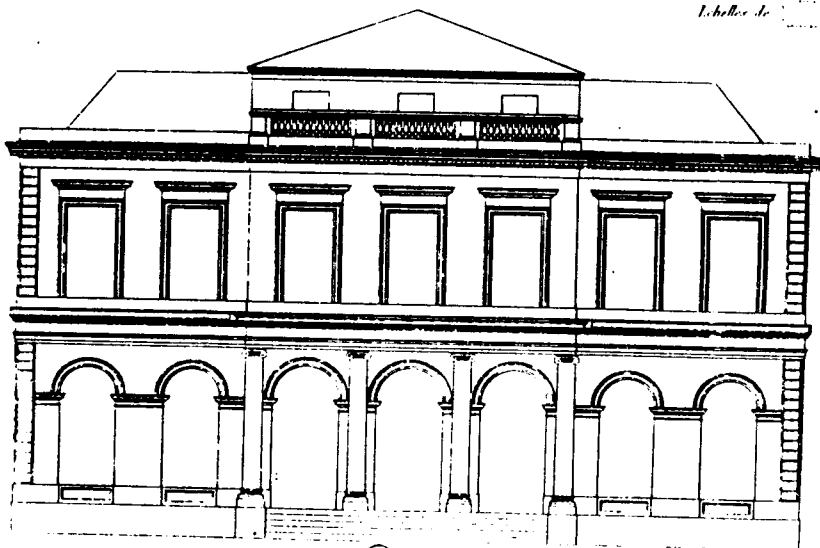
Les chambres situées à l'étage sont indépendantes de l'espace de réception principal.

Exemple 16

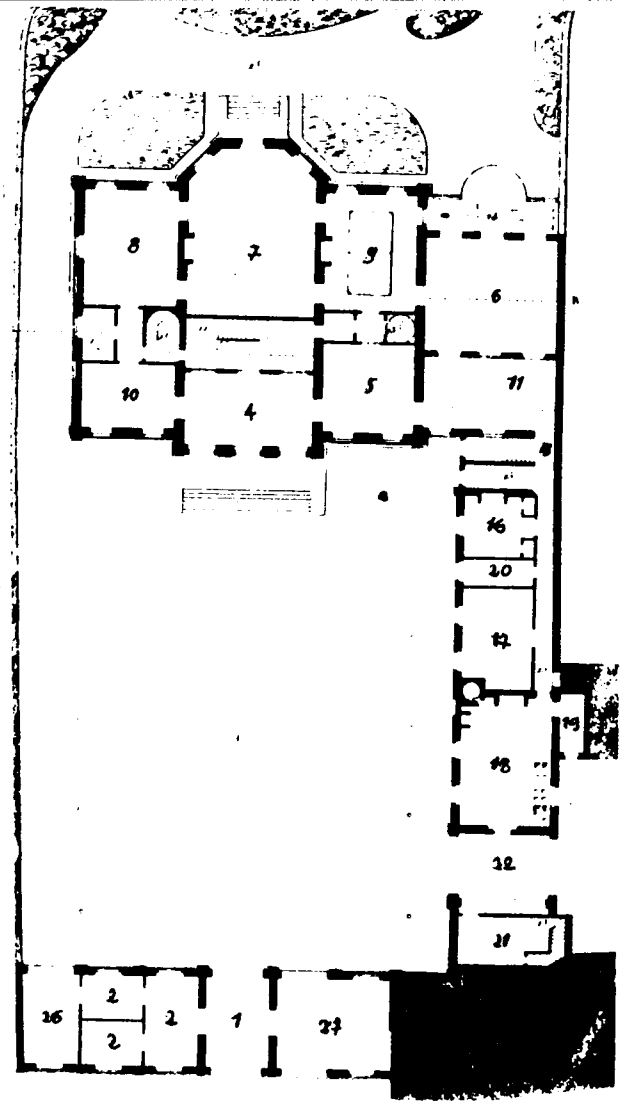
Coupe sur la ligne A-B.



Labelle de



Façade sur la Cour.



Hôtel rue St. Dominique St. Germain N° 11

Renvoi du Plan.

1. Entrée principale 2. Cour 3. Vestibule 4. Antichambre 5. Salle à manger 6. Salon 7. P. salon 8. Billard 9. Ant. des domestiques étrangers 10. Office 11. Escalier
 12. Escalier 13. Escalier de service 14. Escalier des caves 15. Dégagement 16. Chambre de l'Officier 17. Office de cuisine 18. Cuisine 19. Lavoir 20. Cabinet aux lampes 21. Manège
 22. Entrée des voitures de service 23. Jardin 24. Cour 25. Antichambre 26. Cour 27. Remise

Par ailleurs, la cour d'entrée est dans cet exemple, comme cela était fréquent dans les hôtels aristocratiques du XVIIIème siècle, à la fois cour d'honneur et cour des communs. Les cuisines et autres bâtiments de service sont situés au rez-de-chaussée dans un corps de bâtiment qui borde la cour, à la suite de l'aile de la salle à manger. C'est une disposition qui devient rare au début du XIXème siècle où la cuisine est dans la plupart des cas rejetée au sous-sol. Il s'agit là de la première étape d'un processus qui aboutira à la séparation de la cour des communs où vont être peu à peu rejetées les écuries et les remises, et de l'esplanade d'entrée qui va être redéfinie.

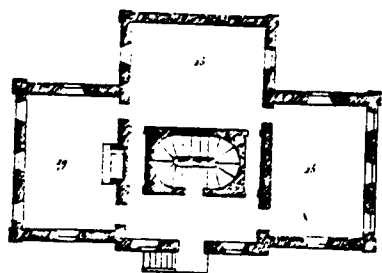
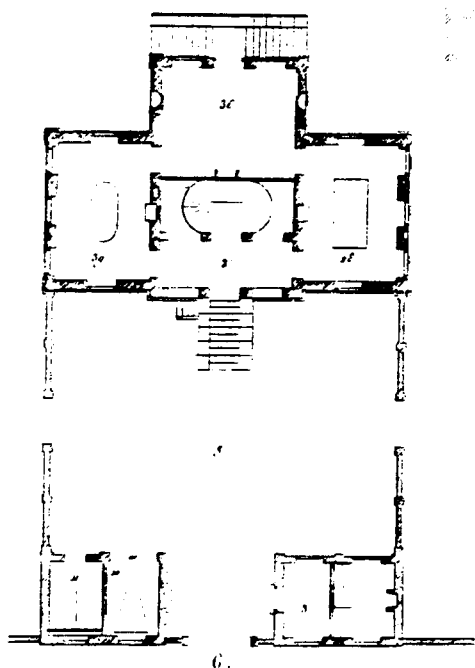
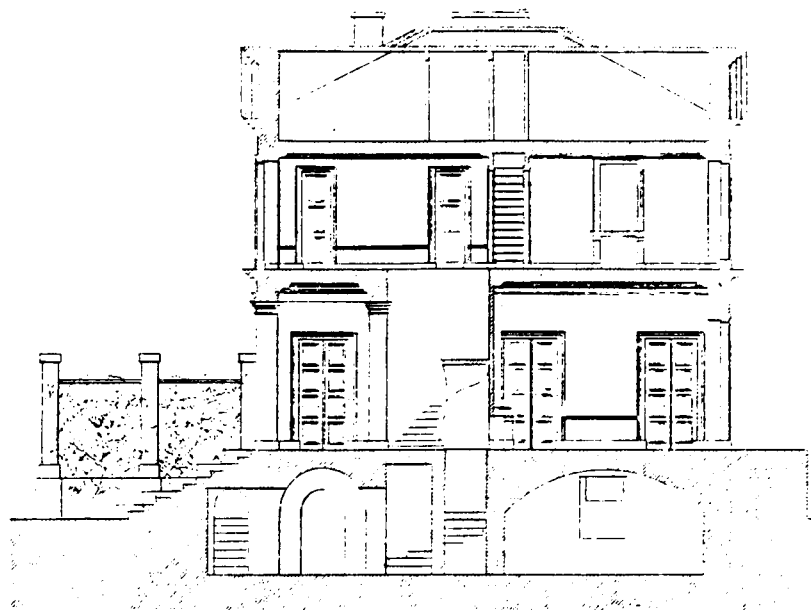
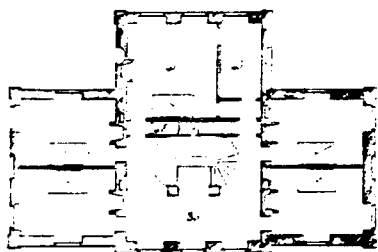
Nous retiendrons un autre point de cet exemple : c'est un détail de la coupe où l'on peut clairement voir comment, dans certaines parties du bâtiment, la grande hauteur sous plafond de l'espace de réception (ici 4 m 30 dans l'antichambre) était reprise pour aménager des espaces de services et souvent le logement des valets et femmes de chambre à proximité de la chambre de leurs maîtres.

Les deux maisons de campagne, Maison par Pellechet (Exemple 17) construite en 1828 (Krafft III) et Maison à Corneil par Debret, (Exemple 18a et b), construite en 1824 (Normand IV) procèdent du même type d'organisation de l'espace de réception. Elles ont été choisies car elles illustrent deux formes d'implantation et de relation entre l'espace de réception et l'espace des services.

La première représente le cas le plus fréquent à cette période : portail, cour d'entrée délimitée avec logement du portier, remises et écuries ; les cuisines et communs étant en sous-sol.

La seconde est intéressante, car elle annonce les conceptions qui vont prévaloir au cours de la seconde moitié du XIXème siècle. En effet, l'implantation entre cour et jardin a été abandonnée, la loge du concierge, les écuries et remises flanquent le portail d'entrée, et l'on parvient à l'habitation en traversant un jardin anglais. La dissociation est complète entre les services et l'espace de réception, puisque la cuisine est située dans un corps du bâtiment à part, relié au corps de logis principal par la galerie.

La disposition de l'espace de réception présente une variante du type II que nous retrouverons au cours des périodes suivantes. C'est un petit salon qui est placé dans l'axe. Celui-ci joue le rôle



- 36 Grand salon
- Salon
- 39 Salle à manger
- Petit salon
- 19 Cuisine
- 45 Cabinet
- 28 Billard
- Chambre
- 41 Ch. à coucher
- 35 Antichambre
- 3' Entrée
- 6 Porte-cochère

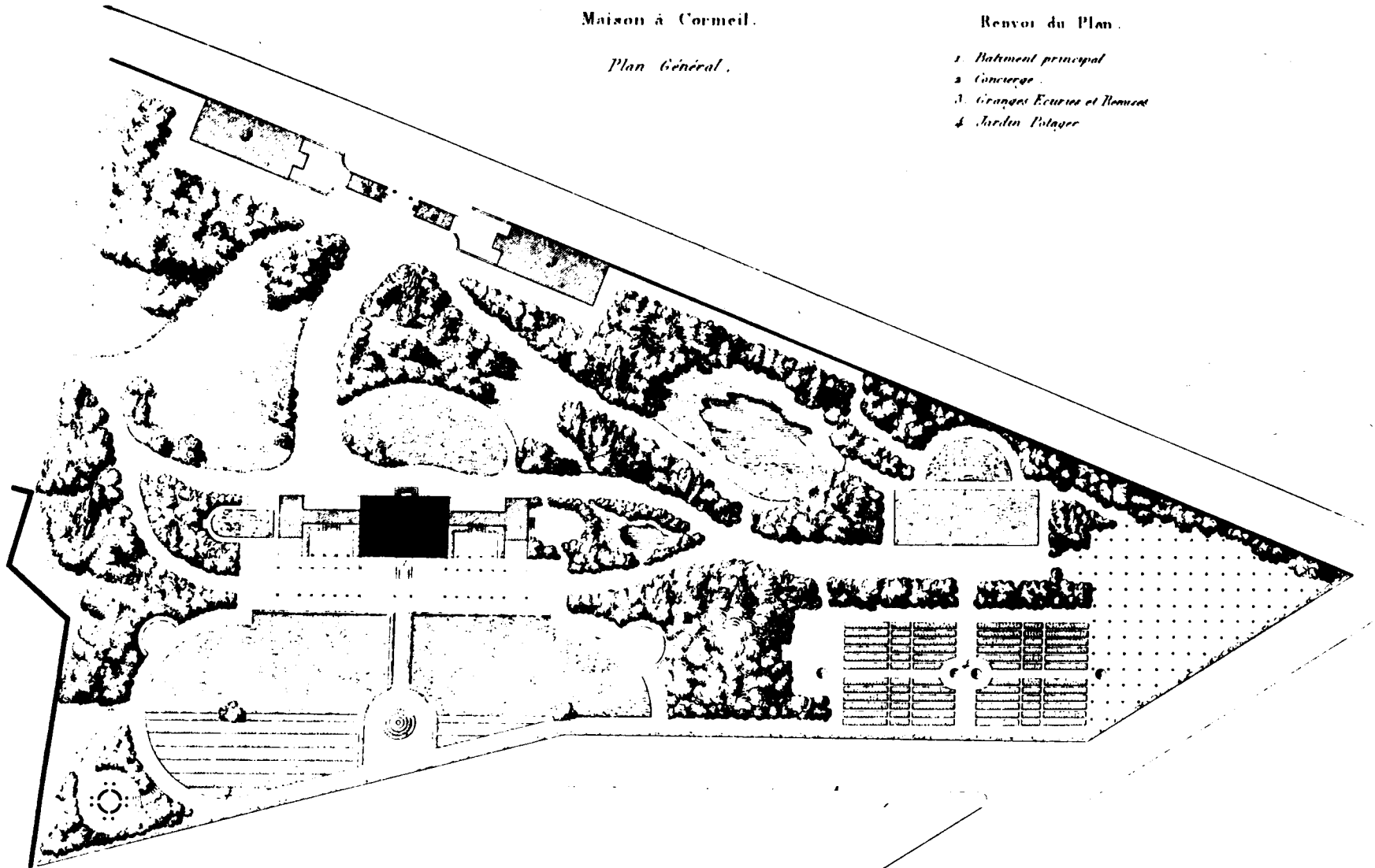
Exemple 17

Maison à Cormeille.

Renvoi du Plan.

Plan Général.

- 1. Bâtiment principal
- 2. Concierge
- 3. Granges Ecuries et Remises
- 4. Jardin Potager



Exemple 18 a



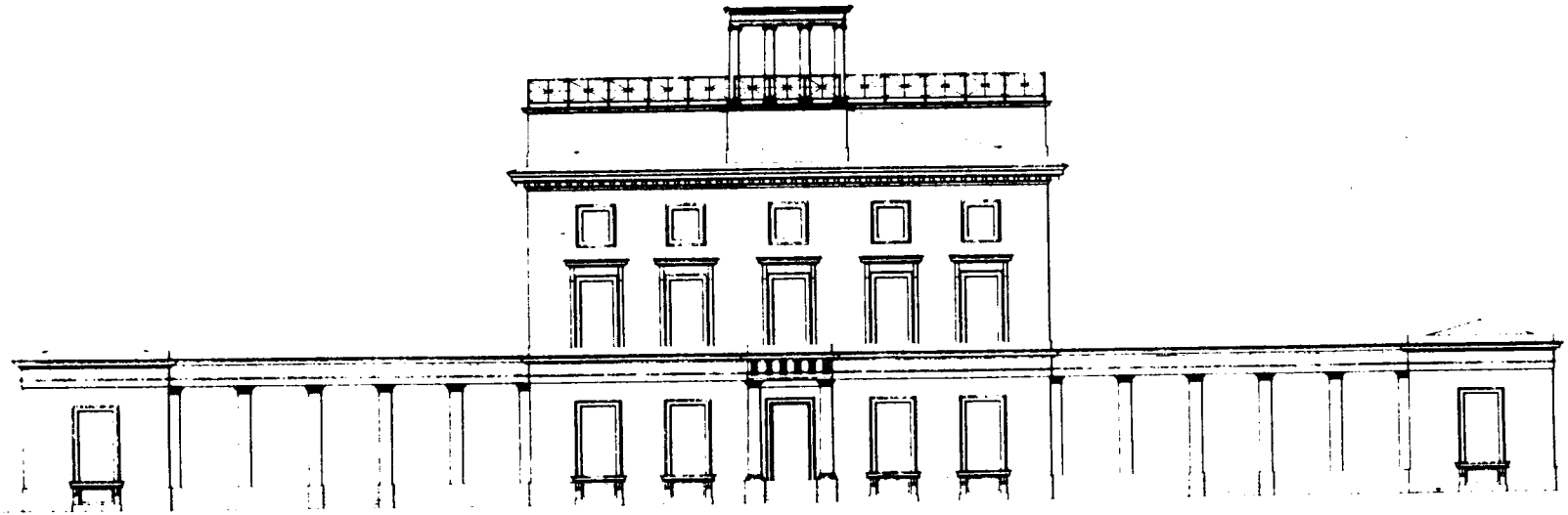
Debré arch.

Échelle 1/1000

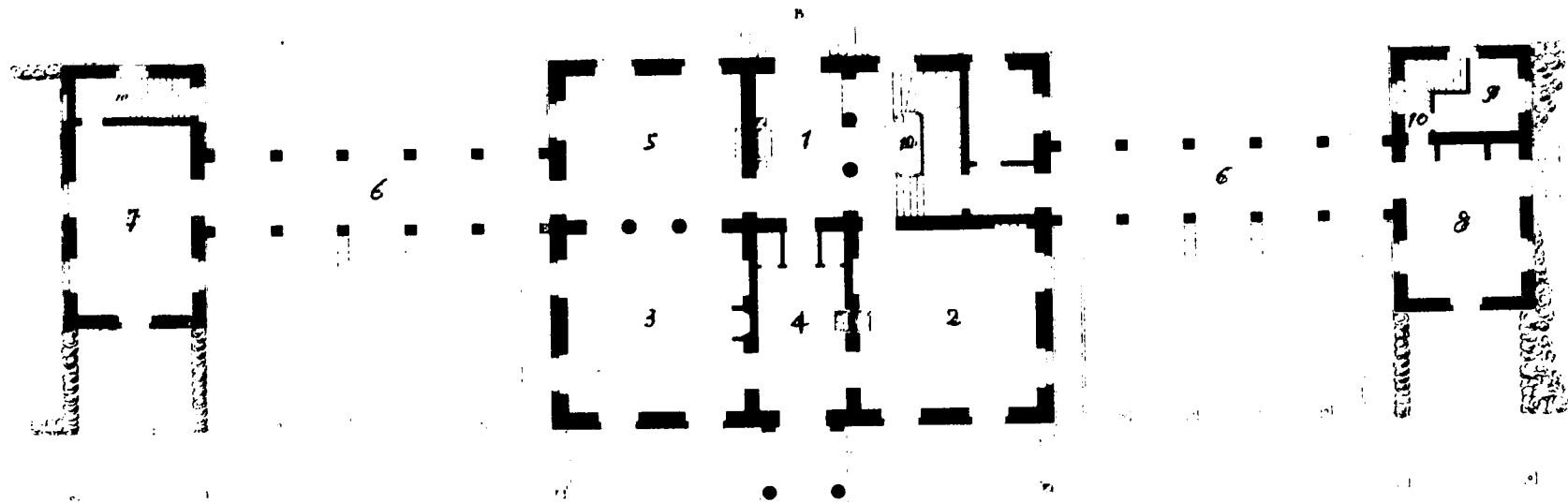
Pl. 56

Normand, fils et c.

Plan et description du Bâtiment principal



Exemple 18 b



- 1 Vestibule
- 2 Salle à manger
- 3 Salon
- 4 Petit Salon
- 5 Salle de Billard

- 6 Galerie
- 7 Bibliothèque
- 8 Cuisine
- 9 Office
- 10 Escalier

Renvoi du Plan



Échelle de 1/1000

J.J. Blondel de Cîteaux 1755

d'introduction au grand salon, pièce commandée. La salle à manger est accessible par le vestibule, et en enfilade par le petit salon. Elle a sûrement une porte pour le service du côté de l'office (le dessin présente sans doute une erreur).

Enfin, dernier point, cet exemple illustre à l'extrême l'isolement de la bibliothèque qui a été, bien avant le XIX^{ème} siècle, l'une des premières pièces à être privatisée.

Pour la période de 1850-1869, le type II est illustré par un exemple de maison de ville : Hôtel privé à Paris (Exemple 19a et b) par Nolan et Couvents (Daly VII).

L'organisation de l'espace de réception n'a guère changé. Un seul point est à signaler : c'est le dédoublement des circulations qui devient systématique. Pour la réception, une possibilité d'accès direct au grand salon est presque toujours ménagée parallèlement à l'entrée par les antichambres au petit salon. La salle à manger ne sert plus de lieu de passage. Pour le service, la multiplication des escaliers de service et dégagements permet aux domestiques d'avoir accès à chacune des pièces de réception sans qu'ils soient obligés d'en traverser une autre.

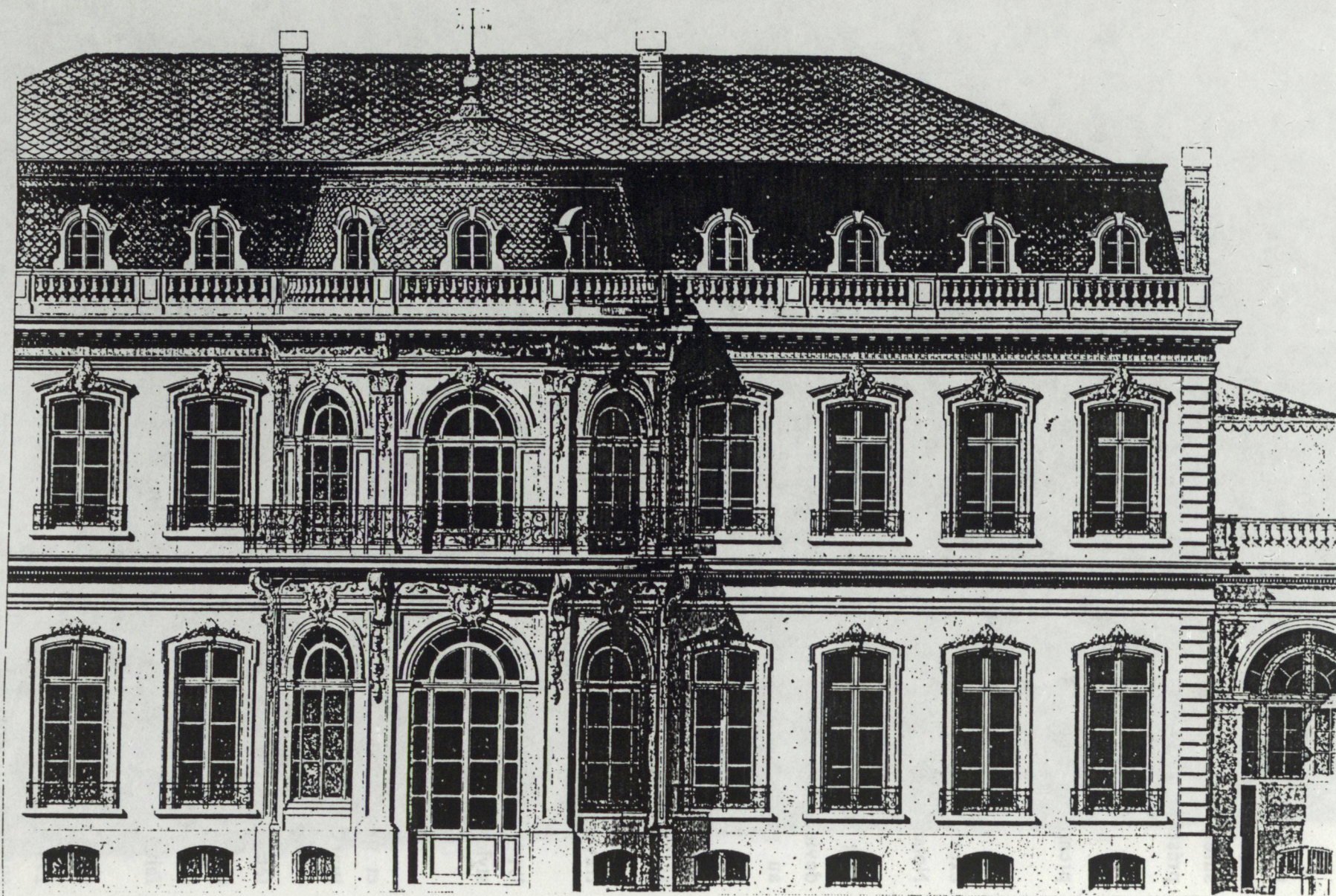
La mise en forme architecturale suit la vogue des styles pour ce type : les référents sont souvent pris dans l'architecture française de style Louis XV ou Louis XVI.

Pour la période 1870-1879, deux exemples de maisons de ville et un exemple de maison de campagne (Viollet-le-Duc XI) illustrent le type II.

L'intérêt de ces exemples est d'illustrer la variation au cours du temps des mises en forme architecturales qui correspondent à un type d'organisation de l'espace de réception, dont les caractéristiques n'ont pas changé par rapport à la période précédente. Les remarques faites à ce propos restent donc valables et ne seront pas reprises.

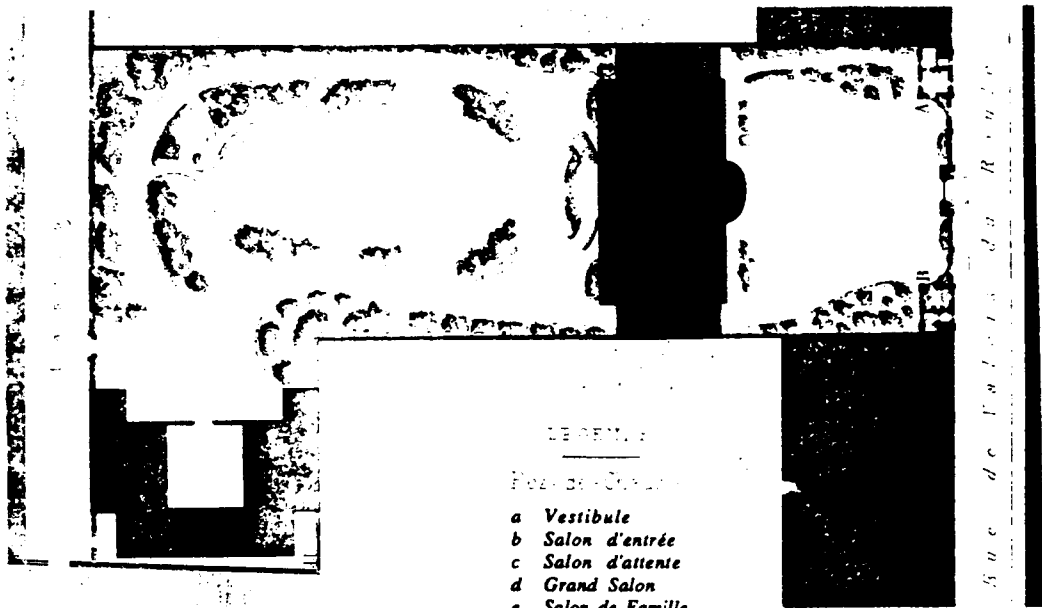
Le premier exemple (Exemple 20a et b), Hôtel privé à Paris par M. Hugelin, est similaire à l'Exemple 19. Le second exemple (Exemple 21a et b), Hôtel privé à Paris par M. Ouradou Architecte, est implanté sur rue. Il est particulièrement intéressant en raison de la relation

Exemple 19 a



HOTEL PRIVE

N° 8 Rue de Valois du Roule

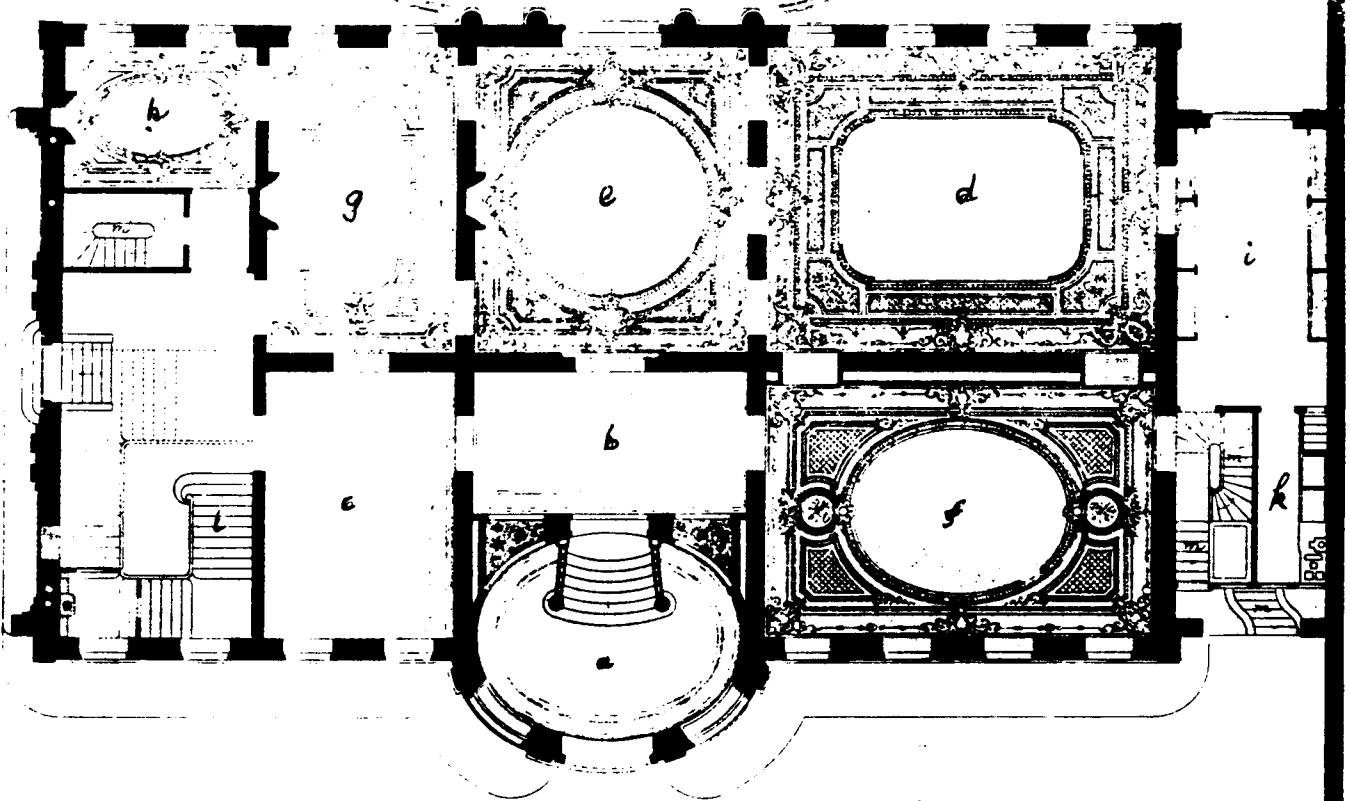


LE GÉNÉRAL

POZI DE CHAVIER

- a Vestibule
- b Salon d'entrée
- c Salon d'attente
- d Grand Salon
- e Salon de Famille
- f Salle à Manger
- g Salle de Jeu
- h Salon Chinois
- i Office de Luxe
- k Laverie
- l Grand Escalier
- m Escalier de Service

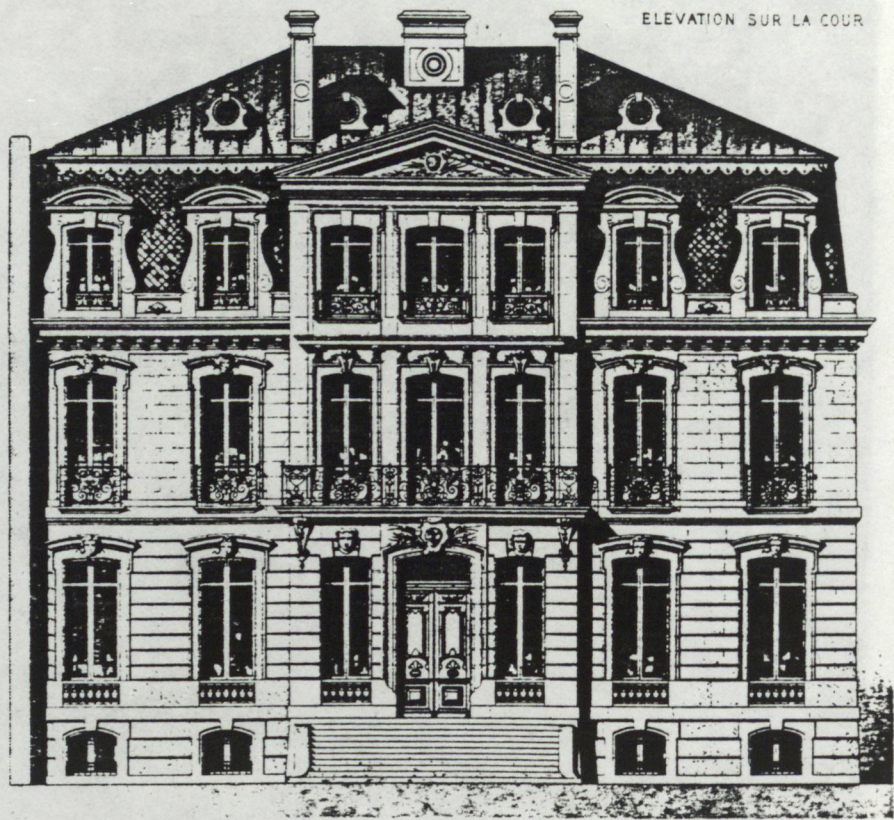
POZI DE CHAVIER



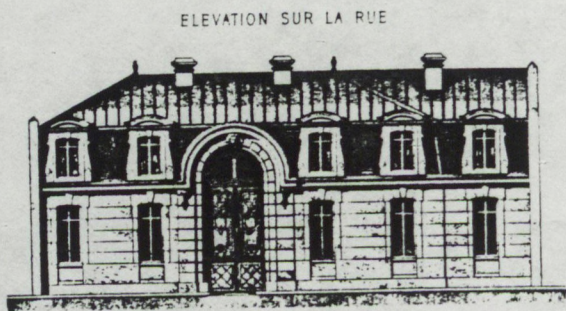
HÔTEL PRIVÉ

— N° 8. Rue de Valois du Roule —

Exemple 19 b

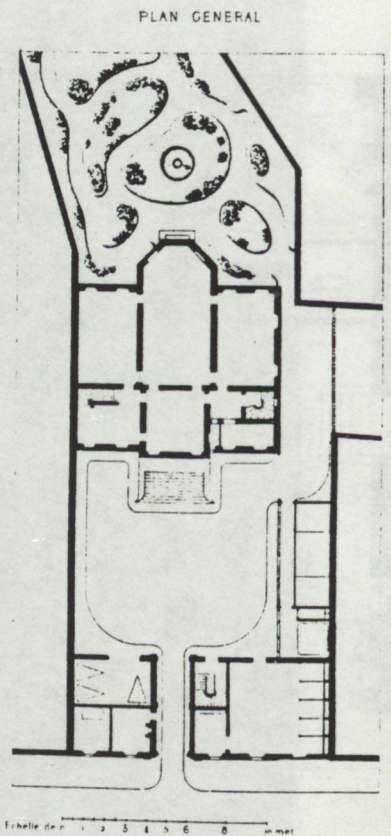


Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 mètres

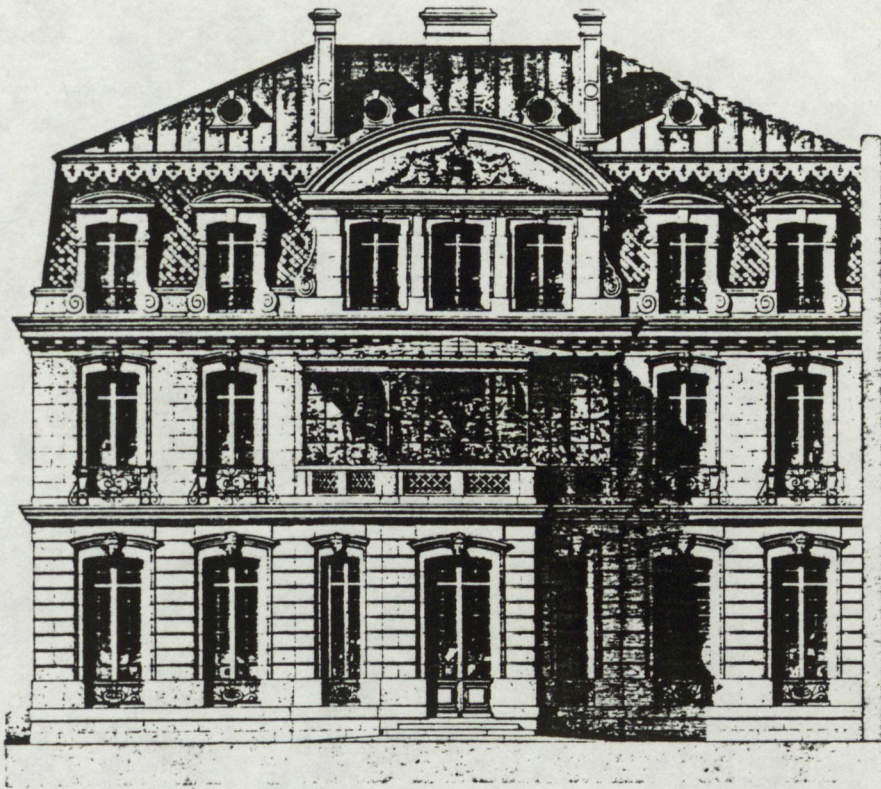


Echelle de 0 1 2 3 4 5 mètres

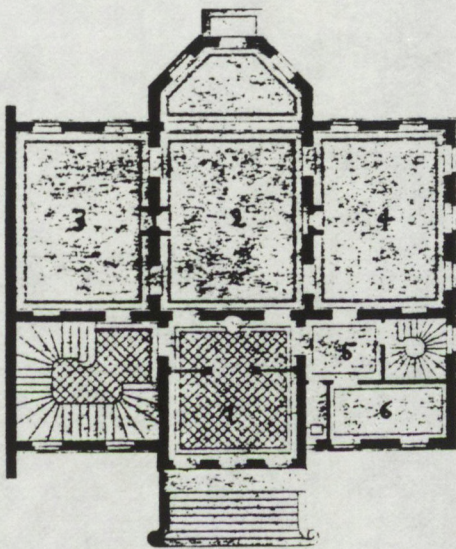
MR HUGELIN ARCHT
HOTEL PRIVE
A PARIS



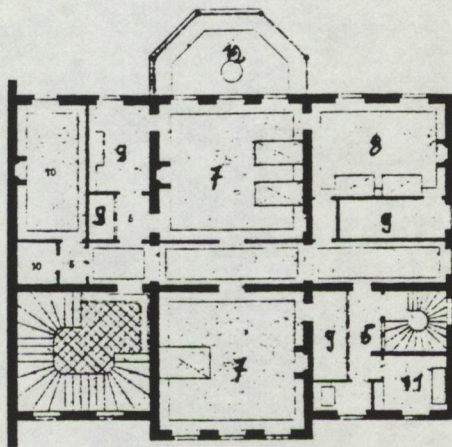
Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 8 mètres



Echelle de 0 1 2 3 4 5 6



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU PREMIER ETAGE

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6

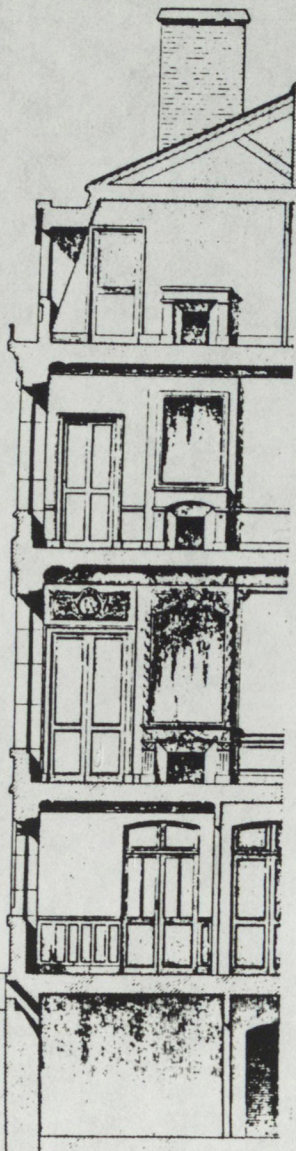
- | | | | | | |
|---|----------------|---|-------------------|----|---------------------|
| 1 | Vestibule | 5 | Dégagements | 9 | Cabinet de toilette |
| 2 | Grand salon | 6 | Office | 10 | Dépot |
| 3 | Salon | 7 | Chambre à coucher | 11 | Salle de bains |
| 4 | Salle à manger | 8 | Chambre d'Enfants | 12 | Serre |

MR HUCELIN ARCHT

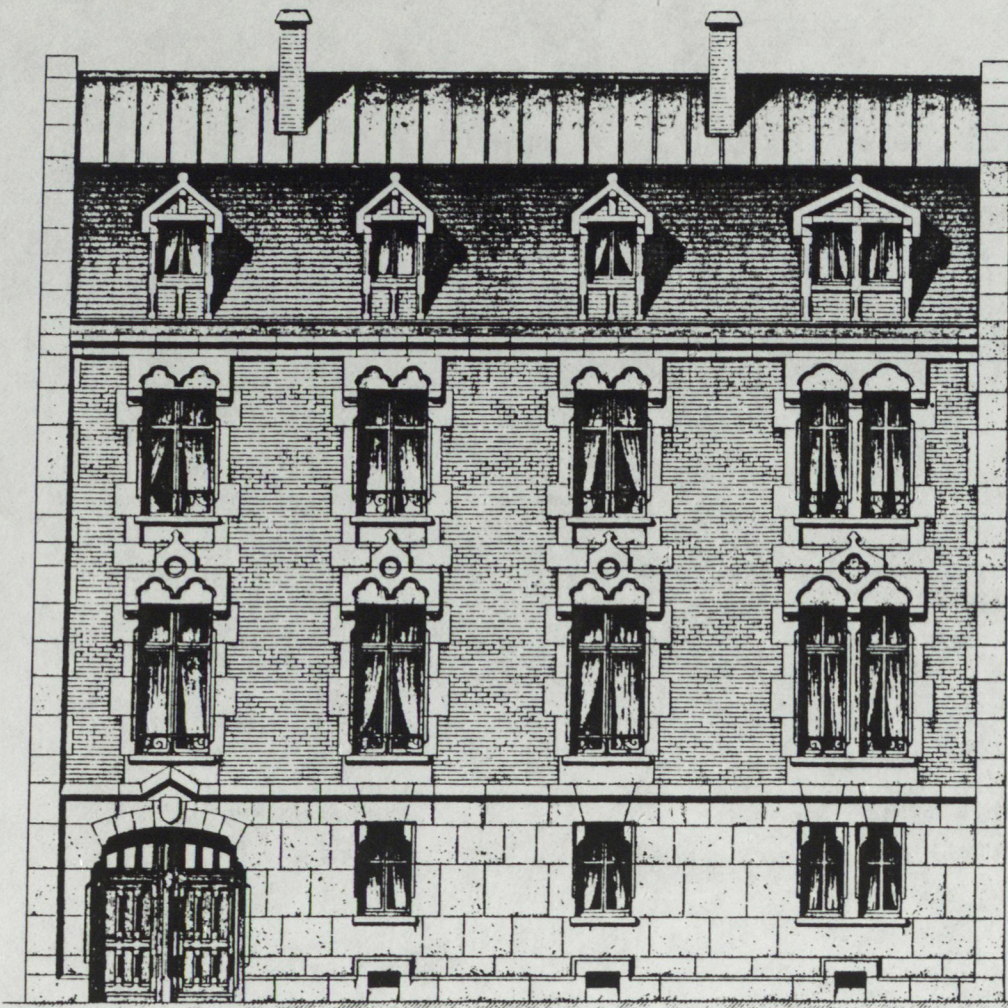
HOTEL PRIVE
A PARIS

Exemple 20 b

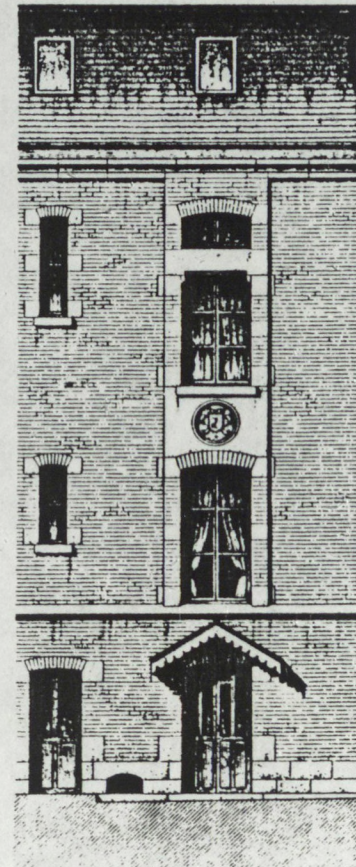
Exemple 21 a



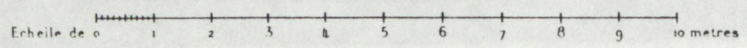
COUPE TRANSVERSALE



ELEVATION SUR LA RUE

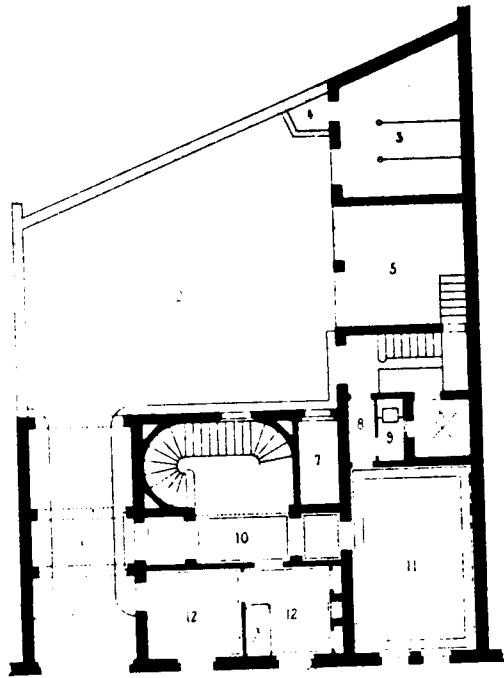


ELEVATION SUR LA COUR



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

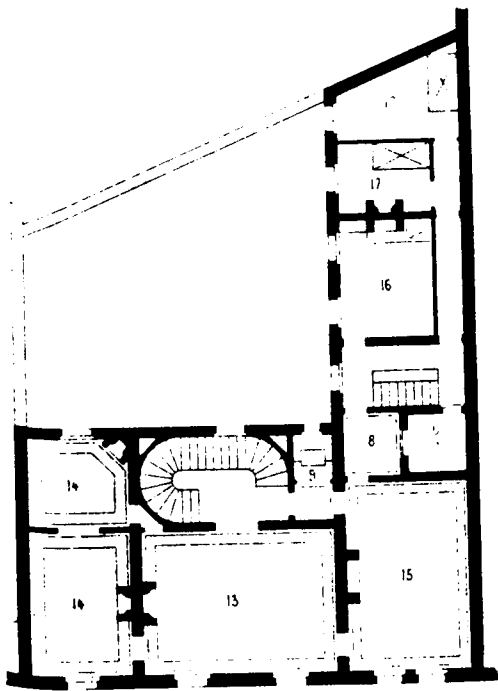
- 1 Vestibule de porte cochère
- 2 Cour
- 3 Escier
- 4 Fumée
- 5 Remise
- 6 Courrette
- 7 Sellerie
- 8 Dégauchements
- 9 Prives



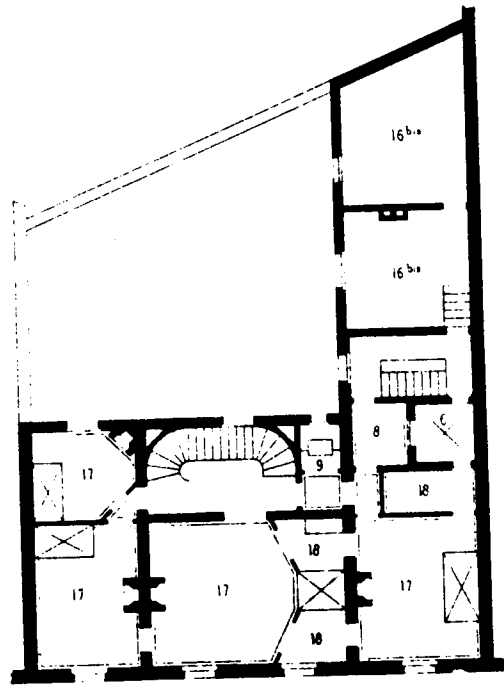
- 10 Antichambre
- 11 Salle de Billard
- 12 Logement du conciergé
- 13 Grand Salon
- 14 Petits Salons
- 15 Salle à manger
- 16 Cuisine
- 16^{bis} Greniers
- 17 Chambres à coucher
- 18 Cabinets de toilette

HOTEL PRIVE

PLAN DE LA 1^{re} ETAGE



PLAN DE LA 2^{de} ETAGE



PROJET DE M. MAURICE GIRAUD ARCHIT.

A. Soubert del.

M. MAURICE GIRAUD ARCHIT.

H. Bonnet sc.

HOTEL PRIVE
A PARIS

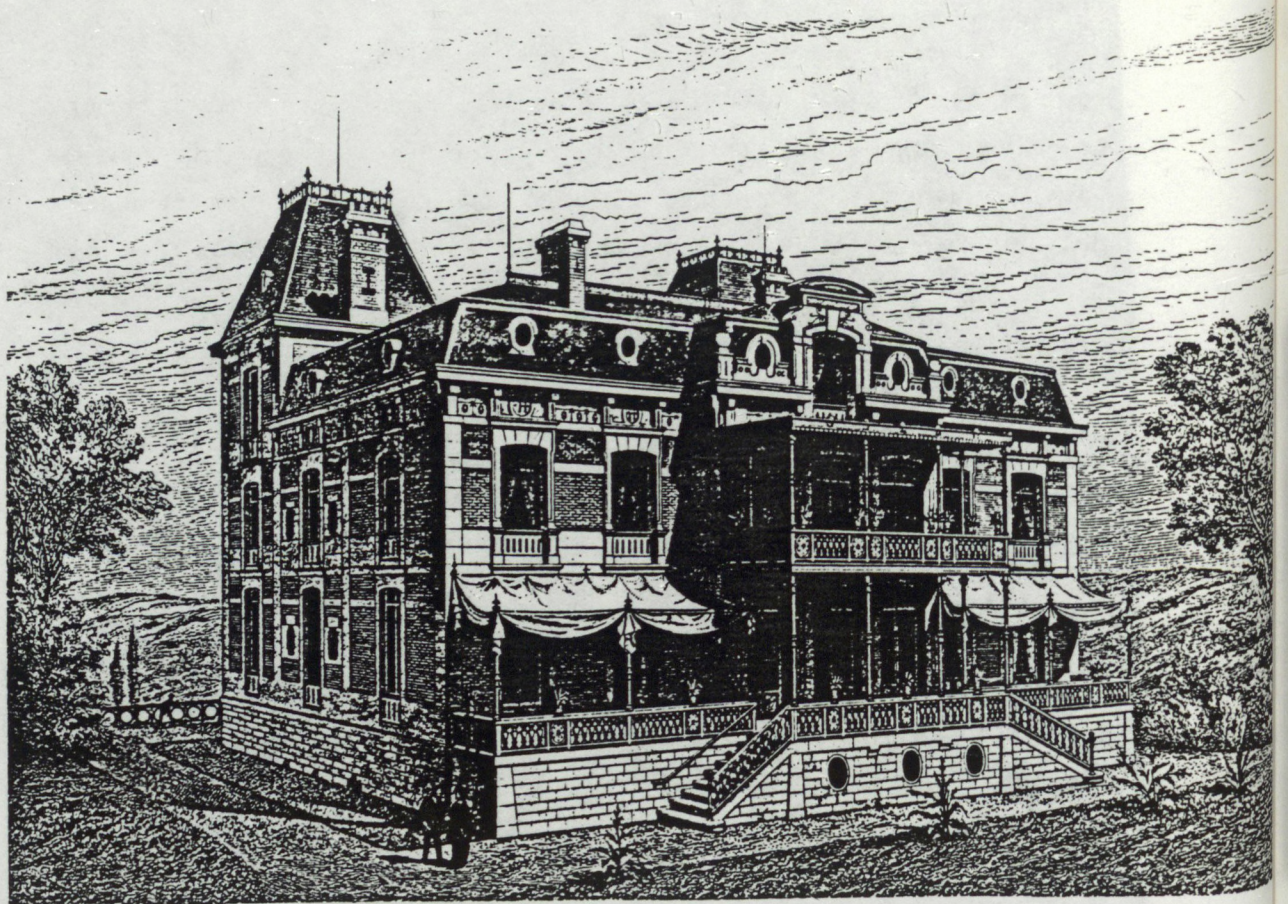
Exemple 21 b

entre la façade et le plan. En effet, la façade suit l'une des tendances nouvelles (inspiration néo-gothique ; rupture de la symétrie axiale par la situation latérale de la porte cochère et le redoublement d'une des travées de fenêtres), cependant que la disposition intérieure de l'espace de réception est caractérisée par une forte symétrie axiale que renforce la disparition de l'enfilade le long des fenêtres.

Le marquage de la porte cochère est simple, en relation avec le style choisi pour la façade. L'entrée se fait à couvert sous le passage cocher. Le trajet d'entrée est valorisé par le traitement en trois séquences de l'antichambre du rez-de-chaussée qui donne sur l'escalier et la salle de billard, et par l'ampleur de l'escalier. La hauteur sous plafond continue d'être un élément marquant de la hiérarchie spatiale : 5 m sous plafond au rez-de-chaussée et 4 m au 1er étage pour le premier exemple ; 4 m sous plafond à l'étage de réception (1er) et 3 m 20 au 2ème étage, pour le second exemple.

La maison de campagne de Dornach (Exemple 22a et b) aux façades aimablement composites, est également due à M. Hugelin. La distribution de l'espace de réception est celle qui a été schématisée pour illustrer le Type II. Cet exemple est également intéressant d'un autre point de vue, car il permet de souligner deux des transformations en cours. Tout d'abord la terrasse couverte sur laquelle ouvrent les pièces de réception principales. Il s'agit d'un espace qui participe du dedans et du dehors et permet de se rapprocher de la nature tout en restant dans l'emprise de la maison. Cela répond à la fois aux nouvelles formes de sensibilité à la nature qui se développent, et aux exigences de la sociabilité. Aussi, ces espaces, terrasses ouvertes ou couvertes, véranda, vont-ils se multiplier dans les habitations périurbaines de la fin du siècle.

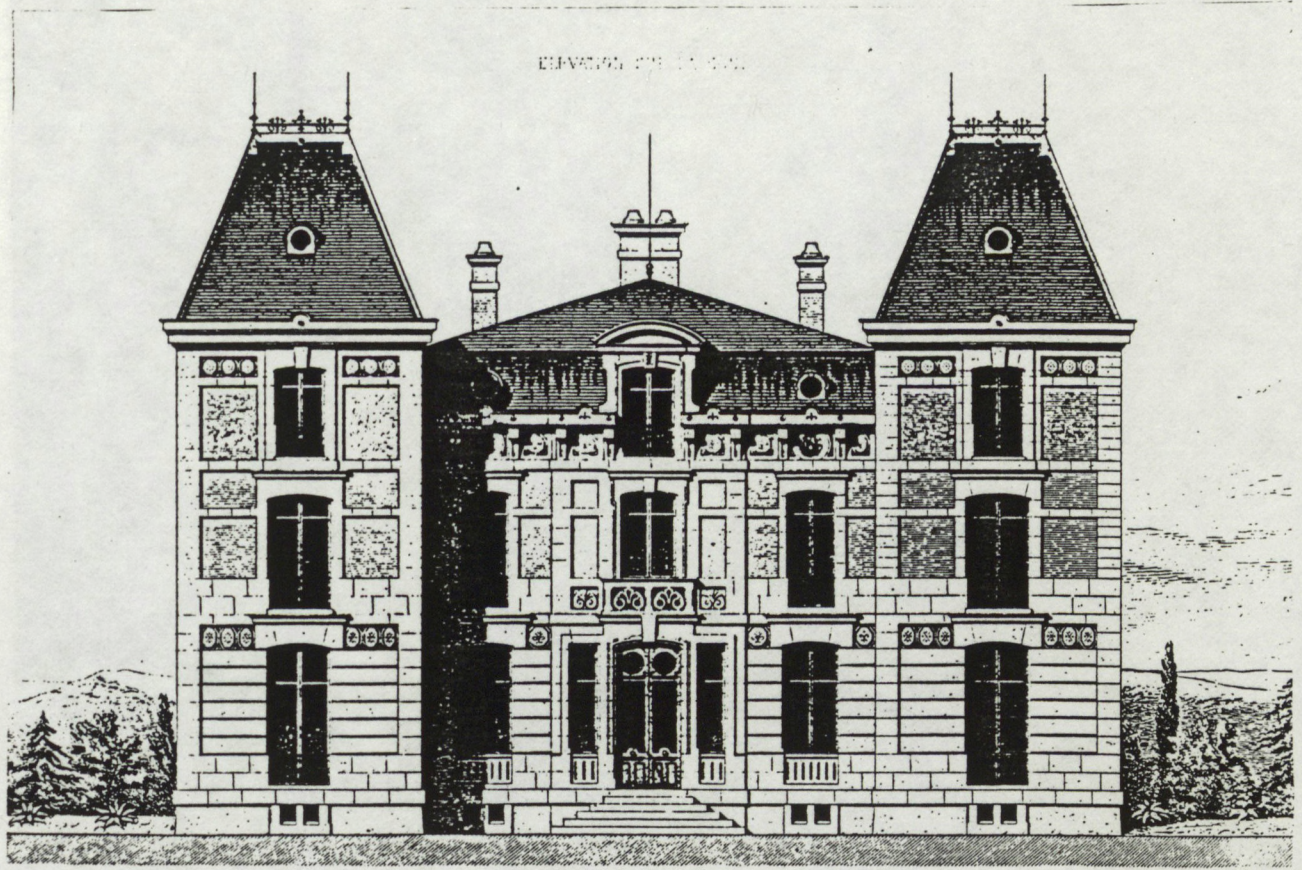
Le second point à noter est la situation de la salle d'étude des enfants à l'étage de réception ; jusque là, les salons d'étude, lorsqu'ils existaient, étaient situés à proximité des chambres d'enfants. Cette disposition nouvelle que nous retrouverons aux périodes suivantes, est un exemple de l'impact sur l'organisation spatiale du resserrement des liens familiaux et de l'introduction des enfants et



COUPE TRANSVERSALE

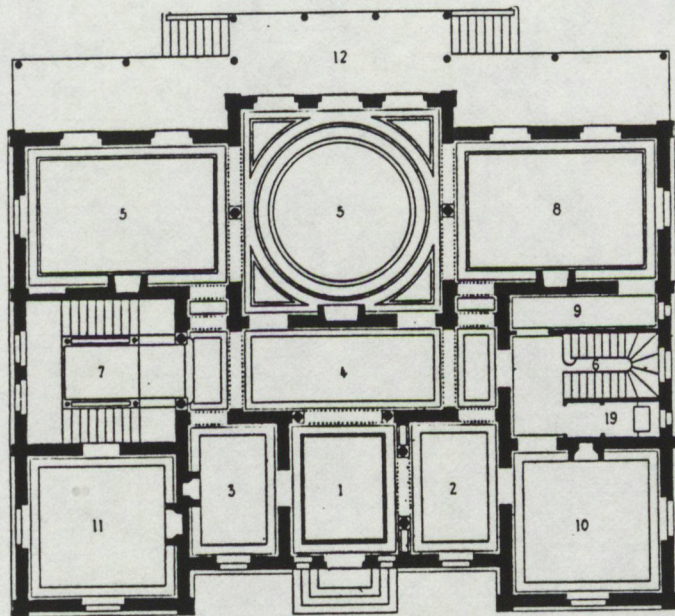


M^r F HUGELIN, ARCH^{te}
 MAISON DE CAMPAGNE
 A DORNACH (ALSACE)



Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 mètres

- 1 Vestibule
- 2 Vestiaire
- 3 Parloir
- 4 Antichambre
- 5 Salons
- 6 Escalier de service
- 7 Grand Escalier
- 8 Salle à manger
- 9 Office
- 10 Fumoir
- 11 Salle d'Etude des enfants
- 12 Galerie couverte



Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 8 10 mètres

M^r F. HUGELIN, ARCH^{te}
 MAISON DE CAMPAGNE
 A DORNACH... (ALSACE)

Exemple 22 b

des adolescents en tant que tels dans la vie sociale, dont, à la même période, les traités de savoir-vivre se faisaient eux-aussi l'écho.

Pour la période 1880-1899, un Hôtel avenue de Neuilly (Exemple 23a et b), par Paul Sedille (Gelis Didot XVI) illustre la permanence jusqu'à la fin du siècle du Type II.

L'hôtel est situé entre cour et jardin. Un perron à escalier double mène au vestibule qui ouvre directement sur le salon. On peut aussi, du vestibule, accéder au salon par une pièce dénommée chambre et placée comme une antichambre.

Le grand salon carré ouvre de part et d'autre sur le billard et sur la salle à manger, mais ici, plus d'enfilade, deux portes latérales donnent sur le billard, et une ouverture dans l'axe sur la salle à manger. Ce changement est notable, l'accent n'est plus mis désormais sur l'amplification de l'espace de réception considéré comme un ensemble, mais sur le caractère particulier de chaque pièce. La communication existe, la continuité est rompue. Il n'y a plus de pièce commandée, chaque pièce est accessible directement depuis le vestibule ou la chambre attenante.

La cuisine et l'office sont placés au rez-de-chaussée dans une aile du bâtiment placée un peu en retrait, afin de ménager l'effet de symétrie de la façade de la partie réception. Deux entrées de services sur cour et sur jardin assurent l'autonomie de la cuisine et de l'office. La liaison entre l'office et la cuisine et celle entre l'office et la salle à manger sont directes et fonctionnelles sans place perdue.

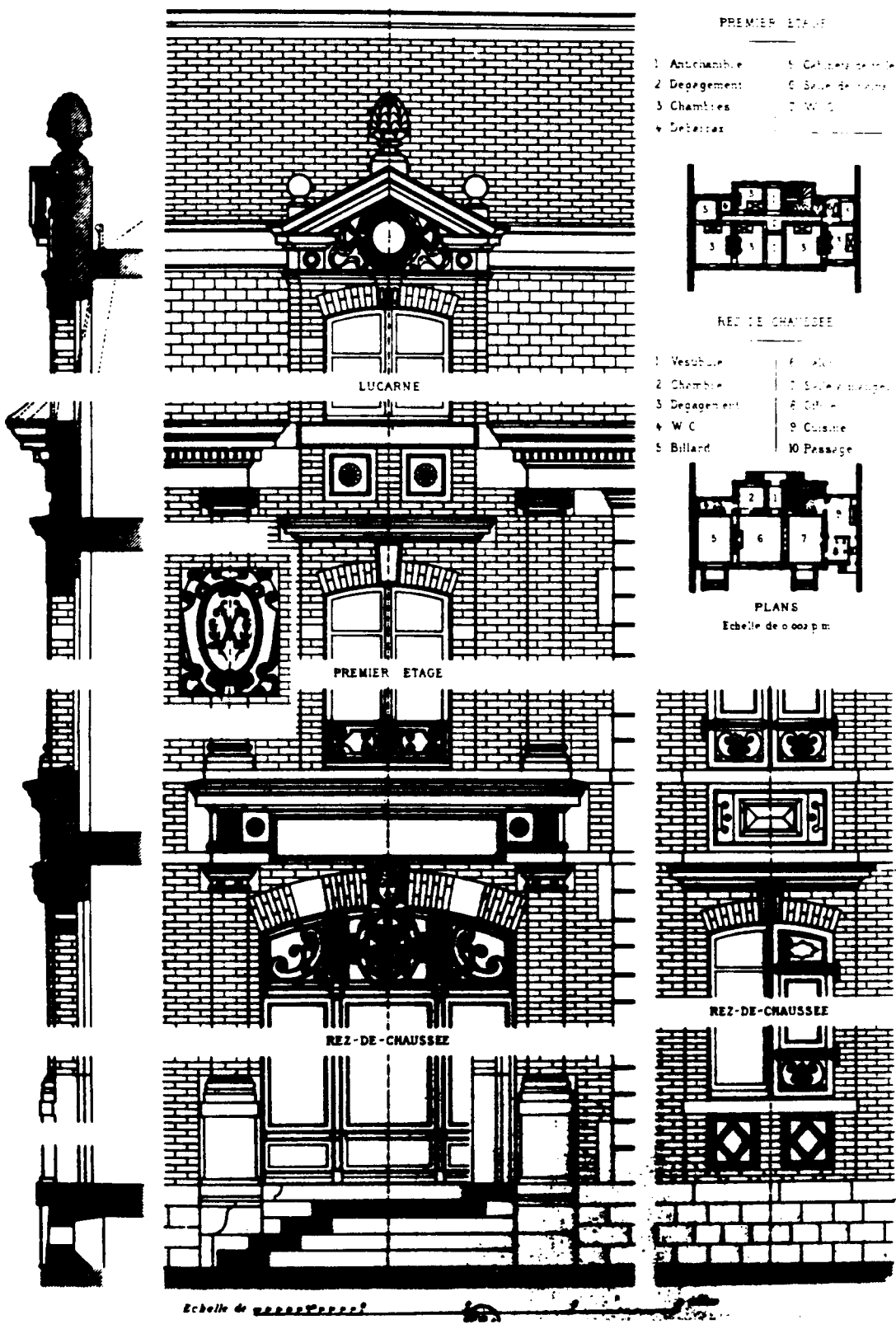
La façade sur jardin à la composition très symétrique est en brique rythmée par des pilastres, avec soubassements et arrêts de pierre. Sa facture "moderne" est accentuée par les motifs ornementaux en céramique et par la décoration des volets qui contrastent avec les réminiscences des mansardes.

La variante II-1

Dans ces distributions, le grand salon occupe toute la largeur d'une des façades. Elles correspondent à des parcelles petites ou mal situées où l'architecte a choisi, pour magnifier l'espace de représentation, d'amplifier le grand salon. Il s'agit donc d'habitations

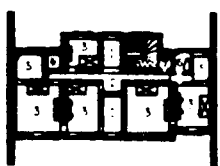


Exemple 23 a



PREMIER ETAGE

- 1 Antichambre
- 2 Degagement
- 3 Chambres
- 4 Dehors
- 5 Cabinet de toilette
- 6 Salle de bains
- 7 W.C.



REZ-DE-CHAUSSEE

- 1 Vestibule
- 2 Chambre
- 3 Degagement
- 4 W.C.
- 5 Billard
- 6 Salon
- 7 Salle à manger
- 8 Cuisine
- 9 Cuisine
- 10 Passage



PLANS

Echelle de 0.000 p.m.

Exemple 23 b

de dimensions restreintes dans lesquelles le plus grand soin a été apporté au traitement de l'espace de représentation.

L'exemple présenté (Exemple 24) du début du siècle, est une maison rue d'Hauteville par M. Piron et M. Duponchel, construite en 1828 (Krafft III). La maison est située entre cour et jardin, la façade sur cour d'inspiration classique compense sa petitesse par une certaine sévérité et par le grand soin apporté au traitement des détails. Le perron, abrité d'un porche soutenu par deux colonnes, donne sur une haute porte d'entrée sculptée. Le volume du vestibule est amplifié d'une lumière zénithale et par la double enfilade qui donne d'un côté sur le cabinet de travail, et de l'autre sur la salle à manger et l'escalier. Selon la logique de l'allongement des trajets, l'accès au grand salon n'est pas direct et se fait par l'une ou l'autre des pièces. Du côté jardin, la façade s'orne d'arcades supportées par des pilastres et des colonnes et le salon est souligné par l'avancée d'un portique.

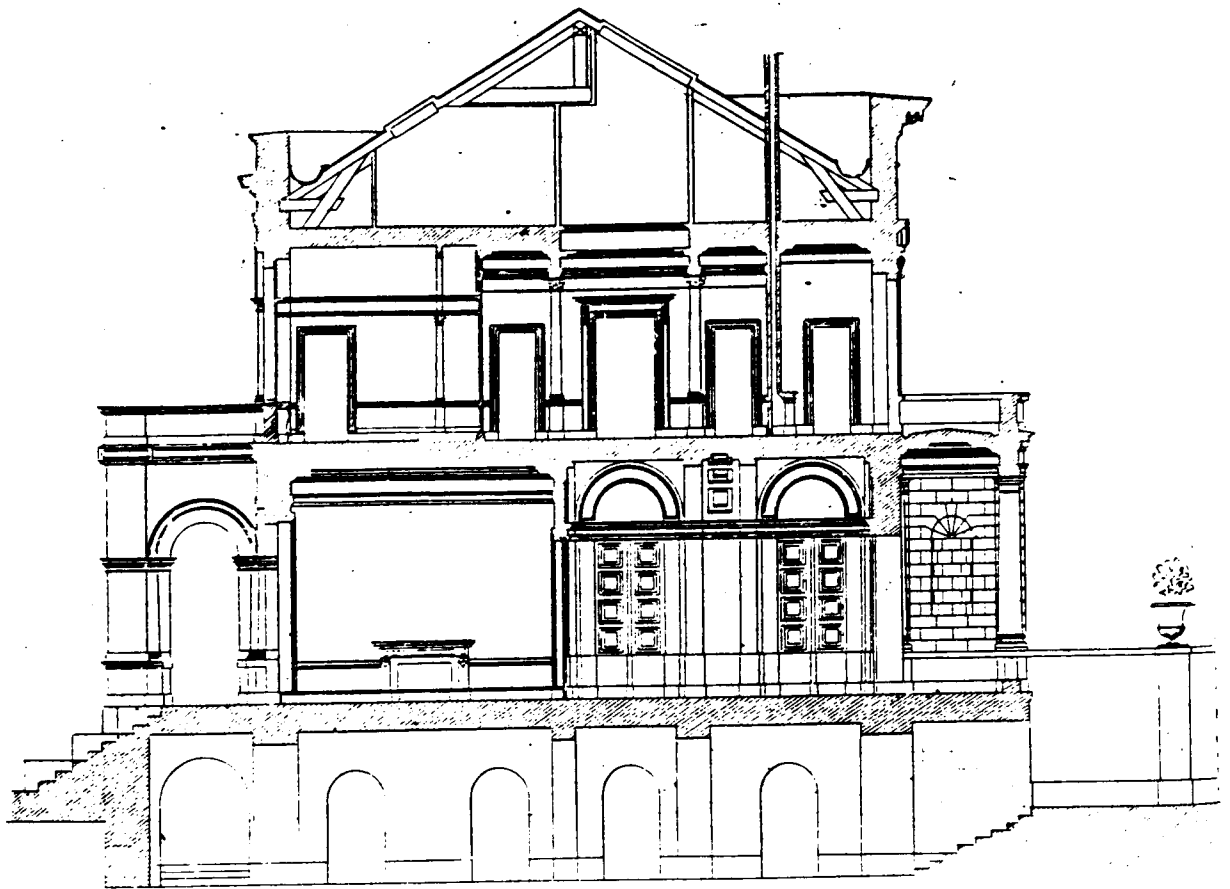
La variante II-2

Peu fréquente, elle se caractérise par une distribution centrée sur le salon, où la salle à manger qui communique directement ou par un cabinet avec la salon apparaît un peu comme un élément rapporté.

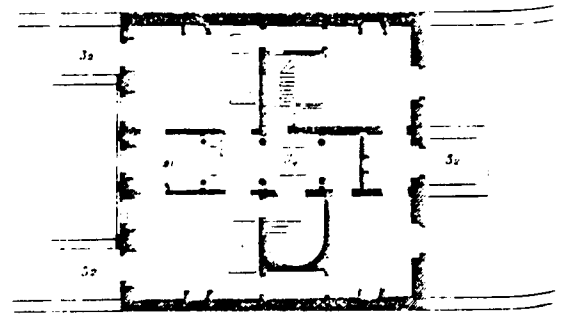
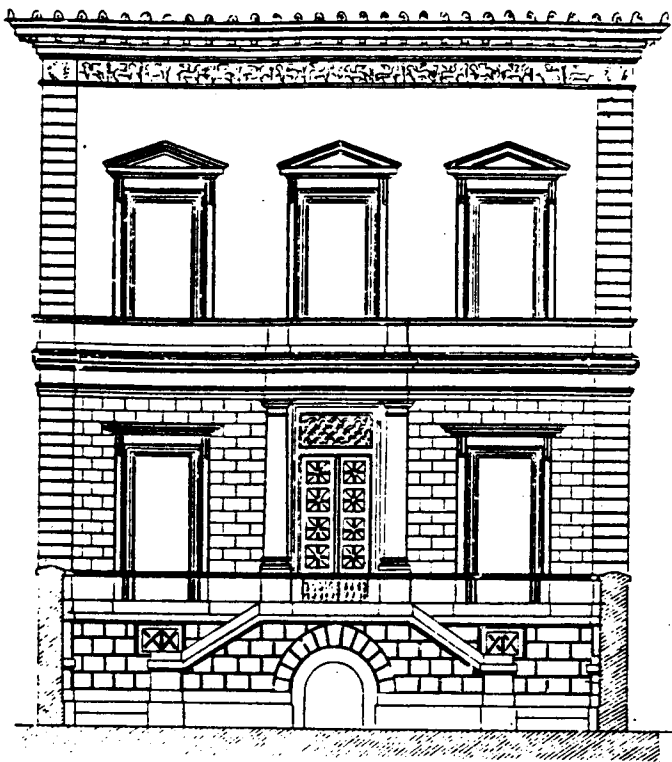
Elle est illustrée par un exemple de la période 1830-1850 (exemple 25). C'est une maison à Choisy-le-Roi, (Normand IV), située entre cour et jardin, avec effet de symétrie. La salle à manger est située dans une aile.

3.2.2. Les principales caractéristiques de l'évolution du Type II.

Au cours du XIX^{ème} siècle, l'évolution des habitations dont l'espace de réception s'organise selon le type II concerne principalement l'implantation dans la parcelle et la mise en forme et, sur des points particuliers, l'organisation de l'espace.

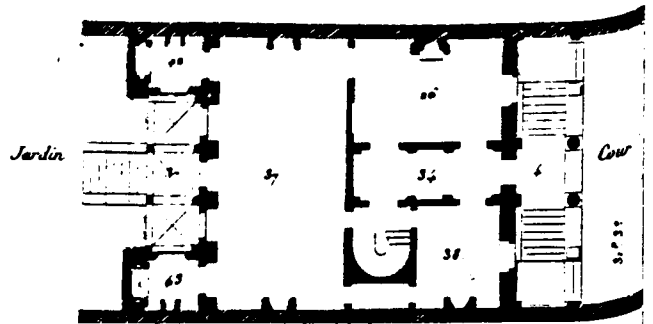


Elevation sur la cour.



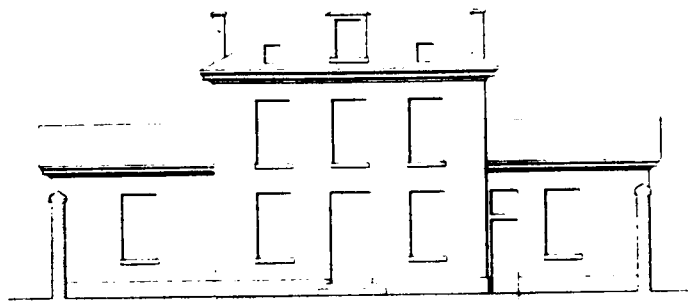
1^{er} étage.

Plan du rez-de-chaussée.

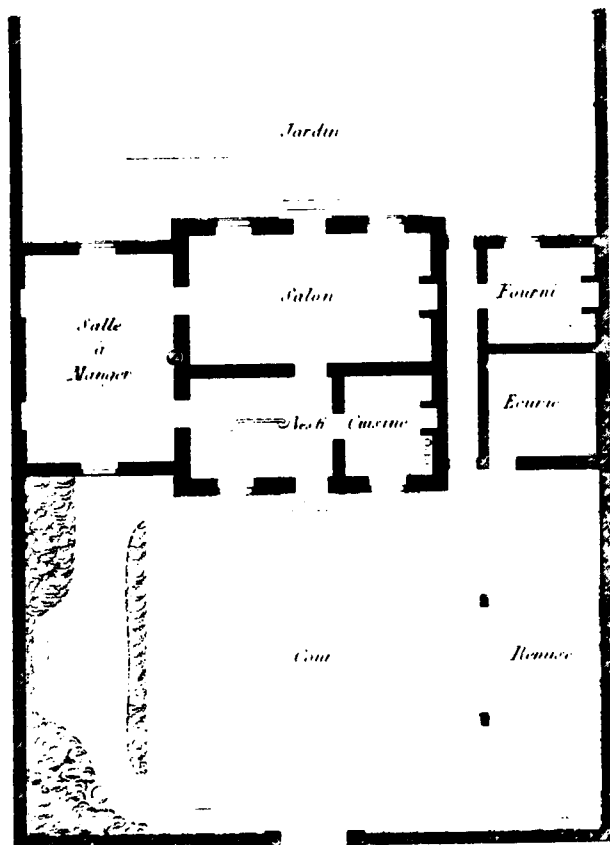
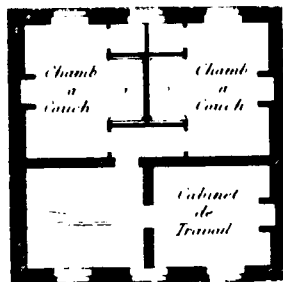


Maison N° 46, rue Haut-ville; par M. Piron et Duponchel, architectes.

Maison à Choisy le Roi rue S^t Louis
Elevation.



Plan du 1^{er} Etage



Plan du rez-de-Chaussée

L'implantation dans la parcelle. L'implantation la plus fréquente pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle est une implantation entre cour et jardin. Dès que la dimension de la parcelle le permet, l'habitation est implantée entre une première cour avec entrée cochère dans l'axe, qui comprend la loge du portier, les écuries et remises et éventuellement d'autres bâtiments de service, et fait en même temps fonction de cour d'honneur sur laquelle donnent la façade d'entrée et un jardin. Sur ce jardin donnent les principales pièces de réception. Dès les années 1835-1849, nous voyons apparaître pour les maisons de campagne quelques exemples d'implantation de la maison dans le jardin, traité à l'anglaise, avec une allée permettant l'arrivée des voitures devant le perron et le rejet des écuries et remises dans une cour de service.

Au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, cette disposition sera généralisée pour les maisons de campagne, et villas. Pour les hôtels urbains de Type II, la disposition entre cour et jardin restera le référent. Cependant, lorsque la disposition de la parcelle le permet, la cour d'honneur sera séparée de la cour de service.

Par ailleurs, la hausse du coût des terrains consécutive à l'expansion urbaine conduit à une diminution de la taille des parcelles, et les implantations entre rue et cour avec passage cocher sous l'habitation principale deviendront les plus courantes pour les habitations particulières.

La mise en forme. L'impératif majeur du travail des architectes est, pour le type II, comme pour le type I, la mise en valeur de l'espace de représentation, aussi bien en façade qu'à l'intérieur de l'habitation.

Jusqu'aux années 1870, les moyens en sont ceux qui ont été exposés à propos des exemples du type I. On ne les reprendra donc pas. Comme pour le type I, l'évolution se marque par le changement des styles choisis pour les façades, mais pour les habitations de type II, les styles préférés restent ceux qui s'inscrivent dans l'ordonnement classique d'une composition symétrique. La préférence va aux styles Louis XV et Louis XVI, mais nous trouvons

aussi des inspirations Louis XIII et XIV, ou pour les habitations périurbaines, des références aux villas italiennes.

A partir des années 1870, parallèlement à cette tendance qui se prolonge, nous rencontrons pour le type II de nombreuses façades de style "moderne" ou composite, et aussi quelques exemples peu nombreux où s'affirment en façade les nouvelles règles de composition avec rupture de la symétrie, mais alors avec certaines discordances entre la distribution intérieure qui reste très symétrique et les effets de composition en façade.

Le développement des terrasses couvertes dans les villas et maisons de campagne à la fin du siècle deviendra, dans l'architecture pittoresque, un élément important qui donnera lieu à toutes sortes de variations. Sur le plan de l'usage, cet espace à la fois intérieur et extérieur caractéristique de la fin du XIXème siècle, répond, à notre sens, à la recherche de rapprochement avec la nature qui se fait jour, en même temps qu'il est compatible, surtout pour les femmes, avec les exigences d'une vie sociale formalisée qui les retenait beaucoup à la maison.

La différence est notable avec les terrasses sur jardin du début du siècle qui, suivies de larges escaliers de pierre, semblaient surtout destinées à rehausser l'espace de réception.

L'évolution de l'organisation intérieure est surtout sensible sur trois points pour le type II.

Le premier est l'allongement des trajets déjà constaté pour les habitations de type I. Cette disposition de prestige consiste à allonger le trajet menant le visiteur de l'entrée du salon par un passage obligé à travers plusieurs autres pièces, alors que la disposition des lieux permettrait facilement un accès direct du vestibule ou de la première antichambre au salon. Cette disposition était presque systématique dans les habitations de type I et de type II présentées dans le recueil de Krafft daté de 1802 où la salle à manger était le plus souvent un passage obligé pour se rendre au salon, et encore usuelle au début du siècle. Nous en trouvons des exemples tardifs jusqu'en 1870.

Mais avec le développement de l'intimité et la privatisation de l'espace qui l'accompagne, la privatisation de la salle à manger d'abord, puis l'indépendance de chaque pièce, vont s'inscrire dans l'organisation de l'espace. Cette tendance qui s'affirme à partir des années 1850 et s'accompagne d'un doublement des circulations pour le service deviendra par la suite systématique.

Une autre tendance sensible dans les habitations de la dernière période est un renforcement de l'autonomie de chaque pièce. Nous avons vu comment, depuis le XVIIIème siècle, à la fois la situation, la forme et le décor de certaines pièces comme le salon en marquaient l'identité. Mais les pièces de réception communiquant par de larges enfilades constituaient un ensemble, ce qui est particulièrement sensible dans les distributions caractéristiques du type II. L'abandon de l'enfilade y est d'autant plus significative. Rappelons ici l'exemple 23, Hôtel Avenue de Neuilly, où le salon communique de part et d'autre avec la salle à manger et le billard symétriques, mais il n'y a pas d'enfilade, on passe à la salle à manger par une ouverture centrale et dans le billard par des ouvertures latérales.

3.3. Les types dominants à la fin du siècle.

Les types III et IV

3.3.1. Présentation d'exemples du type III et de ses variantes

La particularité de ce type est la privatisation de la salle à manger qui ne communique pas directement avec les autres pièces de réception. Elle correspond à la privatisation des repas qui est, nous l'avons vu, une des répercussions du développement de l'intimité familiale. Ce qui fait problème dans ce type de distribution est le passage du salon à la salle à manger, en particulier dans le cas des dîners de cérémonie, et aussi les possibilités d'extension de l'espace disponible pour les autres formes de réceptions.

C'est surtout à partir des années 1850 que le type III proprement dit se développe, nous ne présenterons donc pas d'exemple datant de

la première moitié du siècle. ce qui sera fait par contre pour la variante III-1 plus ancienne ; suivant un ordre chronologique, on commencera par la présentation de cette variante.

La variante III-1

C'est une distribution avec entrée dans l'axe donnant sur un vestibule qui dessert de part et d'autre le salon et la salle à manger, l'escalier est placé dans le prolongement du vestibule. Cette disposition, qui correspond à des programmes relativement modestes, est peu fréquente dans l'échantillon. Dans les exemples les plus anciens, la séparation du salon et de la salle à manger par un couloir central semble davantage commandée par la géométrie et la mise en valeur de l'axe de symétrie que par la logique de la privatisation.

Deux exemples l'illustreront. L'un (Exemple 26a et b) de la période 1825-1849, maison à Passy par Blouet, construite en 1828 (Normand IV). L'autre (Exemple 27) de la période 1870-1879, villa à Houlgate par Davioud.

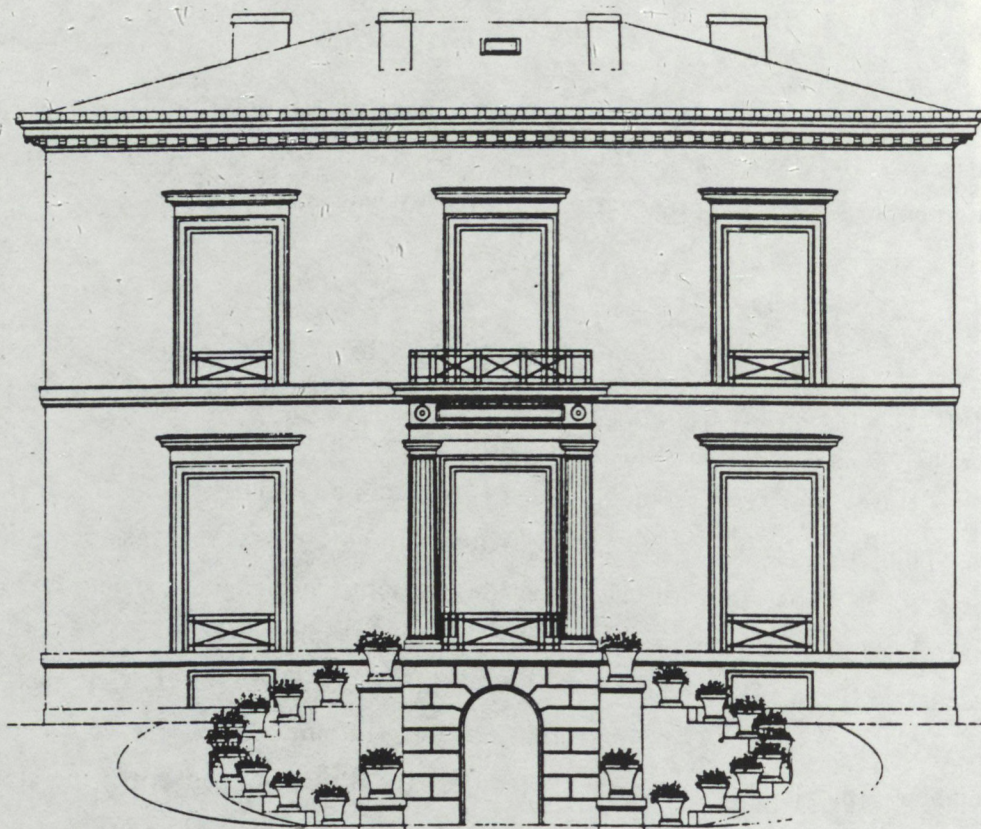
A des distributions très similaires de l'étage de réception situé au rez-de-chaussée, correspond dans l'un et l'autre cas un travail architectural soigné de mise en forme d'un espace, où tout concourt à assurer la représentation avec des moyens relativement modestes et selon l'esthétique du moment. Le simple rapprochement des deux façades est suffisamment éloquent pour se passer de commentaires.

Le type III

Pour la période 1850-1869, on présentera un hôtel rue Vanneau (Exemple 28) par Petit (Daly VII).

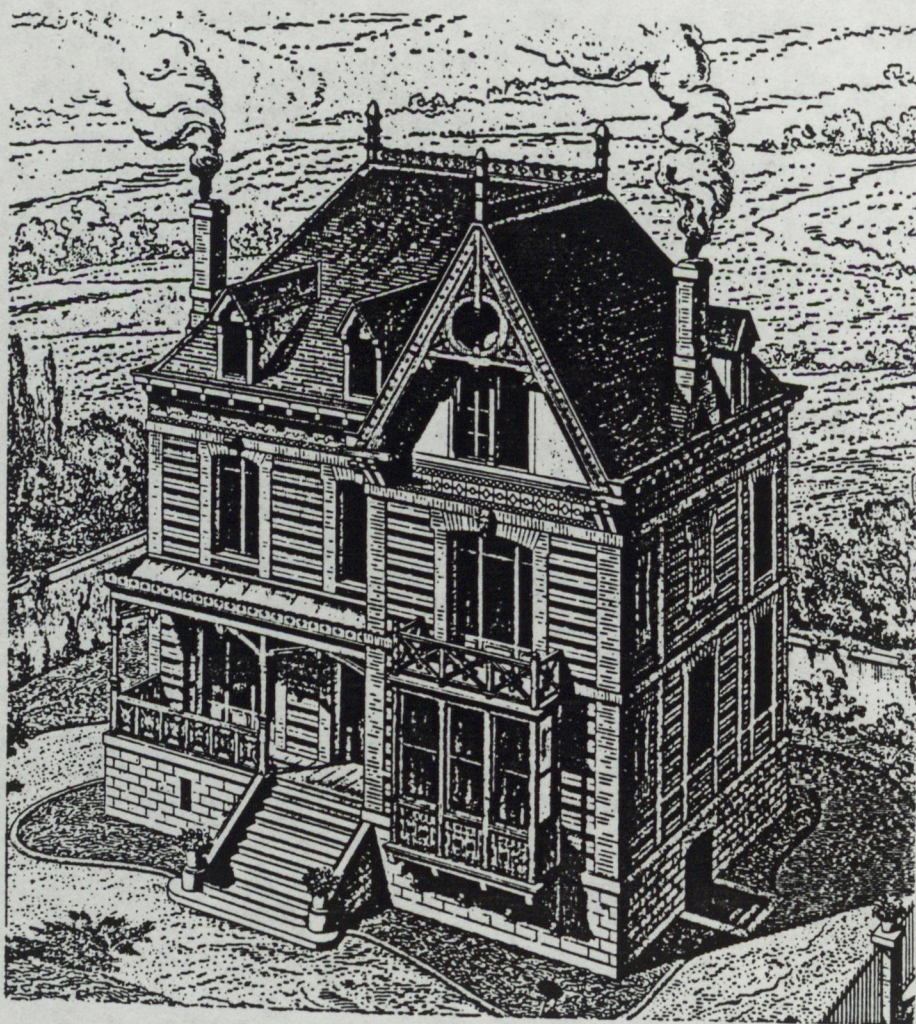
Il est situé entre rue et cour. La porte cochère latérale se détache sur une façade de composition classique. L'entrée à couvert se fait par un escalier traité avec ampleur. Les entrées de service qui en sont indépendantes se font par de petites portes placées un peu plus loin sous la voûte, et la cuisine est au rez-de-chaussée.

A l'étage, une grande antichambre avec éclairage zénithal donne accès sur rue aux salons, sur cour à la salle à manger et à la bibliothèque. Le passage des salons à la salle à manger se fait par une



Maison à Passy.

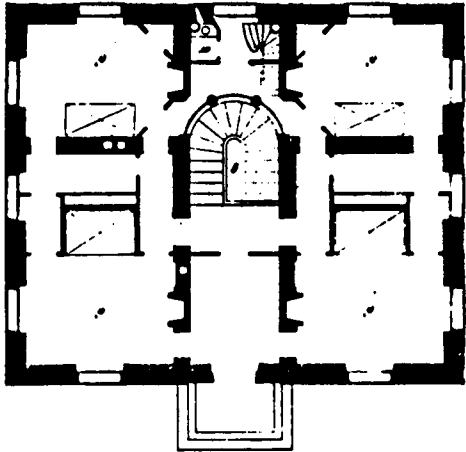
Exemple 26



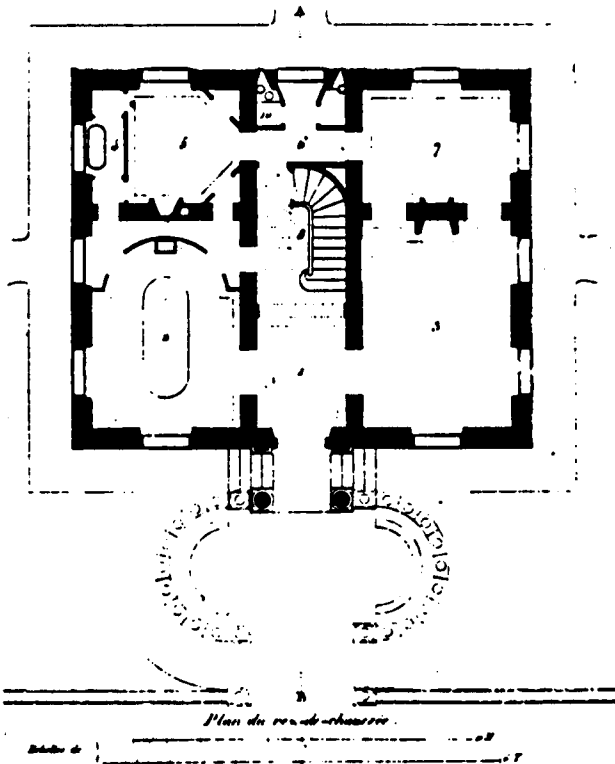
VILLA
À HOULGATE (CALVADOS)

Exemple 27

Maison à Passy.



Plan du 1^{er} Etage



Plan du rez-de-chaussée

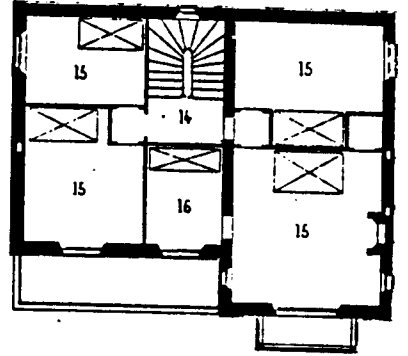
Renvoi des Plans.

1 Vestibule. 2 Salle à manger. 3. Salon. 4. Salle de bain. 5 Boudoir. 6 Déjeunement.
7 Cabinet de travail. 8 Escalier. 9 Chambre à coucher. 10 Anglaise.

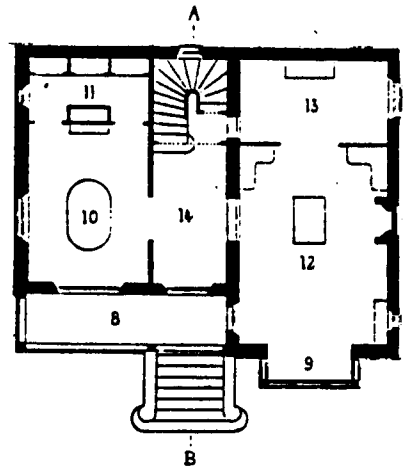
Maison à Passy.

Exemple 26 b

PREMIER ETAGE



PEZ-DE-CHAUSSEE



ECHELLE GENERALE
1 2 3 4 5 6 metres

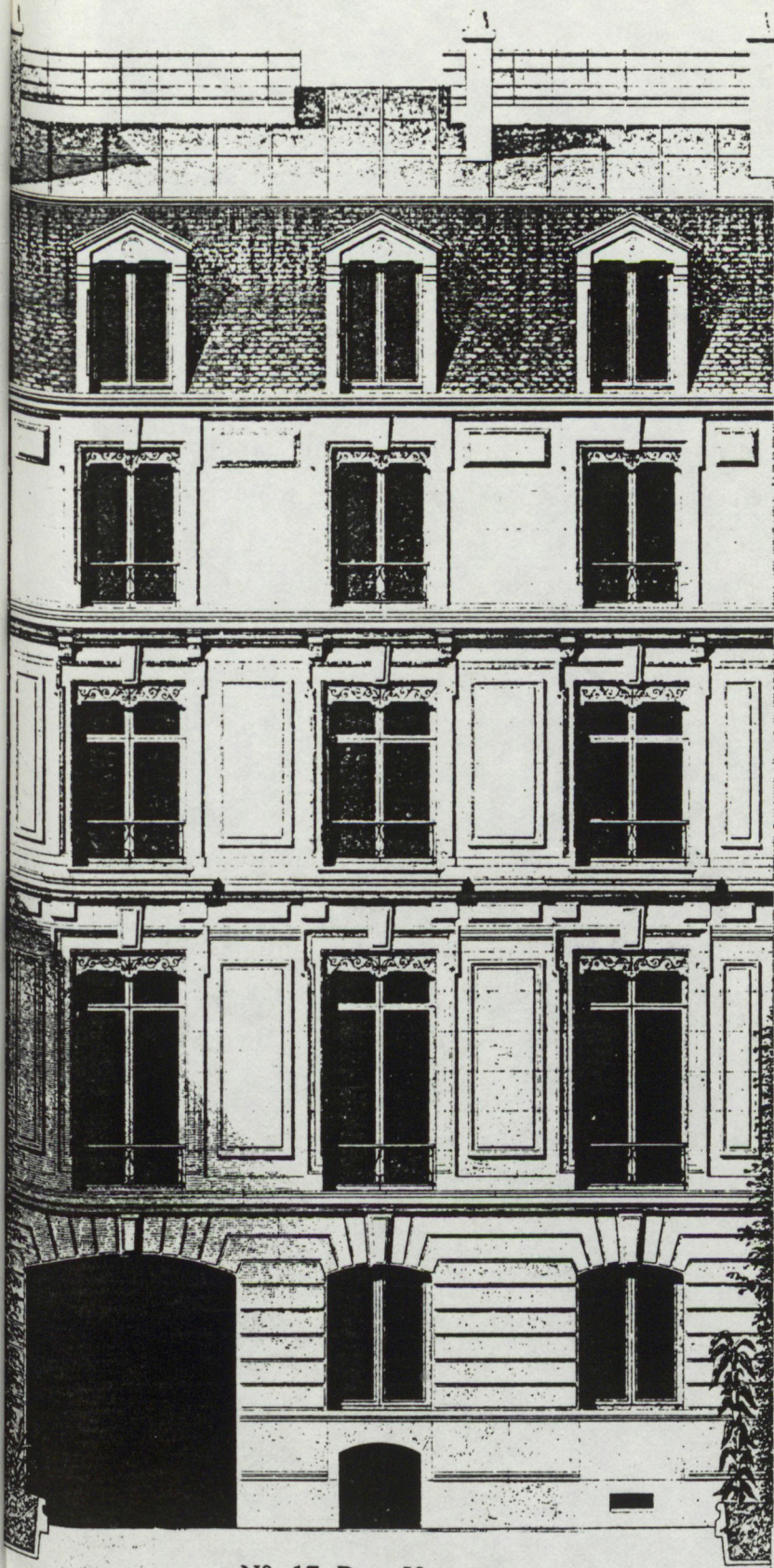
LEGENDE

- | | |
|--------------------------------------|----------------------|
| 1 Cuisine | 10 Salle à manger |
| 2 Garde-manger | 11 Office-Lingerie |
| 3 Cave | 12 Salon |
| 4 Cellier | 13 Cabinet de toilet |
| 5 Buanderie-repassage B ^a | 14 Antichambre |
| 6 Chambres de domestique | 15 Chambres à cou |
| 7 Water-Clouet | 16 Chambre d'enf |
| 8 Veranda | 17 Lingerie |
| 9 Loye | 18 Chambre d'ami |

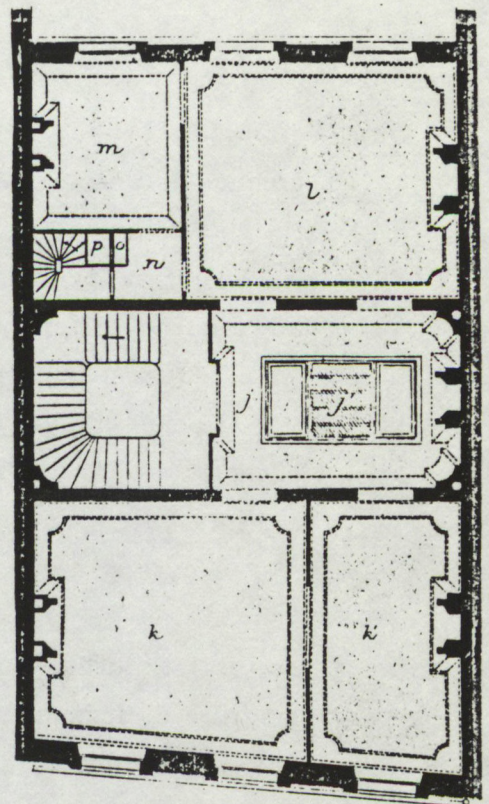
VILLA

À HOULLGATE (CALVADOS)

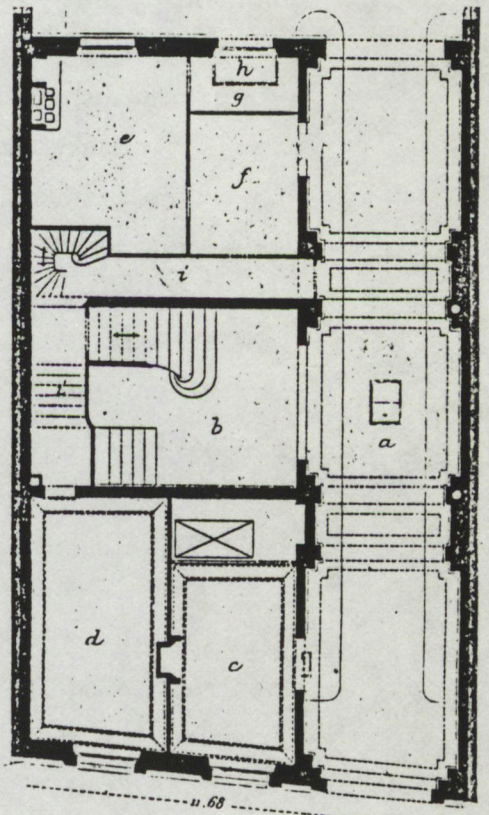
Exemple 27 b



N° 17 Rue Vanneau



1er Etage



Rez-de-Chaussée

- Rez-de-chaussée
- a Passage de porte-cochère
 - b vestibule du Gd Escalier
 - c Concierge
 - d lingerie
 - e Cuisine
 - f Salle du commun
 - g laverie
 - h Pénétration pour la
 - i descente des tonneaux
 - j à la cave
 - k Passages

- 1er étage
- j Antichambre
 - j' Projection du chassis éclair.
 - k Grand Salon
 - l Salle à manger
 - m Bibliothèque
 - n Office
 - o Monte-plats
 - p Ventilateur de la cuisine

Dép. ces

Cour



Plan d'Ensemble
à 0.00.00 mètre

Exemple 28

double enfilade à travers l'antichambre que son traitement architectural constitue en espace de représentation.

Pour la période 1870-1880 deux exemples sont présentés : un hôtel privé à Limoges (Exemple 29) par Vanginot et une villa à Aulnay (Exemple 30) par Vaudremer (Viollet-le-Duc XI).

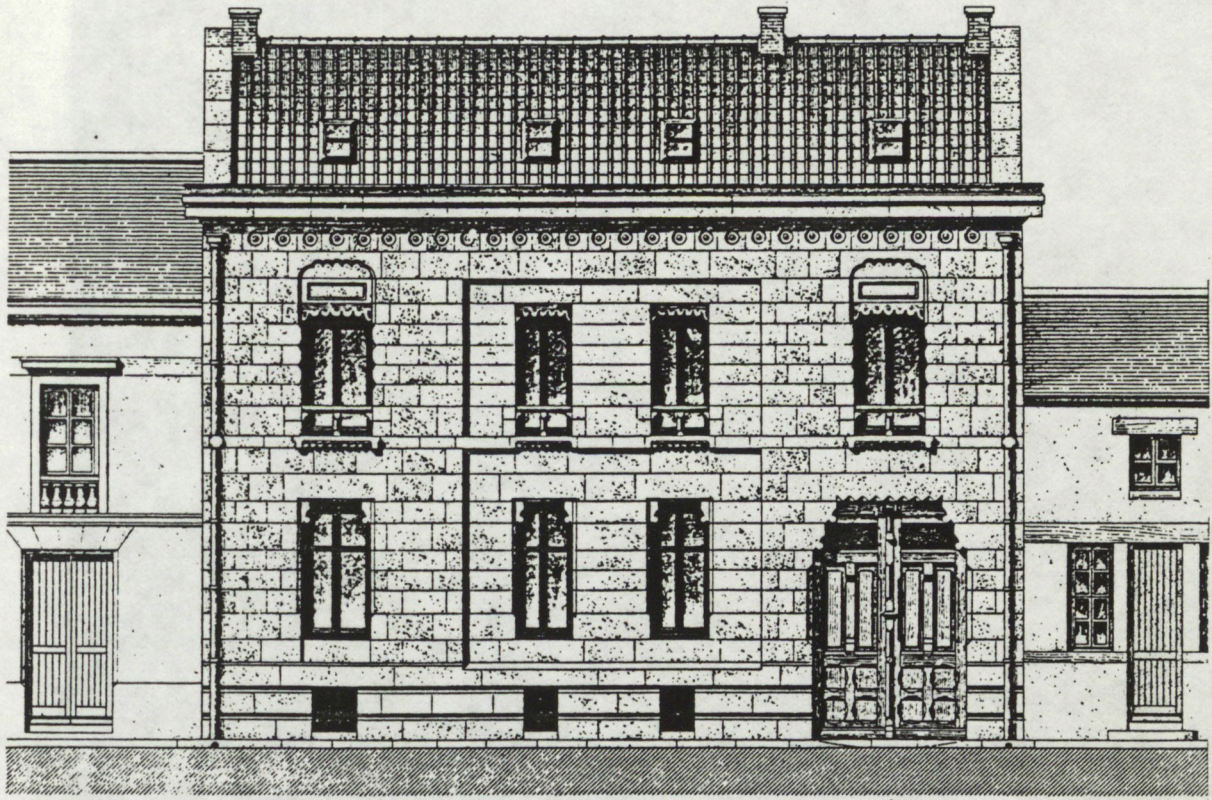
Comme le précédent, l'hôtel est situé entre rue et cour, la porte cochère est placée latéralement. La façade en granit est sobre avec réminiscence néo-gothique.

L'espace de réception est au rez-de-chaussée et l'entrée se fait sous la voûte par quelques marches donnant accès à un corridor, desservant, d'une part les salons, et d'autre part l'escalier et la salle à manger. L'élément privilégié est comme de coutume le grand salon qui donne sur la rue. Nous rencontrons ici une disposition qui va se généraliser : c'est une communication entre le grand et le petit salon par une large ouverture centrale sans porte, qui se substitue aux anciennes enfilades. Dans cette disposition qui empêche la privatisation du petit salon pour des réceptions plus intimes, la priorité est donnée à la recherche d'un salon à l'effet imposant. Il n'y a pas de cabinet de travail, mais au premier étage, un salon de travail, ouvrant en enfilade sur deux chambres en tient lieu, et peut servir de petit salon lorsqu'en hiver le grand salon n'est pas chauffé et que les meubles sont revêtus de leur housse.

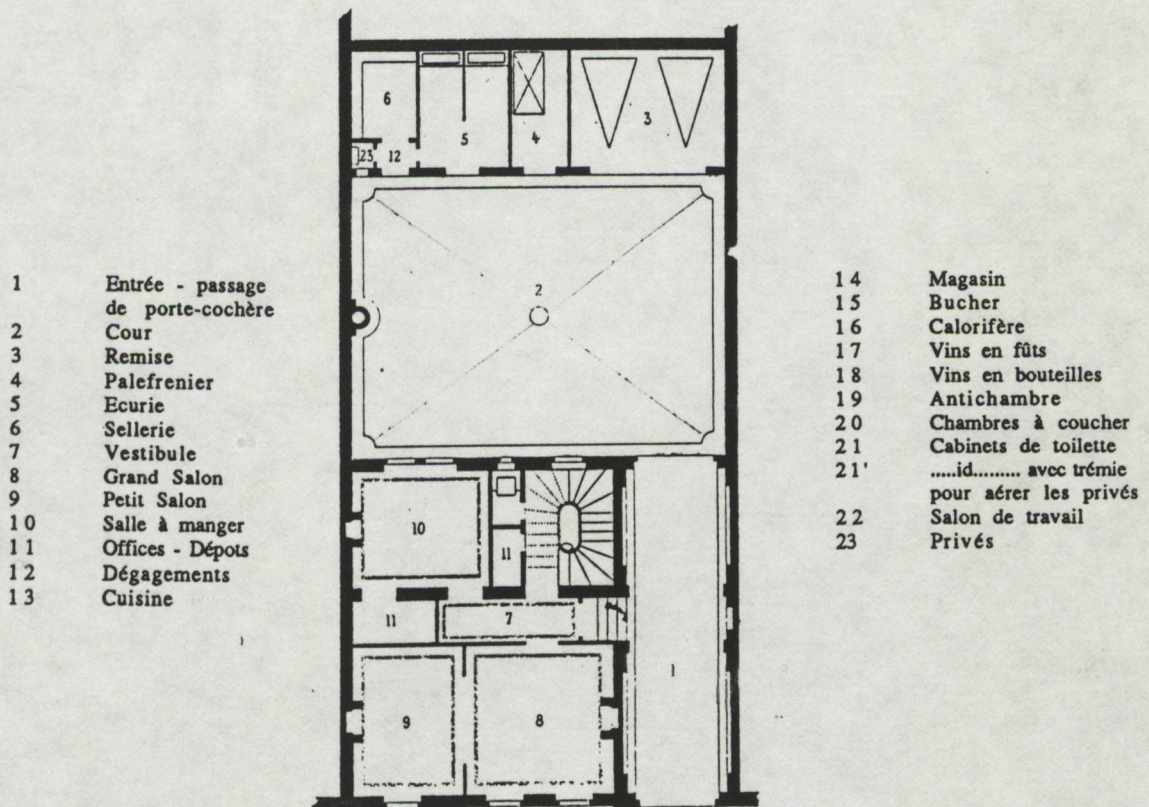
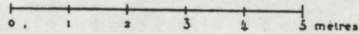
Le passage des salons à la salle à manger est malaisé, et se fait par le corridor d'entrée. La circulation pour le service est mal assurée. La liaison entre la salle à manger et la cuisine se fait par le couloir principal, et il faut passer par la salle à manger pour atteindre l'office.

La villa à Aulnay (Exemple 30) est également d'une composition moderne, avec une ornementation sobre. Deux éléments majeurs ponctuent la façade du côté de l'entrée ; ce sont d'une part, la séquence d'entrée avec la galerie couverte à arcades, le perron à escalier simple, soulignés d'une balustrade en bois et d'autre part, l'imposant belvédère.

ELEVATION SUR LA RUE

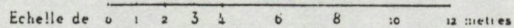


ECHELLE DU BATIMENT
PRINCIPAL ET DE LA COUPE



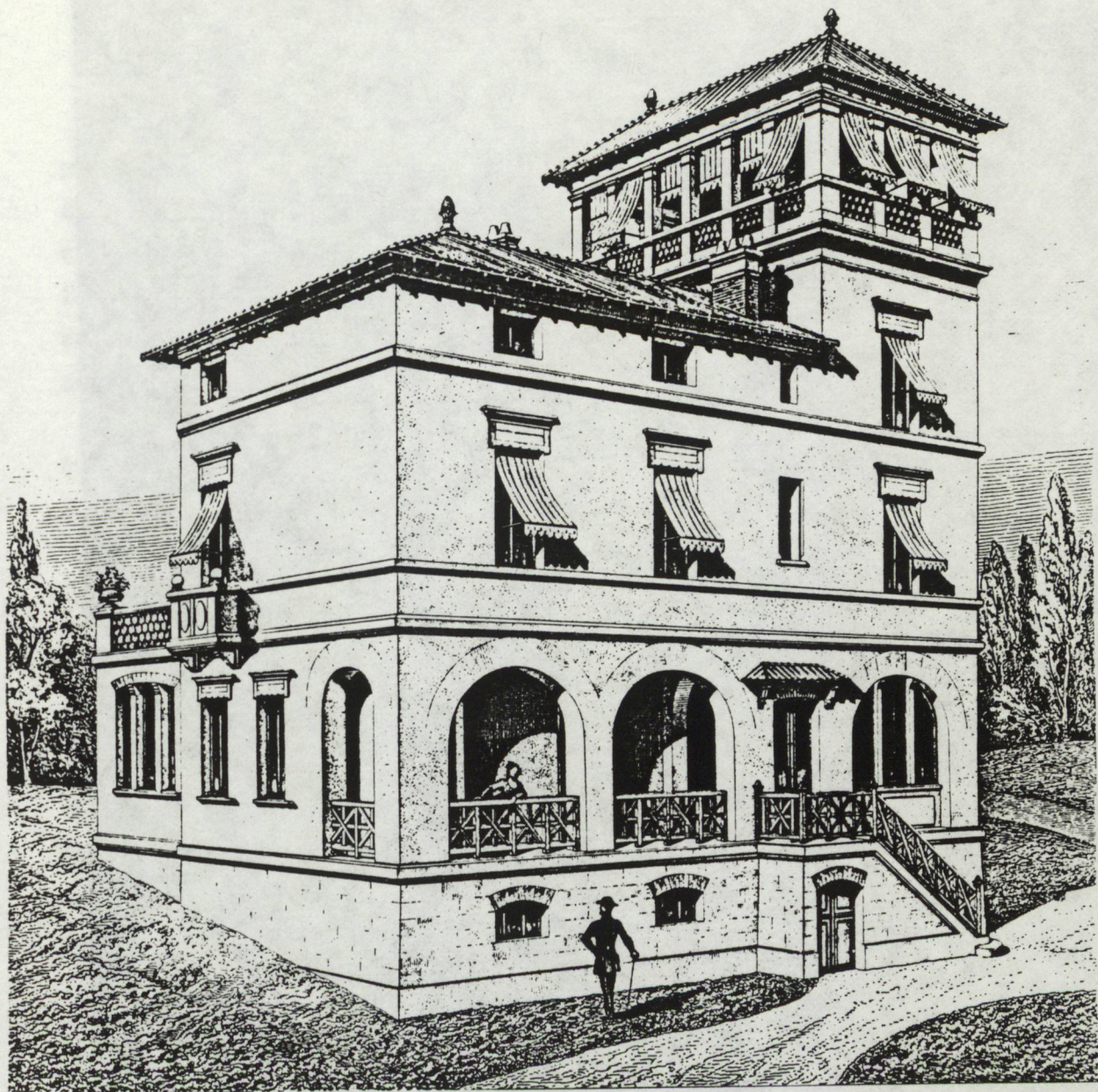
- 1 Entrée - passage de porte-cochère
- 2 Cour
- 3 Remise
- 4 Palefrenier
- 5 Ecurie
- 6 Sellerie
- 7 Vestibule
- 8 Grand Salon
- 9 Petit Salon
- 10 Salle à manger
- 11 Offices - Dépôts
- 12 Dégagements
- 13 Cuisine

- 14 Magasin
- 15 Bucher
- 16 Calorifère
- 17 Vins en fûts
- 18 Vins en bouteilles
- 19 Antichambre
- 20 Chambres à coucher
- 21 Cabinets de toilette
- 21'id..... avec trémie pour aérer les privés
- 22 Salon de travail
- 23 Privés

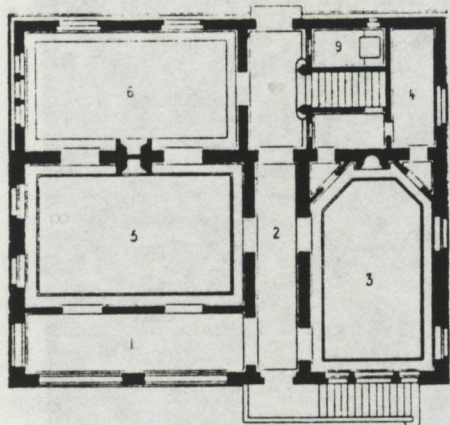


HOTEL PRIVE
A LIMOGES. — (H^{TE} VIENNE)

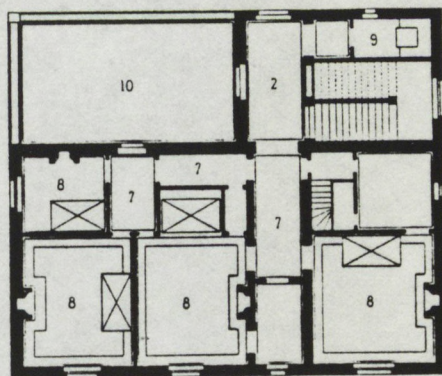
Exemple 29



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU PREMIER ETAGE



LEGENDE

- 1 Porche
- 2 Vestibule
- 3 Salle à manger
- 4 Office
- 5 Salon
- 6 Billard
- 7 Degagements
- 8 Chambres à coucher
- 9 Prives
- 10 Terrasse

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 8 10 12 metres

M^r VAULREMER ARCH^{te}

VILLA
A AULINAY (SEINE)

Exemple 30

La disposition intérieure est analogue à celle de l'hôtel particulier que nous venons de voir, mais l'absence de contraintes dues à la parcelle a permis de mieux résoudre la question des circulations. En effet, les portes du salon et de la salle à manger se font face de part et d'autre du couloir, et l'office est directement accessible de la cuisine par un escalier de service qui communique avec la salle à manger.

En ce qui concerne les pièces de réception majeures, le billard (relié au salon par une enfilade) occupe la place qui était celle du petit salon dans l'exemple précédent.

La terrasse du premier étage, desservie par le corridor, semble vouée, par sa situation, à un rôle purement ornemental.

Pour la période 1880-1899, le type III est illustré par une villa à Regnie (Exemple 31) par Journoud (William et Farge XVI).

Son ordonnance symétrique et son style évoquent le petit château et l'on s'attendrait à y trouver une disposition de type II. Mais la disposition intérieure répond aux critères de la fin du XIXème siècle. Le vestibule est un large corridor traversant qui donne accès, dès l'entrée, au salon d'une part, et de l'autre à la salle à manger privatisée. Le salon donne sur le petit salon et sur le billard.

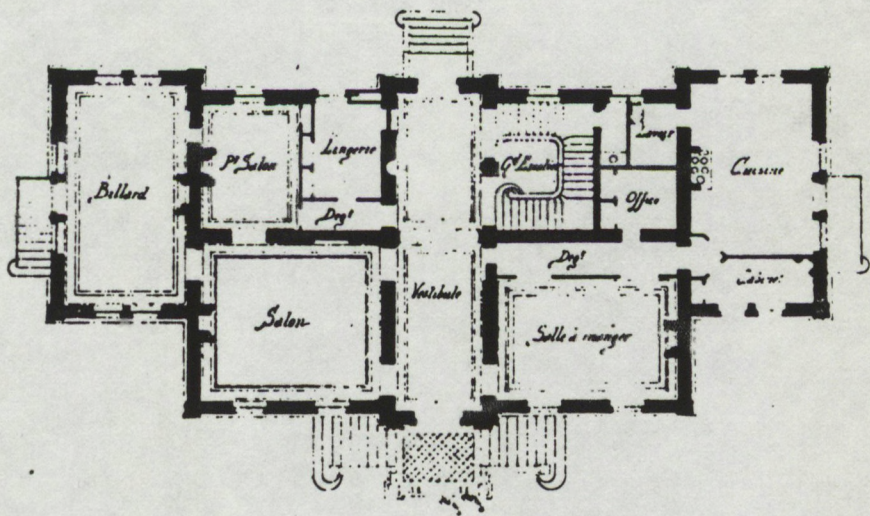
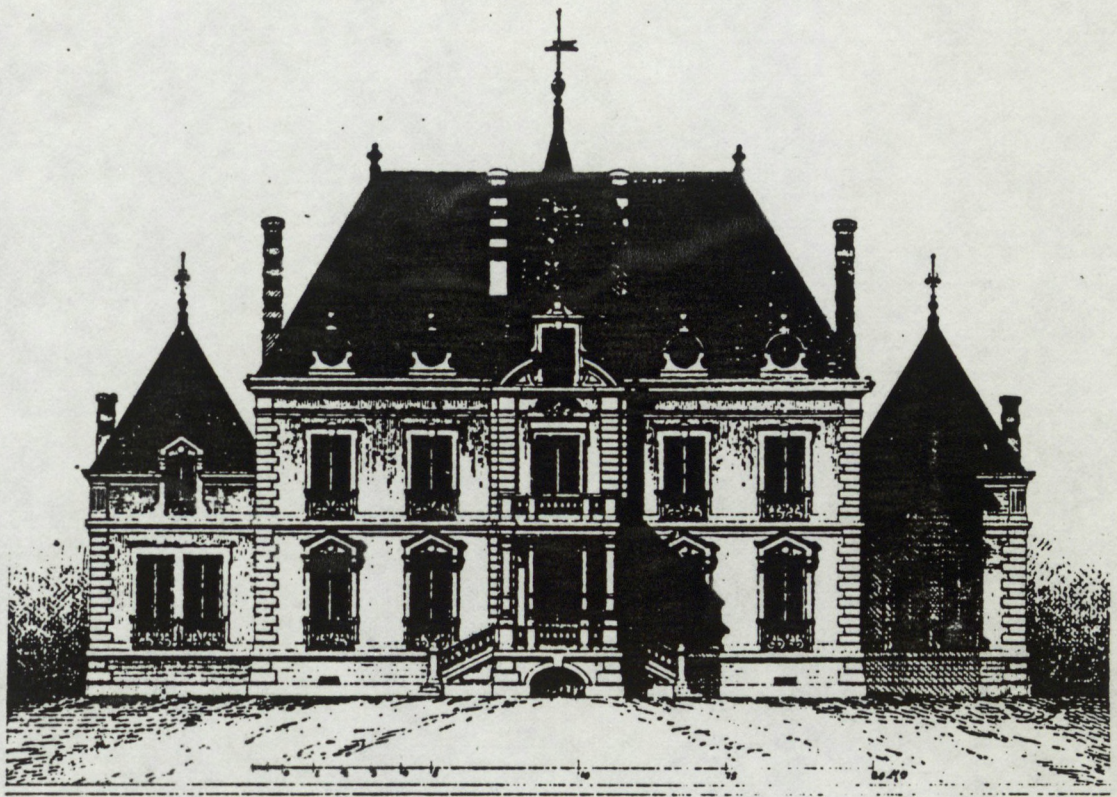
La cuisine est, selon les normes de l'hygiène, placée au rez-de-chaussée, mais dans une aile un peu en retrait symétrique à celle du billard et elle dispose d'une entrée de service. Des dégagements assurent l'indépendance du service et l'autonomie de chaque pièce. La seule pièce commandée est le billard, dépendance des salons.

La variante III-2

C'est un type caractéristique d'habitations périurbaines.

Il se caractérise par la présence d'une terrasse importante qui assure une liaison entre le salon et la salle à manger entre lesquels n'existe pas de porte de communication intérieure.

Pour la période 1870-1879, deux exemples sont présentés : Une villa à Sèvres (Exemple 32) par F. Narjoux (Viollet-le-Duc XI) offre un bon exemple de ce qu'était alors l'architecture moderne. L'entrée est modeste, c'est le premier point qu'explique Viollet-le-Duc à propos de

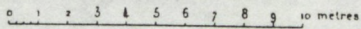


Plan du Rez-de-Chaussée.

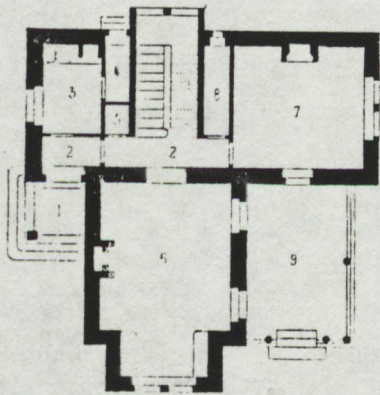
VILLA DE M^r B_r
 à Requin (Rhône)
 M^r Journoud, Arch^t



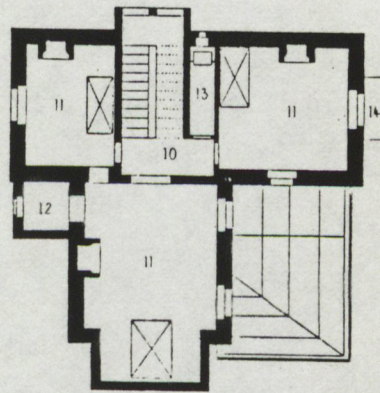
ECHELLE DES PLANS



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU PREMIER ETAGE



LEGENDE

- | | | | |
|-------------|------------------|----------------|------------------------|
| 1 Loggia | 5 Dépôt | 8 Office | 11 Chambres à coucher |
| 2 Vestibule | 6 Salon | 9 Verandah | 12 Cabinet de toilette |
| 3 Cuisine | 7 Salle à manger | 10 Antichambre | 13 Prives |
| 4 Lingerie | | | 14 Balcon |

VILLA

A SEVRES (SEINE-ET-OISE)

Exemple 32

cette villa. *"Il s'agit ici de ne recevoir que des intimes. Cependant le salon est assez vaste pour pouvoir réunir quelques amis"*.

La partie la plus originale et, dans notre analyse, constitutive du type en train de s'instaurer, est la terrasse moderne par sa disposition et son rôle de liaison entre le salon et la salle à manger, et par sa couverture : une verrière supportée par de légers poteaux métalliques.

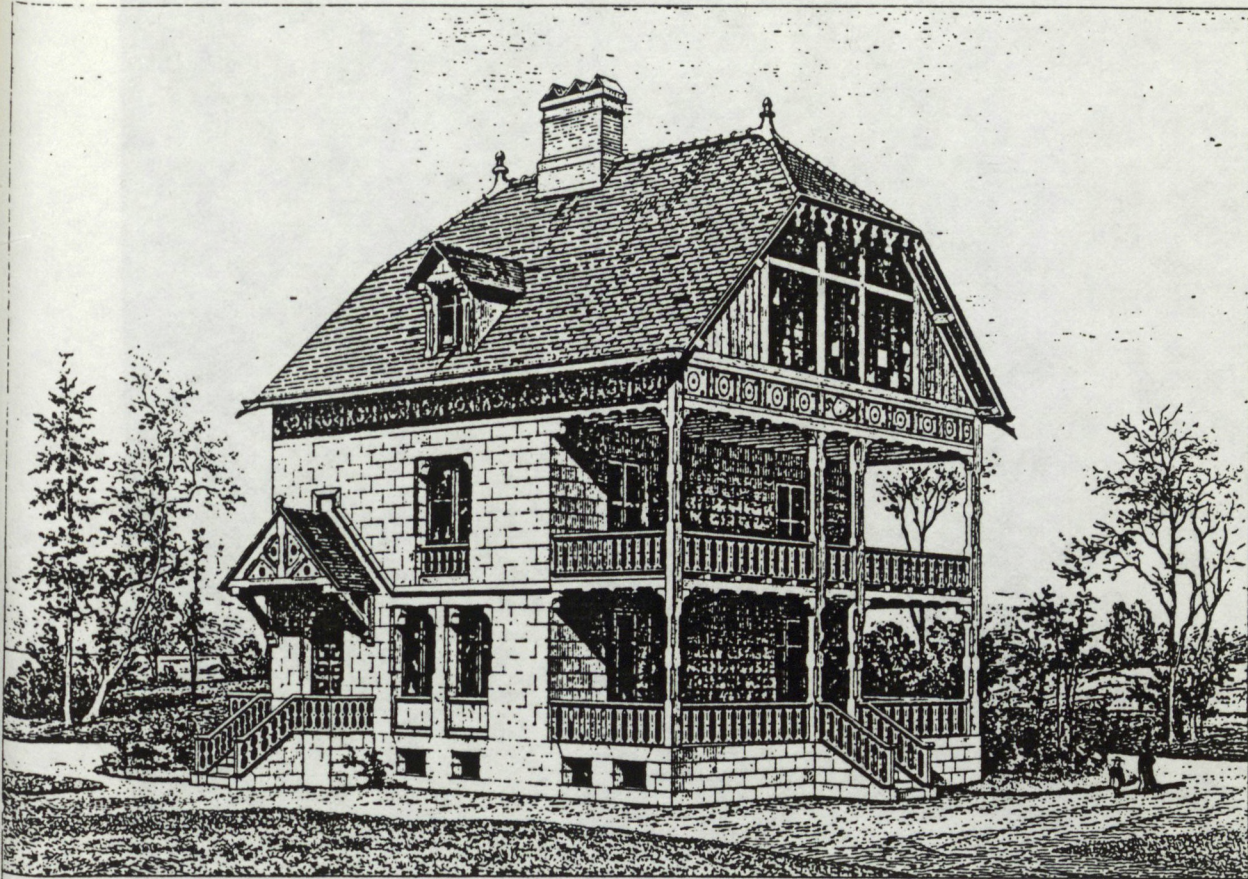
Une maison de campagne près de Cheny (Exemple 33) architecte non précisé (Viollet-le-Duc XI), est l'exemple schématisé pour caractériser le type. Sur les façades, deux éléments sont accentués; l'entrée avec le perron abrité d'un auvent et l'avancée de la loge qui forme terrasse couverte au rez-de-chaussée et au premier étage. C'est sur cette loge que donnent les pièces principales : salon et salle à manger.

3.3.2. Présentation d'exemples du type IV et de ses variantes

Les habitations de Type IV sont caractérisées par une enfilade salon-salle à manger mais ces deux pièces ne se commandent pas, et les circulations sont prévues pour assurer, dans la mesure du possible, l'indépendance du service.

La différence avec les distributions précédentes est donc une recentration de l'espace de réception autour du couple salon-salle à manger.

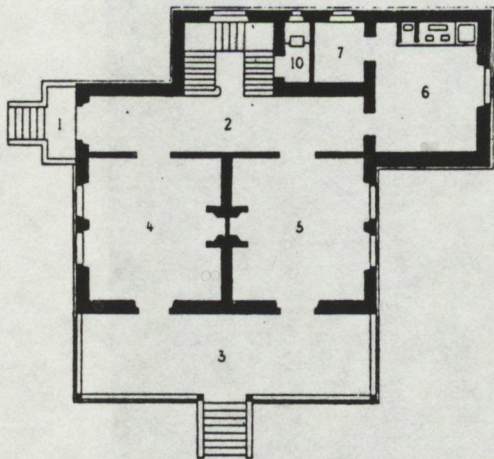
L'importance de la liaison entre le salon et la salle à manger apparaît lorsque nous nous rappelons le déroulement d'un dîner de cérémonie, puisque les invités reçus d'abord dans le salon, se formeront en cortège selon l'ordre de préséance, pour passer dans la salle à manger, chaque invité offrant le bras à une invitée pour l'escorter jusqu'à sa place, le maître de maison prenant la tête du cortège. Le passage direct du salon à la salle à manger est donc la solution la plus simple, sinon la plus ostentatoire. Ce qui s'impose en tout cas, si le parcours est plus long, est d'éviter les dégagements ou les portes trop étroites qui sépareraient les couples et risqueraient de rompre l'ordonnancement de cette marche un peu emphatique.



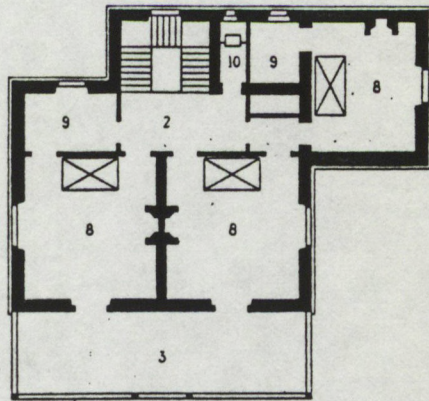
ELEVATION PRINCIPALE

LEGENDE

- | | | | |
|---|-------------------|----|----------------------|
| 1 | Entrée principale | 6 | Cuisine |
| 2 | Vestibule | 7 | Office |
| 3 | Galerie couverte | 8 | Chambres à coucher |
| 4 | Salon | 9 | Cabinets de toilette |
| 5 | Salle à manger | 10 | Privés |



PLAN DU REZ- DE- CHAUSSÉE



PLAN DU PREMIER ETAGE

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 8 10 metres

M. Mouton del.

Cl. Sauvageot sc.

MAISON DE CAMPAGNE
PRES CHENY (YONNE)

Exemple 33

V. A. ROUPEL et C^e Éditeurs

Imp. Lemerrier et C^e Paris

De plus, la disposition en enfilade du salon et de la salle à manger permet, les jours de réception, pour ces soirées dont nous avons donné la description en première partie, de disposer d'un espace de réception suffisamment grand.

Le Type IV.

Les premiers exemples apparaissent dans l'échantillon au cours de la période 1850-1869. Je présenterai pour cette période un exemple d'habitation périurbaine et un exemple d'habitation urbaine.

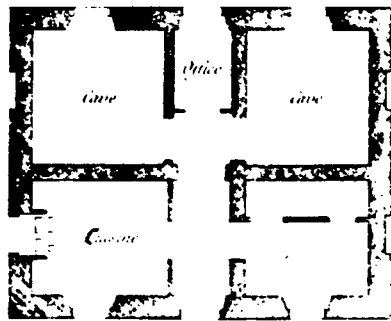
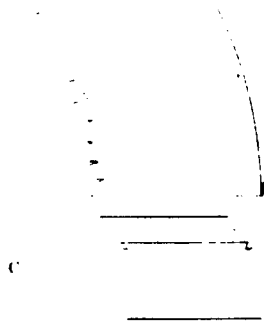
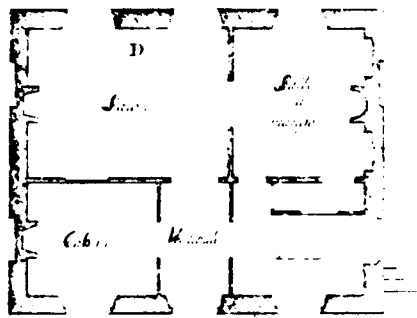
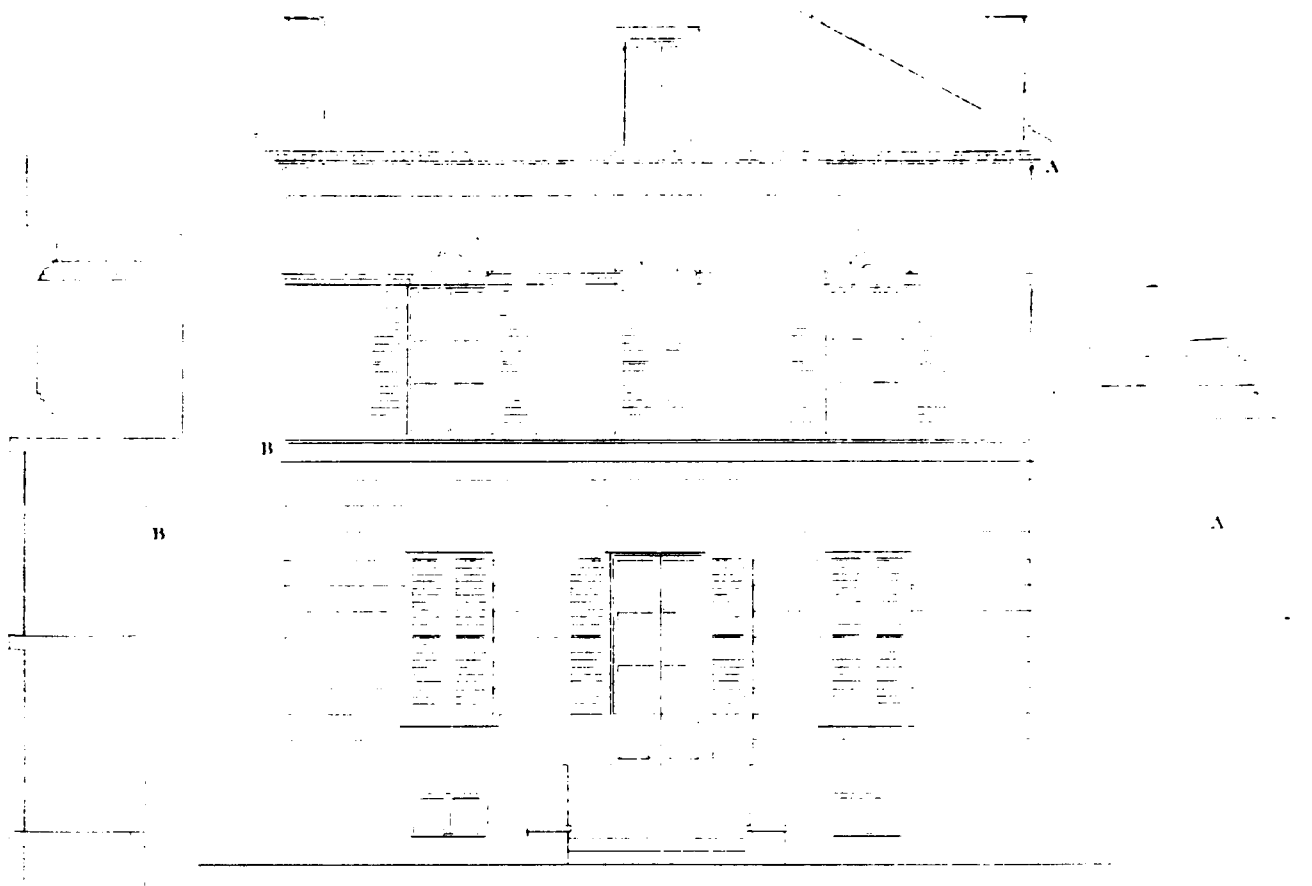
La première est une maison de plaisance (Exemple 34), à Maisons Laffitte, par Duval (Duval VI).

La distribution est simple : un petit perron donne accès à l'entrée placée dans l'axe, le vestibule ouvre de face sur le salon, à gauche sur le cabinet et à droite sur le départ de l'escalier, qui comporte un accès à la salle à manger.

Cette distribution se distingue des précédentes en ce qu'elle permet une privatisation des différentes pièces. Le cabinet ne communique pas avec le salon, l'accès principal de la salle à manger est en retrait du vestibule et distinct de celui des domestiques.

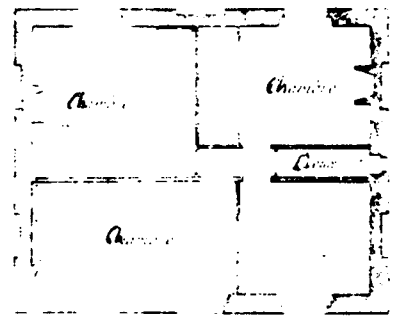
La maison de ville est un hôtel privé à Paris (Exemple 35a et b) par Boitrel (Daly VII). Il s'agit d'un hôtel particulier entre rue et cour avec accès par une porte cochère dans l'axe du bâtiment, un deuxième passage cocher est ménagé pour la sortie des voitures les jours de réception. L'entrée à couvert se fait sous le passage cocher. La séquence d'entrée au rez-de-chaussée est traitée avec ampleur : l'escalier imposant est précédé d'une antichambre et d'une seconde antichambre pour les domestiques. Au premier étage, une antichambre donne accès direct au salon, et par un dégagement à la salle à manger. Une double enfilade relie le salon et la salle à manger orientés sur rue. Les chambres situées au même étage sont placées à l'opposé et séparées de l'antichambre par un corridor. Le service peut être assuré par l'escalier de service et les corridors, sans empiéter sur l'espace de réception. L'espace de réception de cet hôtel conçu pour

Elevation.



Etage demi-souterrain

Plan du Res-de-chaussée

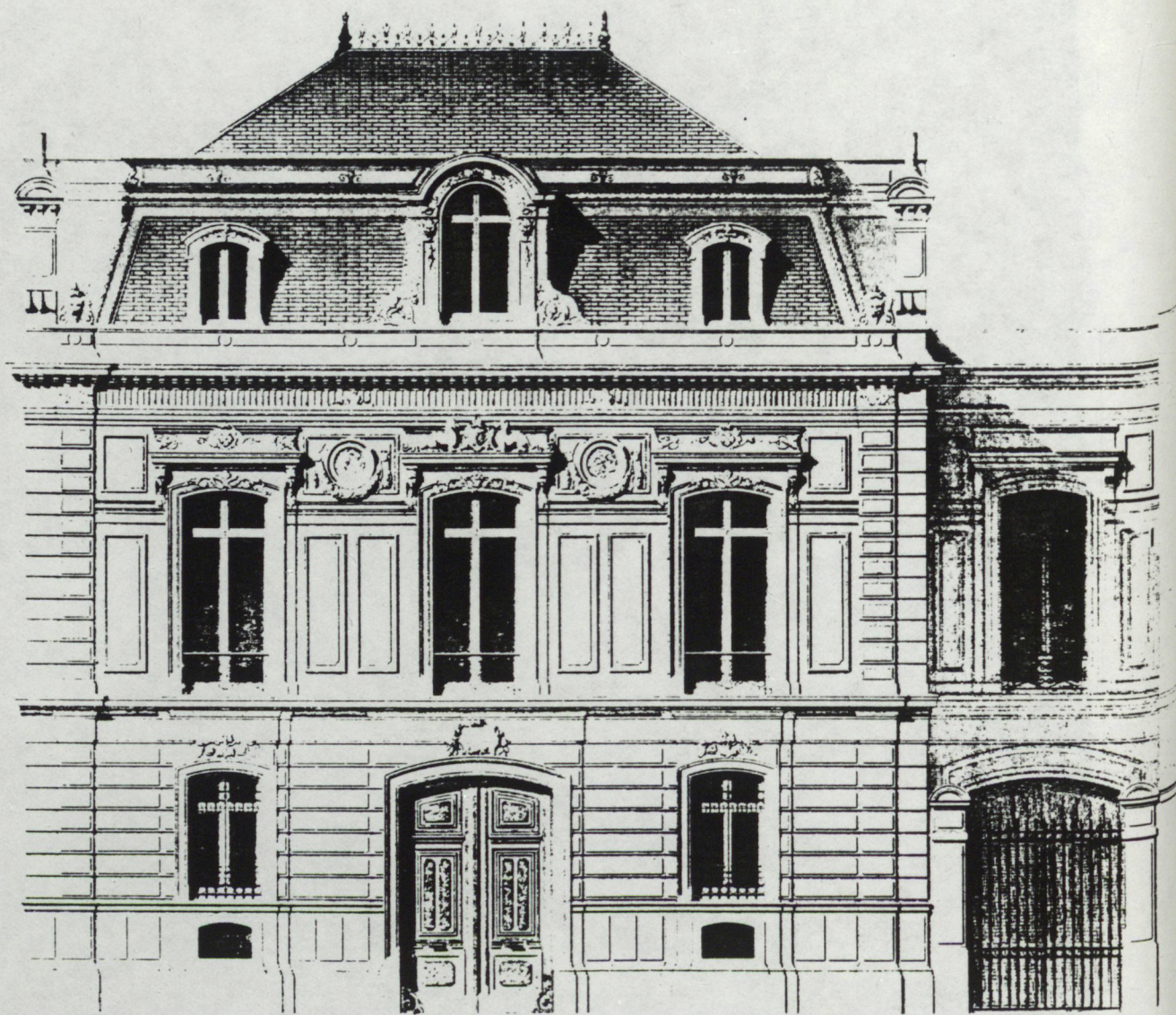


1^{er} Etage



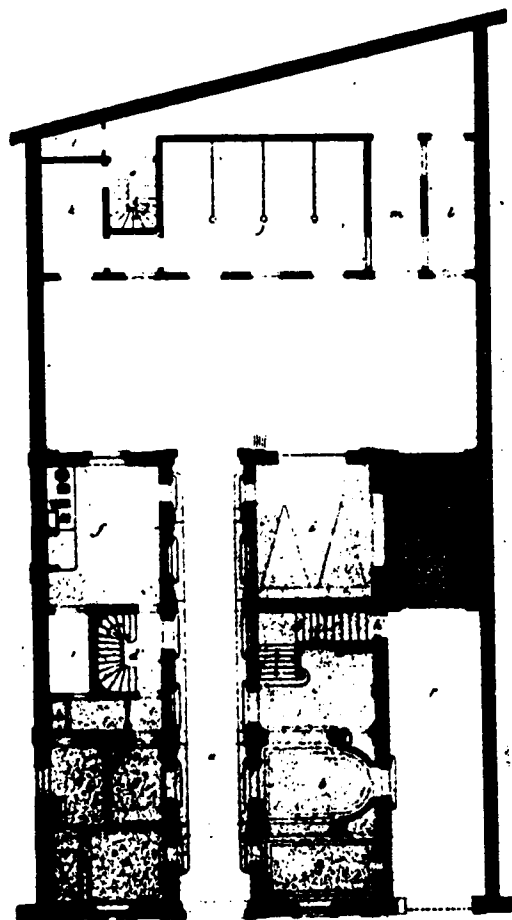
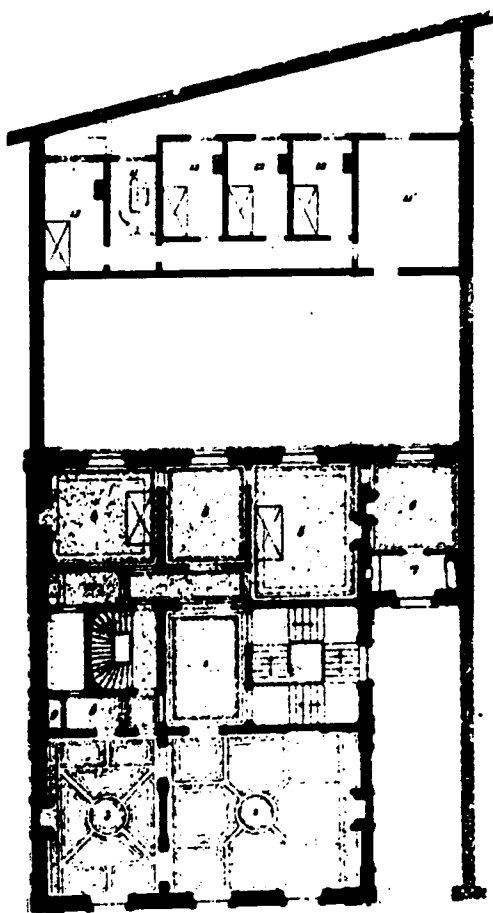
J. Roux Sculpt

Ch. Duval Arch



HÔTEL PRIVÉ

Exemple 35



HÔTEL PRIVÉ

- 1er étage
- 1 Antichambre
 - 2 Salon
 - 3 Salle à manger
 - 4 Chambre à coucher de Monsieur
 - 5 Chambre à coucher de Madame
 - 6 cabinets de Toilette
 - 7 Salle de Bains
 - 8 Office
 - 9 Monte-plats
 - 10 Anglaises
 - 11 Escalier des domestiques
 - 11' Grenier à fourrages
 - 12 Chambres de domestiques

- a Passage de porte cochère
- b Vestibule
- c Antichambre de la livrée
- d Grand escalier
- e Escalier de service
- f Concierge
- g Cuisine
- h Dépendances de la cuisine
- i Monte-plat
- j Escalier des caves
- k Ecuries et remises
- l Boxe
- m Sellerie
- n Passage
- o Couvert pour le nettoyage des harnais
- p Escalier des domestiques
- Sortie des voitures les jours de soirée

Exemple 35 b

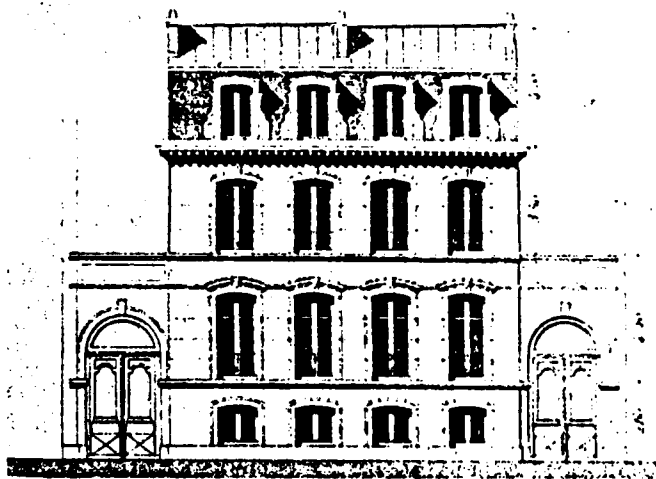
une vie mondaine se limite donc aux antichambres et à l'ensemble salon-salle à manger, et aux antichambres qui le précèdent.

Notons que l'ordre d'accès à ces pièces est dans cet exemple comme dans le précédent (Exemple 34) inversé par rapport à ce qu'il était au début du siècle dans les types I et II. Nous avons en effet vu de nombreux exemples où la salle à manger "servant d'antichambre" devait être traversée pour accéder au salon. Dans ce nouveau type de distribution, l'accès se fait d'abord au salon, plus public où l'on reçoit les visites, où l'on reçoit les invités avant le dîner, et la salle à manger tout en restant largement ouverte sur le salon, est située un peu en retrait, ce qui convient à l'intimité grandissante des repas de famille que l'on commence à y prendre régulièrement. Dans une distribution comme celle-ci, en effet, les chambres sont accompagnées de vastes cabinets de toilette, mais dépourvues d'antichambres, de boudoirs ou de cabinets où il serait agréable de se faire servir un repas.

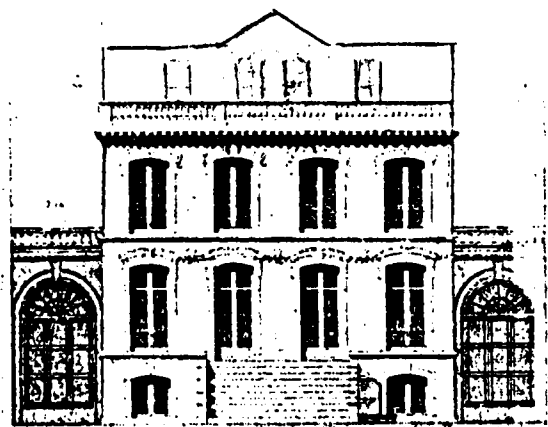
Pour la période 1870-1879, le type IV est illustré par une habitation urbaine et une villa.

L'habitation urbaine (Exemple 36) est celle de l'architecte Pigeory (Vacquer IX). Elle est située entre rue et jardin. Le rez-de-chaussée est consacré à l'activité professionnelle et comprend en outre les cuisines. Il n'a donc pas été possible de ménager d'antichambre au pied de l'escalier, et celle-ci est située à l'étage. La relation entre les salons et la salle à manger est celle que nous avons décrite dans les exemples précédents, avec un doublement de la circulation permettant l'accès à la salle à manger. L'espace de réception joue sur deux enfilades : l'enfilade traversante des salons et, perpendiculairement, l'enfilade salle à manger - salon - cabinet chinois, placée le long des fenêtres. Il se prolonge par une serre. Bref, *"l'on y trouve toutes les commodités, le confort et le luxe dont ne saurait se passer un homme du monde recevant une société d'élite"* (Vacquer).

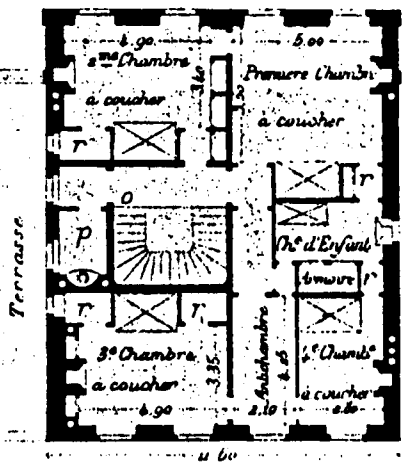
Les façades sont de *"style moderne"* (Vacquer). Elles témoignent cependant de l'importance attachée à l'effet de symétrie avec les deux



Élévation sur la rue

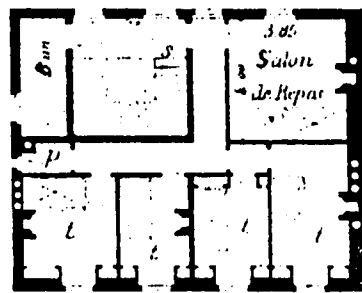


Élévation sur le jardin

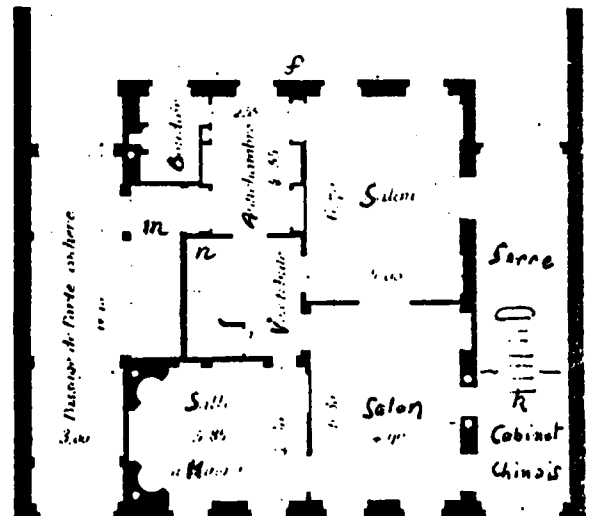
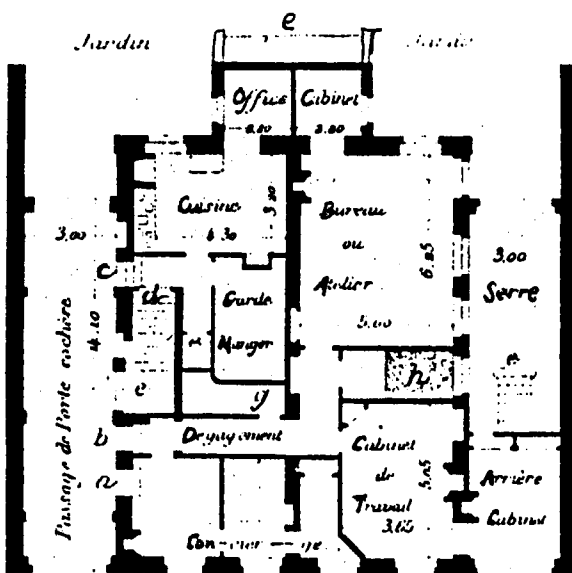


Premier Etage

- a Descente à la loge
- b Descente sur bureau
- c Descente à la cuisine
- d Descente à la cave
- e Montée au rez-de-ch.
- f Descente au jardin
- G Bucher
- h calorifère
- k Descente à la serre
- l Descente à la cuisine
- m Descente au passage de porte-cochère
- n Montée au 1er étage
- o Montée au 2ème étage
- p Cabinet d'aisance
- r Toilettes et cabinets
- s descente aux étages inférieurs
- t Chambres de domestiques



Deuxième Etage



portes cochères, l'une vraie et l'autre fausse, et de la recherche d'une sobriété qui renvoie à l'architecture française du XVII^{ème} siècle.

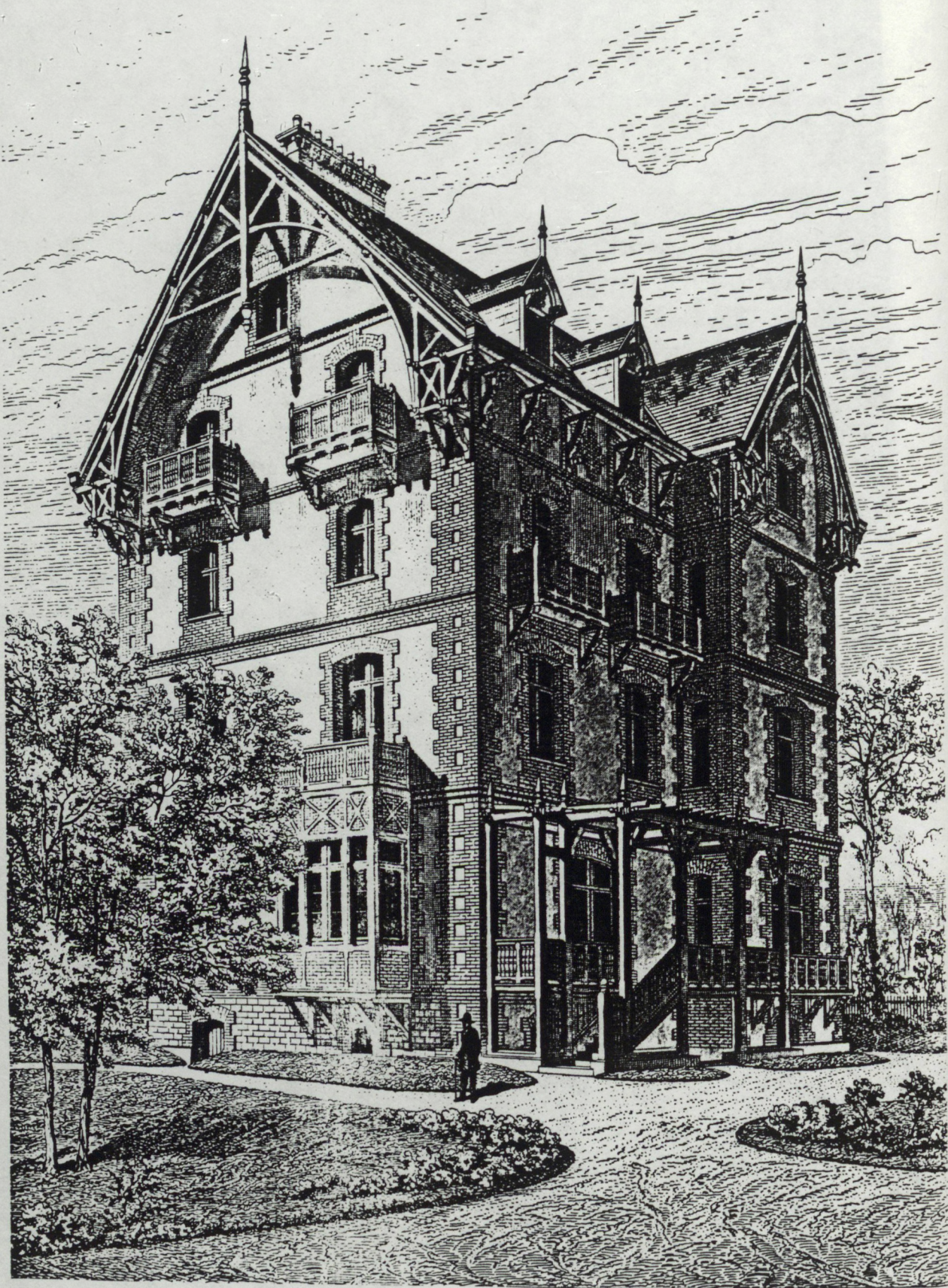
La villa (Exemple 37a et b) de Bouwens van der Beyen est située à Houlgate (Viollet-le-Duc XI). C'est cet exemple qui a été schématisé pour caractériser le Type IV.

Si le principe d'organisation de l'espace est le même, la mise en forme diffère des précédentes, multipliant les redans et les effets pittoresques. Nous noterons simplement, l'ayant déjà soulignée à propos d'un autre exemple, l'importance accordée aux espaces intermédiaires entre l'intérieur et l'extérieur : terrasses, balcon, bow-windows, pergolas, et la liaison complémentaire entre salon et salle à manger que constitue la terrasse couverte d'une pergola.

L'espace de représentation n'est pas ici constitué par la solennité de la séquence d'entrée, celle-ci, très simple, joue au contraire sur un élément anecdotique, pittoresque, la pergola de bois. Pour autant qu'il soit possible d'en juger par les façades, la recherche d'un volume important par une plus grande hauteur sous plafond n'est pas, dans cet exemple, constitutive de l'espace de représentation. Il semble que l'effet soit recherché par la qualité pittoresque de l'ensemble. La toiture débordante et accidentée, les balcons et terrasses et bow-windows sont les éléments majeurs sur lesquels le travail de l'architecte s'est tout particulièrement porté, dans cette composition où il joue sur les redans et les décrochements.

Pour la période 1880-1899, deux exemples du type IV sont présentés. L'exemple d'habitation périurbaine est une villa à Saint Raphaël (Exemple 38) par S. J. Ravel (Planat XV). Elle illustre, avec un principe d'organisation de l'espace qui reste le même, une autre mise en forme tout aussi éclectique que la précédente.

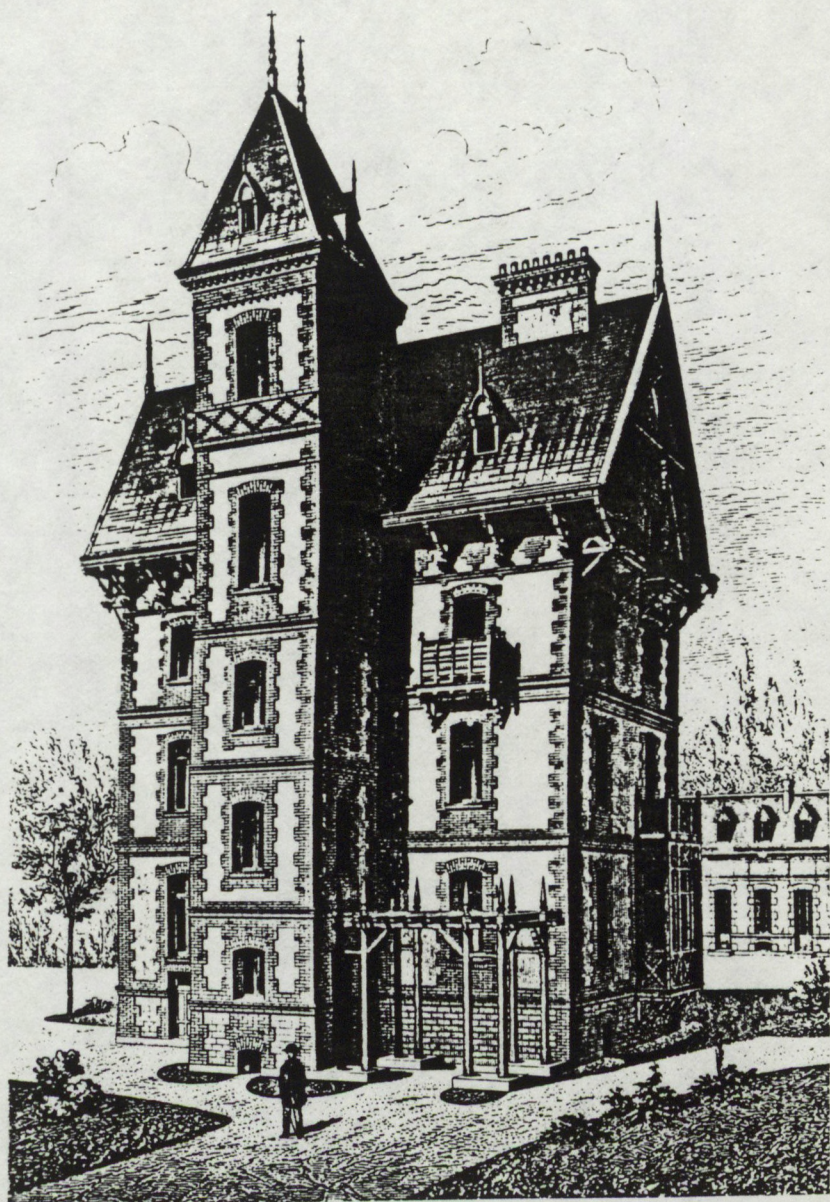
Soulignons seulement l'opposition entre le traitement de la façade de représentation sur laquelle ouvrent le salon et la salle à manger avec ses balustrades et linteaux de pierre ornements, et la simplicité de la façade arrière.



VILLA
A HOULGATE — (CALVADOS)

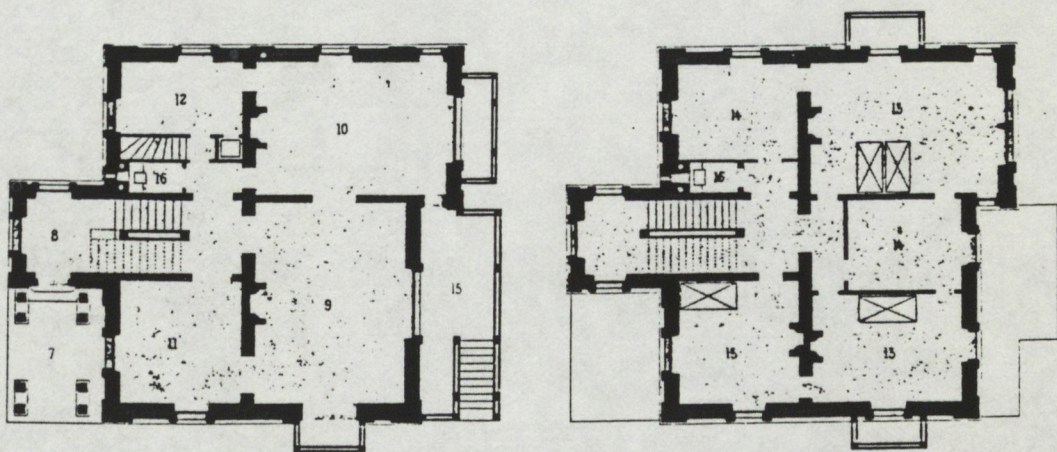
Exemple 37 a

- 1 Cuisine
- 2 Salle des gens
- 3 Office
- 4 Combustibles
- 5 Cave à Vins
- 6 Calorifère
- 7 Entrée couverte
- 8 Vestibule
- 9 Salon
- 10 Salle à manger
- 11 Billard
- 12 Office
- 13 Chambres à coucher
- 14 Chambres de toilette
- 15 Veranda
- 16 Privés



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

PLAN DU PREMIER ÉTAGE



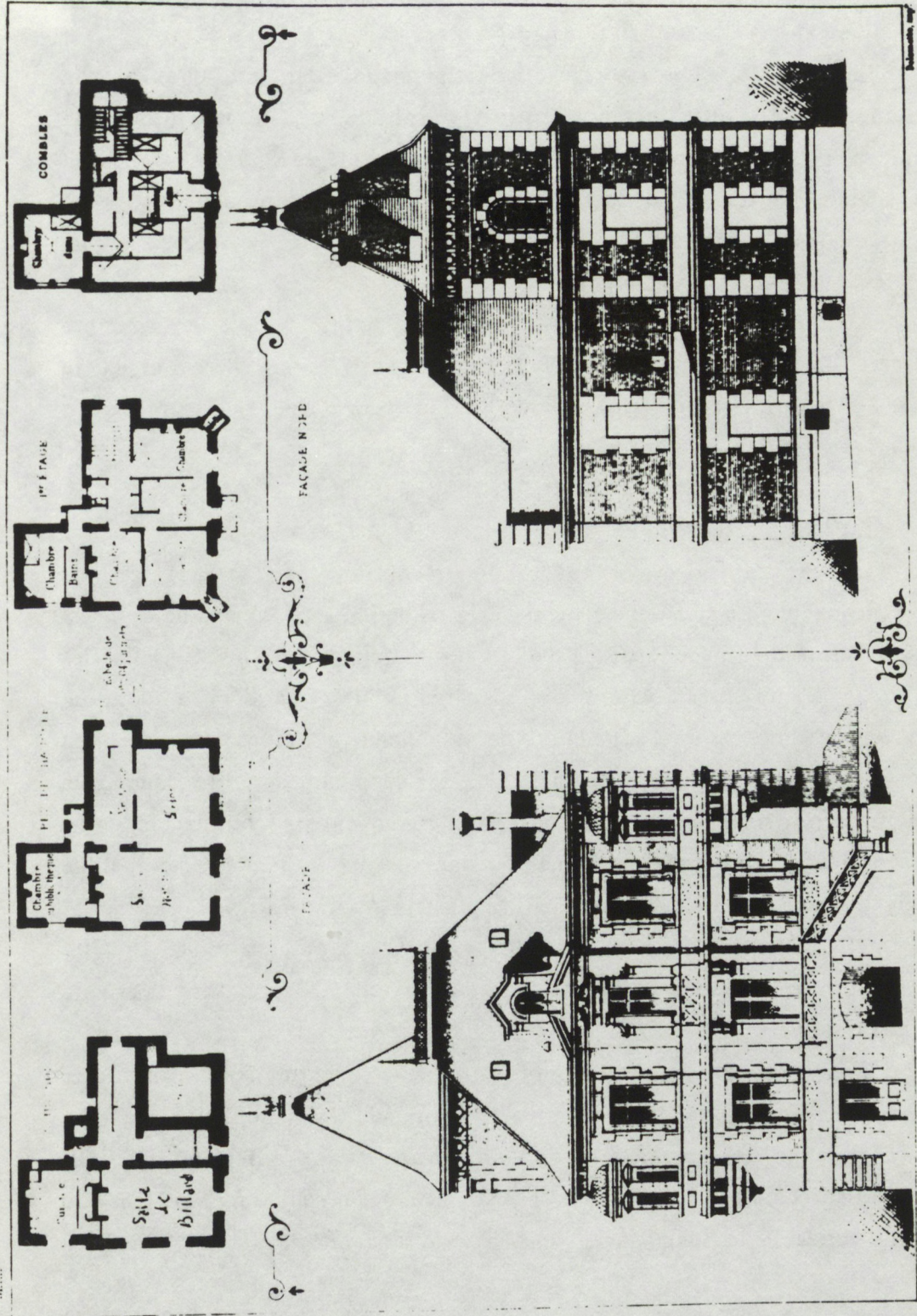
Echelle de 0 1 2 3 4 6 8 10 12 14 mètres

VILLA
A HOULGATE (CALVADOS)

Exemple 37 b

HABITATIONS PARTICULIÈRES

PL. 100. — 1900.



VILLA DE M. M. A. ST-RAPHAEL (Var) — ARCHITECTE M. S. J. RAVEL

L'exemple d'habitation urbaine est un hôtel parisien (Exemple 39) par Dezamaux (Gelis Didot XVI).

Les deux éléments majeurs de la façade sont le pignon et la porte cochère placée latéralement.

L'aspect le plus intéressant de la disposition intérieure est la distanciation qu'elle instaure entre le service et la réception. Du passage cocher, on accède au vestibule menant au grand escalier et au cabinet de travail. Il faut noter la dissociation entre cette entrée et l'entrée de service sur cour qui dessert la cuisine et l'escalier de service (il y a un concierge).

Au premier étage, la disposition est simple : une antichambre dessert le salon dont l'entrée fait face à l'arrivée de l'escalier et la salle à manger. Le billard donne sur la cour. Une petite pièce, le divan, permet de se retirer pour fumer et prendre le café.

La variante IV-1

L'organisation de l'espace de réception est le même que précédemment. La différence tient à la situation de la cuisine qui est située au même étage que les pièces de réception. Ici, les conseils des hygiénistes qui prescrivaient des cuisines claires et bien aérées ont trouvé un écho. Mais l'adjonction de la cuisine à l'espace de réception ne va pas sans difficulté, et dans les maisons situées à la campagne, l'adjonction d'une cuisine en appentis est souvent la solution choisie. Par ailleurs, l'intégration d'une cuisine de plain-pied au corps de logis est une solution économique à plusieurs points de vue.

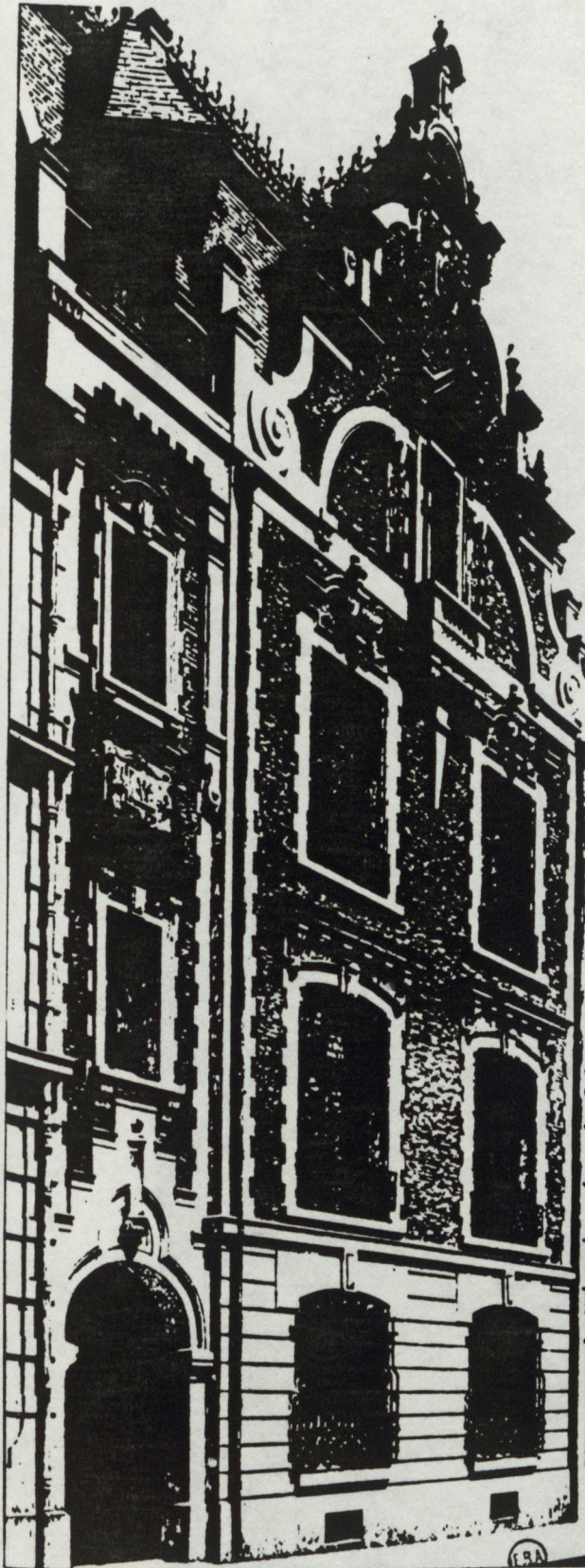
Dès la période 1825-1849, des exemples de cette variante apparaissent.

L'exemple présenté (Exemple 40), est une maison d'architecte construite par M. Haudebourg à Paris (Normand IV). Elle est composée de l'habitation et des ateliers de l'architecte et de sa femme qui était une artiste connue. Les ateliers et cabinets de travail sont au fond du jardin reliés à la maison par une galerie couverte qui était vitrée en hiver.

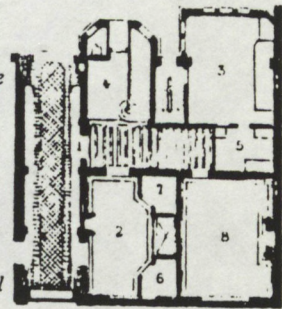
Dans cette distribution un peu exceptionnelle pour l'époque, il convient de souligner les éléments qui la distinguent des exemples

HOTEL

28, RUE BALLU

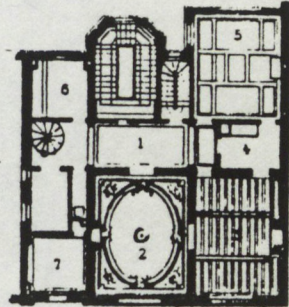


- 1 Grand vestibule
- 2 Loge du concierge
- 3 Cuisine Salle à manger des gens
- 4 Grand Escalier
- 5 Office
- 6 Cuisine
- 7 Débarras
- 8 Cabinet de travail



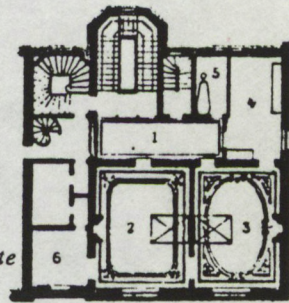
REZ-DE-CHAUSSEE

- 1 Antichambre
- 2 Salon
- 3 Salle à manger
- 4 Office
- 5 Salle de Billard
- 6 Chambre
- 7 Divan



PREMIER ETAGE

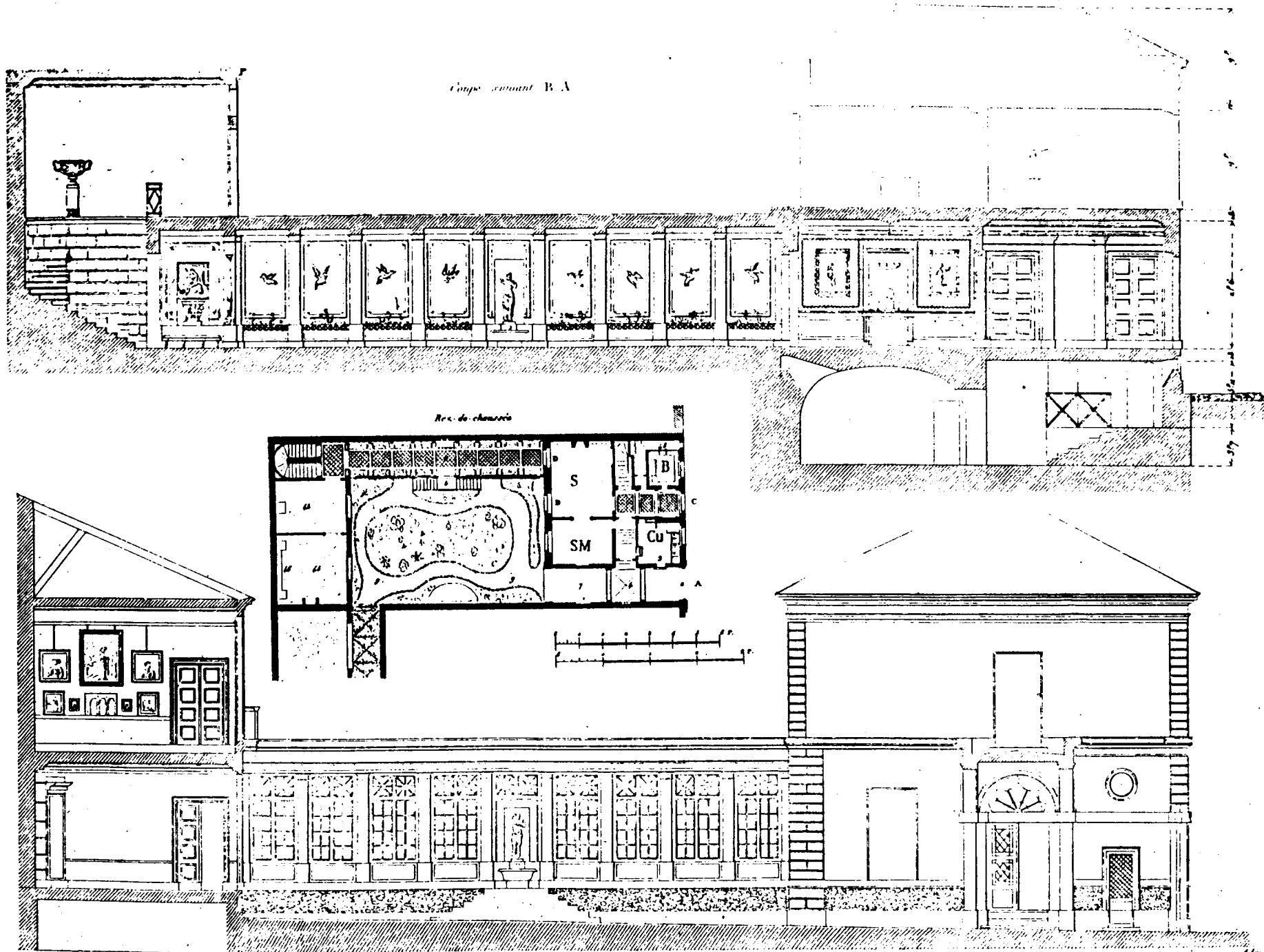
- 1 Antichambre
- 2 Chambre
- 3 Chambre
- 4 Cabinet de toilette
- 5 Salle de bain
- 6 Cabinet de toilette



DEUXIEME ETAGE

Echelle de 0.003 p.m.





Exemple 40

plus tardifs. Ce sont l'ampleur du vestibule qui dessert le départ de l'escalier et le boudoir, et le soin apporté au traitement architectural de ce lieu. N'oublions pas, en effet, que les chambres étaient à cette époque des pièces où l'on avait coutume de recevoir, l'accès devait donc en être plus soigné. Le second point est la situation du salon et de la salle à manger, en regard de l'entrée, ici, la salle à manger vient en premier car elle peut servir d'antichambre.

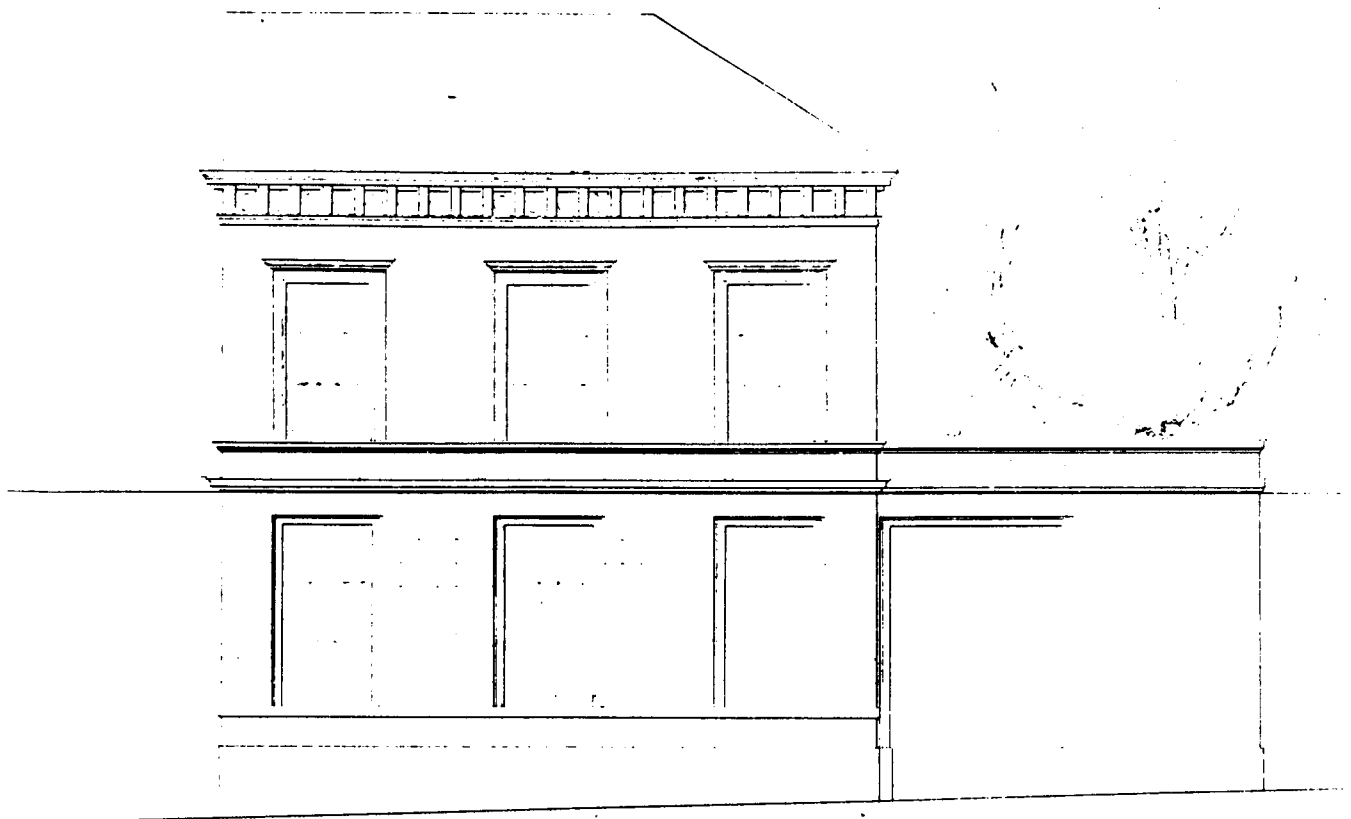
Pour la période 1850-1869, la variante IV-1 s'illustre par une maison de ville (Exemple 41) par Kaufmann (Duval VI).

La maison, de facture néo-classique, est située entre rue et jardin. L'entrée se fait à couvert sous le passage cocher. L'organisation spatiale permet une certaine privatisation, puisqu'il n'y a pas de pièce commandée. Cependant, la salle à manger située près de l'entrée peut au besoin servir d'antichambre. Tout dans cette distribution converge vers le salon. L'enfilade salon-salle à manger donne sur le jardin où l'architecte a prévu des plantations d'arbres et d'arbustes ; quelques marches permettent d'accéder du salon au jardin. Le fond du salon a été traité en arrondi, ce qui régularise la forme de celui-ci en la rapprochant du carré, et assure la régularité des deux enfilades perpendiculaires sur la salle à manger et sur le petit salon.

Aucun dispositif n'est prévu pour faire transition avec la cuisine. Située près de l'entrée, elle ouvre sur le vestibule en face de la salle à manger, mais dispose aussi d'une entrée de service sous le porche.

Pour la période 1870-1879, la variante IV-1 est illustrée par un hôtel privé à Rennes (Exemple 42) par Martenot (Viollet-le-Duc XI).

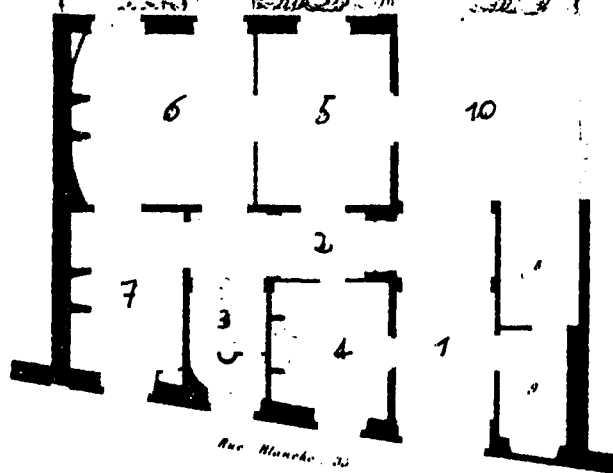
Il s'agit d'une maison d'angle, implantée sur une parcelle trop exiguë pour permettre une disposition entre cour et jardin. C'est cependant en référence à cette disposition qu'est implantée la maison, sur rue, avec entrée latérale par une cour d'entrée dont la grille permet le passage des voitures. La disposition sur cour permet le marquage de l'entrée par un perron à double escalier placé dans l'axe de symétrie.



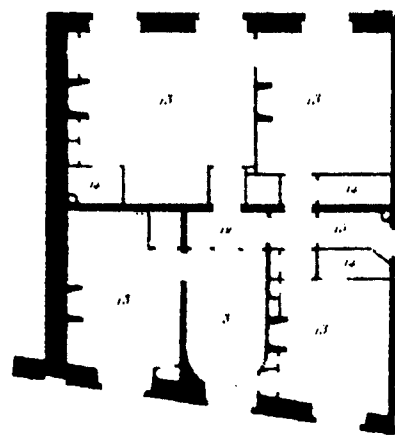
Façade principale



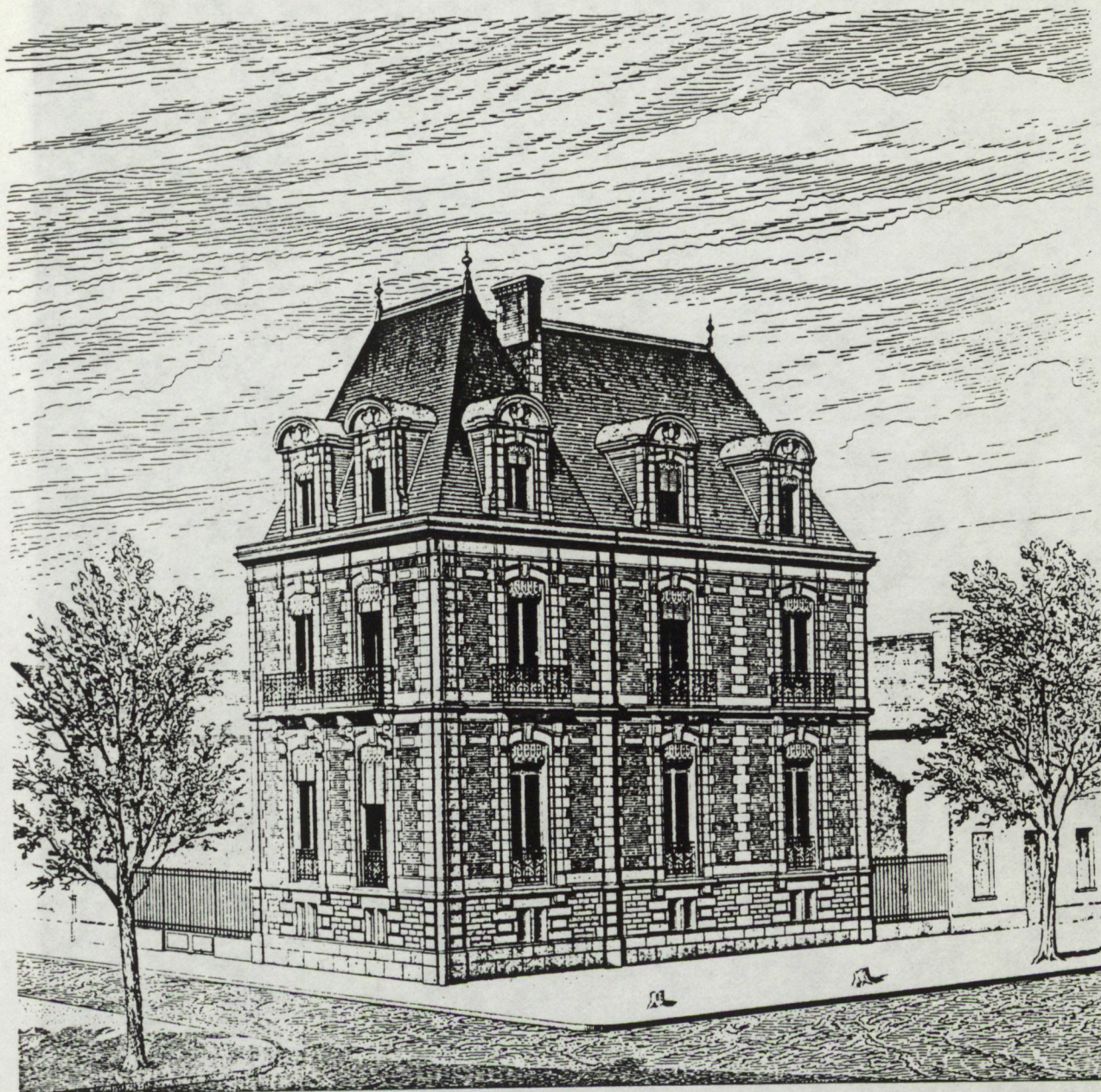
- 1 *Passage de Porte-cochère*
- 2 *Vestibule*
- 3 *Escalier*
- 4 *Cuisine*
- 5 *Salle à manger*
- 6 *Salon*
- 7 *Petit Salon*
- 8 *Remise*
- 9 *Ecurie*
- 10 *Cour*
- 11 *Jardin*
- 12 *Entrée*
- 13 *Ch. à coucher*
- 14 *Cabinets de toilette*
- 15 *Anglaise*
- 16 *Terrasse*



Plan du rez-de-chaussée

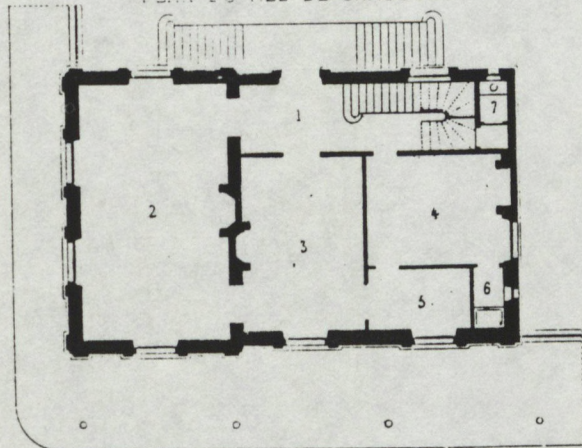


Plan du 1er étage

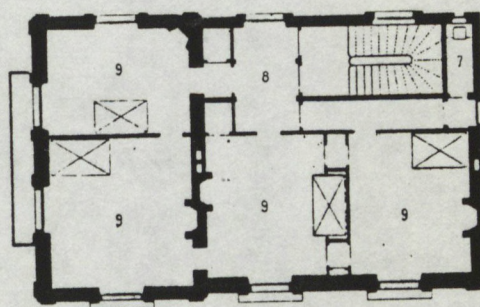


- | | | |
|------------------|-----------|----------------------|
| 1 Vestibule | 4 Cuisine | 7 Prives |
| 2 Salon | 5 Office | 8 Antichambre |
| 3 Salle à manger | 6 Laverie | 9 Chambres à coucher |

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU PREMIER ETAGE



Echelle de 0 1 2 3 4 5 10 metres

Peure del

M^r J. B. MARTENOT, ARCH^{te}

E. Mouton sc

HOTEL PRIVÉ
A RENNES (ILE-ET-VILAINE)

Exemple 42

L'ordonnement symétrique de la façade constitue ici un élément de la mise en valeur architecturale de la représentation, puisque la fenêtre de l'escalier sur cour correspond plus à cette exigence qu'à celle de la distribution intérieure (elle donne sur le départ de l'escalier).

Dans l'organisation de l'espace de réception, c'est le salon qui occupe la place privilégiée (trois faces éclairées, ouverture sur rue). La communication entre le salon et la salle à manger se fait par une porte alignée avec celle de l'office, mais qui ne constitue pas une enfilade au sens classique du terme (pas d'élément de renvoi en regard).

La cuisine fait suite à la salle à manger et communique avec celle-ci à travers un office. Il n'y a pas d'entrée de service.

Cet exemple apparaît donc comme une forme de transition où, pour l'espace de représentation, la logique de la disposition dans la parcelle et celle de l'organisation intérieure coïncident mal.

Dans la logique de la séquence d'entrée, c'est la porte du salon qui aurait dû se trouver dans l'axe de l'entrée, puisqu'il n'y a pas d'antichambre et que la salle à manger n'en tient plus lieu à cette époque, ce que confirme dans cet exemple la distribution générale qui témoigne d'une certaine privatisation (pas de pièce commandée).

L'implantation de la cuisine au rez-de-chaussée, alors même que la surélévation du bâtiment aurait permis de la placer en sous-sol, correspond aux normes qui sont en train de s'établir. Cependant, la question de la distanciation avec les domestiques est mal résolue, puisqu'il n'existe pas d'entrée de service.

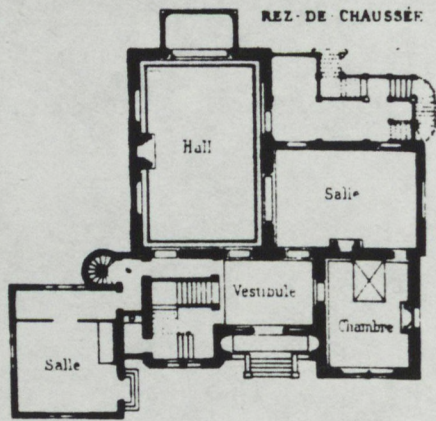
Pour la période 1880-1899, l'exemple de la variante IV-1 est une habitation périurbaine : propriété à Houlgate (Exemple 43a et b) par Papinot (Planat XV). Celle-ci est intéressante à deux titres : par son architecture pittoresque, et par le glissement de sens des termes utilisés pour désigner les pièces.

L'architecture de la maison d'une grande complexité combine de la façon la plus éclectique des références diverses dans un traitement ornemental qui englobe jusqu'au moindre détail. Elle constitue presque une anthologie des éléments sur lesquels joue l'architecture

VUE CÔTÉ DE LA ROUTE

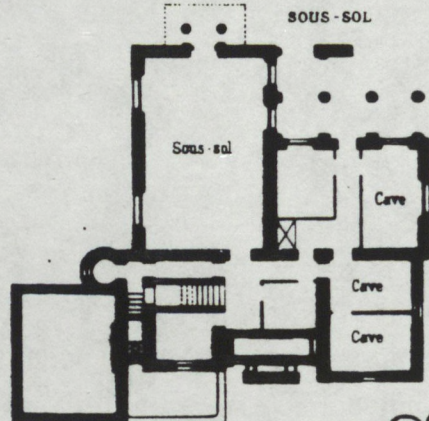


REZ-DE-CHAUSSÉE



Echelle de 0m.004 par mètre

SOUS-SOL

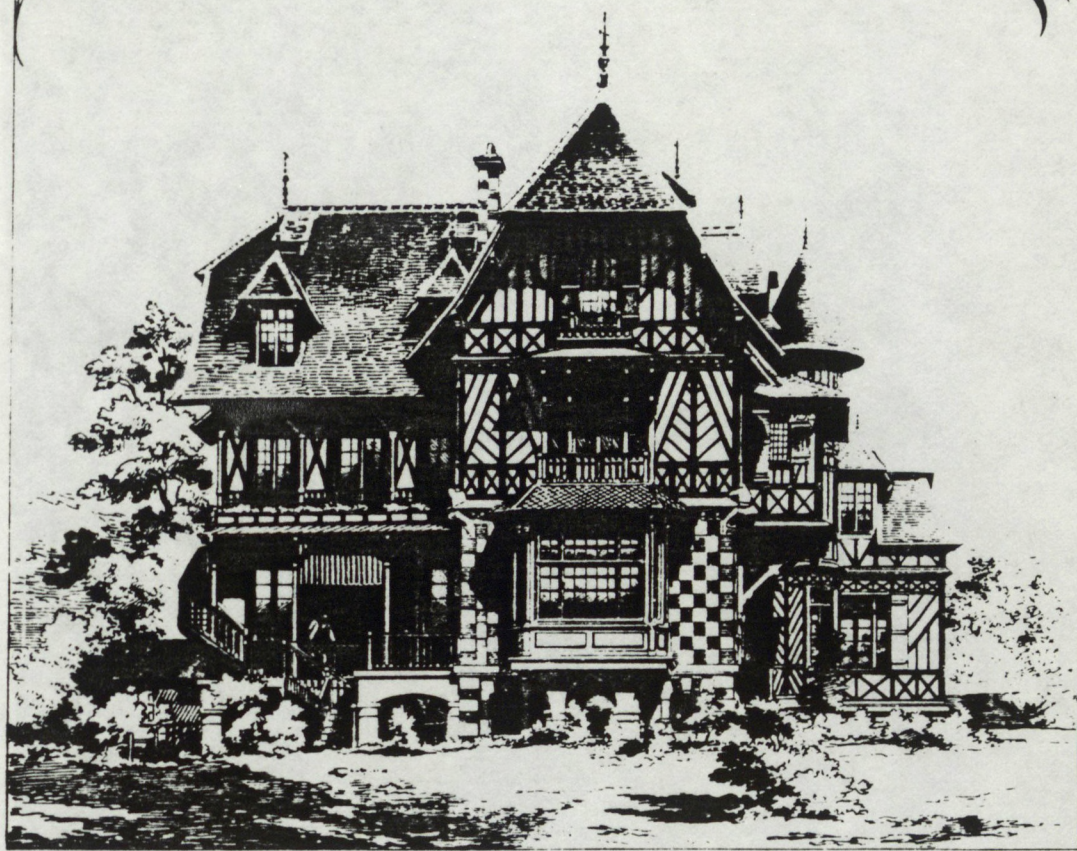


0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m.

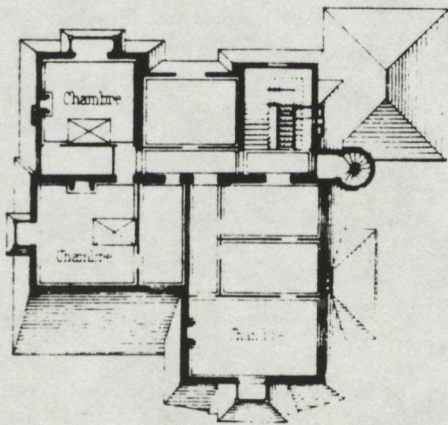
PROPRIÉTÉ DE M.V. A HOULGATE (Calvados) - ARCHITECTE : M. PAPINOT

Exemple

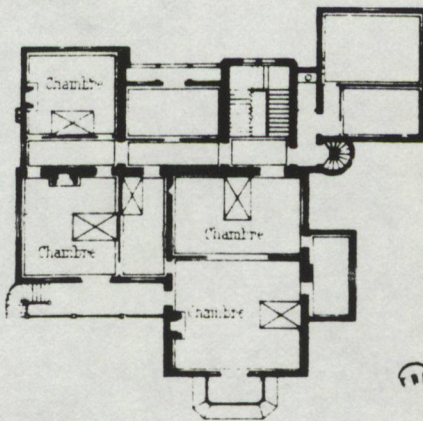
VUE CÔTÉ DE LA MER



2^e ÉTAGE



1^{er} ÉTAGE



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m

PROPRIÉTÉ DE M. V. A. HOULGATE (GUYARD) ARCHITECTE M. PAPINOT

Exemple 43 b

pittoresque : redans et décrochements ; complexité des toitures, mansardes, clochetons et tourelles ; toiture débordante avec traitement ornemental des bois ; éléments en saillie : balcons, bow-windows, terrasses et escaliers extérieurs ; références moyenâgeuses : arcs en pierre de la façade et du soubassement, travail de la pierre en façade ; références régionalistes : architecture à pan de bois, traitement ornemental de la brique ; jeu sur le rapprochement des matériaux : brique, pierre, bois, sur le traitement des fenêtres, fenêtres à petits et à grands carreaux, adjonction ou non de persiennes.

Le traitement des façades témoigne de l'importance hiérarchique de l'entrée : l'escalier et la voûte du porche sont en pierre de taille. Celui-ci introduit à un vestibule largement traité qui distribue directement les pièces de réception, la chambre située au rez-de-chaussée et le grand escalier, et par un corridor l'escalier de service et la cuisine dénommée salle.

La nomination des pièces de réception marque une double connotation, référence anglo-saxonne : hall, vaste pièce qui joue le rôle de salon et référence rurale ou moyenâgeuse : salle pour désigner la salle à manger. La salle et le hall communiquent par une large porte centrale dans l'enfilade des fenêtres. Elles ouvrent l'une et l'autre sur la terrasse couverte qui, du côté opposé à l'entrée, donne accès au jardin. C'est là une disposition que nous avons rencontrée pour le type III. Malgré l'affectation de l'usage du terme "salle" pour la salle à manger et pour la cuisine, l'autonomie du service est parfaitement assurée avec une entrée directe pour la cuisine, un office (non nommé) faisant transition entre celle-ci et le corridor, enfin un escalier de service qui court sur toute la hauteur, et des corridors aux étages.

La variante IV-2

Elle diffère de la précédente en ce que la communication salon-salle à manger est traversante, avec une accentuation de la différence entre les volumes de ces pièces. La cuisine est le plus souvent au rez-de-chaussée et l'escalier placé latéralement.

Pour la période 1850-1869, elle est illustrée par une petite maison (Exemple 44) par Duval (Duval VI).

La disposition très simple de cette petite maison donne une certaine ampleur à l'espace de représentation par des renvois en enfilade, tout en assurant une desserte indépendante à chaque pièce. La cuisine est au rez-de-chaussée, l'architecte a pris soin d'en décaler légèrement sa porte afin d'en éviter la vue depuis la salle à manger.

Pour la période 1870-1879, un hôtel privé à Paris (Exemple 45a et b), par M. Bruneau architecte (Viollet-le-Duc XI), illustre la variante IV-2.

Nous retrouvons les caractéristiques déjà analysées de l'espace de représentation. La question intéressante est ici celle de la relation entre réception et services, et en particulier de l'intégration de la cuisine à l'étage de réception.

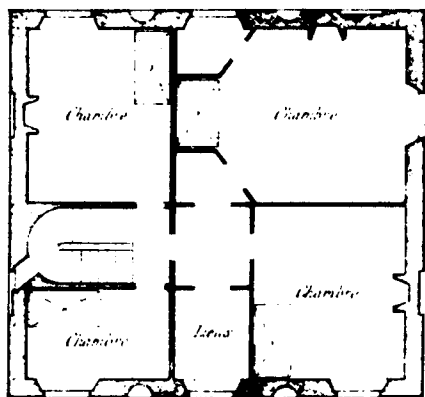
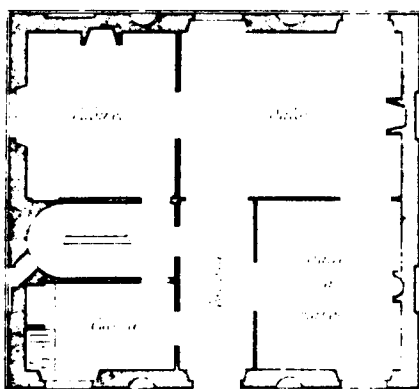
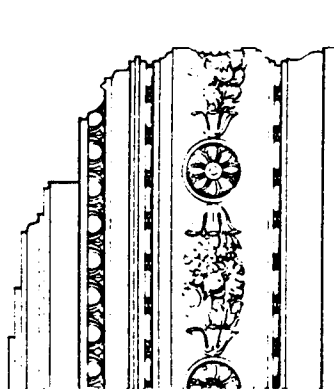
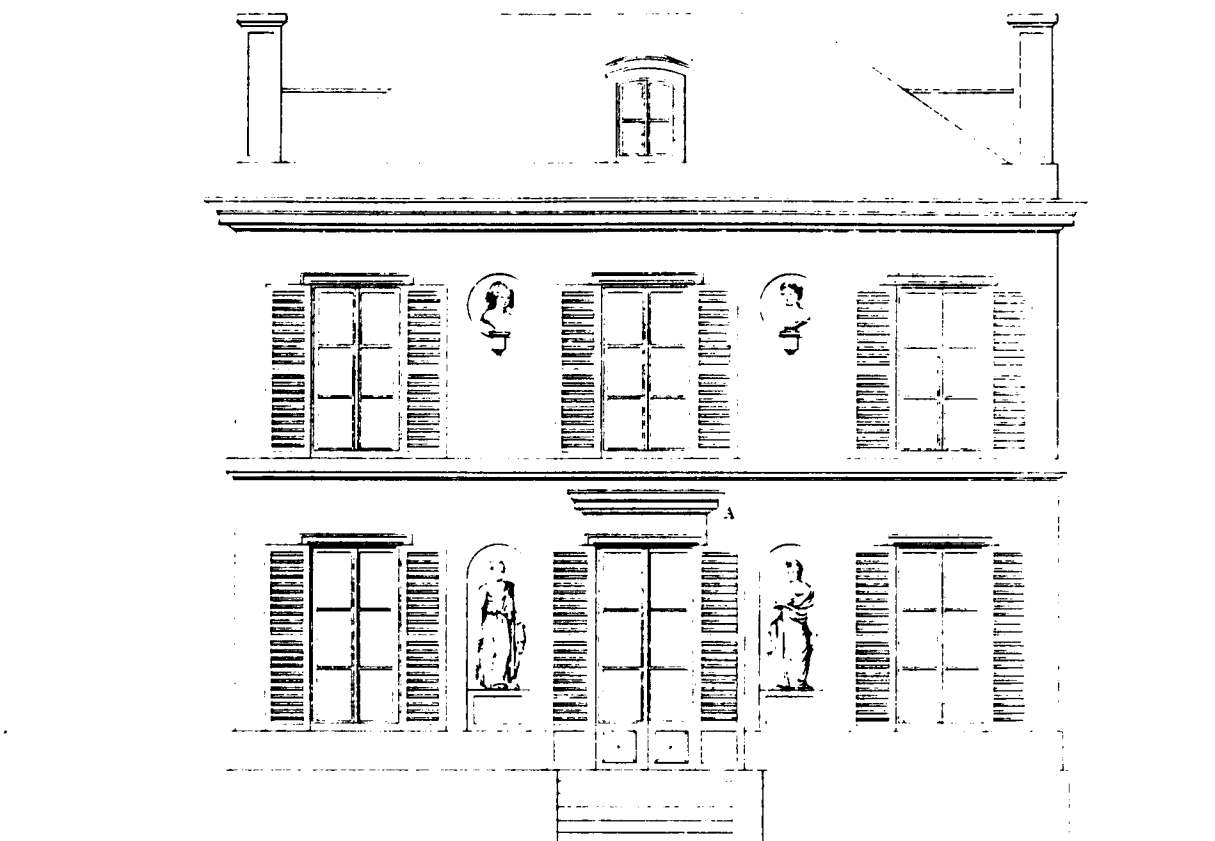
La privatisation de l'entrée est, nous l'avons vu, un des déterminants de ce choix d'implantation. L'entrée se fait sur l'allée cochère, et la façade d'entrée est traitée avec solennité, porche encadré de niches, et surmonté de fenêtres ouvragées. La vue privilégiée est sur rue et le visiteur peut entrer dans la maison sans pénétrer dans la cour des communs. L'accès de la cuisine se fait par le vestibule, mais un dégagement dissimule l'entrée des services aux yeux des visiteurs. Dans la hiérarchie des pièces de réception, la première place revient, comme il se doit, au salon carré, et c'est la salle à manger qui donne sur la cour.

Pour la période 1880-1899, un hôtel parisien (Ex. 46a et b) hôtel rue de Naples par Mercier (Gelis Didot XVI) dont la façade déploie sur rue un imposant espace de représentation à colonnade, illustre la variante IV-2.

Le plan constitue un excellent exemple de mise en valeur d'un espace de représentation dans une parcelle étroite et fermée de mitoyens.

Le volume carré du grand escalier amplifie le vestibule où est prévue cette nouveauté : le vestiaire qui répond à la rationalisation des pratiques.

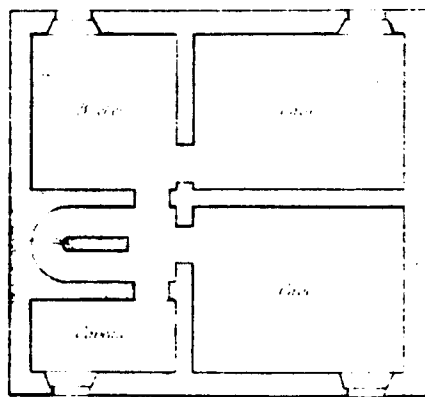
Elevation.



1^{er} Etage

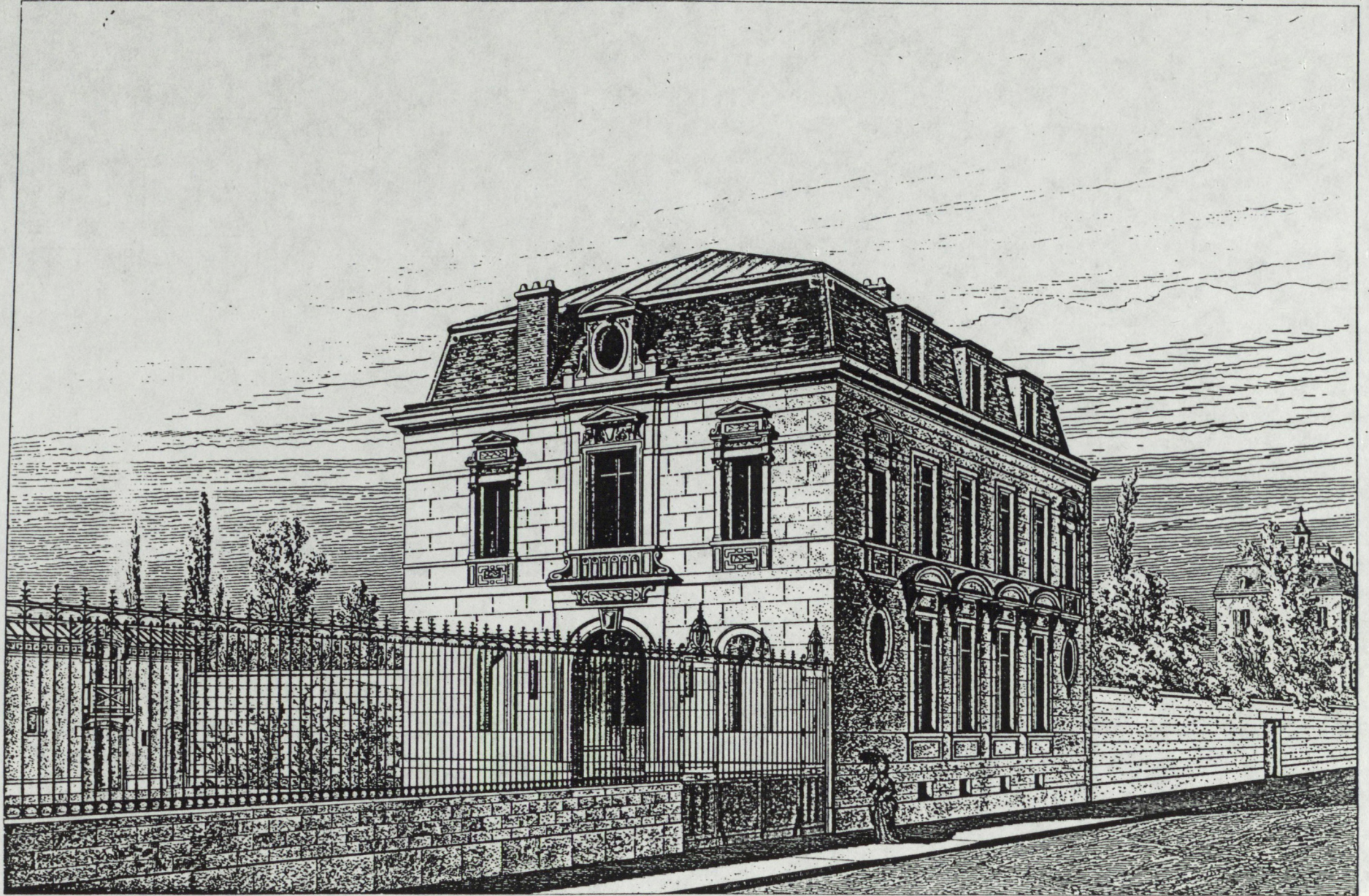
Plan du Rez-de-chaussée

Echelle.



Etage souterrain

Exemple 45 a



Mabry del

M^r BRUNEAU ARCH^t

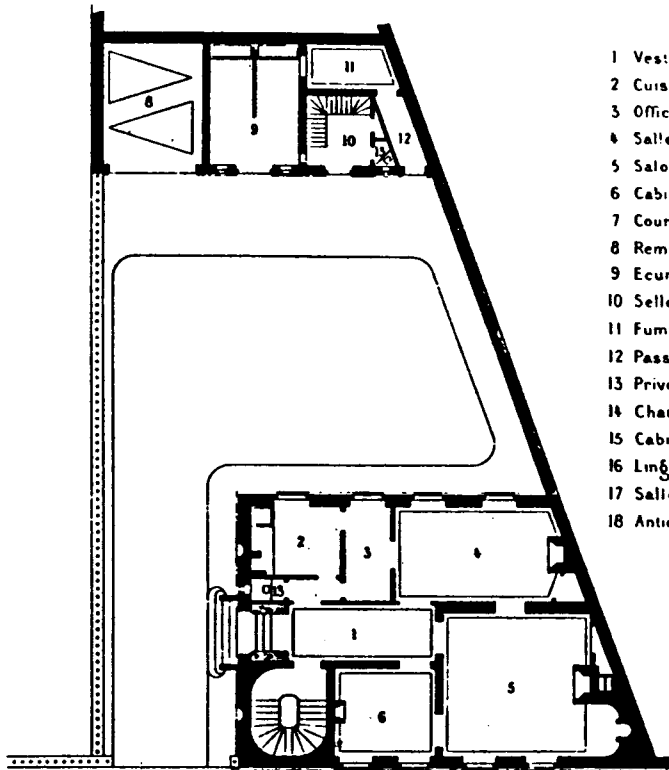
P. Lamy sc

HOTEL PRIVE

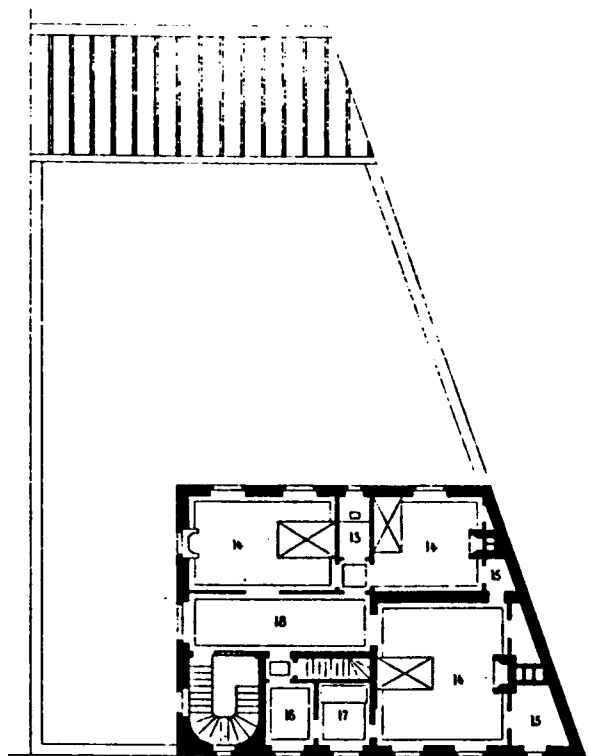
A PARIS

Exemple 45 b

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU PREMIER ETAGE



- 1 Vestibule
- 2 Cuisine
- 3 Office
- 4 Salle a manger
- 5 Salon
- 6 Cabinet de travail
- 7 Cour
- 8 Remise
- 9 Ecurie
- 10 Sellerie
- 11 Fumeur
- 12 Passage
- 13 Prives
- 14 Chambres a coucher
- 15 Cabinets de toilette
- 16 Lingerie
- 17 Salle de bains
- 18 Antichambre

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 8 10 12 metres

A. Starck del

M^r BRUNEAU ARCH^{ts}

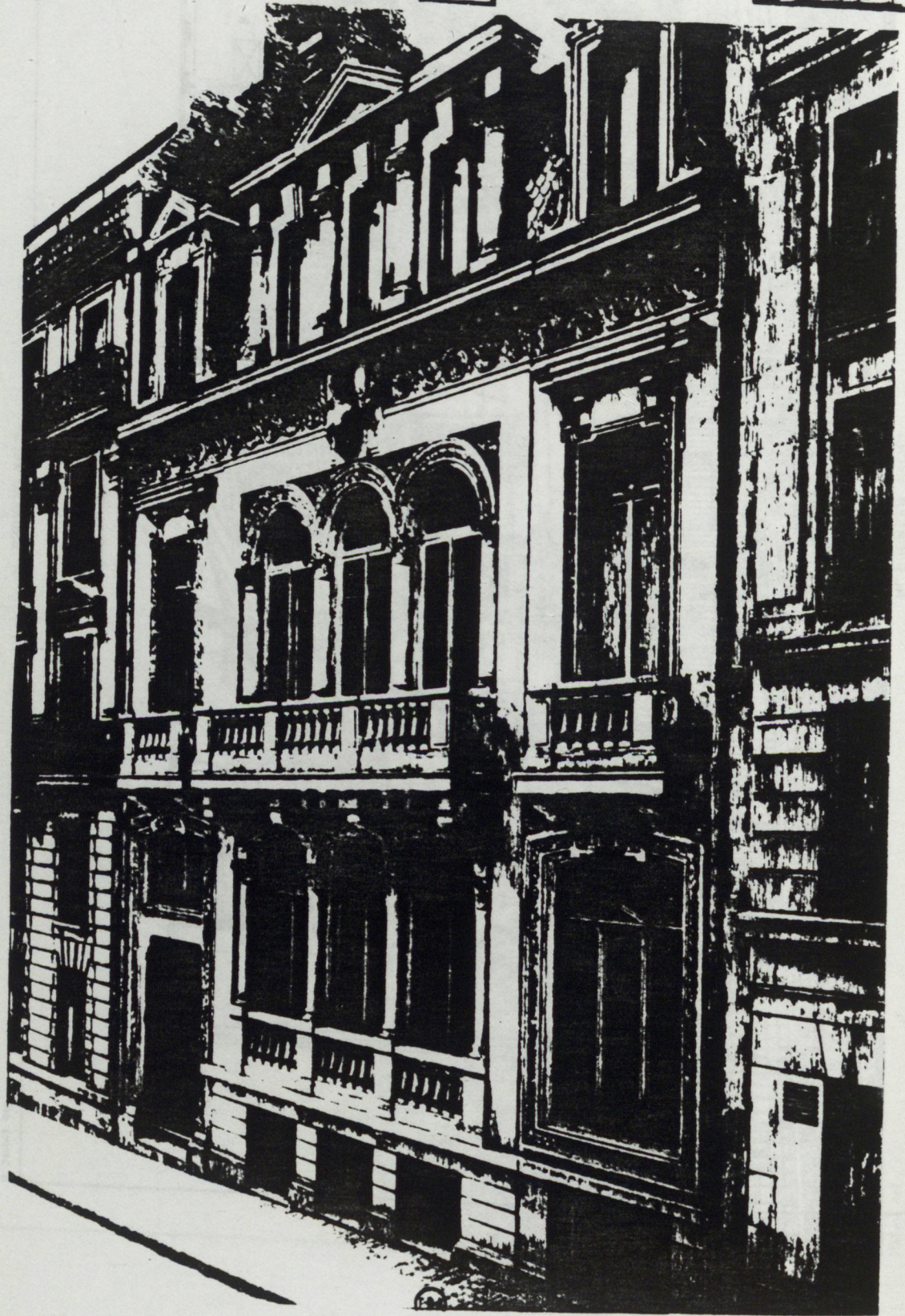
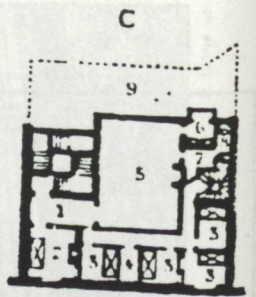
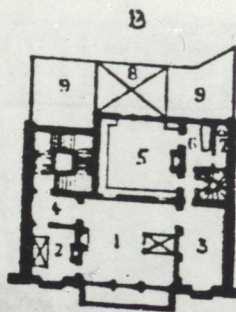
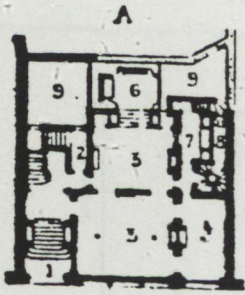
Huquet J^{ns} sc

HOTEL PRIVE

A PARIS

V^o A MOREL et C^{ie} Editeurs.

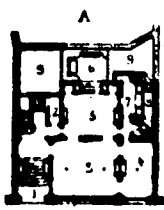
Imp. Lemerrien et C^{ie} Paris



HOTEL

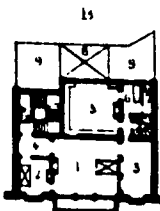
OF CHARLES

Exemple 46 a



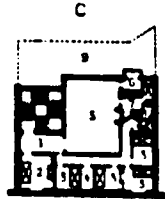
A REZ DE CHAUSSEE

- 1 Vestibule
- 2 Waiting
- 3 Grand salon
- 4 Petit Salon
- 5 Salle de lecture
- 6 Jardin d'hiver
- 7 Office
- 8 W.C.
- 9 Courtois



B

- 1 Grande chambre à coucher
- 2 Chambre à coucher
- 3 Cabinet de toilette
- 4 Antichambre
- 5 Loggia
- 6 Salle de bain
- 7 W.C.
- 8 Salle
- 9 Courtois

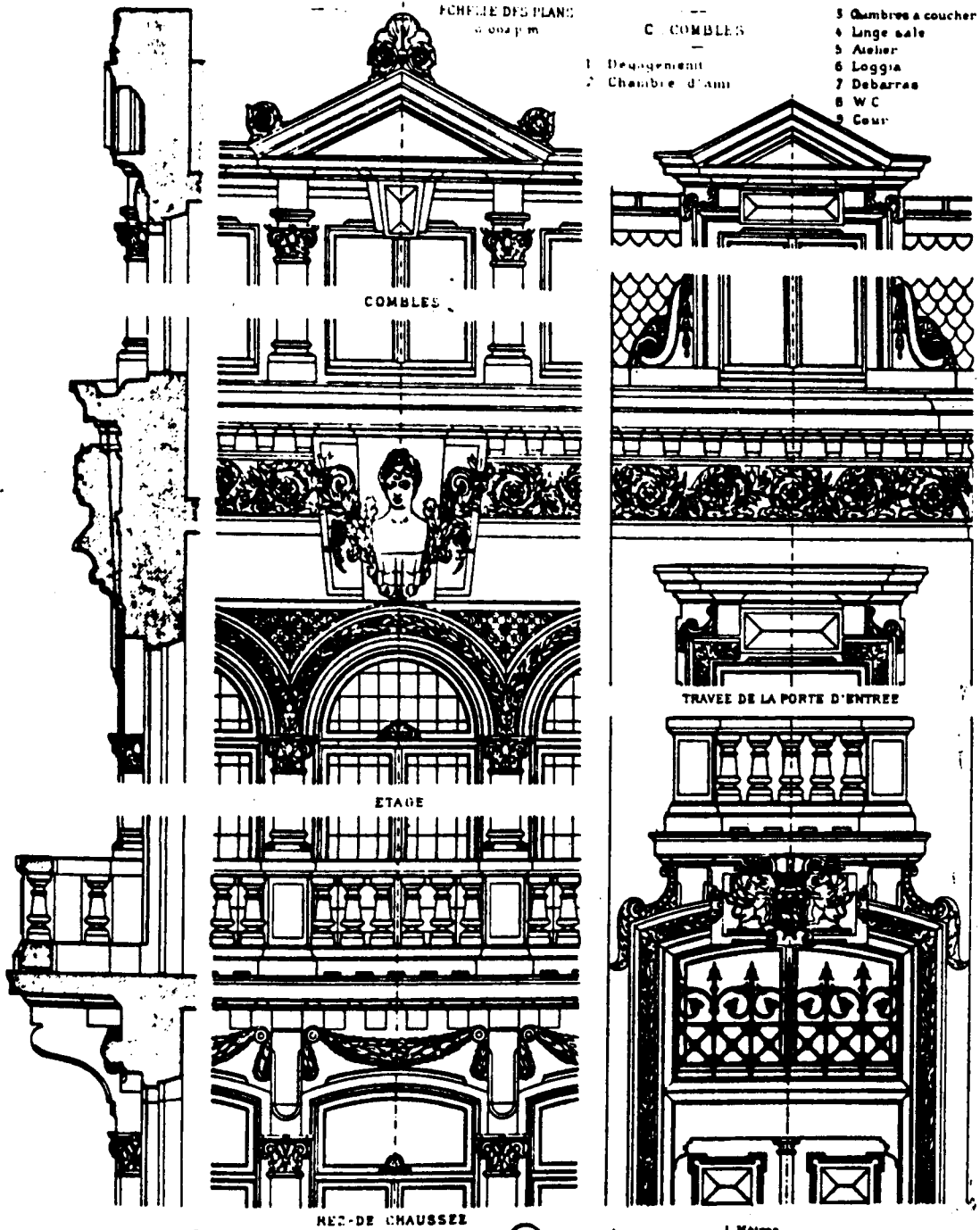


C

- 1 Désassement
- 2 Chambre d'am
- 3 Chambre à coucher
- 4 Loggia sale
- 5 Atelier
- 6 Loggia
- 7 Debarras
- 8 W.C.
- 9 Cour

ECHELLE DES PLANS
0 004 p.m

C COMBLES



COMBLES

ETAGE

REZ-DE CHAUSSEE

Echelle de 1:1000 0 1 2 3 4 5 Mètres

HOTEL
28, RUE DE NAPLES

Exemple 46 b

Le grand salon carré se prolonge par deux groupes de doubles portes perpendiculaires, avec éléments d'ornementation se faisant renvoi en enfilades. La courette, en partie transformée en jardin d'hiver, éclaire la salle à manger et se substitue au jardin.

Les circulations pour le service sont autonomes (escalier de service).

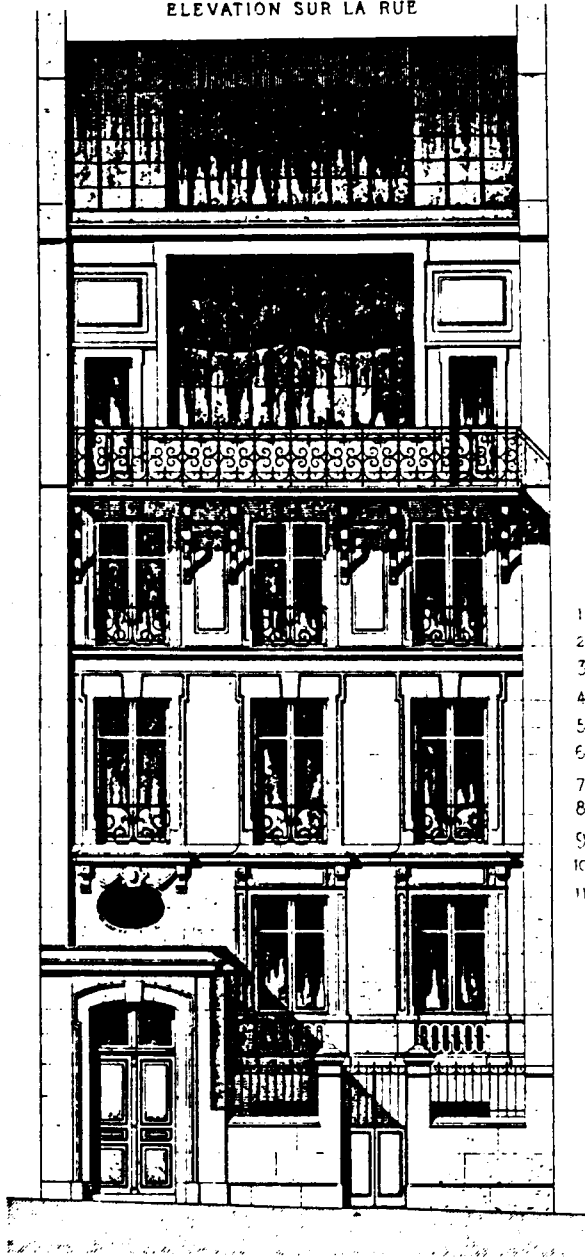
La variante IV-3

C'est une disposition avec salon-salle à manger traversants. Elle correspond à la construction d'habitations bourgeoises sur des parcelles étroites et se diffuse à partir des années 1870 : 13% des maisons de villes de l'échantillon en 1870-79, 27% en 1880-99. La disposition en est des plus simples : le vestibule (en fait souvent un corridor) se prolonge par l'escalier, il donne accès au salon et à la salle à manger et comporte souvent quelques marches lorsque le rez-de-chaussée est surélevé. La cuisine est au sous-sol, les chambres et cabinets de toilette au 1er étage.

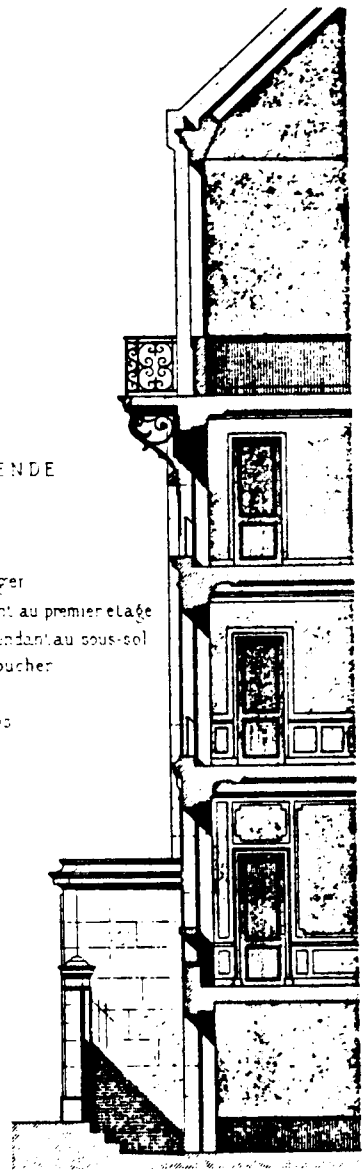
A des programmes plus importants correspond l'ajout d'une travée complémentaire. Dans ces dernières dispositions, la privatisation est renforcée par l'autonomie des autres pièces de réception telles que cabinet de travail ou petit salon, tendance qui apparaissait aussi dans un certain nombre d'exemples des types précédents.

Pour la période 1870-1879, deux exemples sont présentés : l'un à Paris (Exemple 47) par Boileau et Roguet, l'autre à Biarritz (Exemple 48) par Louis (Viollet-le-Duc 11). La première maison est située sur une parcelle étroite entre deux mitoyens. Soulignons le traitement de l'entrée, avancée du porche avec l'oeil de boeuf qui le surmonte rehaussant cette entrée trop étroite, et la courette d'aération des cuisines avec porte de service. La disposition générale a déjà été présentée. Dans ce cas particulier la primauté a été accordée au volume du salon, en constituant dans cet espace réduit un salon classique de forme carrée, avec une hauteur sous-plafond de 3 m 40, supérieure à celle des étages suivants.

ELEVATION SUR LA RUE



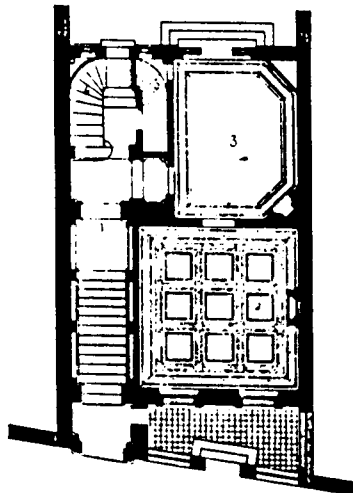
COUPE TRANSVERSALE



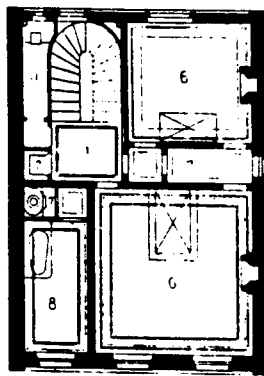
LEGENDE

- 1 Vestibule
- 2 Salon
- 3 Salle à manger
- 4 Escalier montant au premier étage
- 5 Escalier descendant au sous-sol
- 6 Chambre à coucher
- 7 Cabinet
- 8 Salle de bains
- 9 Atelier
- 10 Magasin
- 11 Privés

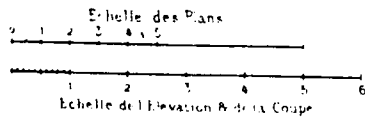
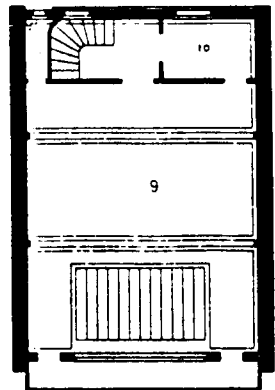
PLAN DU REZ DE CHAUSSEE



PLAN DES 1^{ER} ETAGE



PLAN DU 3^{ES} ETAGE



H Mignan del.

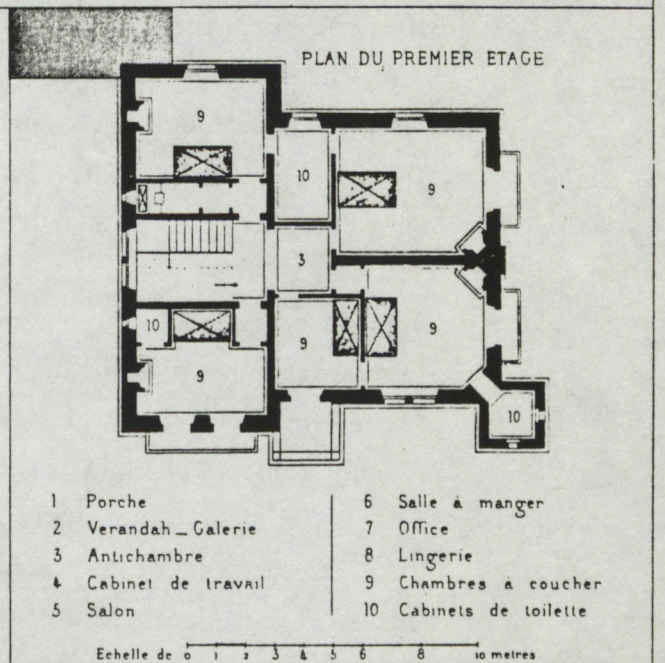
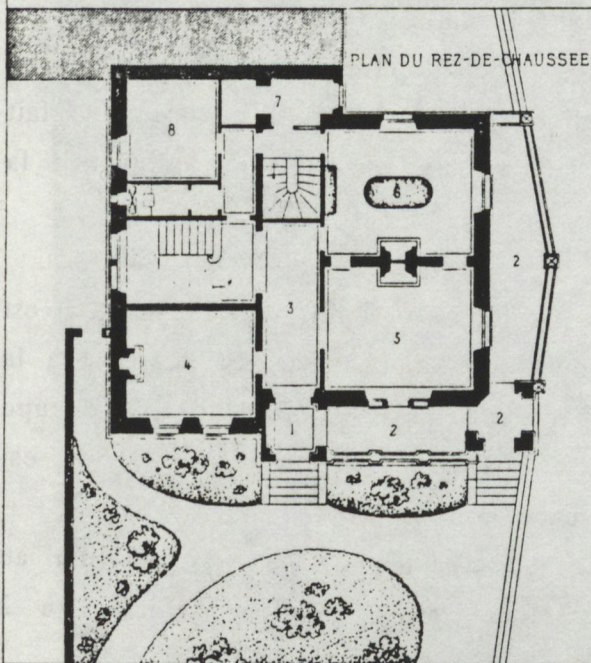
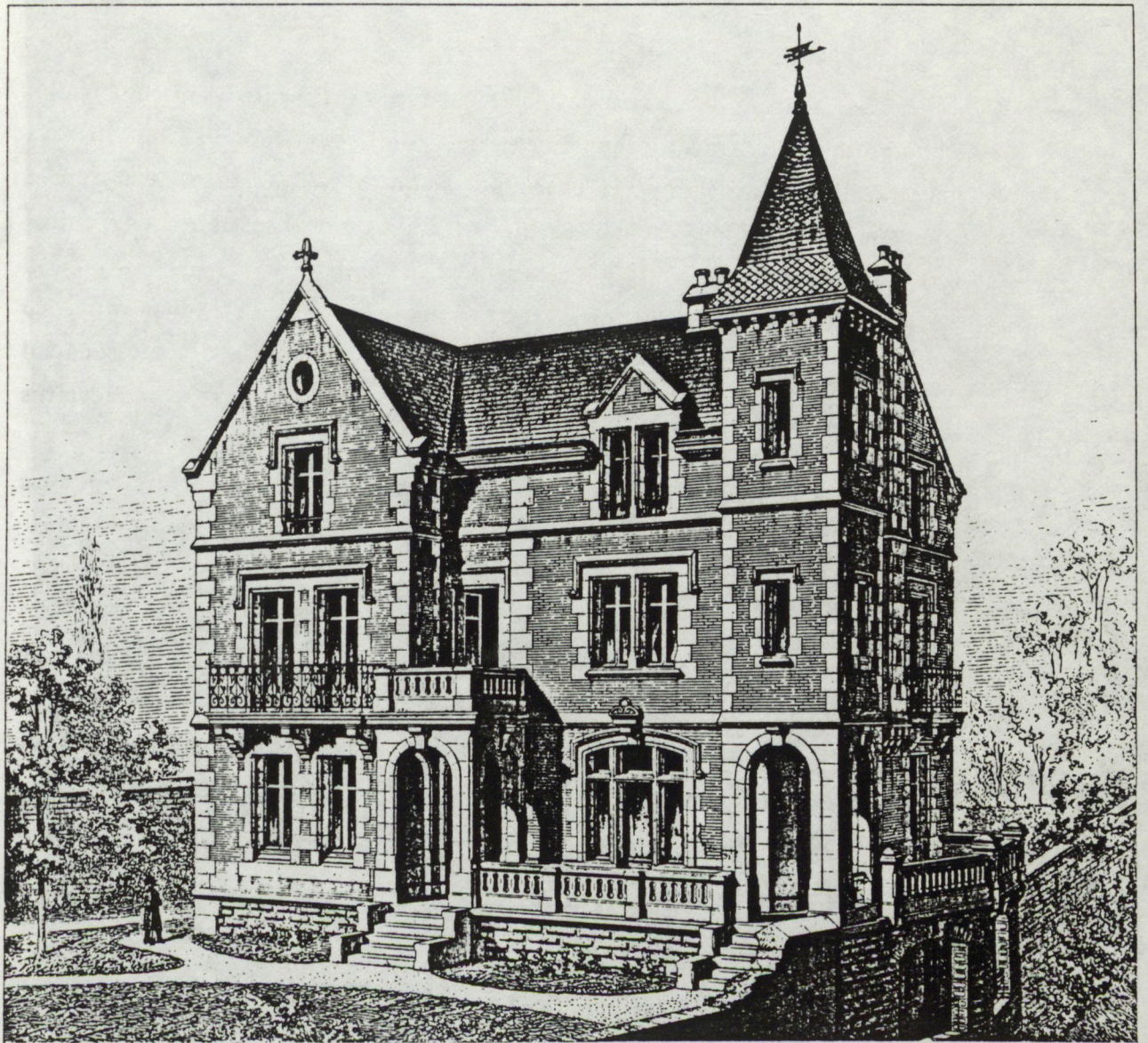
M.M BOILLÉAU ET ROGUET ARCH^{TS}

E Muraige sc

MAISON PRIVÉE

A PARIS

Exemple 47



- | | |
|----------------------|-------------------------|
| 1 Porche | 6 Salle à manger |
| 2 Verandah _ Galerie | 7 Office |
| 3 Antichambre | 8 Lingerie |
| 4 Cabinet de travail | 9 Chambres à coucher |
| 5 Salon | 10 Cabinets de toilette |

Echelle de 0 1 2 3 4 5 6 8 10 metres

E. Roulet del

M^r. LOUIS, ARCH^{te}

Bury pere sc

MAISON PRIVEE

A BIARRITZ — (BASSES - PYRENEES)

Exemple 48

La maison de l'exemple 48 est située à Biarritz dans un jardin, comporte une travée supplémentaire. Viollet-le-Duc en qualifie la distribution d'excellente. L'ensemble salon-salle à manger est séparé par un corridor du cabinet de travail à la fois accessible dès l'entrée et privatif.

L'autonomie de la partie service est assurée par la disposition de l'escalier qui descend au sous-sol. Les cuisines situées au sous-sol répondent néanmoins aux normes hygiénistes : vastes ouvertures dans le mur de soutènement en contre-bas).

La composition asymétrique à redans est moderne et traitée avec sobriété, tout comme l'ornementation qui fait référence au gothique.

La variante IV-4

C'est une variante du type IV qui apparaît à la fin du siècle, pour des maisons périurbaines uniquement.

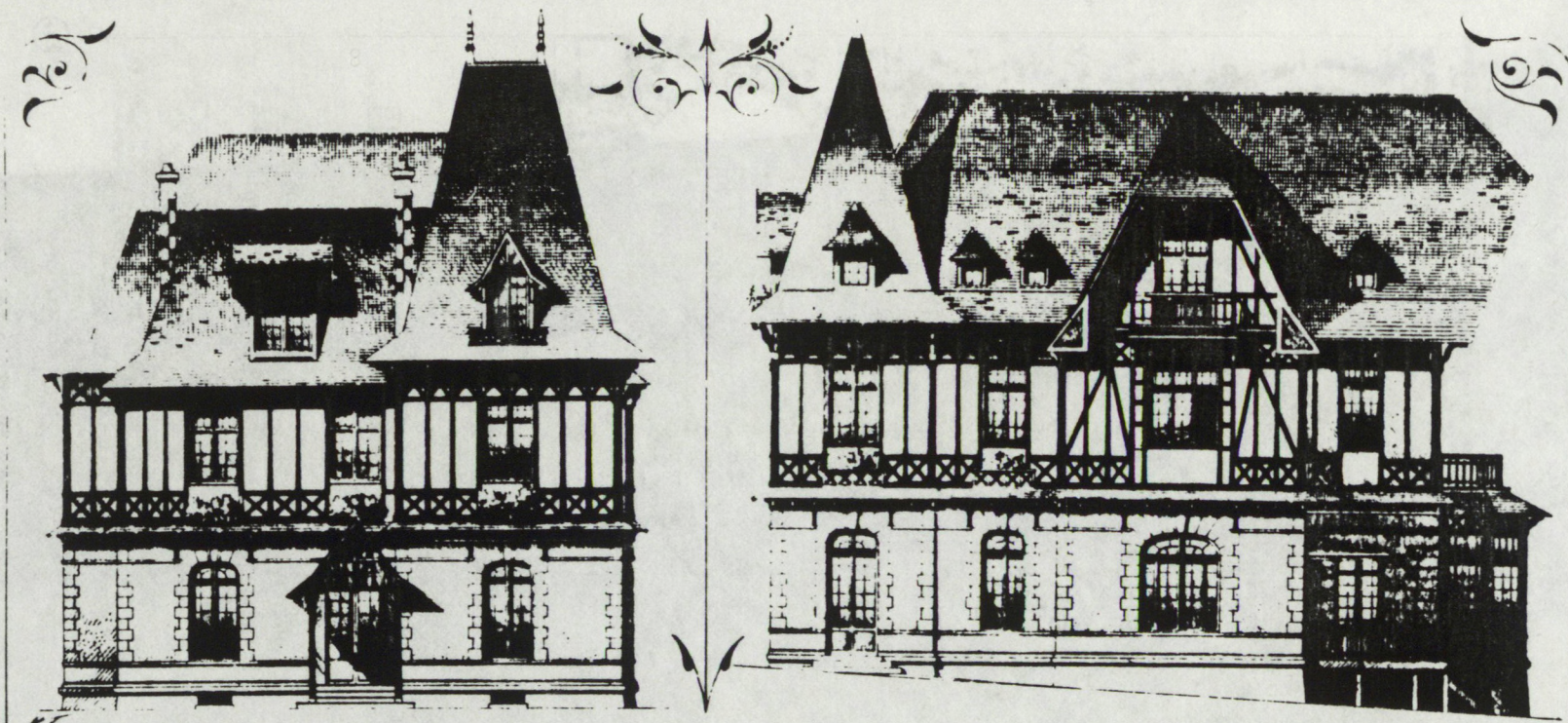
Elle atteste de la vogue du billard dans les milieux aisés et du statut élégant qu'avait alors ce jeu, puisque la salle de billard, dans ces exemples, occupe la place qui, dans les exemples de Type IV que nous avons vus, est celle du grand salon.

Les deux exemples datent de la période 1880-1899. Le premier : Villa à Nogent sur Marne (Exemple 49) par Thévin (Planat XV) est similaire aux villas éclectiques IV-1 de la même période, à ceci près que c'est le billard qui ouvre sur la salle à manger, avec renvoi en enfilade sur les fenêtres et, perpendiculairement, donne sur le salon. Il faut noter que la communication entre le billard et le salon se fait par un passage ouvert, seules des amorces de cloison symbolisent la séparation.

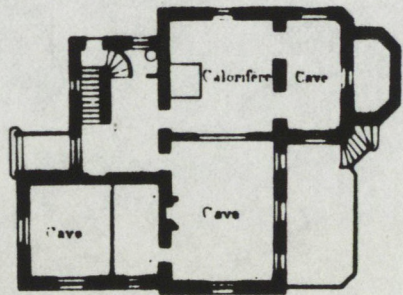
L'exemple 50a et b : villa par Bonnier (William et Farge XIII) est un programme plus luxueux. Tout le rez-de-chaussée est consacré à la réception et se prolonge par une serre ; le billard occupe l'emplacement où l'on s'attendait à trouver le grand salon et il est l'articulation principale de l'espace de réception.

Cette villa est également intéressante par son implantation au centre d'un jardin où se combinent avec éclectisme un jardin à

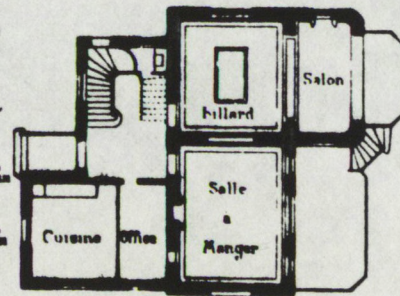
Exemple 49



SOUS-SOL



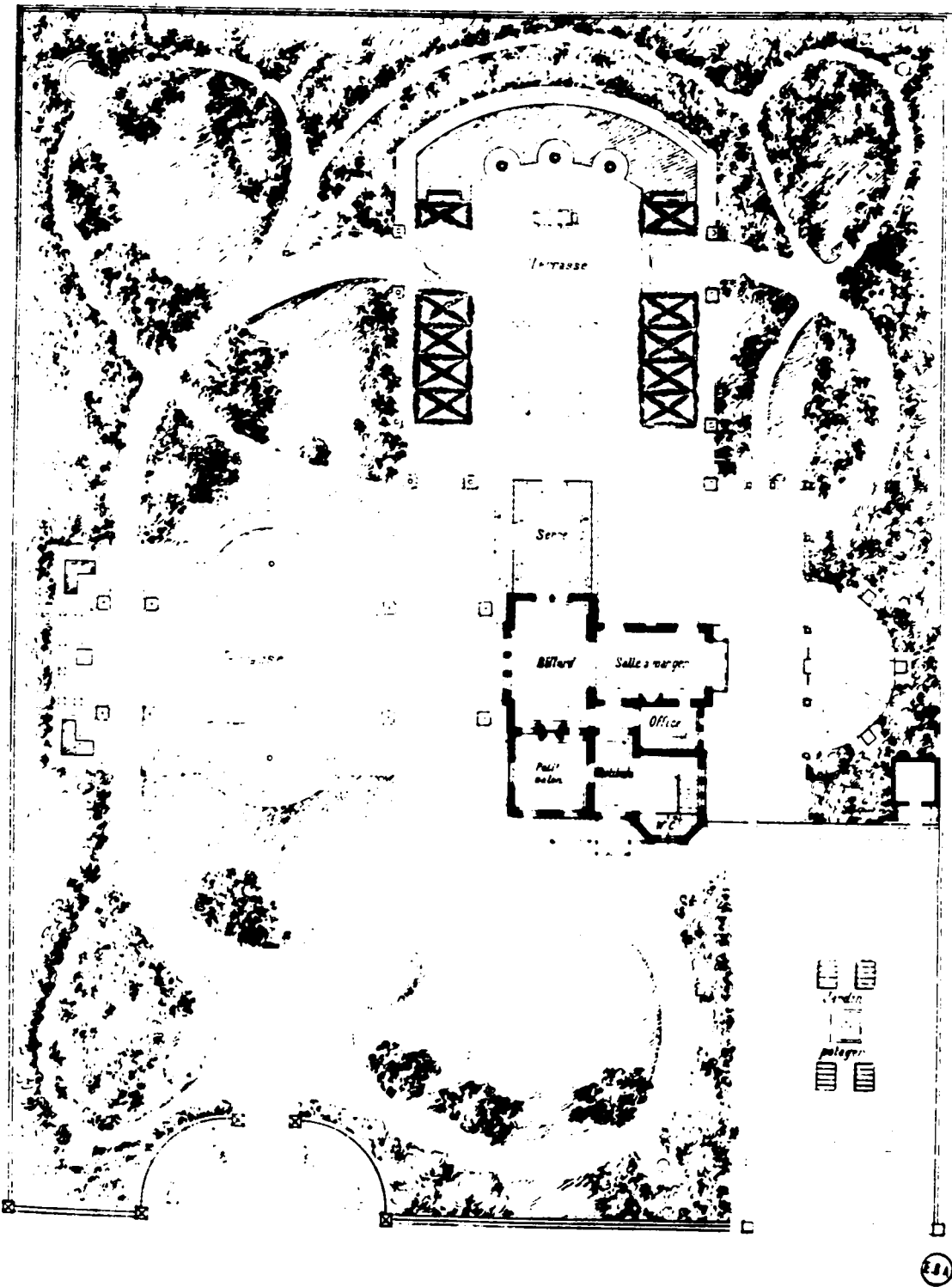
REZ DE CHAUFFÉE



Echelle des Façades
0^m 008 par mètre

Echelle des Plans
0^m 008 par mètre

PLAN D'ENSEMBLE



Echelle

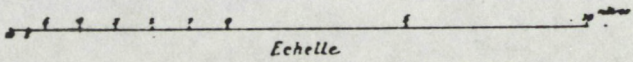
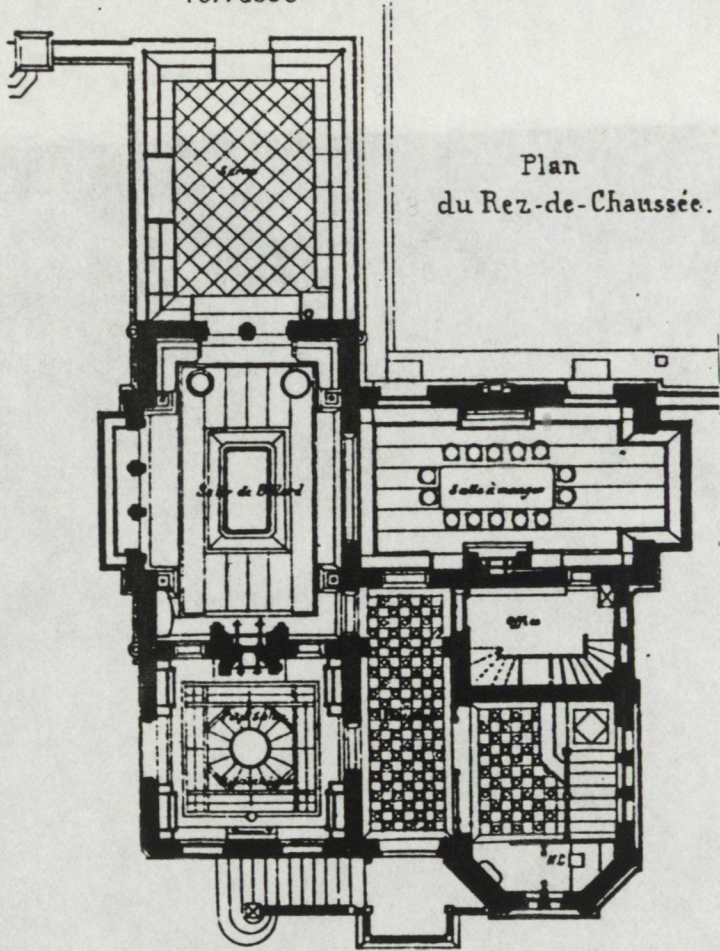
VILLA
M^r Bonnier, Architecte Diplômé p^r le Gov^t

Exemple 50 a

Terrasse

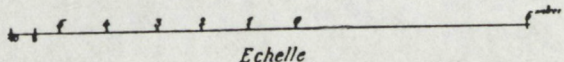
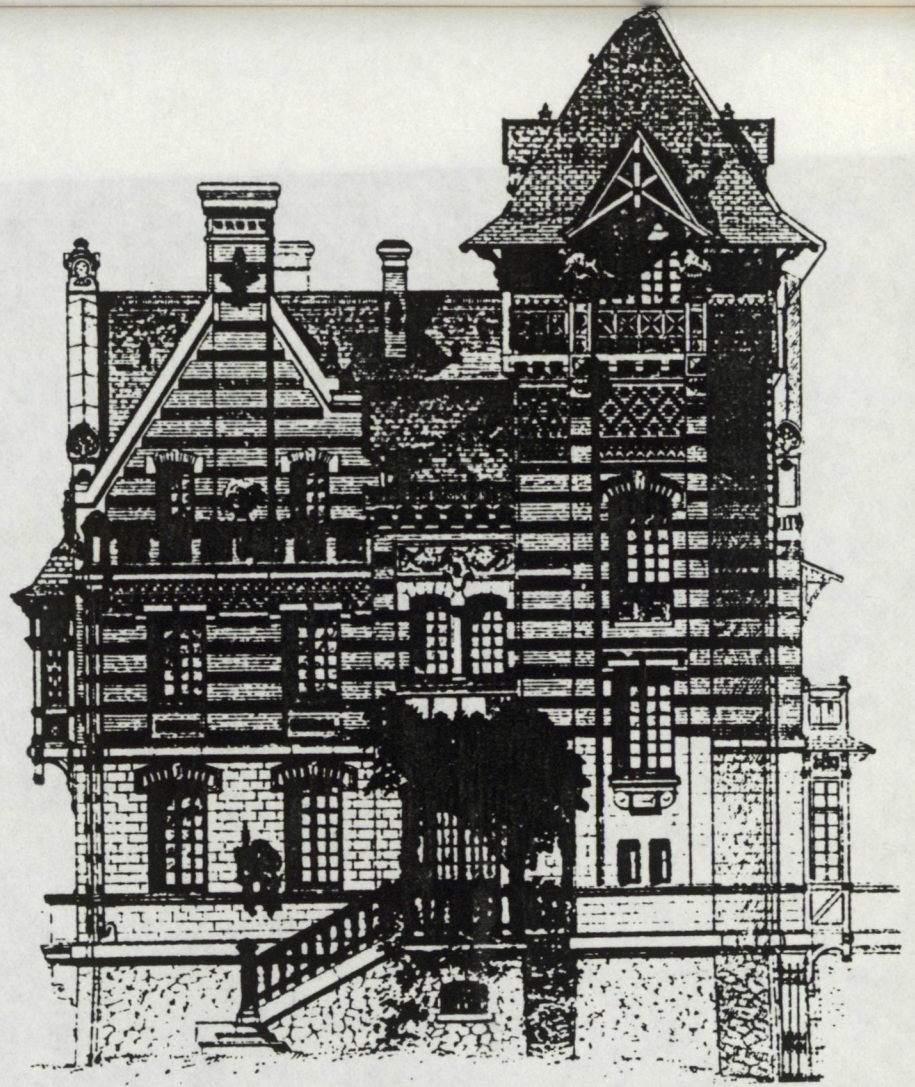
Terrasse

Plan
du Rez-de-Chaussée.



Echelle

Exemple 50 b



Echelle

VILLA
M^r Bonnier, Arch^{te}

l'anglaise, des terrasses diversifiées et les planches bien alignées du jardin potager.

3.3.3. Les principales caractéristiques de l'évolution des types III et IV.

L'implantation dans la parcelle. L'implantation des villas et maisons de campagne est généralement celle que nous avons vu apparaître au cours de l'évolution du Type I. La maison est implantée dans la partie centrale de la parcelle, les remises, écuries et bâtiments de service sont renvoyés en périphérie. Cependant, certains manoirs ou petits châteaux comportent, à l'instar de leurs modèles de référence, une cour qui met en relation les communs et le bâtiment principal.

L'implantation des habitations urbaines, liée à la dimension de la parcelle se fait souvent en bordure de rue, avec passage cocher et cour. Nous rencontrons deux dispositions principales. Dans l'une, l'immeuble occupe toute la parcelle, et la porte cochère qui est de plus en plus souvent placée latéralement donne accès à une entrée à couvert. L'autre disposition adoptée lorsque la longueur de la parcelle sur rue le permet, est une implantation en bordure de rue, le long d'un mitoyen, avec de l'autre côté une grille donnant sur une entrée cochère et cour de service.

L'entrée de la maison se fait alors latéralement sur le passage cocher. Cette disposition marque l'importance sociale attachée à l'entrée dans la maison et au fait que celle-ci s'effectue dans une partie privative. Le traitement architectural de cette façade d'entrée en confirme l'importance.

La mise en forme de l'espace de représentation s'effectue selon deux modalités principales.

L'une, plus spécifiquement urbaine, reprend pour l'essentiel les dispositifs qui ont été décrits pour le Type I mais avec cette différence très importante que, dans la composition, la symétrie n'est plus obligée, mais est une composante que l'on peut choisir ou rejeter. La

gamme des styles parmi lesquels le "moderne" est très étendue et l'architecte peut choisir une inspiration dominante ou jouer sur le composite.

La seconde tendance trouve surtout son déploiement dans les villas ou maisons de campagne. Dans cette architecture, la mise en valeur architecturale de la représentation sociale est assurée par des moyens qui diffèrent sensiblement des précédents.

L'entrée, toujours importante, n'est cependant plus le point focal de la façade vers lequel convergeaient les renvois successifs d'une ordonnance symétrique.

L'habitation qui se découvre souvent au détour d'une allée s'impose d'abord par l'image de totalité complexe qu'elle offre. La composition joue sur l'asymétrie, les redans et les décrochements. La toiture travaillée d'effets diversifiés parfois redondants, en est l'un des éléments majeurs. La décoration, parfois sobre, mais le plus souvent traversée de références multiples, vient en complément.

Dans cet ensemble, l'entrée est soit détachée (perron avec escalier double ou escalier simple asymétrique avec auvent), soit reprise dans une galerie ou une terrasse couverte.

Un autre trait caractéristique de cette architecture est le traitement emphatique de la communication entre l'intérieur et l'extérieur. L'on pourrait presque penser que le rôle des terrasses, bow-windows et balcons est de symboliser la situation privilégiée que représente, pour ces bourgeois des villes, la possession d'une résidence secondaire ouverte sur la nature, le site ou le panorama.

Dans l'organisation de l'espace intérieur, la priorité est inchangée. C'est toujours la représentation, et celle-ci se concentre plus particulièrement sur le salon. Dans les distributions, la première préoccupation est de constituer un salon représentatif pour lequel la forme carrée continue de rester une référence.

Cependant, la conception de l'espace de représentation dans les types III et IV diffère sur plusieurs points de celle du début du siècle.

L'ampleur des vestibules et antichambres a diminué, et souvent ceux-ci sont presque des corridors. Cette transformation n'est pas seulement liée aux contraintes spatiales et économiques, elle

correspond aussi aux changements de la façon de recevoir. L'antichambre destinée à faire attendre ceux qui se présentaient était en effet indispensable dans un système où, passée la matinée, l'on pouvait rendre visite à son gré, et où l'on était donc reçu par les domestiques dans l'antichambre où l'on pouvait attendre ou laisser un mot. Avec l'instauration des "jours" de réception, et la multiplication des invitations écrites, les visites impromptues se feront rares, sauf entre intimes, et l'antichambre perdra de son importance.

Une autre transformation significative est l'inversion de l'ordre d'accès au salon et à la salle à manger. Au début du siècle, la salle à manger plus ouverte que le salon pouvait être utilisée comme lieu de passage, elle était donc proche de l'entrée. C'est désormais au salon que l'on introduit les visiteurs et celui-ci sera dans la plupart des cas le plus accessible.

On pourrait croire que c'est cette règle de la privatisation qui commande l'orientation du salon ou de la salle à manger sur rue ou sur cour. Il n'en est rien et c'est l'ordre hiérarchique qui détermine cette destination. Le salon est la pièce la plus importante, il bénéficiera donc de l'orientation la plus représentative. Entre cour et jardin, il sera sur le jardin, et dans une situation entre rue et jardin, il sera aussi sur jardin. Mais entre rue et cour, si la cour a plus ou moins le caractère d'une cour de service, c'est sur rue que sera orienté le salon.

Enfin, la séparation entre les services et la réception que nous avons déjà vue se constituer avec les autres types se fait de plus en plus rigoureuse à partir des années 1870. Mais à la même période, sous l'influence des hygiénistes, la cuisine remonte du sous-sol au rez-de-chaussée. On peut observer ce fait pour tous les types étudiés, mais il est particulièrement marqué pour les types III et IV. Le problème qui se pose alors est celui de la distanciation avec cette cuisine qui gagne l'étage de réception.

Les exemples que nous avons présentés illustrent la gamme des solutions utilisées pour résoudre ce problème. Ils vont du simple décalage des portes dans le corridor pour éviter le vis-à-vis à la création de sas lorsque la cuisine donne sur le corridor unique. Dans

d'autres solutions, elle est située en appentis ou dans une aile ou un décrochement du bâtiment reliée par un corridor à l'office qui dessert la salle à manger.

3.4. Les maisons à distribution centrale : le type V

Ce sont des maisons disposées autour d'une pièce centrale à éclairage zénithal. Cette disposition en vogue dans les premières années du XIX^{ème} siècle revient à la mode à la fin du siècle.

a) Pour le début du siècle, l'exemple est une maison à Mantes, (Exemple 51) par Happe (Krafft II).

La maison d'architecture néo-classique est destinée à la vie mondaine et à la réception.

On entre par un large escalier suivi d'un portique qui donne accès à un vestibule largement ouvert sur la salle à manger, haute pièce à coupole placée au centre de l'édifice qui assure le rôle distributif principal au rez-de-chaussée. Un accès direct du vestibule au salon est cependant prévu à travers une antichambre. Les services sont en sous-sol.

Cette architecture somptueuse joue sur la géométrie et les effets de volumes que rehausse le traitement décoratif.

Dans d'autres habitations néo-classiques de type V de cette période, la référence à l'antique est plus précise et la pièce centrale est dénommée atrium.

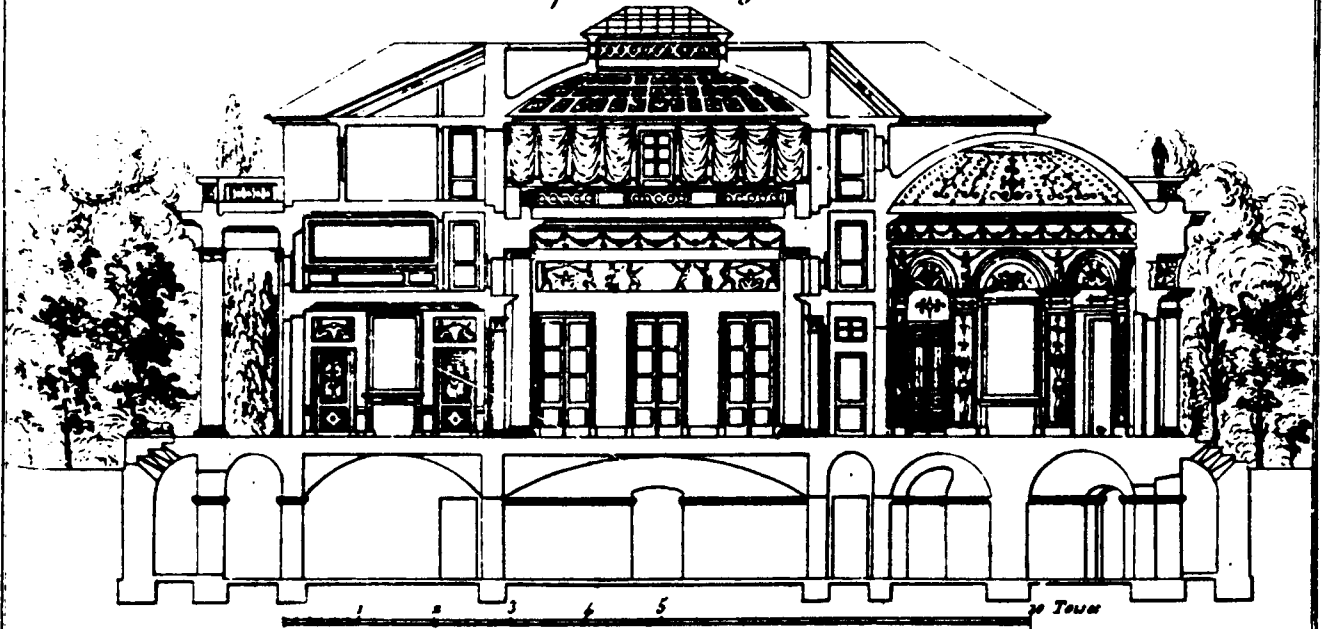
b) Pour les années 1880-1890, deux exemples sont présentés : le château des Bergeries (Exemple 52) à Draveil par Ricard et une villa à la Côte St André -Isère (Exemple 53) par de Monclos (Planat XVI).

Dans ces deux exemples le hall central, où l'on est introduit par un vestibule, distribue au rez-de-chaussée l'ensemble des pièces de réception, et un salon est placé dans l'axe du vestibule. La cuisine est située au rez-de-chaussée, dans un bâtiment annexe au château de Draveil, dans une aile du bâtiment pour la villa. L'escalier principal

Elevation du côté de l'Entrée



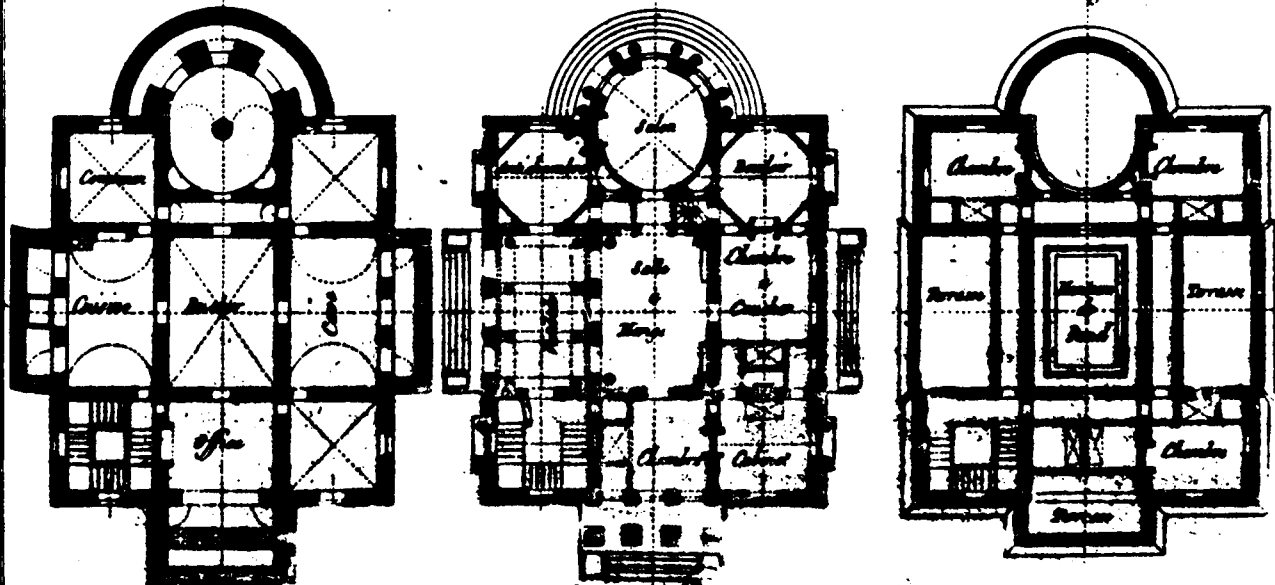
Coupe sur la longueur



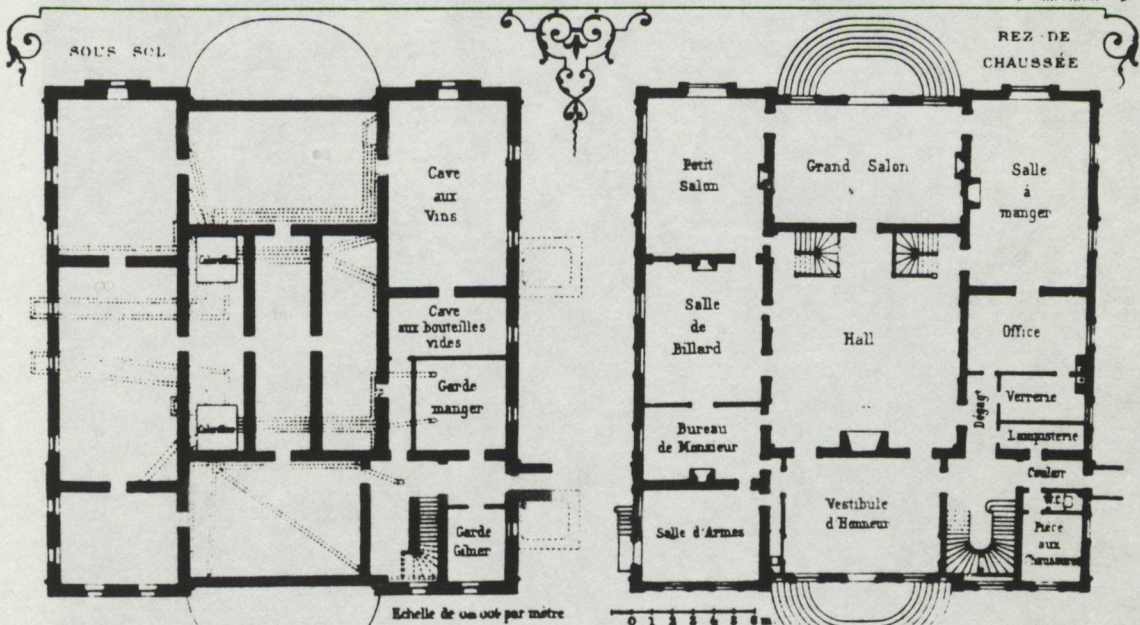
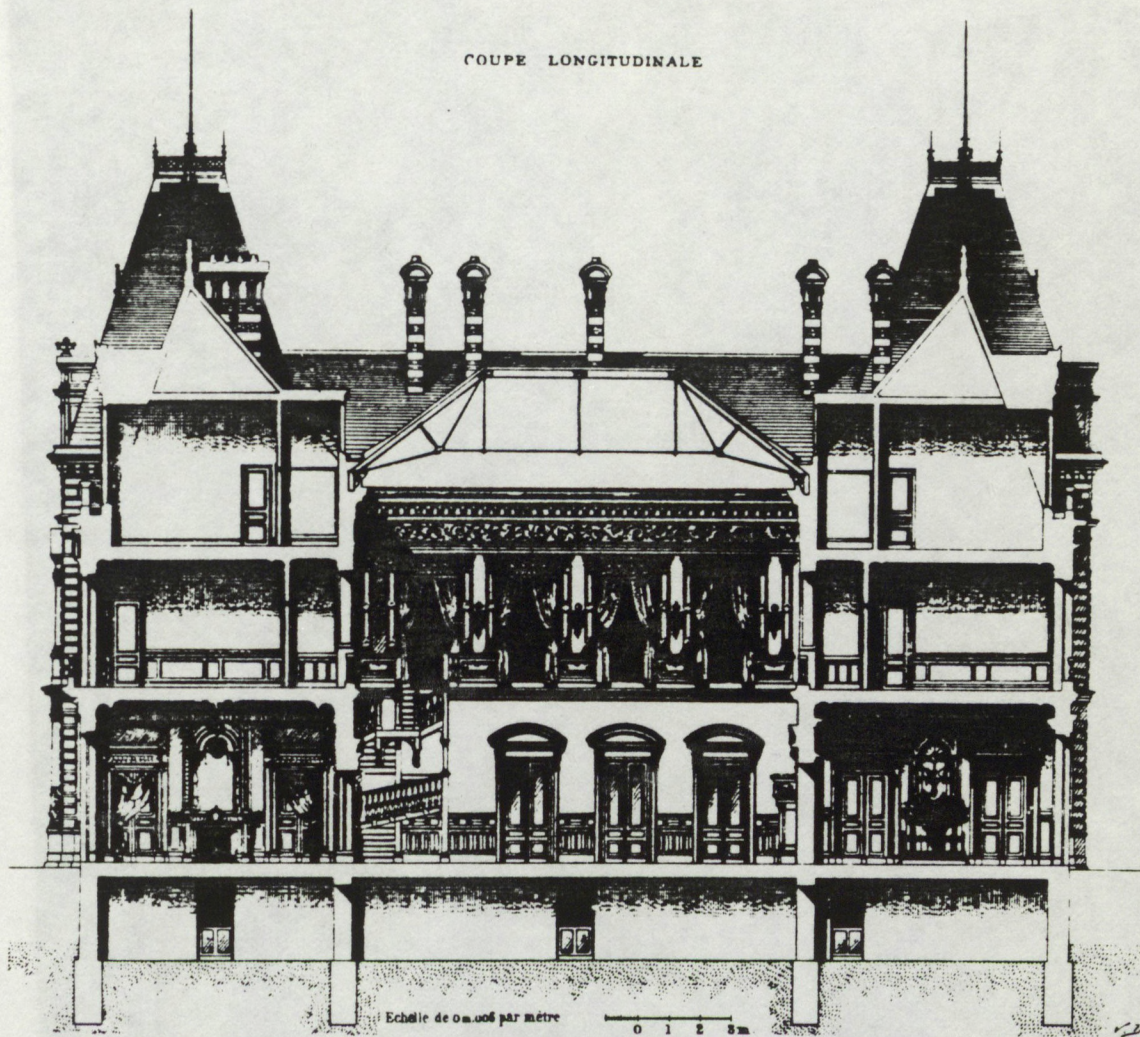
Souberrain

Rez-de-Chaussée

Etage

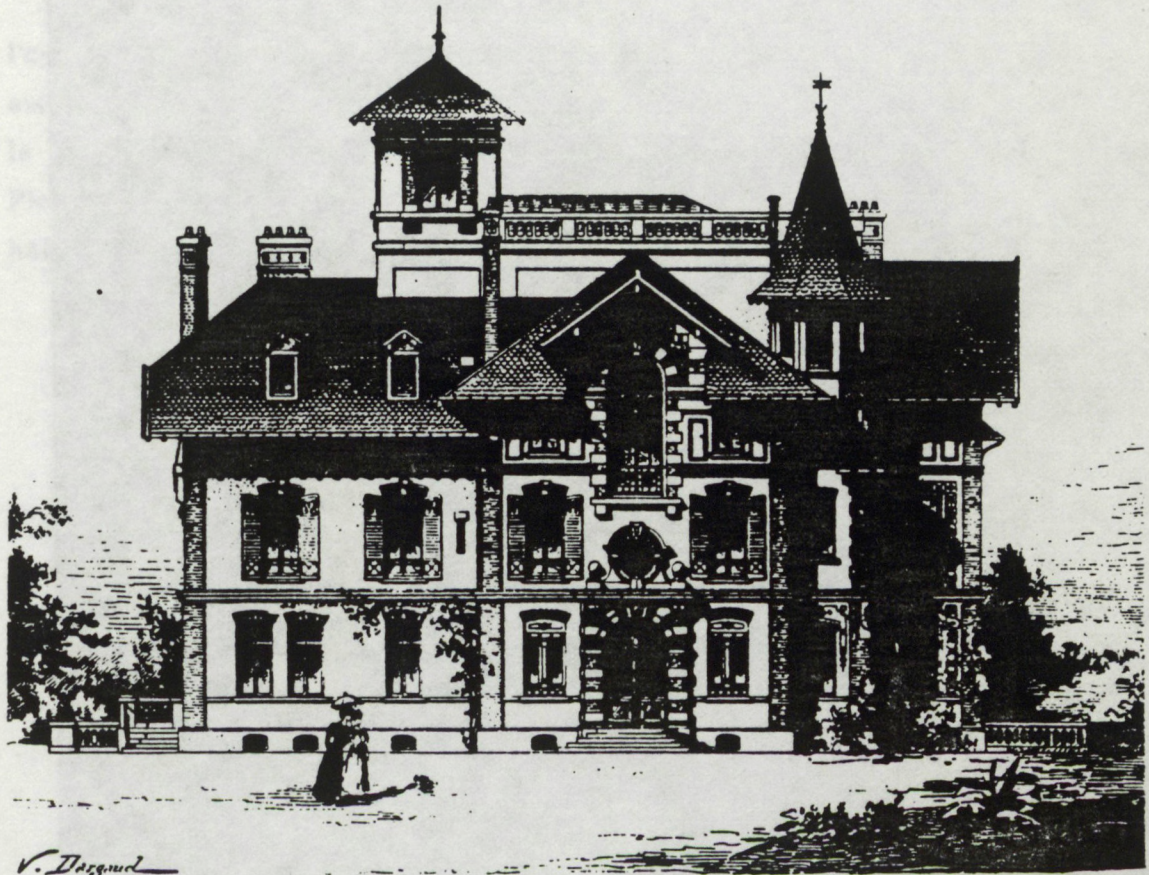


COUPE LONGITUDINALE



CHATEAU DES BERGERIES A DRAVEIL (S. O.). Exemple 52
 ARCHITECTE : M. E. RICARD

FAÇADE PRINCIPALE

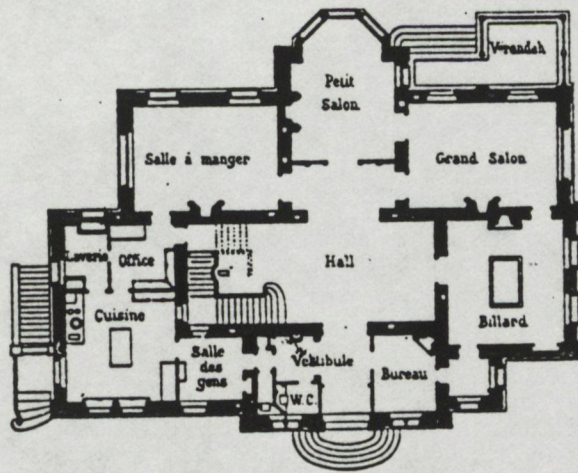


V. Dargaud

Echelle de 0m 006 par mètre

0 1 2 3 4 5 6 m.

REZ-DE-CHAUSSÉE



Echelle de 0m 006 par mètre

0 1 2 3 4 5 6 7 8 m.

qui prend dans le hall du château de Draveil est doublé par un escalier de service.

Comme le montrent ces deux exemples, ce type d'organisation de l'espace ne correspond pas à un style particulier d'architecture. Et autant que l'on puisse en juger par l'appellation de la pièce centrale, la référence n'est pas à l'atrium antique comme dans les ouvrages de Pierre Boussard qui datent du milieu du siècle, mais au hall des habitations anglo-saxonnes.

CONCLUSION

La question des formes historiques d'articulation entre la production des architectes et les pratiques des habitants, dans le domaine du logement, est au centre de cette recherche. Elle est à l'origine du choix du thème de recherche : l'habitation bourgeoise au XIX^{ème} siècle. En effet, l'hypothèse de départ est que celle-ci constitue un exemple intéressant de convergence entre des pratiques sociales qui se codifient et des modèles spatiaux en cours d'élaboration.

L'objectif de la recherche n'est pas de faire apparaître une fois de plus les traits dominants de l'évolution sociale au cours du XIX^{ème} siècle, mais d'en préciser l'implication spatiale dans ses relations avec la production architecturale de l'habitation particulière.

De la même façon, l'interrogation sur l'histoire de l'architecture se limite à l'évolution de l'expression architecturale de l'espace de représentation dans les habitations particulières (habitations principales et résidences secondaires) de la bourgeoisie au XIX^{ème} siècle.

La méthode a consisté à analyser en parallèle, par périodes échelonnées, l'évolution de deux corpus représentatifs (avec des distorsions dont on s'est expliqué) d'une codification : l'un des pratiques, et l'autre de la production des architectes. Il s'agit d'une part, des traités de savoir-vivre et d'autre part, des recueils d'exemples d'architecture.

L'analyse de ces documents a amené, pour suivre de plus près leur évolution, à modifier légèrement la périodicité suivie pour le dépouillement, ce qui explique le décalage du découpage entre les deux corpus pour la période 1860-1879. Les périodes de découpage sont les suivantes pour les traités : 1800-1819 ; 1820-1849 ; 1850-1859 ; 1860-1879 ; 1880-1899 ; et pour les recueils : 1800-1824 ; 1825-1849 ; 1850-1869 et 1870-1879 ; 1880-1899.

Les résultats de la recherche portent principalement sur les relations entre les transformations sociales et l'organisation de l'espace domestique par les habitants et par les architectes, et sur l'évolution de l'expression architecturale de la représentation sociale.

1. TRANSFORMATIONS SOCIALES ET ORGANISATION DE L'ESPACE DE LA MAISON AU COURS DU XIXÈME SIÈCLE

L'analyse des traités de savoir-vivre corrobore ce que l'on sait par ailleurs des transformations progressives des modèles sociaux au cours du XIXème siècle. Elle a permis de distinguer certains aspects qui ont eu un impact sur les pratiques et sur l'organisation par les habitants de l'espace domestique ainsi que sur l'évolution de l'espace architectural.

Parallèlement, l'étude typologique des exemples d'architecture a permis de dégager quatre grands types d'organisation de l'espace de réception qui se succèdent en se chevauchant. Ce sont :

- un type hérité du XVIIIème siècle qui disparaîtra progressivement au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, avec l'intégration de chambres à coucher à l'espace de réception (type I),
- un type caractéristique du milieu du XIXème siècle, avec une disposition en enfilade des pièces de réception centrée sur le salon (type II),
- deux types nouveaux qui apparaissent au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, les types III et IV. Ceux-ci comportent l'un, une communication privilégiée salon-salle à manger, l'autre la privatisation de la salle à manger.

A l'intérieur de chacune de ces catégories se spécifient des types secondaires.

L'évolution de ces types a été interprétée en relation avec celle des pratiques et de l'organisation de l'espace par les habitants.

Nous allons analyser successivement sous cet angle l'évolution des modèles familiaux, des relations sociales, de la conception de la personne et de la gestion de l'économie domestique.

De l'évolution des modèles familiaux, le développement de l'intimité familiale, le rapprochement entre les époux et la distanciation progressive des domestiques sont les principaux aspects qui influent sur l'organisation spatiale.

Le développement de l'intimité familiale se traduit dans les traités de savoir-vivre par un changement de tonalité : aux devoirs de la maîtresse de maison envers son mari et ses enfants, succède vers les années 1850, la recherche du bonheur domestique associé à la notion de chez soi, au bien-être et au confort, plus tard ce sera l'inviolabilité du foyer domestique, devenue le "nid".

A l'intérieur de la famille, le développement de l'intimité entraîne la stabilisation de l'horaire des repas (de façon à permettre la réunion familiale) et la protection du repas par rapport aux intrusions. Ceci se répercute sur l'organisation de l'espace par le changement de statut de la salle à manger qui perdra progressivement le rôle de seconde antichambre qu'elle jouait souvent au début du siècle, pour devenir le lieu spécifique des repas ; et entraîne également une modification du statut de la chambre et de ses annexes que l'on désignait alors par le terme "d'appartement". En effet, les repas, surtout le déjeuner, repas froid, y étaient encore, au début du XIX^{ème} siècle, souvent pris par différents membres de la famille à des heures un peu irrégulières.

On observe également une évolution de l'intimité conjugale qui entraîne en plusieurs étapes la privatisation de la chambre. C'est vers 1850 que les traités de savoir-vivre indiquent que se généralise l'usage quotidien de la chambre de Madame comme chambre conjugale, Monsieur continuant de conserver soit un appartement complet si l'aisance est suffisante, soit un cabinet de travail où il puisse éventuellement dormir. Ce n'est que plus tard, vers les années 1870-1880, que la chambre conjugale, appelée chambre de Maître, devient un modèle de référence.

La privatisation de la chambre concerne l'intimité conjugale, mais aussi la vie sociale. Au début du XIX^{ème} siècle, la chambre de Madame était partie intégrante de l'espace de réception et l'analyse des exemples d'architecture le fait ressortir avec la plus grande clarté. En effet, l'un des types d'organisation de l'espace de réception

mis en évidence lors de l'analyse des exemples d'architecture se caractérise par l'ouverture en enfilade d'une chambre, la chambre de Madame, sur le grand salon. De façon plus générale, les chambres des maîtres s'organisaient en "appartements" distincts avec des pièces annexes telles que antichambre, cabinet, boudoir qui permettaient de faire attendre et de recevoir des visiteurs dans son "appartement". Les traités de savoir-vivre le confirment, puisqu'ils conseillent, du début du siècle aux années 1870-1880, d'acquérir un mobilier de chambre à coucher qui comporte un grand nombre de sièges, et de faire disparaître dès le matin les signes du sommeil : oreillers, tables de nuit etc...

Le développement de l'intimité conjugale est allée de pair avec une mise à distance des domestiques. On l'observe au niveau des différents espaces. Les traités de savoir-vivre nous montrent que les domestiques qui pouvaient, au début du siècle, se tenir dans la journée dans l'antichambre-salle à manger pour y attendre les visiteurs, y deviendront indésirables lorsque le repas se privatisera.

En ce qui concerne les chambres, il était recommandé jusqu'aux années 1860 de faire dormir la femme ou le valet de chambre à proximité de la chambre de leur maître dans une des annexes de celle-ci.

La distanciation par rapport aux domestiques peut aussi être suivie, dans les traités de savoir-vivre, par le raffinement progressif des méthodes d'appel à distance, et dans les exemples d'architecture, par le dédoublement des circulations pour le service.

1.1. L'évolution des relations sociales

Dans la société bourgeoise du XIX^{ème} siècle, les stratégies sociales, économiques, matrimoniales passent par la participation de la famille à un ensemble de relations sociales obligées, dont un des lieux privilégiés est l'habitation familiale. La représentation sociale incombe à la famille dans son ensemble et l'habitation y joue un rôle de première importance.

La séparation croissante entre sociabilité formelle et sociabilité familiale et intime et la codification de plus en plus précise des

pratiques sont les deux aspects de l'évolution de la sociabilité bourgeoise qui influent le plus sur l'organisation spatiale de la maison.

Dès les années 1830, le schéma général de la réception bourgeoise est fixé. Il correspond à une des stratégies sociales majeures des familles bourgeoises qui est d'assurer leur promotion ou le maintien de leur statut social. Les réceptions bourgeoises constituent un cycle d'échange auquel on ne peut manquer, sous peine de se voir exclu du groupe. C'est un système hiérarchisé réglé par des obligations telles que les visites de premier de l'an, les visites de noces (que doivent rendre les jeunes mariés, pour assurer leur intégration sociale) etc.. Il comporte deux temps forts : les visites et les réceptions proprement dites. C'est à partir de cet impératif que s'ordonnent les pratiques de la vie domestique.

L'habitation représentative du statut s'inscrit donc dans cette stratégie majeure. Le lieu principal de réception est le salon. Celui-ci est de préférence une pièce de forme carrée dont l'ameublement obéit à des règles canoniques indiquées avec précision dans les traités de savoir-vivre et qui ne se modifieront que vers les années 1880. Elles correspondent en effet à un rituel qui est indiqué avec précision dans les traités ; ceux-ci prescrivent notamment la place qu'il convient d'occuper selon son statut social et la manière de gagner celle-ci. Au cours du siècle, cette description ne variera que sur de très petits détails (par exemple où poser son chapeau, dans quelle circonstance il convient d'offrir des rafraîchissements).

Pour recevoir les visites, au cours des années 1820-1840, un système de substitution était possible et l'on pouvait, faute de salon, aménager sa chambre de telle sorte qu'elle en tienne lieu. Par contre, il était tout à fait déconseillé de recevoir dans la salle à manger, pièce qui, rappelons-le, servait souvent d'antichambre et était jugée trop simple pour qu'il soit correct d'y recevoir. Avec la privatisation de la chambre à coucher, ce système de substitution deviendra inacceptable.

Ceci d'autant plus que l'organisation temporelle des visites va faire l'objet d'une codification qui se répercute sur l'exigence relative au lieu où on les recevra, puisque, désormais elles seront

attendues. En effet, au cours des années 1850-1860, l'usage du jour de réception va se généraliser. Il s'agit d'un jour de la semaine fixé par la maîtresse de maison pour toute la saison mondaine, jour où elle se tiendra chez elle pour recevoir, une fois par semaine, par quinzaine ou par mois selon l'ampleur de ses relations. Le jour qui correspond à une volonté de se libérer en canalisant les visites a pour effet second de les formaliser encore plus. Désormais, il faut un salon, les traités sont formels sur ce point, il serait ridicule de prendre un jour si l'on ne dispose pas d'un salon.

De fait, nous allons assister, au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, à une centration de l'espace de réception sur le salon et aussi la salle à manger où l'on reçoit à dîner.

L'analyse des recueils d'exemples d'architecture a permis de préciser ce processus de centration de l'espace de réception. En effet, au début du siècle, l'on pouvait recevoir dans différentes pièces, et l'espace de réception constituait un ensemble imposant, mis en valeur par les enfilades. La succession des pièces données à voir et à parcourir était un témoignage d'opulence. Nous avons appelé "allongement des trajets" le dispositif qui consistait à faire du salon une pièce commandée que l'on ne pouvait atteindre que par une enfilade de pièces secondaires, alors qu'une simple cloison le séparait du vestibule d'entrée. Mais ce dispositif qui avait pour corollaire l'interdépendance des pièces, convenait mal à la progression de l'intimité qui, à partir des années 1850-1860, colore une large part de la sociabilité (relations familiales, mais aussi amicales). L'analyse des recueils d'exemples fait apparaître la disparition progressive de cette disposition.

Les habitations construites après 1870-1880, surtout en milieu urbain, attestent de la prééminence accordée au salon dans les distributions, ce qui sera sacrifié est l'ampleur de l'entrée et des pièces d'introduction. Mais les architectes attacheront d'autant plus de soin au traitement de la façade, du porche et de toute la séquence d'entrée qu'ils ne peuvent plus jouer sur l'ampleur de ces espaces.

La centration de l'espace de réception autour du salon et de la salle à manger à la fin du siècle correspond aussi à une formalisation des relations familiales. En effet, la reconnaissance sociale de

l'intimité familiale a conduit à une restructuration des relations sociales formelles qui permettent de protéger cette intimité. Mais, du même coup, légitimée, l'intimité familiale va faire l'objet d'une codification (notamment du repas familial), ce qui va se répercuter sur l'usage quotidien du salon et de la salle à manger. Aux mêmes périodes, l'analyse des recueils d'architecture montre l'émergence de deux nouveaux types d'organisation de l'espace de réception. L'un, le Type IV, le plus fréquent, se caractérise par une communication directe entre le salon et la salle à manger ; celle-ci facilite lors des invitations à dîner, le passage du salon à la salle à manger, qui se faisait cérémonieusement, chaque invité offrant le bras à une invitée pour la conduire à sa place à table. L'autre Type III se caractérise par la privatisation de la salle à manger qui n'a pas de communication directe avec les autres pièces de réception.

Nous soulignerons encore trois aspects de la centration de l'espace de réception autour du salon et de la salle à manger à la fin du siècle :

- l'inversion de l'ordre d'accès au salon et à la salle à manger. Celui-ci va désormais suivre la logique de la privatisation. C'est le salon où l'on reçoit les visites, où l'on reçoit les invités avant le dîner qui sera le premier accessible, contrairement à ce qui était de règle au début du siècle ;

- l'orientation des pièces de réception sur rue, sur cour ou sur jardin : celle-ci n'obéit pas à la logique de la privatisation, mais à celle, beaucoup plus importante à l'époque, de la valorisation de l'espace de représentation. C'est l'orientation du salon qui sera déterminante et celui-ci sera situé sur jardin, s'il en existe un. Entre rue et cour, si la cour est une cour de service, c'est sur rue que sera orienté le salon ;

- les nouvelles formes de communication entre les pièces de réception. A la fin du siècle, les architectes commenceront à délaisser les enfilades qui donnaient à voir sur la suite des pièces de réception

pour une autre organisation des ouvertures. Il s'agit soit d'une porte de communication centrale ou latérale entre le salon et la salle à manger pour permettre le passage de l'une à l'autre, mais celle-ci ne correspond plus en enfilade avec les portes des autres pièces, soit d'une communication permanente instaurée entre deux pièces : salon et billard, salon et petit salon, les deux pièces n'en font qu'une et la séparation est symbolisée par des amorces de cloison. Nous ne connaissons que trop le succès qu'aura par la suite cette dernière forme.

1.2. L'évolution de la conception de la personne

Un autre type de transformation qui se développe au cours du XIX^{ème} siècle est l'évolution de la conception de la personne vers l'individualisme. Cette évolution se traduit par une distanciation entre la personne et son rôle social. Et c'est principalement par la valorisation sociale des choix personnels que son impact se fait sentir au niveau de l'organisation de l'espace domestique.

Nous voyons émerger dans les traités de savoir-vivre des années 1860 la légitimation sociale des amitiés "intimes" qui, bien entendu, existaient avant cette époque. Ces amitiés seront reconnues comme une manifestation de la qualité de la personne et prendront place dans le système des relations sociales formalisées. Elles contribuent à une gradation des formes de réception, du plus ou moins intime. Nous verrons se former, vers les années 1880, le noyau ou le petit cercle des amies intimes qui vient en aide à la maîtresse de maison lors des réceptions, à charge de réciprocité. Cette forme de sociabilité contribue à l'usage plus fréquent du salon que nous avons déjà évoqué. Auparavant, celui-ci n'était utilisé que pour les visites cérémonieuses ou les réceptions et les meubles restaient revêtus de housses en dehors des grandes occasions.

C'est de la même façon par la valorisation des choix personnels que la conception du goût se transforme. Vers 1850, encore, le bon goût consistait en matière d'ameublement et de décoration intérieure, à suivre les règles admises à choisir des choses ayant entre elles un rapport "bien établi" dicté par les convenances. En 1880, le bon goût

consistera à introduire par rapport à celles-ci des variations personnelles qui attesteront des qualités artistiques et de la sensibilité de la personne qui les a réalisées. L'ameublement et la décoration apparaissent désormais révélateurs du caractère et de la personnalité.

Ils attestent aussi, plus subtilement qu'autrefois, du statut social et de l'éducation et participent d'une logique des petites différences par lesquelles se classent les uns par rapport aux autres les différents groupes de la bourgeoisie.

Le goût nouveau joue sur la connaissance et le mélange des styles. Les traités de savoir-vivre accusent de ce point de vue un retard bien compréhensible sur les recueils d'exemples d'architecture, puisque ceux-ci ont pour objectif, dans le domaine de l'architecture, de suivre et diffuser les nouvelles tendances au fur et à mesure de leur apparition.

1.3. L'évolution de la gestion de l'économie domestique

Au niveau spatial, l'évolution de la gestion de l'économie domestique se répercute principalement sur l'organisation des services. Dans les traités de savoir-vivre, du début à la fin du siècle, les impératifs restent les mêmes : rationalité, contrôle des dépenses, surveillance des domestiques, ordre, propreté et hygiène.

L'évolution tient à un raffinement des méthodes : comptabilité, organisation du temps, organisation du travail des domestiques, devront être ordonnées et contrôlées avec une précision grandissante.

Les conséquences ne s'en traduisent pas principalement en termes d'espace, mais par une organisation du temps (temps des maîtres et temps des domestiques) qui se fera de plus en plus précise au cours du XIX^{ème} siècle et constitue un des changements majeurs intervenus au cours de cette période dans la vie quotidienne.

L'organisation du temps se répercute à son tour sur l'usage de l'espace, nous l'avons vu avec l'exemple du jour de réception.

La rationalisation de la gestion domestique a néanmoins des conséquences importantes au niveau spatial, en ce qui concerne

l'organisation du travail des domestiques. Les modifications des circulations pour le service observées dans les exemples d'architecture répondent en même temps à la distanciation prise par rapport aux domestiques et à la rationalisation de leurs tâches.

Le déplacement de la cuisine, du sous-sol au premier étage, s'instaure très progressivement au cours de la seconde moitié du siècle. Il correspond principalement à l'influence des courants hygiénistes, mais aussi à une rationalisation du travail des domestiques. Le travail des architectes consistera à rechercher une organisation spatiale qui permettra de concilier ce rapprochement et le maintien d'une distanciation avec les domestiques.

2. L'EXPRESSION ARCHITECTURALE DU STATUT ET DE LA REPRÉSENTATION SOCIALE

Tant pour l'organisation de l'espace que pour la mise en forme, la primauté est accordée par les architectes sur toute la période considérée à la mise en valeur de l'espace de représentation.

Nous avons vu plus haut que l'étude typologique a permis de dégager quatre grands types d'organisation de l'espace de représentation.

L'attention des architectes se porte particulièrement sur les points qui suivent.

Le traitement des entrées qui sont souvent l'élément dominant de la façade. Les façades urbaines comportent une monumentalisation de la porte cochère, dont l'effet est renforcé dans les dispositions entre cour et jardin par le traitement architectural de la cour à la géométrie régulière.

Dans les dispositions entre cour et jardin, ils jouent sur la mise en évidence du perron, souvent surmonté d'un porche du côté de la cour. Le contraste est marqué entre la façade sur cour plus sévère et fermée et la façade sur jardin qui est celle des pièces de réception principales. Sur cette façade, l'effet des percements souvent soulignés de portiques ou de pilastres, marque le caractère ostentatoire de ces pièces.

A l'intérieur de l'habitation, l'ampleur des volumes est la première marque de l'espace de réception. L'étage de réception se reconnaît d'abord à sa hauteur sous plafond supérieure à celle des autres étages, et les volumes de l'escalier et des antichambres et vestibules contribuent à rehausser l'effet de la séquence d'entrée.

La géométrie des différentes pièces suit les règles établies de la tradition architecturale que nous avons trouvées reprises dans les traités de savoir-vivre : salon de préférence carré, salle à manger rectangulaire. Dans plusieurs exemples, le travail secondaire sur la géométrie des pièces : arrondi, pans coupés, alcôves, permet outre son effet décoratif, de rétablir la symétrie et de ménager des placards et petites pièces annexes.

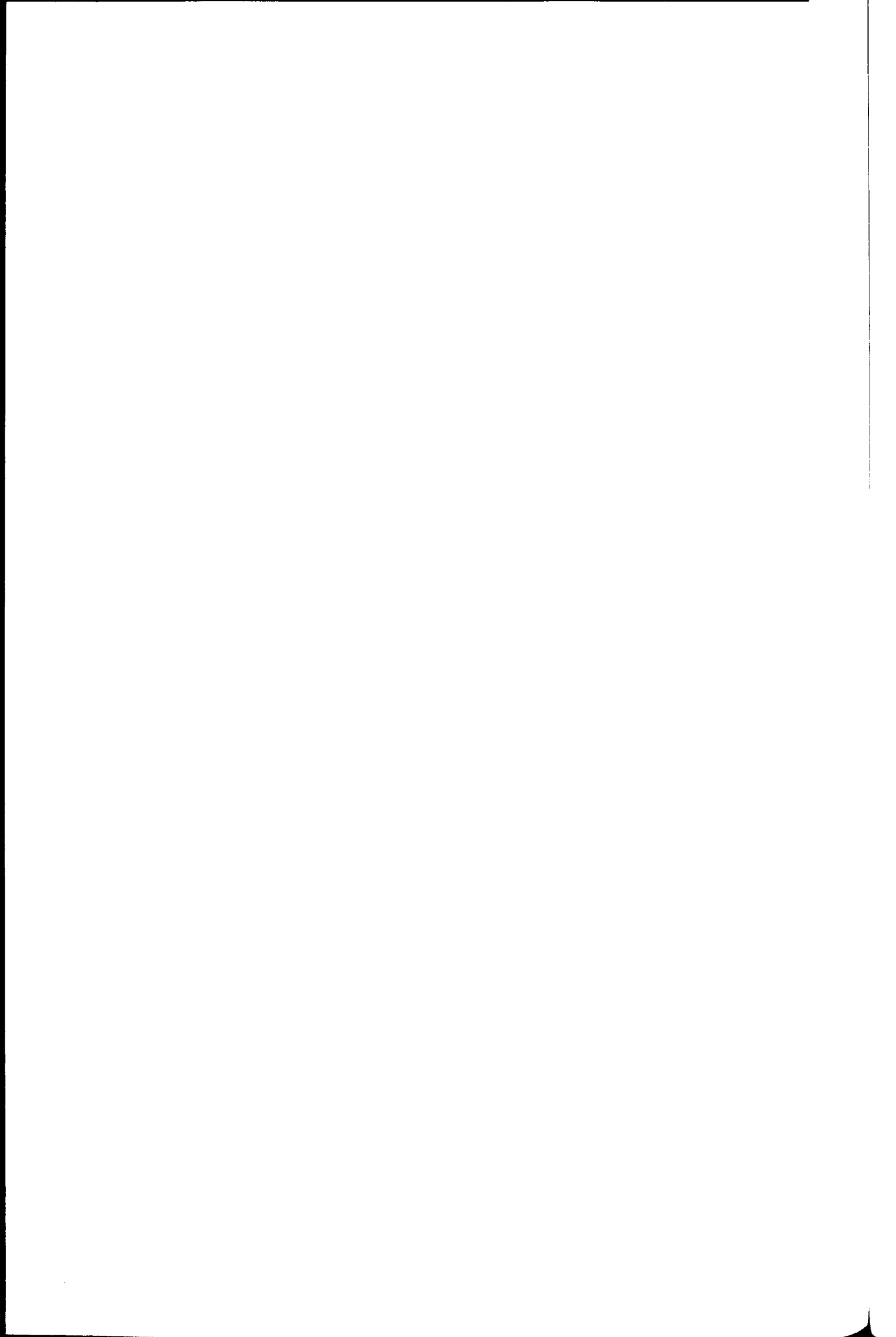
Le système des enfilades, dont nous avons analysé différentes dispositions liées aux axes de symétrie et au renvoi à des éléments fixes d'architecture ou de décoration, est un dispositif architectural constitutif de la représentation dans les types d'organisation de l'espace du début et de la fin du siècle.

Le traitement décoratif des pièces de réception (plafonds et parquets, boiseries, glaces, trumeaux etc...) que nous n'analysons pas ici, complète cet effet.

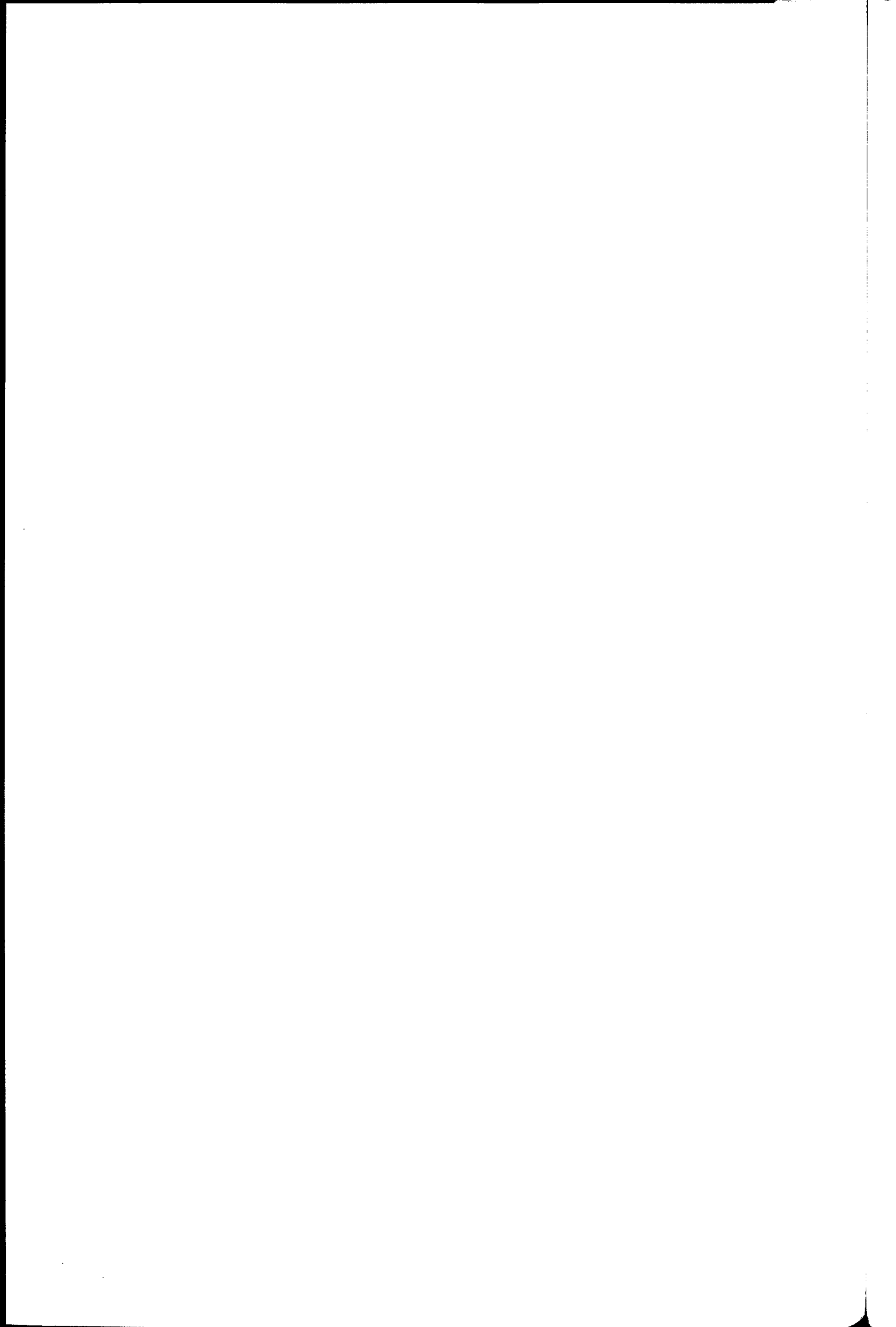
Cette façon de mettre en valeur l'espace de réception perdurera pendant tout le XIX^{ème} siècle.

Mais au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, principalement pour les types nouveaux III et IV, nous constatons de nouvelles modalités de mise en forme de l'espace de représentation qui, dans certains cas, s'appliquent aussi aux types d'organisation (II) caractéristiques du milieu du XIX^{ème} siècle.

Deux modalités de mise en forme de l'espace de représentation les caractérisent. L'une, plus spécifiquement urbaine, reprend pour l'essentiel les dispositifs qui ont été décrits plus haut, mais avec cette différence très importante que, dans la composition, la symétrie n'est plus obligée, mais est une composante que l'on peut choisir ou rejeter. La gamme des styles parmi lesquels le "moderne" est très étendue et l'architecte peut choisir une inspiration dominante ou jouer sur le composite.



ANNEXES



ANNEXE 1

LA METHODE

La méthode choisie est l'étude en parallèle de deux corpus représentatifs : l'un des pratiques sociales, l'autre de la production des architectes.

1. LE CHOIX DES CORPUS

Les deux corpus choisis, traités de savoir-vivre et recueils d'exemples d'architecture, ont en commun leur diffusion à titre de modèles au cours du XIXème siècle. Ils représentent donc une certaine réfraction d'une réalité sociale que leur transmission comme modèle contribue à fixer. C'est là leur principal intérêt et aussi la critique majeure qu'on peut leur apporter.

1.1. Le corpus des traités de savoir-vivre

Dans quelle mesure les traités de savoir-vivre sont-ils représentatifs des pratiques sociales? Les pratiques ne sont pas réductibles à leur codification, qu'il s'agisse du premier degré de codification ou du second degré que représente la reprise de cette codification à des fins de diffusion.

D'autres documents, tels que les correspondances, autobiographies, journaux personnels, ou dans un autre ordre, livres de raison, inventaires après décès reflètent plus directement les pratiques. Mais les premiers expriment surtout des rapports interpersonnels, des impressions ou des sentiments et l'organisation spatiale n'y est que peu ou pas évoquée, car elle va de soi, et reste donc implicite. Les livres de raison (M. Perrot) inventaires après décès (R. Bercovici) sont d'excellentes sources d'informations, mais ils conviennent mal à notre interrogation sur les significations des pratiques spatiales.

De ce point de vue, les romans et textes littéraires sont d'une grande richesse, mais ils présentent, par rapport aux pratiques usuelles, des distorsions difficilement contrôlables. On leur a donc préféré les traités et manuels de savoir-vivre. Ceux-ci ont l'avantage de présenter une certaine homogénéité et de permettre une analyse comparative par périodes échelonnées.

De plus, les indications relatives à l'espace de la maison et aux pratiques qui s'y déroulent y sont nombreuses, et ce genre d'ouvrage présente l'avantage d'indiquer, afin de préciser un détail, des choses qui habituellement sont trop évidentes pour mériter d'être dites.

Cependant, ce corpus comporte un double décalage par rapport aux pratiques effectives :

- décalage temporel, car un certain retard sur l'émergence des pratiques est inhérent à leur saisie comme modèles de référence,
- tendance à la surcodification : l'image qu'ils donnent est un modèle proposé, les pratiques n'y sont pas réductibles.

En même temps, leur diffusion contribue à fixer les pratiques qui y sont définies.

Par ailleurs, une fois posée la distorsion due au codage qui sépare les pratiques décrites dans les traités des pratiques effectives, on peut penser que cette distorsion n'a guère varié au cours de la période considérée, et que l'évolution que nous suivons à travers les traités rend compte de façon acceptable de celle des pratiques.

Le second avantage que représente pour cette recherche le corpus des traités de savoir-vivre est son homologie avec le corpus des recueils d'exemples d'architecture.

1.2. Le corpus des exemples d'architecture

Plusieurs raisons ont amené à circonscrire l'étude sur l'habitation bourgeoise à celle des maisons particulières : résidences principales et résidences secondaires. En effet la relation y est plus directe entre demande et commande, puisque c'est le plus souvent le propriétaire qui fait construire pour son propre usage. Encore qu'il existe, surtout au début du XIX^{ème} siècle, une construction d'habitations particulières à usage locatif, mais celle-ci représente

une faible part des habitations individuelles et par la suite l'investissement se portera massivement sur les immeubles à loyer.

Traiter de l'habitation individuelle, c'est laisser de côté le développement des immeubles de rapport, c'est-à-dire le phénomène le plus important en matière d'habitation urbaine au XIX^{ème} siècle. Nous pensons pouvoir le faire, d'une part parce que l'habitation individuelle est, pour les raisons exposées, susceptible de répercuter de plus près la manière de vivre de ses usagers dans ses particularités et dans son évolution, et d'autre part, parce que la question de l'immeuble à loyer a déjà été étudiée. Différentes recherches ont montré l'existence et la succession, au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, de types architecturaux d'immeubles de rapport bien caractérisés. Cette recherche sur l'habitation individuelle en est complémentaire, et leur rapprochement permettra de mieux comprendre la formation et la logique sociale des types d'habitat qui se sont constitués au XIX^{ème} siècle.

Le XIX^{ème} siècle a vu fleurir les recueils d'exemples d'architecture, distincts des traités qui sont des ouvrages théoriques de fond, ces recueils reproduisent des documents d'architectes sur des projets ou des habitations considérés comme exemplaires par les architectes, auteurs de l'ouvrage.

Ces recueils répondaient aux objectifs de la recherche dans la mesure où ils constituent un corpus important, daté avec une relative précision, d'exemples d'architecture. On a donc retenu comme corpus les exemples d'habitations construites présentés dans ces recueils.

Les traités d'architecture présentent, eux aussi, des exemples, mais ceux-ci peu nombreux et le plus souvent théoriques n'ont pas fait l'objet d'analyse à cette phase de la recherche, mais leur lecture qui informe sur l'évolution des conceptions que se font les architectes sert de toile de fond à la recherche.

Dans quelle mesure ce corpus des recueils d'exemples est-il représentatif de l'évolution de l'habitation bourgeoise au cours du siècle ?

Il est clair que ces exemples ne sont pas statistiquement représentatifs des habitations de l'ensemble de la bourgeoisie. Mais

leur valeur est celle de l'exemplarité, et de leur rediffusion comme modèles. Les groupes auxquels sont destinés ces modèles sont les architectes, mais aussi tout homme cultivé désirant s'inspirer de bons modèles pour faire construire. Au fil du temps, les recueils vont s'orienter davantage vers les architectes. Les exemples retenus privilégient les programmes correspondant au train de vie d'une bourgeoisie aisée ou très aisée, avec presque toujours en moins grand nombre, un certain nombre de petits programmes d'habitations plus simples. Mais si nous nous en tenons à un critère élémentaire d'appartenance à la bourgeoisie, -la présence d'au moins un domestique- tous les exemples cités y répondent et peuvent être à ce titre considérés comme habitation bourgeoise.

Il faut cependant poser au départ que cet échantillon est doublement clivé. Premièrement, parce que parmi les bourgeois ceux qui sont susceptibles d'avoir recours à un architecte font partie des groupes les plus cultivés pour Paris, principalement professions libérales, négociants, fonctionnaires ou bourgeoisie financière (A.Daumard). Deuxièmement, parce que le choix des architectes est fait à partir de critères relatifs à la qualité de l'architecture et non à la représentativité du groupe.

Il s'agit donc d'un échantillon non représentatif mais intéressant pour son exemplarité et sa valeur de modèle, et susceptible de refléter les tendances nouvelles au moment où elles se font jour.

2. LA CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

Le découpage temporel retenu va de 1800 à 1899.

L'étude des traités de savoir-vivre porte sur un échantillon représentatif par sous-périodes ; celle des recueils d'exemples d'architecture sur un corpus aussi exhaustif que possible.

2.1. La période étudiée

Le découpage historique correspond à la période qui va des dernières années du XVIIIème siècle à la fin du XIXème siècle. L'année 1800 a été prise comme point de départ. Les dernières années du XVIIIème siècle ont cependant été incluses dans la recherche bibliographique, mais sans que soit notée la parution d'ouvrage important pour l'un et l'autre des corpus retenus. De plus, dans les domaines étudiés, on peut considérer que les publications des années 1800 correspondent à la fin du XVIIIème siècle. En effet, d'une part, le décalage temporel entre l'évolution des pratiques sociales et leur codification s'accroît au cours des périodes troublées, comme celle qui a suivi la révolution de 1789. D'autre part, le recueil d'exemples d'architecture paru en 1802 couvre une période d'environ 25 ans.

Par contre, le dépouillement des revues d'architecture a été commencé à partir de l'année 1890, car les publications des années 1890 sont importantes en la matière.

La fin de la période a été fixée en 1899. Nous retrouvons ici le décalage temporel indiqué pour le début de la période, mais un peu raccourci, car les publications sont alors nombreuses et suivent de plus près l'actualité. La fixation de cette date est arbitraire et il aurait été plus intéressant de prolonger l'analyse jusqu'à la guerre de 1914 qui marque la fin d'une période de l'histoire sociale. Mais l'importance des changements qui s'esquissent tout à la fin du XIXème siècle est telle qu'il n'a pas été possible de les traiter dans cette première recherche. On se propose de le faire dans une seconde phase de ce travail.

2.2. Les traités de savoir-vivre

Un premier échantillon a été constitué à partir de la lecture d'ouvrages sur l'histoire de la vie quotidienne. Il a été complété par un dépouillement de la Bibliographie de la France et du Catalogue Général des Libraires pour le XIXème siècle. Ce dépouillement et les premiers sondages ont fait apparaître l'importance quantitative du

corpus et sa grande redondance qui rendait inutile un échantillon trop important.

Les critères suivants ont été retenus pour le choix des ouvrages à analyser :

- répartition régulière des ouvrages par périodes échelonnées de 20 ans pour la période 1800-1899,
- choix préférentiel des ouvrages ayant connu de nombreuses rééditions,
- échantillonnage représentatif par périodes du genre d'ouvrages publiés (Manuels de la maîtresse de maison, ou traités de savoir-vivre ou guides de la politesse).

La répartition par périodes a été légèrement modifiée afin de suivre de plus près les fluctuations des parutions qui, très abondantes à certains moments, se font rares à d'autres.

Au total, un échantillon de 22 ouvrages a été retenu pour faire l'objet d'un dépouillement systématique. La liste par ordre chronologique en est donnée en annexe 2.

2.3. Les recueils d'exemples d'architecture

La constitution du corpus a fait apparaître l'absence d'une bibliographie systématique dans le champ de l'architecture domestique, pour le XIX^{ème} siècle. C'est pourquoi le travail de recherche bibliographique a été mené de façon systématique avec pour point de départ le dépouillement des rubriques traitant d'habitation, d'architecture et de construction figurant dans les catalogues généraux pour le XIX^{ème} siècle ; une analyse sommaire des ouvrages relevés a été faite. A l'issue de ce travail, il est apparu que, pour les maisons particulières, la liste des recueils d'architecture répondant à nos critères était suffisamment réduite pour permettre un dépouillement exhaustif des ouvrages recensés. Celui-ci n'est pas tout à fait complet car ces recueils étant souvent publiés par feuillets beaucoup d'entre eux ne figurent pas dans les bibliographies générales, et ceux qui relèvent des exemples de réalisations d'architectes sans grande notoriété sont souvent absents des

bibliographies des ouvrages d'histoire de l'architecture. Par ailleurs sur les dix sept recueils dont le dépouillement était prévu, trois n'ont pas pu être consultés ou n'ont pu l'être que trop brièvement pour en permettre l'analyse. Nous donnons en annexe (Annexes 4 et 5) la liste des recueils dépouillés et celle des recueils analysés mais écartés pour l'insuffisance de leur documentation.

Au total, 452 exemples de maisons particulières construites, maisons de ville et résidences secondaires ont été analysés.

N'entrent pas dans le corpus, les recueils composés de variations théoriques sur le thème de l'habitation tels que celui de Ch. Normand (1823) qui, pour des façades reprises principalement d'exemples italiens, propose des plans "rapportés à nos goûts et nos usages". Seuls ont été retenus les recueils qui présentent au minimum élévation (au moins une) et plan (au moins celui de l'étage de réception). Souvent ces documents sont présentés avec coupes et détails.

Dans quelques cas, les projets présentés (il s'agit toujours de projets localisés), n'ont pas été suivis de construction, ou bien leur construction n'a été que partielle ; ces exemples ont été cependant conservés puisqu'ils ont été diffusés au même titre que les autres exemples du même recueil.

Au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, avec les progrès des techniques d'imprimerie, vont paraître des revues d'architecture illustrées d'exemples intéressants par le commentaire qui accompagne les plans et élévations. Mais il n'a pas été possible dans le cadre de cette recherche, tout en s'y référant, d'en faire un dépouillement et une analyse systématiques. Ceux-ci ne figurent dans le corpus que lorsqu'ils ont été repris et publiés sous forme de recueil (par exemple Vacquer VIII : Planches extraites du *Moniteur des Architectes*).

3. LE DEPOUILLEMENT ET L'ANALYSE

Ici, de nouvelles questions se posent, soulevées par la mise en parallèle de deux corpus dont le rapprochement n'est pas sans problème. Les phases correspondantes aux variations de l'usage relevées dans les traités de savoir-vivre se retrouvent-elles dans

l'évolution des distributions des maisons construites par les architectes ? Correspondent-elles aux mêmes périodes ?

Il faut s'attendre à un certain décalage temporel puisque les traités de savoir-vivre sont une diffusion à des cercles plus larges d'usages et de codes sociaux déjà bien établis, et que la commande des maisons construites par des architectes correspond au groupe restreint d'une bourgeoisie aisée et cultivée, les habitations courantes étant le plus souvent construites directement par les entrepreneurs.

La confrontation des apports des deux corpus a été développée en plusieurs étapes. Au cours de la première, le dépouillement des deux corpus a été mené en alternance, les résultats de l'un étant repris pour questionner et compléter le travail mené sur l'autre. La seconde étape a été de terminer le dépouillement des traités de savoir-vivre et d'utiliser ses résultats pour orienter le travail sur les recueils d'exemples.

La troisième étape a été une comparaison des rythmes d'évolution par périodes des transformations qu'avait fait apparaître l'analyse de chacun des corpus.

3.1. Les traités de savoir-vivre

Les traités de savoir-vivre retenus pour le dépouillement ont fait l'objet d'une analyse de contenu par thèmes. Ont été notées toutes les assertions qui ont trait :

- aux espaces de la maison et à son abord, qu'elles concernent leurs caractéristiques, leur usage, leur ameublement etc...

- à la description des différents moments de la vie sociale (repas, visite, lever etc...) et à la façon dont chacun doit se comporter dans ces circonstances,

- à l'emploi du temps,

- aux rôles sociaux respectifs des habitants de la maison (maîtres et domestiques), et à leurs devoirs et obligations sociales.

N'ont pas été relevés les conseils et indications d'ordre moral ni ceux qui sont relatifs au contenu des conversations convenables, pas

plus que ce qui a trait aux conduites à tenir dans différents lieux publics ou circonstances particulières se déroulant hors de la maison. Le détail des conseils pratiques qui portent notamment sur l'entretien de la maison et du mobilier n'a pas été relevé, a été noté simplement qui est chargé d'accomplir ces tâches, et à quel moment.

Une première analyse sommaire des résultats a permis d'affiner la périodicité, afin de mieux suivre l'évolution du corpus. Les périodes retenues pour l'analyse ont finalement été les suivantes :

1800-1819 ; 1820-1849 ; 1850-1869 ; 1860-1879 ; 1880-1899.

L'analyse a consisté en une comparaison systématique, d'une période à l'autre, par thème, des résultats de l'analyse de contenu. Elle a pour but de préciser les résultats de l'évolution des modèles et des pratiques et d'en définir l'impact spatial.

3.2. Les recueils d'exemples d'architecture

Pour essayer de comprendre les relations entre l'évolution des pratiques sociales et celle de l'espace de la maison, deux approches étaient possibles : l'une monographique, l'autre comparative sur des séries échelonnées dans le temps. C'est celle qui a été retenue.

3.2.1. Le dépouillement

Pour chaque recueil ont été établies des fiches signalétiques comportant :

- le descriptif du recueil,
- la liste des architectes dont les plans et élévations d'habitations particulières figurent dans le recueil, avec le nombre, l'identification et la date de construction de ces habitations,
- le relevé des termes utilisés pour la désignation des habitations et de leurs différentes parties,
- les objectifs des auteurs,
- les destinataires du recueil,
- les références architecturales mentionnées.

Pour chacune des habitations particulières, figurant avec plans et élévations dans ces recueils, a été établie une fiche synthétique d'analyse (Cf. Annexe 6) indiquant l'identification, la localisation, la nature des documents, le descriptif succinct, le type d'organisation de l'espace de réception, quatre cent quatre vingt cinq maisons ont été ainsi analysées.

3.2.2. L'analyse

Pour tenter de répondre aux deux questions soulevées dans les hypothèses (évolution de l'organisation de l'espace par les architectes, et évolution de l'expression architecturale de la représentation sociale) deux méthodes différentes ont été choisies:

- l'approche typologique pour l'organisation de l'espace,
- l'approche qualitative pour l'expression architecturale.

L'approche typologique a paru la meilleure pour suivre l'évolution de l'organisation spatiale puisqu'on disposait, sur la période considérée, d'un corpus suffisamment important et homogène pour obtenir des résultats significatifs. Mais ici surgissaient plusieurs difficultés.

Une approche typologique des habitations particulières bourgeoises au XIXème siècle est-elle possible compte tenu de la diversité des styles et des formes ? Sur quels critères fonder une typologie pertinente par rapport aux questions que nous nous posons?

Sur le premier point la difficulté est réelle. En effet, les habitations particulières sont le champ privilégié du déploiement de l'éclectisme et la variété des formes rend difficile la mise en évidence d'une typologie architecturale des habitations bourgeoises de ville ou de campagne. C'est ce que soulignaient les architectes de cette époque, opposant sur ce point XVIIIème et XIXème siècles. Nous citerons l'article "maison" de Rivoalen dans l'"Encyclopédie de l'architecture et de la construction" direction Planat (1882-92).

"En ce qui concerne les maisons modernes de ville et de campagne au XIXème siècle, nous n'aurions que l'embarras d'un choix à faire au milieu de l'infinie variété, en plan, en élévation que le goût ou la fortune des habitants et le talent des architectes ont fait naître. Mais il serait difficile de trouver dans cette diversité qui a elle seule caractérise cette époque... un ou plusieurs spécimens typiques de distribution et d'installation. C'est en feuilletant les recueils spéciaux qu'on pourrait se faire une idée approximative d'une telle variété de goût et d'invention."

De fait, les recueils analysés présentent généralement les exemples d'architecture sans ordre ni classement, et la distribution n'est pas le fil directeur du choix qui en a été fait.

Les premiers essais de classement typologique ont été effectués en prenant en compte un ensemble de déterminations relatives à l'organisation de l'espace et à la mise en forme architecturale et en reprenant les critères retenus dans les recherches récentes sur les types architecturaux. Ils se sont avérés des échecs en raison de la trop grande complexité des types à constituer. Cependant, ces tentatives ont en même temps fait apparaître la possibilité de mettre en évidence, sur la durée d'un siècle, des régularités que masquait le foisonnement éclectique.

Pour essayer de faire apparaître ces régularités, on a donc adopté une approche analytique de l'espace de la maison en partant des pratiques sociales et de leur évolution. Les types que nous avons constitués ne sont donc pas des types architecturaux au sens habituel du terme, mais des types d'organisation de l'espace qui ne rendent compte que partiellement de l'espace architectural.

Pour définir sur quels aspects de l'organisation de l'espace faire porter l'étude typologique, nous sommes parti des résultats de l'analyse des pratiques. A l'issue de celle-ci se dégagent cinq catégories d'espace sur lesquelles il aurait été intéressant de mener une analyse systématique :

- la séquence d'entrée et le schéma d'implantation dans la parcelle,
- l'organisation de l'espace de réception,
- l'organisation des espaces personnels, les chambres et les lieux qui s'y rattachent,
- l'organisation des services,

- les éléments de confort.

En raison de l'ampleur du travail nécessaire, seule l'étude typologique de l'organisation de l'espace de réception a été achevée, cela sur la totalité des exemples. Pour les autres lieux, le recensement des exemples pour lesquels l'étude était possible a été effectué, et une analyse exploratoire a été faite. La documentation est, en effet, fragmentaire et, la réception étant hiérarchiquement la plus importante, pour beaucoup d'exemples, nous disposons seulement du plan de l'étage de réception et des façades.

Les différentes étapes de la constitution de la typologie de l'organisation de l'espace de réception et les critères retenus pour celle-ci sont indiqués au début de la seconde partie.

L'étude typologique a pour objectif de préciser une évolution. Afin de suivre cette dernière de plus près, l'analyse a d'abord été menée recueil par recueil, avec un classement par ordre chronologique. C'est à partir des tendances qui se dégagent de ce tableau chronologique qu'à été fixé le découpage par périodes retenu pour l'analyse : 1800-1819 ; 1820-1849 ; 1850-1869 ; 1870-1879 ; 1880-1899.

ANNEXE 2

LISTE DES TRAITÉS DE SAVOIR-VIVRE DÉPOUILLÉS
CLASSÉS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

1805. Mme GACON DUFOUR. Manuel de la ménagère à la ville et à la campagne.

1811. Mme LEPRINCE DE BEAUMONT. Le magasin des jeunes dames ou Instruction pour les personnes qui entrent dans le monde et se marient ; leurs devoirs dans cet état et envers leurs enfants. Pour servir de suite au Magasin des Enfants et des Adolescents. Ed. 1811. Réédition.

1811. 8ème Ed. - Louise FRIEDEL. Mémoire d'une mère infortunée à ses filles. Nelle Ed. 1819.

1812. Mme de RENNEVILLE. La mère gouvernante ou principes de politesse fondés sur les qualités de coeur.

1814. Mme FRIEDEL Louise. Le petit cuisinier habile.

1814. A. DE BEAUVILLIERS. L'art du cuisinier.

1822. Mme Aglae ADANSON. La maison de campagne.

1828. Manuels Roret par Mme GACON DUFOUR. Edition très augmentée par Mme Celnart. Manuel de la maîtresse de maison.

1829. GENLIS. Manuel de la jeune femme. Guide de la maîtresse de maison.

1832. Mme CELNART. Manuel complet de la bonne compagnie ou Guide de la politesse et de la bienséance.

1848. Mme Alida de SAVIGNAC. La jeune propriétaire ou l'art de vivre à la campagne.

1851. Pierre BOITARD. Guide manuel de la bonne compagnie. Nelle édition en 1866.

1852. Manuels Roret. Nouveau manuel complet de la maîtresse de maison et de la propreté ménagère par CELNART et GACON DUFOUR, éd. revue par Pariset. Rééd. revue et substantiellement augmentée du Manuel de 1828.

1852. Alfred de MEILHEURAT - Manuel de savoir-vivre ou l'art de se conduire selon les convenances et les usages du monde.

1857-59. Caroline EMIEUX-FOURBET. Le ménagier français.

1866. D. G. DROZ. Monsieur, Madame et Bébé (3ème Ed).
1867. BASSAINVILLE (A. Comtesse de). Code de cérémonial. Guide des gens du monde dans toutes les circonstances de la vie (3ème Ed. 1888)
1879. JURANVILLE Clarisse. Le savoir-faire et le savoir-vivre (1919 - 28ème Ed).
1881. ALQ Marie Louise. Le nouveau savoir-vivre (T.I et T.II). Rééd. 1883-1885.
1882. ALQ Marie Louise. Le maître et la maîtresse de maison. Nelle Edition (Rééd. 1887).
1892. STAFF (Baronne de). La maitresse de maison (1931. 29ème Ed).
1892. Mme de GRAND'MAISON. Le savoir-vivre et ses usages dans la société actuelle ou Guide de bienséance pour tous les âges et dans les principales circonstances de la vie.

ANNEXE 3

MADAME DE STAFF :
DESCRIPTION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Le château :

"C'est un vieux manoir patrimonial, de style caractérisé, où se sont accumulés les souvenirs de famille, de race ; ou un château, neuf et splendide, bâti par le caprice d'un milliardaire. Chaque invité a son appartement complet. Le hall immense, haut comme une église, meublé avec un luxe et une originalité inouïs, dispenserait de l'enfilade de salons qu'on aperçoit par une de ses baies. La salle à manger peut contenir cent convives, et le service s'y fait à l'aise. On trouve encore une salle de spectacle, une salle de danse, une galerie de tableaux ou de portraits de famille, une chapelle, une bibliothèque pleine de chartes précieuses, de manuscrits merveilleux, de généalogies fabuleuses, d'archives curieuses. Au dehors les communs forment un village. Les écuries sont admirables, surtout dans les châteaux modernes.... Le château précédé d'une large cour d'honneur fleurie, placée elle-même au bout d'une avenue séculaire, s'encadre dans un parc aux vastes prairies, où paissent des vaches ; aux bouquets, aux allées d'arbres centenaires ; aux parties boisées et giboyeuses. Le domaine est traversé par un cours d'eau navigable, sur lequel vogue une flotille de barques. Sur les flancs, des vergers, des potagers, des serres où naissent les primeurs, où l'on cultive les merveilleuses orchidées et les fougères rarissimes."

La villa :

"La villa, moderne et gracieuse, s'encadre aux angles -car elle craindrait de se dissimuler- dans de légers feuillages grimpants ; elle est bâtie en pierres blanches ou en briques roses, ornée de balcons et d'astragales. Son style est fantaisiste, coquet ou original. Son aspect est gai, heureux. On croit que le bonheur doit habiter là. L'ameublement de l'intérieur est en rapport avec les décorations du dehors. Tout ce que l'industrie et l'art du siècle ont produit de raffinement s'y retrouve ; toutes les inventions du progrès y sont accueillies. Les cabinets de toilette particulièrement sont féériques. Une villa un peu considérable possède toujours une salle de billard et une salle où l'on danse et où l'on joue la comédie, tour à tour. Les écuries y sont très soignées, car le goût des chevaux est un brevet d'élégance. Aux environs de la villa se déroulent les grandes pelouses, coupées de corbeilles de fleurs sous des massifs de grands arbres plantés là à grands frais, dans leur vigueur, car on ne voulait pas attendre la croissance lente de certaines essences. On trouve au moins quelques pièces d'eau ; un lac, sinon une rivière." S

Le cottage :

"Le cottage est une maison quelconque, plutôt exiguë. il ne faut jamais se préoccuper de son aspect, car si elle est banale, laide, prétentieuse ou délabrée, il n'y a qu'à la voiler sous des touffes de roses, sous les guirlandes de la glycine, sous une de ces jolies plantes qui se plaisent à escalader les vieilles murailles pour en cacher les rides et les défauts."

"A l'intérieur du cottage, il ne faut que des étoffes claires et gaies, coûtant peu, grâce auxquelles on peut habiller sans se ruiner les murs les plus nus. Les meubles de pitch-pin ont été inventés pour les cottages. Ils ont beaucoup de chic. On se bornerait, pour les sièges, aux chaises et fauteuils d'osier, que j'applaudirais des deux mains. Au plus devrait-on draper quelque partie de ces sièges au moyen d'un tissu à bon marché, pour faire un peu de décor."

"Par exemple, des fleurs partout, jusque dans les foyers. Il y a de jolis vases qui se vendent à des prix tout à fait accessibles. Des livres, des journaux, des corbeilles à ouvrage, des écrans-palmes pour s'éventer, bien distribués sur les murs. Cela suffit amplement. Le service de table arlequin ou de style paysan est ce qui convient le mieux au cottage, avec du linge ad hoc..."

"Jouit-on mieux de l'été dans ces parcs splendides que dans le jardin du cottage? J'en doute très fort. Le jardin dont on s'occupe soi-même, dont on surveille au moins la culture, voilà le grand charme de l'habitation d'été ; on y fait pousser des fruits savoureux et de beaux légumes. On y cueille des roses de la fin de mai à celle d'octobre ; sous les cordons de pommiers on plante des violettes, et on y mange des fraises d'un bout à l'autre de la saison..."

"Sous les fenêtres de la maison s'étale une pelouse où les enfants se roulent. Une barrière d'arbustes la séparent du potager qu'ils dissimulent en même temps. La partie dite d'agrément est très soignée, éblouissante de fleurs ; la maîtresse de maison s'en occupe spécialement. Dans ces parcs, ces jardins grands ou petits, on distribue, en plus ou moins grand nombre, des chaises qui entourent des tables ; des bancs, des hamacs. Ce mobilier de jardin est plus ou moins élégant, il rend des services agréables ; on ne peut s'en passer. Et je n'ai pas décrit le chalet maritime qu'on perche souvent au haut des falaises, qu'on meuble et décore avec la fantaisie la plus originale." S

La maisonnette aux volets verts :

"Elles deviennent rares les maisons selon Jean Jacques. Et celles qui restent sont dédaignées... Elle était gaie, riante, elle n'excitait pas l'envie, la maisonnette, blanche et sans ornements autres qu'une parure de feuillage que lui faisait la vigne ou le jasmin étoilé. Elle était suivie d'un verger ; tous les murs étaient tapissés d'espaliers, et, dans un coin abrité, fleurissaient les pervenches."

ANNEXE 4

LISTE DES RECUEILS ANALYSÉS ET DÉPOUILLÉS

Les recueils suivants ont fait l'objet d'un dépouillement systématique. Sont indiquées la date de l'édition utilisée pour le dépouillement et la date de la première édition retenue pour le classement.

I - J.C KRAFFT ET RANSONNETTE. Nouvelle architecture française ou plans, coupes et élévations des plus belles maisons et hôtels particuliers construits à Paris et dans les environs depuis 25 à 30 ans. Paris, Pongres, 1802.

II - J.C KRAFFT. Recueil d'architecture civile contenant les plans, coupes et élévations des châteaux, maisons de campagnes et habitations rurales, jardins anglais, temples, chaumières, kiosques, etc... situés aux environs de Paris et dans les départements voisins. Paris, A. Morel, 1864 (1ère éd. 1829).

III - J.C KRAFFT et THIOLLET. Choix de maisons, édifices et monuments de Paris et de ses environs, construits pendant les années 1820 à 1839. Paris, Bance, Ed. 1830.

IV - NORMAND fils. Paris moderne ou choix de maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans ses environs. 1ère partie 1834, 2ème partie rééd. 1849.

V - V. CAILLAT. Parallèle des maisons de Paris construites depuis 1830 jusqu'à nos jours. 1er volume 1850, Nouvelles périodes 1850-60

VI - C. DUVAL et KAUFMANN, Architecture rurale et communale, petites maisons de plaisance et d'habitation choisies aux environs de Paris et dans les quartiers neufs de la capitale... d'après les dessins de Mr Duval, Kaufmann, Renard. Paris, Bance, 3è éd. 1857, 1ère éd. 1850.

VII-VIII - C. DALY. L'architecture privée au XIXème siècle sous Napoléon III. Premier volume. Tome I "Hôtels privés". Tome III "Villas suburbaines", 1864.

IX - T.H. VACQUER. Maisons les plus remarquables de Paris construites pendant les trois dernières années. Tome I 1870. Tome II 1877. Paris, A. Levy Editeur. Planches extraites du "Moniteur des Architectes".

X - BARQUI. L'architecte moderne France : maisons les plus remarquables des principales villes des départements. 1870

XI - VIOLLET-LE-DUC et NARJOUX Félix. Habitations modernes. Rééd. P. Mardaga, Ed. Bruxelles, 1979. 1ère Ed. 1875.

XII - J. LACROUX et C. DELTAIN. Constructions en brique. La brique ordinaire du point de vue décoratif . Paris, E.Ducher et Cie, Ed. 1878.

XIII - WULLIAM et FARGE. Recueil d'architecture civile. Paris, Ducher, 1873-1888.

XIV-XV - P. PLANAT. Habitations particulières. 1ère série Hôtels privés. 2ème série Maisons de campagne, villas et châteaux - Bibliothèque de la construction moderne, DuJardin et Cie Ed. Paris. Ed. sans date. La construction moderne paraît à partir de 1885.

XVI - P. GELIS-DIDOT et TH. LAMBERT. Hôtels et maisons de Paris. Façades et détails - Collection "La construction privée à la fin du XIXe siècle" - Paris Ed. May et Motteroy, 1893.

Les recueils de LE BLAN et ISABEY - Villas, maisons de ville et de campagne, 1863 ; J.C. GRAMM 1854-58 ; L. de VESLY. L'architecture pittoresque, n'ont pas pu être consultés ou n'ont pu l'être que trop brièvement pour en faire le dépouillement.

ANNEXE 5

**LISTE DES RECUEILS ANALYSÉS NON RETENUS
POUR LE DÉPOUILLEMENT EN RAISON DU
CARACTERE DE LA DOCUMENTATION**

J.L.N. DURAND. Recueil et parallèle des édifices anciens et modernes remarquables par leur beauté. Paris, 1801.

L.A. DUBUT. Architecture civile ; maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres. 1803.

J.Ch. KRAFFT. Choix de maisons et d'édifices publics de Paris et des environs. 1809.

Ch.P. NORMAND. Recueil varié de plans, façades. Paris, 1815.

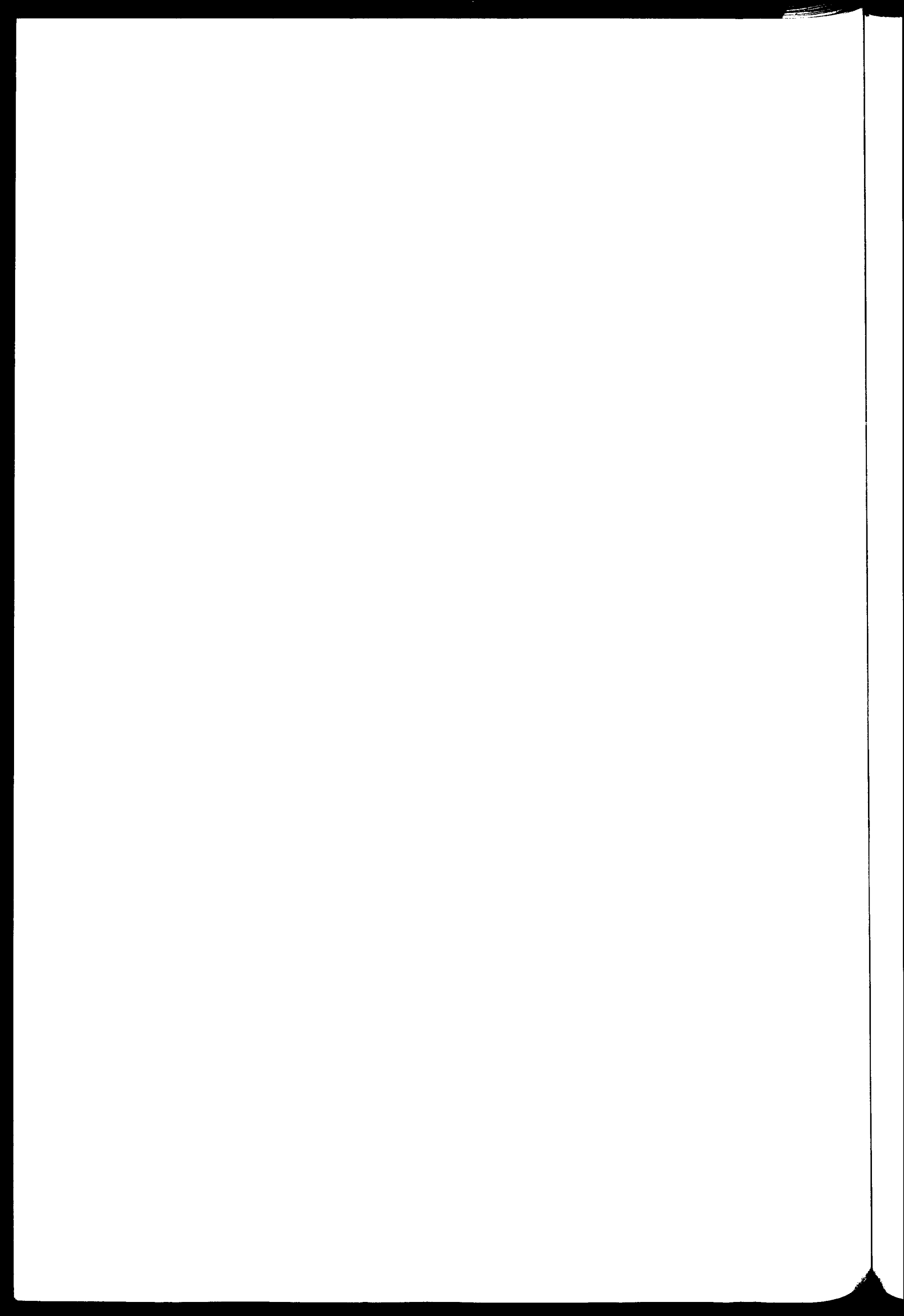
BOURLIER-DUBREUIL. Maisons de ville construites à Paris ou Traité de l'Architecture. 1833 .

F. GIGAULT D'OLINCOURT. Choix d'édifices construits ou projetés dans les départements. 1839-1843.

Victor PETIT , Habitations champêtres : recueil de villas, chalets, pavillons, kiosques, parcs, jardins. Paris, sans date .

L'oeuvre de GASPARD André. Lyon, 1898.

Th. BOURGEOIS, La villa moderne. Précédé d'un petit traité de la construction des maisons de campagne. 1899.



- Serre ou jardin d'hiver
- Chambres d'enfants et salles d'étude
- Cuisine - étage
- Bains - étage
- Calorifère

Type d'organisation de l'espace de réception

Implantation dans la parcelle

ANNEXE 7

ORGANISATION DE L'ESPACE DE RÉCEPTION

Tableau récapitulatif par recueil d'exemples
d'architecture et localisation urbaine ou périurbaine.

Dans ce tableau, sont récapitulés, pour chaque recueil, les types d'organisation de l'espace de réception relevés sur les fiches analytiques remplies pour chaque maison.

La distinction est faite entre le type et ses modulations. Par exemple, pour le Type II, l'espace de réception est organisé autour du grand salon placé dans l'axe. Nous considérons comme une modulation les exemples où c'est le petit salon qui est placé dans l'axe et joue le même rôle.

Notes sur le Tableau récapitulatif par recueil.

- Précisions sur les dates de construction des maisons.

Recueil I - 42 maisons construites de 1780 à 1801

10 maisons construites de 1770 à 1780

1 maison construite en 1762

Recueil IV - Tome 1 - 1834 - 34 maisons construites de 1821 à 1834

4 maisons construites de 1816 à 1818

1 maison construite en 1802

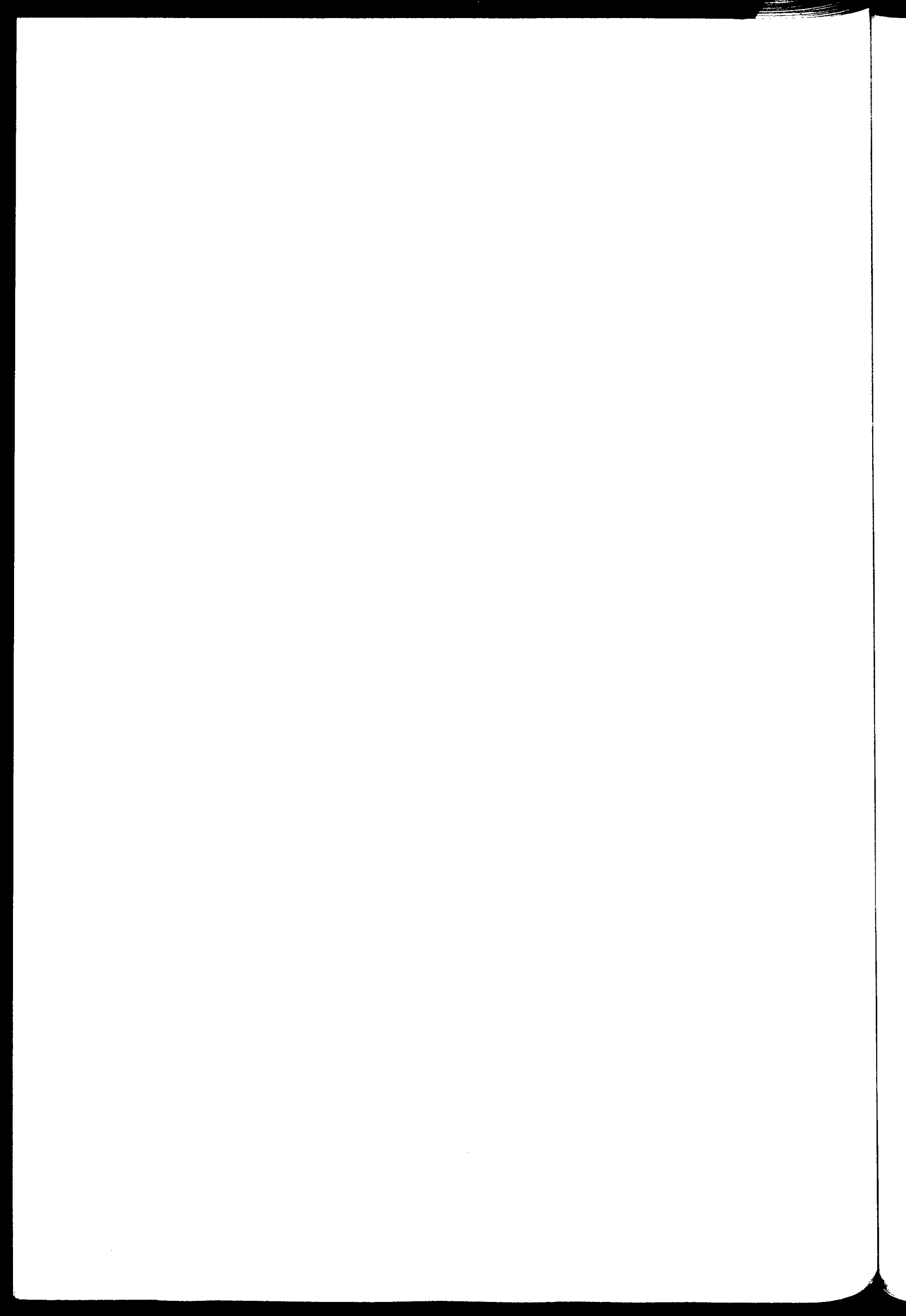
Tome I - 11 maisons construites de 1828 à 1839.

Précisions sur le classement.

Recueil III - Deux maisons de campagne figurant dans ce recueil ont été totalisées avec celles du Recueil II du même auteur.

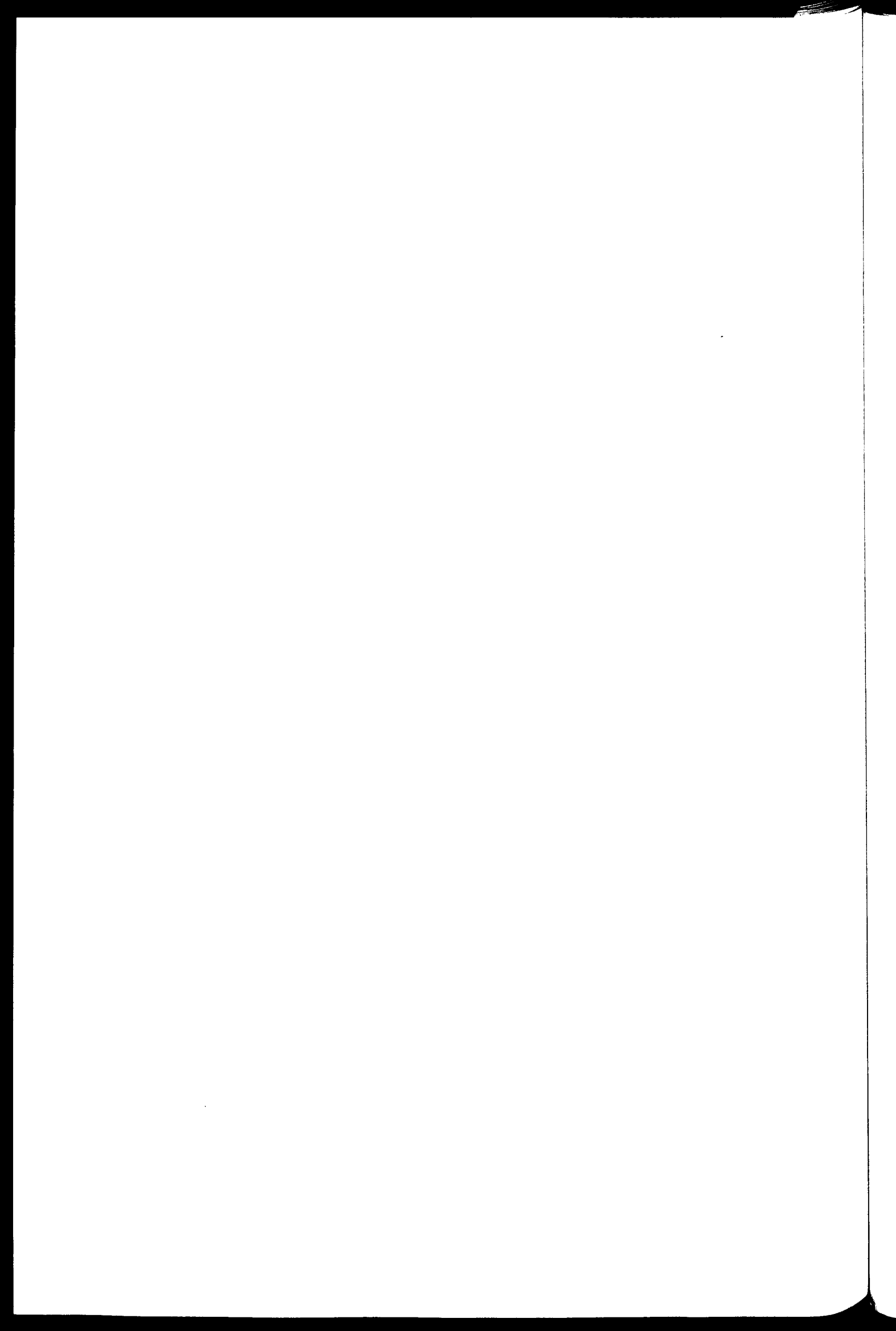
Recueil IV - Deux maisons figurent dans les recueils III et IV. Elles ont été prises en compte une fois, dans le Recueil III.

Recueil VI - Trois maisons de ville figurent dans le Recueil. Elles ont été totalisées avec celles du Recueil V.



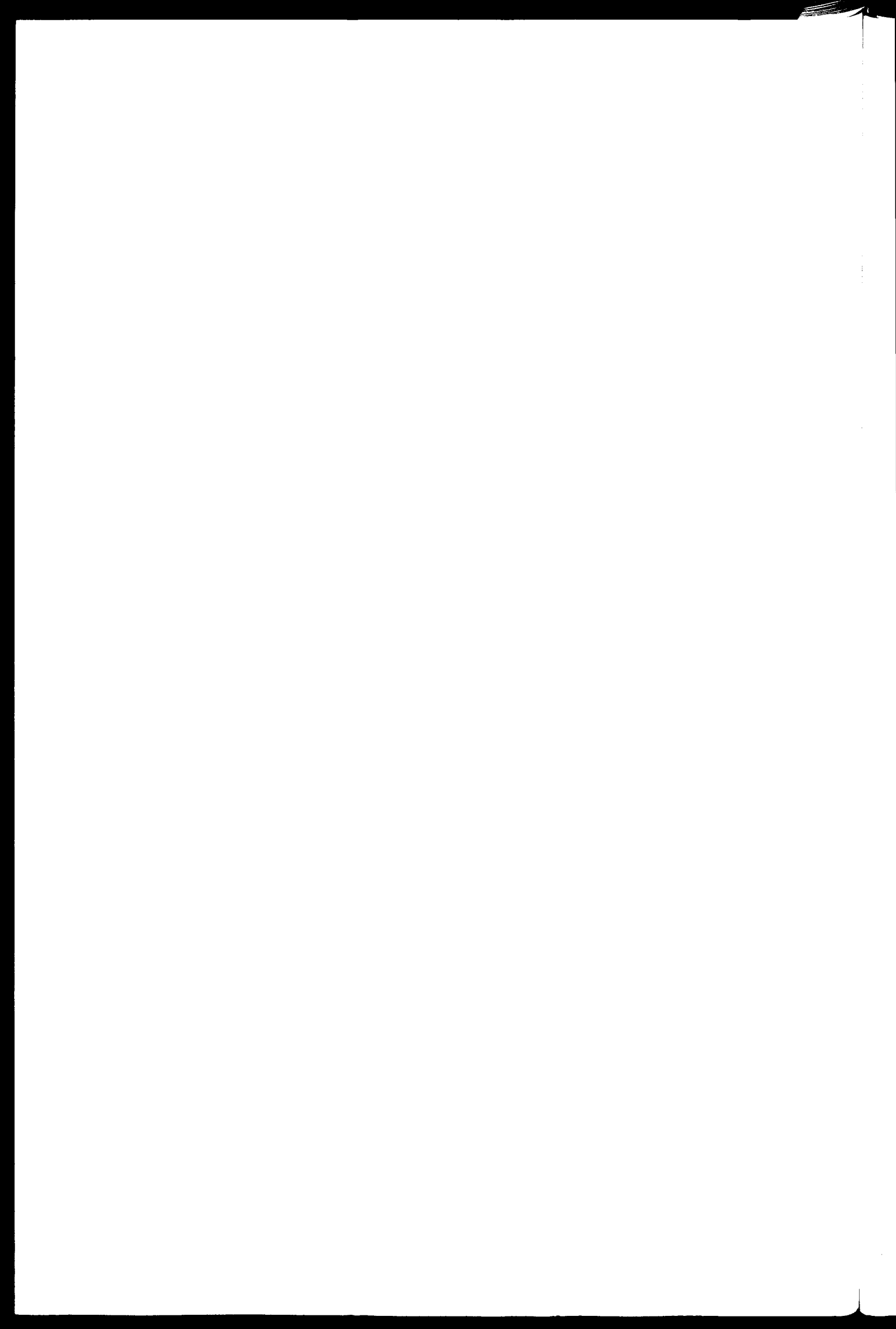
Auteurs	Krafft I		Krafft III Et Th.		Normand IV		Caillat V Duval VI		Daly VII		Barqui X	
Année parution	1802		1830		1834-49		1850-52		1860?		1870	
Année construction	1770-1801		1820-29		1818-39		1830-50					
Type ou Modulation	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M
I	20	1	2	-	3	2	2	1	1	-	1	1
I-1	3	-			2	2			1	-		
I-2	4	-			1	-	1	1				
I-3												
I-4	5	-	2	-	2	2						
Total I	32	1	4	-	8	6	3	2	2	-	1	1
II	1	-	2	2	5	4	1	-	1	1	1	-
II-1	2	2	3	-								
II-2		1	2	-	1	-	1	-				
Total II	3	4	7	2	6	4	2	-	1	1	1	-
III		1								1		
III-1		1	2	2								
III-2												
Total III		2	2	2						1		
IV							2	-	4	-		
IV-1			1	-								
IV-2							1	-				
IV-3	1	-									1	-
Total IV	1	-	1	-			3	-	4	-	1	-
V	1	1										
Cas particuliers		8		2		6						1
TOTAL	37	15	14	6	14	16	8	2	7	2	3	2
TOTAL GENERAL	52		18		30		10		9		5	

Tableau récapitulatif par recueil et localisation urbaine



Auteurs	Vacquer IX		Violet le Duc XI		Lacroux XII		Wulliam-F XIII		Wulliam-F XIII		Planat XIV		Gelis Didot XV	
Année parution	1870		1875		1878		1873-79		1880-88		1885		1888	
Année construction	1867-													
Type ou Modulation	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M
I			1	-						1	1	-		
I-1														
I-2				1										
I-3														
I-4				1							1	-		
Total I			1	2						1	2	-		
II			5	2			2	-	1	-	1	-	2	-
II-1										1	2	1		
II-2													1	-
Total II			5	2			2	-	1	1	3	1	3	-
III			1	2			1	-			2	-	5	-
III-1											1	1		
III-2														
Total III			1	2			1	-			3	1	5	-
IV	1	-	2	-	1	-	1	-			2	-	5	-
IV-1				1										
IV-2			2	-	1	-	1	-			1	-		
IV-3	1	-	3	-					1	-	6	4	3	-
Total IV	2	-	7	1	2	-	2	-	1	-	9	4	8	-
V														
Cas particuliers		2		2		1				1		5		2
TOTAL	2	2	14	9	2	1	5	-	2	3	17	11	16	2
TOTAL GENERAL	4		23		3		5		5		28		18	

Tableau récapitulatif par recueil et localisation urbaine

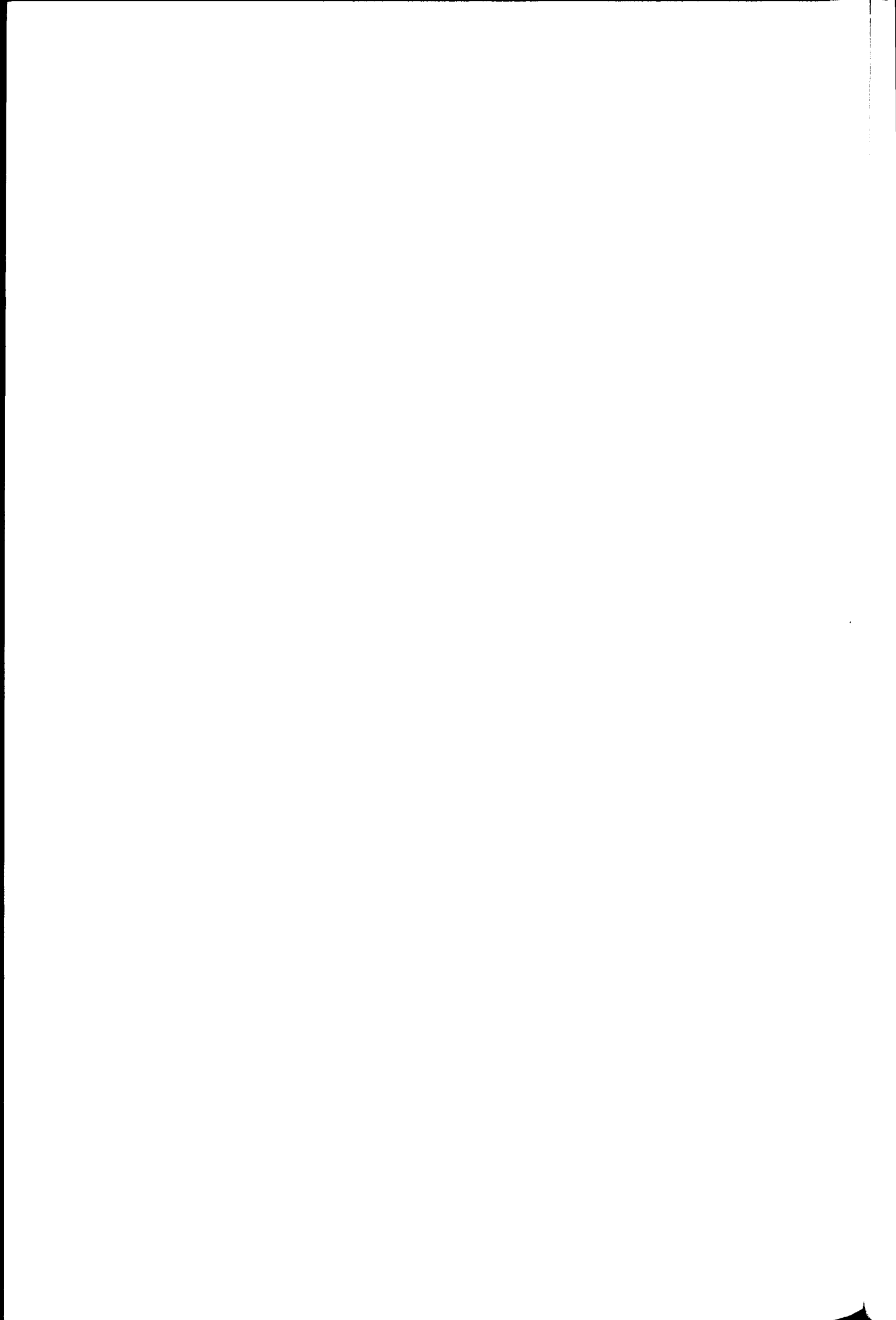


Auteurs	Krafft II		Normand IV		Duval VI		Daly VIII		Viollet le Duc IX		Lacroux XII		Wulliam-F XIII		Wulliam-F XIII		Planat XV	
Année parution	1829		1834-49		1852		1864		1875		1878		1877-79		1880-88		1885 & suiv	
Type ou Modulation	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M	T	M
I	2	1	6	-		2	2	-	1	-							1	-
I-1	5	-			1	-												
I-2	2	-																
I-3	1	-			2	-							1					
I-4	2	-				1	1	-										
Total I	12	1	6	-	3	3	3	-	1	-			1				1	-
II	3	2	2	-	1	3	3	3	3	5		1		1	2	2	2	1
II-1	2	-			2	1					1	-				1	-	
II-2	1	-	1	-						1								
Total II	6	2	3	-	3	4	3	3	3	6	1	1		1	2	3	1	
III				1			2	-	2	-				7	1	8	-	
III-1				1		1			1	2								
III-2							1	-	2	1			3	-		1	-	
Total III				2		1	3	-	5	3			3	-	7	1	9	-
IV			1	-	7	-			2	-	1	-	1	-	1	1	10	-
IV-1					3	-			2	1			2	-	4	-	4	2
IV-2					2	-			2	-			2	-	5	-	17	4
IV-3	2	-					1	-							2	-	5	-
IV-4																	6	1
Total IV	2	-	1	-	12		3	-	6	1	1	-	5	-	12	1	42	7
V	4	1	1	-													3	-
Cas particuliers		6		2		4		1		4		1		3		4		7
TOTAL	24	10	11	4	18	12	12	4	15	14	2	2	8	4	20	8	58	15
TOTAL GENERAL	34		15		30		16		29		4		12		28		73	

Tableau récapitulatif par recueil et localisation périurbaine

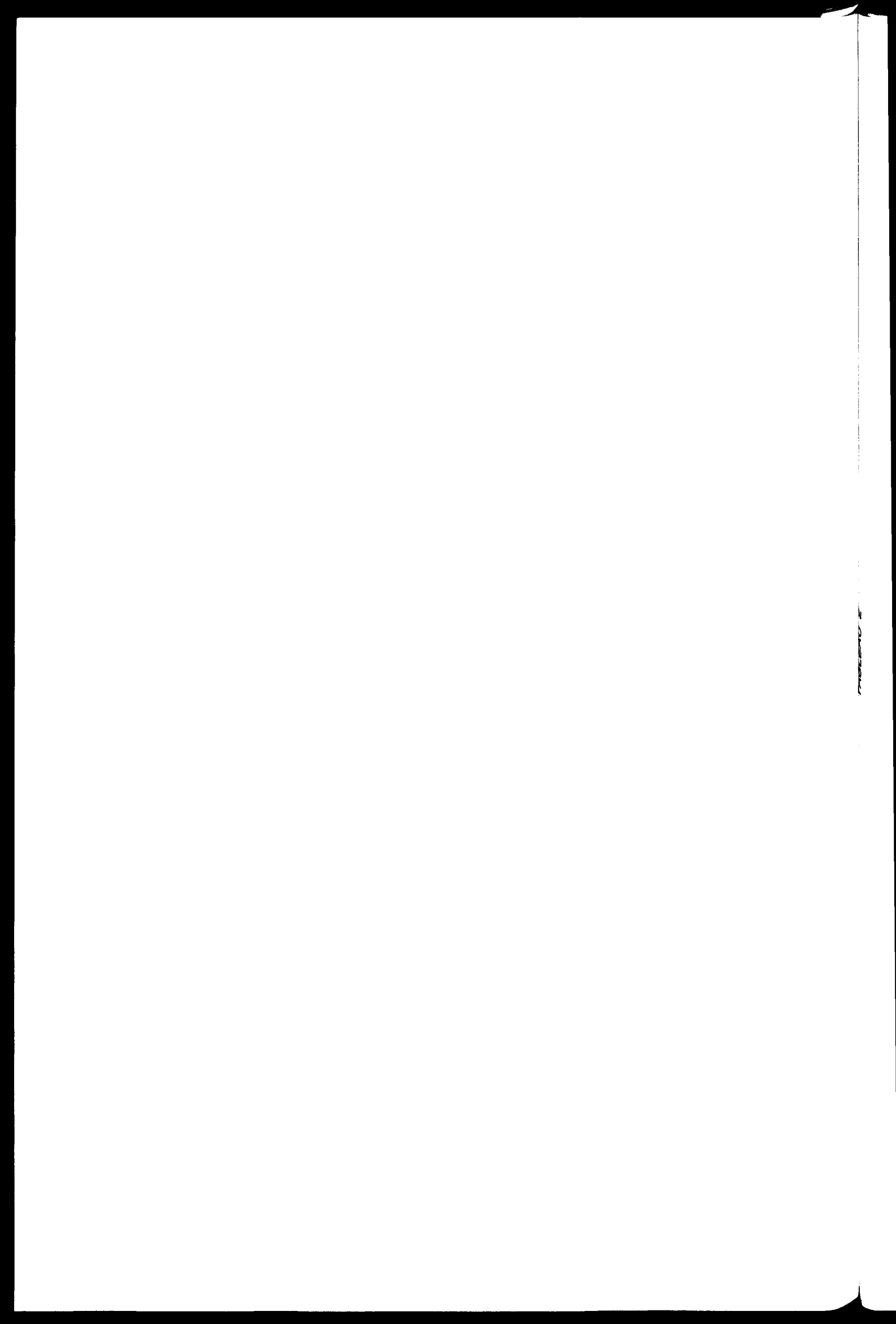


ANNEXE 8



Année de parution	MAISONS DE VILLE				MAISONS PERIURBAINES			
	1825 1849	1850 1869	1870 1879	1880 1899	1825 1849	1850 1869	1870 1879	1880 1899
Répartition	%	%	%	%	%	%	%	%
Type :								
I	36	37	13	6	39	20	4	1
II	38	21	25	18	23	28	25	7
III	8	5	10	18	4	8	25	17
IV	2	37	37	43	6	33	29	61
V	-	-	-	-	12	-	-	3
Cas parti- -culiers	16	-	15	15	16	11	17	11
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100
nb total maisons	50	19	40	51	49	46	45	101

Répartition des maisons par types et par périodes, en pourcentage



Période

Types	1800/1824		1825/1849		1850/1869		1870/1879		1880/1899		1800/1899	
	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%
I	21	40	16	16	8	12	4	5	3	2	5	2
I-1	3	-	9	-	2	-	-	-	-	-	-	14
I-2	4	-	3	-	2	-	1	-	-	-	-	10
I-3	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-	-	3
I-4	5	-	9	-	2	-	1	-	1	-	-	18
TOTAL I	33	63	37	38	16	21	7	8	4	3	9	7
II	1	-	20	20	13	20	19	22	10	7	6	3
II-1	4	-	5	-	3	-	1	-	5	-	-	18
II-2	1	-	5	-	1	-	1	-	1	-	-	9
TOTAL II	6	12	30	30	17	28	21	25	16	11	9	0
III	1	-	1	-	3	-	6	-	23	15	3	4
III-1	1	-	5	-	1	-	3	-	2	-	-	12
III-2	-	-	-	-	1	-	6	-	1	-	-	8
TOTAL III	2	4	6	6	5	8	15	18	26	17	5	4
IV	-	-	-	-	13	20	9	11	19	12	4	1
IV-1	-	-	2	-	3	-	6	-	10	-	-	21
IV-2	-	-	-	-	5	-	8	9	27	18	4	0
IV-3	1	-	2	-	1	-	5	6	21	14	3	0
IV-4	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	7
TOTAL IV	1	2	4	4	22	35	28	33	84	55	13	9
V	2	4	6	6	-	-	-	-	3	2	1	1
Cas particuliers	8	15	16	16	5	8	14	16	19	12	6	2
TOTAL GENERAL	52	100	99	100	65	100	85	100	152	100	453	100

Tableau récapitulatif par périodes
Nombre de maisons par type

TABLEAU 3

Période

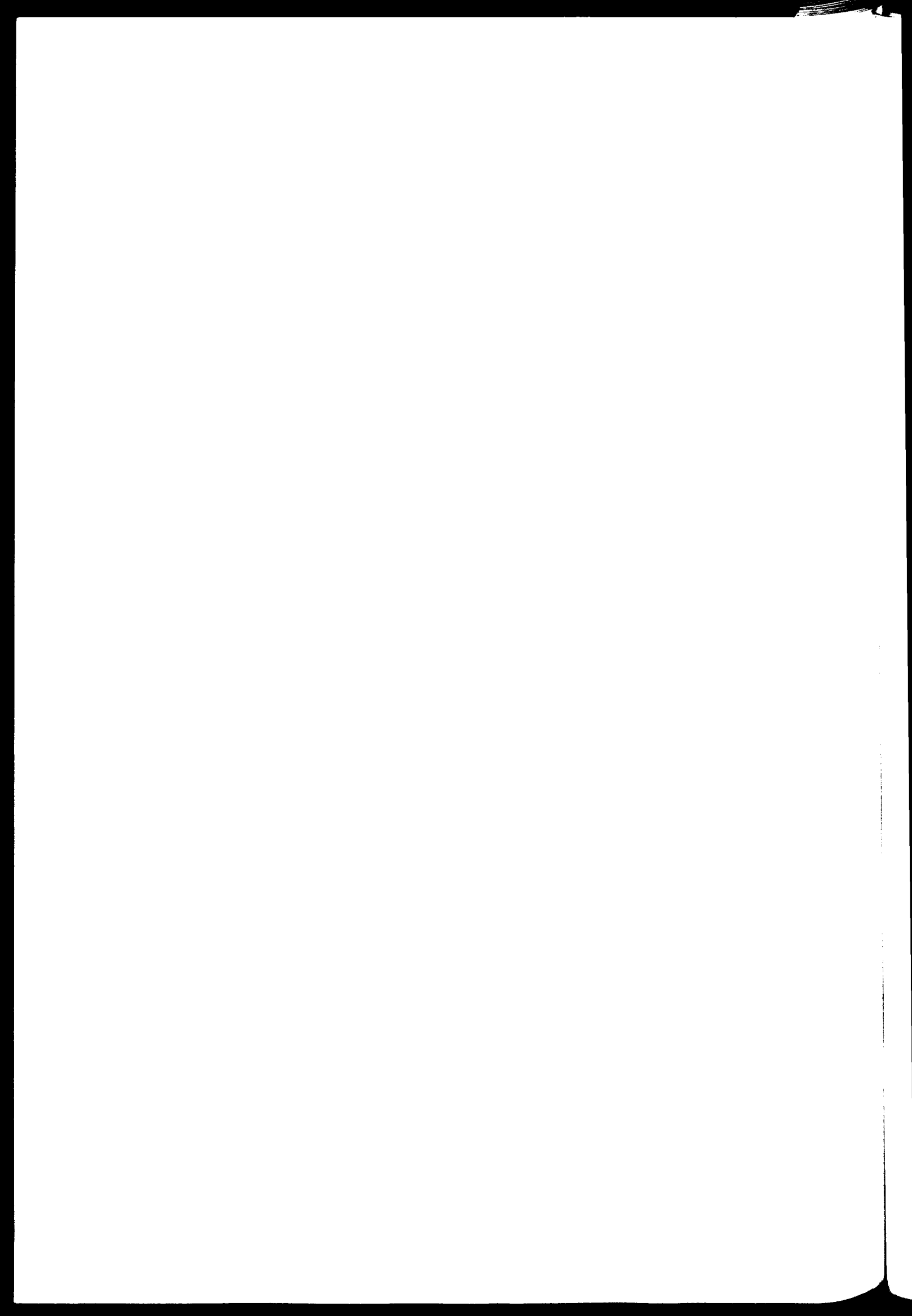
Types	1800/1824		1825/1849		1850/1869		1870/1879		1880/1899		1800/1899	
	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%
I	21	40	7	14	4	21	3	7	2	4	37	
I-1	3	-	4	-	1	-	2	-	-	-	8	
I-2	4	-	1	-	2	-	1	-	-	-	8	
I-3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
I-4	5	-	6	-	-	-	1	-	1	-	13	
TOTAL I	33	63	18	36	7	37	5	13	3	6	66	31
II	1	-	13	27	3	16	10	25	4	8	31	
II-1	4	-	3	-	-	-	-	-	4	-	11	
II-2	1	-	3	-	1	-	-	-	1	-	6	
TOTAL II	6	12	19	38	4	21	10	25	9	18	48	23
III	1	-	-	-	1	-	4	-	7	14	13	
III-1	1	-	4	-	-	-	-	-	2	-	7	
III-2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL III	2	4	4	8	1	5	4	10	9	18	20	9
IV	-	-	-	-	6	26	5	13	7	-	19	
IV-1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	2	
IV-2	-	-	-	-	1	-	4	-	1	-	6	
IV-3	1	-	-	-	-	-	5	13	14	27	20	
IV-4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL IV	1	2	1	2	7	37	15	37	22	43	46	22
V	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1
Cas particuliers	8	15	8	16	-	-	6	15	8	15	30	14
TOTAL GENERAL	52	100	50	100	19	100	40	100	51	100	212	100

Tableau récapitulatif par périodes et localisation urbaine ou périurbaine:
 Nombre de maisons par type.
 Maisons de ville

Période

Types	1800/1824		1825/1849		1850/1869		1870/1879		1880/1899		1800/1899	
	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%	nbre /	%
I	-	-	9	18	4	8	1	-	1	-	15	
I-1	-	-	5	-	1	-	-	-	-	-	6	
I-2	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	
I-3	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-	3	
I-4	-	-	3	-	2	-	-	-	-	-	5	
TOTAL I	-	-	19	39	9	20	2	4	1	1	31	13
II	-	-	7	14	10	22	9	20	6	6	32	
II-1	-	-	2	-	3	-	1	-	1	-	7	
II-2	-	-	2	-	-	-	1	-	-	-	3	
TOTAL II	-	-	11	23	13	28	11	25	7	7	42	17
III	-	-	1	-	2	-	2	-	16	16	21	
III-1	-	-	1	-	1	-	3	-	-	-	5	
III-2	-	-	-	-	1	-	6	-	1	-	8	
TOTAL III	-	-	2	4	4	8	11	25	17	17	34	14
IV	-	-	-	-	7	-	4	-	12	12	23	
IV-1	-	-	1	-	3	-	5	-	10	10	19	
IV-2	-	-	-	-	4	-	4	-	26	25	35	
IV-3	-	-	2	-	1	-	-	-	7	7	10	
IV-4	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	7	
TOTAL IV	-	-	3	6	15	33	13	29	62	61	94	39
V	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	9	4
Cas particuliers	-	-	8	16	5	11	8	17	11	11	32	13
TOTAL GENERAL	-	-	49	100	46	100	45	100	101	100	241	100

Tableau récapitulatif par périodes et localisation urbaine ou périurbaine:
 Nombre de maisons par type.
 Maisons périurbaines



BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES OUVRAGES ANALYSES : voir annexes 4 et 5

Sociologie

BOURDIEU P., *Le sens pratique*. Paris, Ed. de Minuit, 1980.

BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris, Ed. de Minuit, 1979.

GURVITCH G., *La vocation actuelle de la sociologie*. Paris, PUF, 1950.

LEFEBVRE H., *La vie quotidienne dans le monde moderne*. Paris, Gallimard, coll. Idées, 1968.

LEFEBVRE H., *La production de l'espace*. Paris, Ed. Anthropos, 1974.

LEFEBVRE H., *Critique de la vie quotidienne*. Paris, L'Arche, 1968.

LEFEBVRE H., *Préf. ISU, L'habitat pavillonnaire*. Paris, CRU, 1966.

RAYMOND H., *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*. Paris, Ed. CID, coll. Alors, 1984.

Recueils et traités d'architecture, XVIII-XIXèmes siècles

BRISEUX Ch.F., *L'architecture moderne ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*. 1728 (réédité)

CAILLAT V., *Parallèle des maisons de Paris construites de 1830 jusqu'à nos jours*. 1850.

CAILLAT V., *Encyclopédie d'Architecture*. Journal mensuel, 1851 à 1860 ; 10 vol. in 4°.

DALY C., 1860-1870- *L'architecture privée au XIXème*.

DUBUT L.A., *Architecture civile : maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres*. 1803., (réimpres. 1974).

DURAND J.M.L., *Précis de leçons d'architecture données à l'Ecole polytechnique*. 1802-1805. (reprint 1975).

DURAND J.M.L., Recueil et parallèle des édifices de tous genres anciens et modernes remarquables par leur beauté. 1801.

LEDOUX, L'architecture considérée sous le rapport des moeurs et de la législation. 1789. (réimpression)

KRAFFT et RANSONNETTE. Plans, coupes et élévations des plus belles maisons et hôtels construits à Paris et dans les environs.

KRAFFT et THIOULET, Choix des plus jolies maisons de Paris et de ses environs, édifices et monuments publics. 1849.

NORMAND L.M., Paris Moderne. 1834-54.

QUENEDEY, L'habitation rouennaise. 1926.

PLANAT, Habitations particulières. Hôtels privés. 1900.

RAMEE D., L'architecture et la construction pratique mises à la portée des gens du monde. 1868.

REYNAUD L., Traité d'architecture. 1863.

VIOLLET-LE-DUC E., Habitations modernes recueillies par Viollet-le-Duc, 1874-75. (réimpression Bruxelles, P. Mardaga, 1979).

VIOLLET-LE-DUC E., Histoire de l'habitation humaine, 1875. (réimpression Paris, Berger Levrault, 1978)

VIOLLET-LEDUC E., Entretiens sur l'architecture. 1858-72. (réimpres).

VIOLLET-LE-DUC E., Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle.

Revue générale de l'Architecture et des Travaux Publics (1840-1878)

**La bourgeoisie aux XVIII et XIX^{èmes} siècles.
Modes de vie, relations familiales, habitation.**

ARON J.P. Préf. Misérable et glorieuse la femme au XIX^e siècle. Ed. Complexe H15. 1980.

ARIES Ph., L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime. Paris, Plon, 1960.

BARBERIS, Aux sources du réalisme : aristocrates et bourgeois. 10-18, 1271.

BRAUDEL, Civilisation matérielle. Economie et capitalisme. XV-XVIII^e. Paris, A. Colin, 1979.

- BRESLER, *En quête de maison.*, in AMC, n°51, 1980.
- CORBIN A., *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social.* Paris, Aubier, 1982.
- CHALINE J.P., *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIX^e siècle.* Ed. Fondation des Sciences Politiques, 1982.
- CRUBELIER, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950.* 1979.
- DAUMARD A., *Les bourgeois de Paris au XIX^e.* Paris, Flammarion, 1970.
- FAY-SALLOIS F., *Les nourrices à Paris au XIX^e.* 1980.
- DUBY et MANDROU, *Histoire de la civilisation française, tome 2, XVII-XX^e siècles.* Paris, A. Colin, 1968.
- DUBY G., Dir. *Histoire de la France urbaine. II, IV, La ville et l'âge industriel.*
- ELEB-VIDAL M., *Architecture domestique et mentalité. Le traité : les pratiques XVI-XIX^e.* Paris, Colin-Extensio-UP1, 1984.
- LEON P., *Géographie de la fortune et structures sociales. Lyon au XIX^e.* Ed. Lyon, 1974.
- GUIRAL P., *La vie quotidienne en France à l'Age d'or du capitalisme.* 1976.
- JAUSS H.R., *Pour une esthétique de la réception.* Paris, Gallimard, 1978.
- MARTIN-FUGIER, *La bourgeoise.* Paris, Grasset, 1983.
- PERROT Ph., *Figures. Les dessus et les dessous de la bourgeoisie. Une histoire du vêtement féminin au XIX^e.* Paris, Fayard, 1981.
- SEGALEN M., *Sociologie de la famille.* Paris, 1981.
- SHORTER E., *Naissance de la famille moderne. XVIII-XX^e siècles.* Paris, Seuil, 1977.
- THUILLIER G., *Pour une histoire du quotidien en Nivernais.* Paris, 1977.
- THULARD J., *La vie quotidienne,* 1978.
- VEBLEN Th., *Théorie de la classe de loisir.* Paris, Gallimard, 1970.
- VERDIER Y., *Façons de dire, façons de faire.* Paris, Gallimard, 1979.
- ZELDIN Th., *Histoire des passions françaises.* Paris, 1979.

Architecture, espace urbain

BARDET, CHAUNU et al. Le bâtiment, enquête d'histoire économique XIV-XXè siècles. Paris, Mouton, 1971.

CASTEX J., CELESTE P. et PANERAI Ph., Lecture d'une ville : Versailles. Paris, Ed. du Moniteur, 1980.

CASTEX J., PANERAI Ph. et DEPAULE J.C., Formes urbaines : de l'ilôt à la barre. Paris, Dunod, 1977.

DEVILLERS Ch., HUET B., et DRUENNE D., Naissance et développement d'une ville industrielle. 1782/1914. Stratégie et morphologie urbaine. Typologie du bâti, Ed. Champ Vallon. 1981.

DEVILLERS Ch., Morphologie urbaine et typologie de l'habitat, Architecture d'Aujourd'hui, juillet-août 1974.

FREY J.P., Le Creusot. Société et urbanistique patronale. I.S.U., 1982.

GUERRAND R.H., Les origines du logement social en France. Paris, Ed. Ouvrières, 1966.

IERAU, Typologie opérationnelle de l'habitat ancien. 1979.

Catalogues d'expositions

1976-1977. Le Parisien chez lui au XIXè siècle. 1814-1914. Archives Nationales. Hôtel de Rohan.

1978. Le VIIè à la Belle Epoque. Musée Rodin.

1982. E. ATGET. Intérieurs parisiens du début du XIXè. Musée Carnavalet.

1983. La rue de Lille. Institut Néerlandais.

1984. La Nouvelle Athènes. Musée Chaptal (Annexe du Musée Carnavalet).

1984. Société d'Histoire et d'Archéologie du 7ème Arrondissement.

1984. La rue Saint Dominique.

1984, La rue de Varenne.